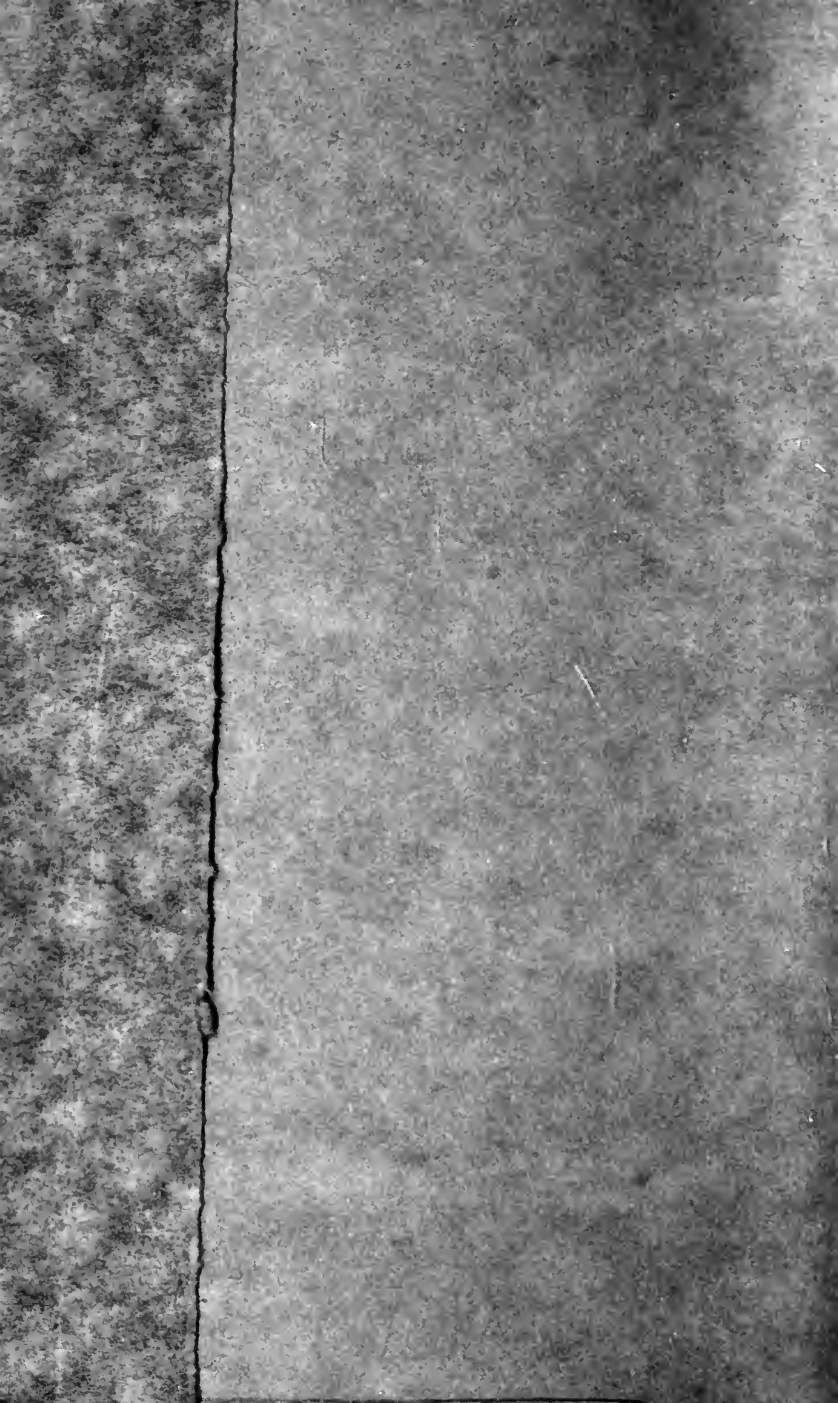


L'AUTEL ET LE FOYER

L'ANGE DU BAGNE

par

RAOUL DE NAVERY



L'ANGE DU BAGNE

PARIS

IMPRIMERIE BALITOUT, QUESTROY ET C^o.

Rues Baillif, 7, et de Valois, 18.

L'AUTEL ET LE FOYER

L'ANGE DU BAGNE

PAR

RAOUL DE NAVERY

• Un ange du Seigneur parut, et la lumière brilla dans la prison.

(ACT. DES AP., Chap. XI, v. 7.)

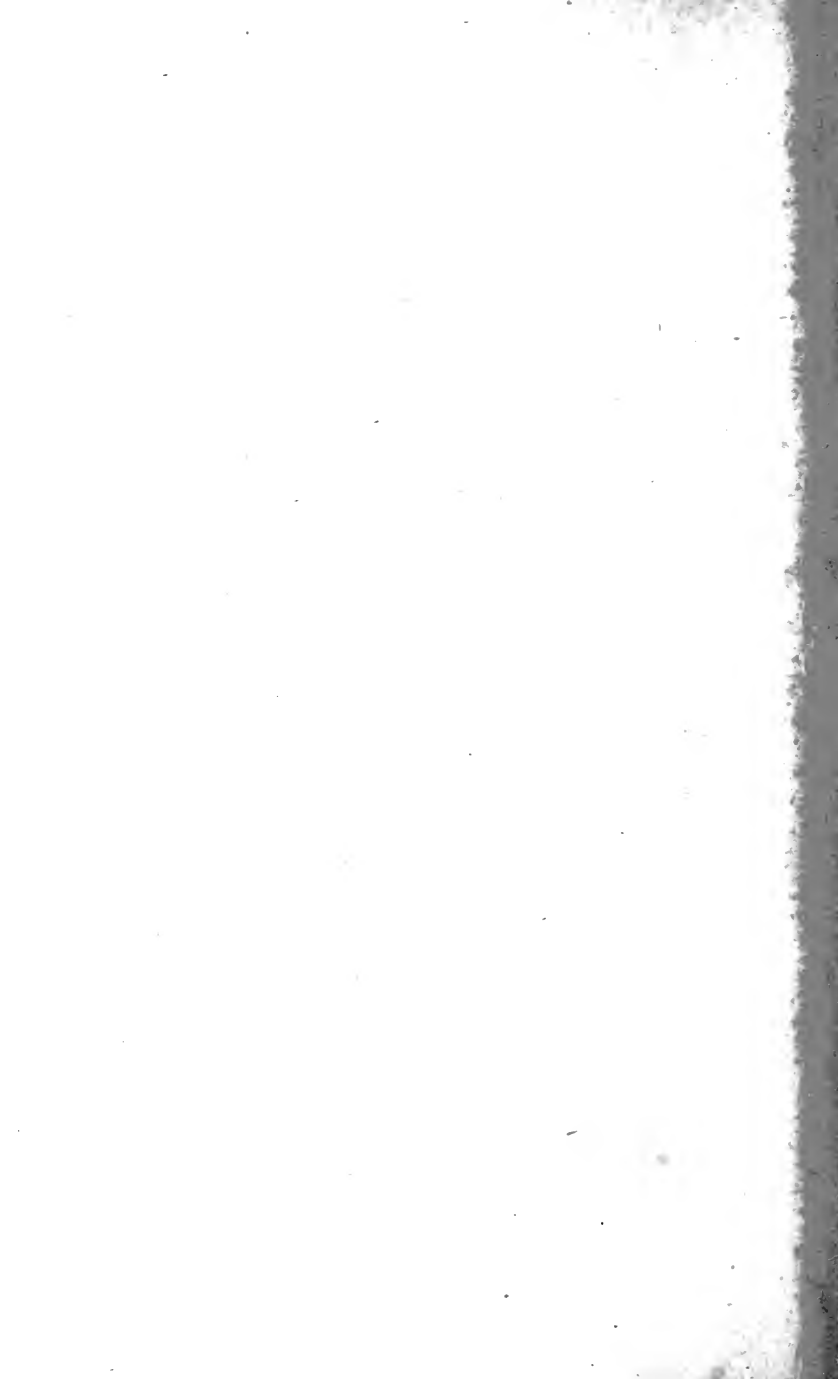
TROISIÈME ÉDITION

PARIS

C. DILLET, LIBRAIRE-ÉDITEUR

15, RUE DE SÈVRES, 15

1869



PRÉFACE

Un ange du Seigneur parut, et la lumière brilla dans la prison. En relisant ces lignes dans un livre admirable qui s'appelle les ACTES DES APÔTRES, livre que le monde connaît trop peu, et qui montre dans saint Paul le voyageur infatigable et le prisonnier du Christ, nous avons trouvé la pensée d'une étude morale, et le souvenir de l'un des plus saints, des plus héroïques dévouements de l'apostolat.

Dans l'Ancien comme dans le Nouveau-Testament, le prisonnier est favorisé de visions bénies, d'apparitions angéliques, de promesses ineffables ! Celui devant qui se sont fermées les portes d'un cachot voit s'ouvrir celles du ciel ! La voix rude des geôliers cesse de résonner à son oreille : des anges lui parlent, le consolent, le fortifient et brisent de leurs mains les fers qui meurtrissent ses bras.

Sans doute, c'est en méditant la parole de l'Apôtre, que les disciples du Dieu qui fut traîné dans les prétoires et les cours de Jérusalem, se sont dit : « Faisons-nous anathèmes pour eux ! Vivons de leur vie ! Enfermons-nous dans le même abîme, et pleurons sur les chaînes que nous ne pouvons briser. »

A toutes les époques, les souffrances des captifs excitèrent une ardente sympathie. Les Pères de la Mercediaient pour leur rachat ; Vincent de Paul se chargea des entraves d'un jeune homme ramant sur les galères du roi.

La rigueur des lois judiciaires ne laissait guère autrefois au prêtre d'autre mission à remplir auprès du condamné que celle de l'absoudre à l'heure du supplice. Encore est-ce à Gerson, auteur de l'*Imitation*, de la *Science de bien mourir* et de l'*Homme contemplatif* qu'est due la présence du prêtre près de l'échafaud ; avant lui,

la justice humaine interdisait à la miséricorde divine le cachot de ceux qu'avaient brisés les chevalets. Pas une gloire ne devait manquer au grand chancelier de France ; aussi son nom mérite-t-il d'être éternellement béni des prisonniers.

Quand les gibets tombèrent à Montfaucon, quand la Grève cessa d'entendre les cris d'agonie, le bruit du fouet des exécuteurs, et les gémissements affreux du patient attaché à la roue, le système de la réclusion devint nécessaire ; mais au lieu de se venger, on se borna à punir. La main des hommes scella la pierre des sépulcres dans lesquels devaient vivre et mourir les coupables. Alors le prêtre vint et dit simplement : — Me voici !

Vous n'inventerez pas un supplice que le disciple du Christ ne consente à partager. Pour les nègres qui gémissaient dans l'esclavage, Pierre Claver sacrifia sa vie ; pour le sauvage des savanes, le missionnaire s'expatrie. Point de ville quand les remparts portent le drapeau noir de la peste, où l'homme de Dieu ne pénètre. Sous les rameaux vénéneux de l'upas et du mancenillier, vous étendriez des hommes condamnés à mort, qu'il se trouverait encore des prêtres pour aller s'agenouiller près d'eux.

Quoi que l'homme crée, quoi qu'il fasse dans son génie ou son humanité, il sera toujours distancé par le prêtre : où la chair est vaincue, où l'esprit triomphe, toujours l'héroïsme préside : celui qui vit en Jésus-Christ peut comme lui monter au Calvaire.

Aussi, pas de prison qui n'ait son aumônier, de bagné que ne visite à toute heure un ange gardien visible, chargé de répéter aux malheureux qui y sont enfermés : — *Est-ce que Dieu a rejeté son peuple* ¹ ? Quelque misérables que vous soyez, vous lui appartenez pourtant, et c'est moi qui vous rallie à lui ! Vous avez oublié les lois humaines, je vous rappelle les commandements divins ; vous avez méconnu l'obéissance, je vous répète qu'*il faut être soumis non-seulement par la crainte, mais aussi par principe de conscience* ².

¹ Ep. de saint Paul aux Rom., Ch. XI, v. 4.

² Saint Paul, Ch. XIII, v. 5.

Sans doute, ces hommes égarés, cette écume du peuple, cette lie de la société n'est pas ramenée sans peine au sentiment de l'honneur. Il faut que le prêtre instruisse, implore, prie et pleure avec eux ; qu'il partage les angoisses du prisonnier et porte sa lourde croix. Mais il est rare que son abnégation sublime demeure sans récompense ! Il n'arrive presque jamais que l'âme du malheureux échappe au filet du pêcheur évangélique. Quel triomphe alors pour le prêtre ! Avec quelle joie il embrasse le misérable qu'il appelle son frère ; avec quelle ferveur il presse sur ses lèvres le crucifix vainqueur ! Quelle allégresse pour celui qui rapporte sur ses épaules la brebis égarée...

Où l'homme place des sentinelles et des chiourmes, la religion envoie un ministre du Dieu de la paix. Dans le sein des ténèbres qui enveloppent l'enfer terrestre d'où Dante aurait chassé l'espoir, *l'ange du Seigneur ouvrit pendant la nuit les portes de la prison*¹... Soudain tout change de face : l'air se purifie, le ciel rayonne, la patience devient facile, la résignation apaise le cœur, Quand vous voyez le front d'un malheureux rasséréné, son âme ouverte à des croyances bénies, sa haine pacifiée, son cœur guéri, vous pouvez dire sans craindre de vous tromper : — Un prêtre a passé ici ! Il a porté les fardeaux de ces hommes, il a épousé leurs douleurs, il a adopté quelques-uns des membres souffrants de la grande famille humaine !

Pendant que nous écrivions ce livre, nous avons appris avec douleur qu'on essayait au dehors d'ébranler l'Église dont le Christ est la pierre angulaire. On attaque le chef pour avoir bon marché du troupeau. La barque de Pierre submergée, que deviendront les pêcheurs quand la nuit enveloppera le pilote ?

Si l'Etoile des Mages pouvait pâlir au ciel, si l'Astre de la mer s'éteignait dans le firmament obscur ; si le Soleil de justice s'éclipsait derrière des nuées pareilles à celles qui couvrirent le Golgotha, c'est encore ces clartés mourantes que suivraient nos yeux et nos cœurs. Mais peuvent-elles s'éteindre comme les phares allumés par la main des hommes ? jamais, nous le savons, ja-

¹ Actes des Apôtres, ch. III, v. 19.

mais ! Et si ce cri sort de notre cœur, ce n'est que pour prouver que nous espérons encore contre toute espérance !

Le récit qu'on va lire est historique ; nous l'avons puisé à des sources certaines. Ce drame se passa, il y a quelques années, à une époque où les condamnés à une longue détention n'étaient pas envoyés à Cayenne.

Il n'entrait point dans notre plan de faire de la statistique, ou de l'économie politique, ni de remuer des amas d'utopies. Nous voulions seulement inspirer une pitié profonde pour ceux que la justice a frappés, et dire à tous : — Voyez s'il fut jamais douleur comparable à cette douleur.

Nous avons plus d'une fois versé des pleurs sur leurs misères, nous faisons appel maintenant à la compassion de tous.

Mais si nous avons écrit ce livre, c'est surtout pour les prisonniers ; qu'ils sachent qu'on pense à eux, qu'on prie pour eux, que la société ne les rejette pas d'une façon aussi absolue qu'ils pourraient le croire. Oh ! qu'ils se rattachent à la religion et à la famille, ces deux planches de salut qui leur restent dans le grand naufrage de la vie.

Non, l'âme de ces malheureux n'est pas fermée à tous les instincts généreux ; il ne s'agit que de les ranimer au fond de leurs cœurs.

Quand la ville de Toulon, livrée aux Anglais par la trahison, allait voir dévorer par les flammes son arsenal et sa flotte, les hommes du bague les sauvèrent. Les mots Patrie, Honneur, Famille ! ont plus d'écho qu'on ne le pense dans le cœur de ces malheureux.

Notre devoir est de répéter ce mot de saint Paul : — *Je souhaite la paix et la miséricorde*, et de demander sans trêve pour eux l'aumône de la prière et d'une douce pitié !

Qui sait combien le Seigneur estime les larmes de repentir d'un forçat ! Ah ! que l'un d'eux, touché par les souvenirs que ranimera ce livre en lui, prie et pleure en fermant ces pages, et nous aurons reçu de notre travail le seul prix que nous ambitionnons.

RAOUL DE NAVERY.

Val-Marie. juillet 1860.

L'ANGE DU BAGNE

I

FLEU-DE-CIEL.

Le vieux forçat. — La force morale. — L'aumônier du bagne.
— Un souvenir d'autrefois. — Les dévouements du prêtre.

Au bagne de Brest, se trouvait, il y a quelques années, un vieillard auquel l'expression de sa physionomie avait fait donner par ses compagnons le surnom de Bleu-de-Ciel. Cet homme avait alors près de quatre-vingts ans; pas un des surveillants et des gardes-chiourmes ne se souvenait de l'avoir vu arriver; chacun d'eux 'avait connu calme, paisible et serviable pour tous; il accomplissait régulièrement sa tâche quotidienne, donnait l'exemple de la subordination à tous, et il était devenu une sorte de règlement vivant.

Si l'on consultait les registres d'érou et les notes relatives aux condamnés, on apprenait que Bleu-de-Ciel à l'âge de vingt-deux ans, avait été condamné pour assassinat, à la peine des travaux forcés à perpétuité.

Jamais le vieux forçat n'avait subi de punition; plus

d'une fois on l'engagea à demander sa grâce ; il s'y refusa. L'autorité trouvant que la justice pouvait adoucir ses rigueurs devant une expiation si longue et supportée avec tant de courage et d'humilité, désirait qu'on y mit un terme ; mais alors les cheveux de Bleu-de-Ciel avaient depuis longtemps blanchi, sa taille s'était courbée, il inclinait vers la tombe, et ce fut lui qui supplia ses protecteurs de le laisser mourir là où il avait vécu.

Du reste, ce n'eut pas été sans regret que l'on eut vu les portes se refermer derrière lui ; sa parole persuasive valait mieux pour le maintien de l'ordre que les sévères règlements de la discipline et le bâton des gardes-chiourmes. Quand un de ses malheureux compagnons sentait la révolte gonfler sa poitrine, quand les captifs se liguèrent contre leurs chefs, que les mains chargées de fers se levaient menaçantes dans l'ombre, le vieillard allait au milieu des infortunés que les crimes passés poussaient à d'autres crimes, il ne parlait pas du terrible code qui pesait sur eux, il ne les effrayait point en leur rappelant quelles peines nouvelles leur seraient infligées ; non, il trouvait dans son cœur une éloquence toujours nouvelle et toujours persuasive ; il leur désignait le ciel qui enregistre les repentirs ; il leur montrait dans le lointain, perdue au milieu des grands bois ou placée sur le penchant d'une colline, la maison où les pleurait leur vieille mère..., le toit où une jeune femme en larmes pressait sur son cœur brûlant des enfants que la loi faisait orphelins...

Et quand cet homme, captif comme eux, trainan

comme eux le boulet d'infamie, et qui, de plus qu'eux tous, avait subi la marque du fer rouge et enduré les angoisses du pilori, leur prêchait la patience qui rassérène l'âme, l'espoir qui brille même pour les cœurs flétris, on entendait un sourd murmure dans la masse compacte de ces misérables ; quelques mains essuyaient furtivement des pleurs ; les têtes coupables penchaient sur des poitrines gonflées de sanglots, l'ordre se rétablissait comme par magie, et le sommeil fermait les yeux des infortunés qui revoyaient dans leurs rêves les tableaux évoqués par Bleu-de-Ciel.

Le vieillard possédait, du reste, une de ces têtes profondément caractérisées, qui non-seulement inspirent la confiance, mais encore commandent et impriment un mystérieux respect.

Un front haut et large, encadré de cheveux blancs, comme si la nature eut protesté contre la loi en laissant à cet homme la couronne d'honneur de la vieillesse ; des yeux vifs, surmontés de sourcils épais et noirs encore ; une bouche qui semblait ne devoir s'ouvrir que pour consoler ; une taille élevée, un maintien et une tenue toujours dignes sous le hideux costume du bagne, un langage pur faisaient du captif un être à part, dont on souhaitait connaître l'histoire moins par curiosité que par intérêt. Il attirait le regard, il intéressait l'esprit et troublait le cœur. Une nature qui semblait si bien et si puissamment douée avait-elle pu déchoir ? Une vertu héroïque était-elle le dernier mot de la vie de cet homme ? Tous se le demandaient, nul ne le savait. Si une ques-

tion directe forçait le condamné à répondre, ils se contentaient de dire : Les hommes jugent, mais Dieu sait !

Pour le forçat, la pire condition au bagne est le travail dans l'intérieur; ceux qui partent le matin pour le port sont distraits par le labeur même; puis, sous le ciel, réjouis par les rayons du soleil qui brille aussi pur sur leurs têtes que sur celles des hommes vertueux, les forçats oublient pour quelques instants leur condition misérable; la vue de la mer, la construction des vaisseaux, le contact fréquent avec les gens libres, les amis qu'ils trouvent parfois dans les ouvriers qui travaillent dans le même chantier, adoucissent beaucoup pour eux les rigueurs de la captivité. La parole n'est plus comprimée sur leurs lèvres, le refrain du travailleur les égaille, l'aumône du riche les soulage, le grand air les vivifie; ils ne sont plus qu'à moitié prisonniers; et si une honteuse livrée ne leur rappelait trop souvent que la société les a rejetés de son sein, ils l'oublieraient quelquefois.

Aussi, par suite de la douce influence qu'exerçait sur eux le vieil Aulaire, n'avaient-ils rien trouvé de plus expressif que ce nom de *Bleu-de-Ciel* sous lequel seul, alors, il était connu à Brest.

Rien ne répand dans l'âme une sérénité plus douce que la vue de l'azur profond et limpide du firmament; la paix semble en descendre, comme le jour où les anges vinrent l'annoncer aux hommes. Un ciel noir nous effraie, un ciel gris nous attriste. Nous levons les yeux vers la voûte céleste pour y chercher un conseil, une promesse, un présage. Le ciel qui est notre foi est en-

core maintenant notre guide et notre conseil. Le coupable n'ose le contempler; l'innocent lève avec confiance les yeux vers le royaume du Père; le criminel qui blasphème le menace, comme Julien l'Apostat, de son impuissante colère. L'homme vicieux le nie, car il en serait effrayé : le ciel est la preuve de l'Éternité ! le vice ne veut pas y croire...

Le ciel nous instruit, nous réjouit, nous console, notre âme passe souvent par les mêmes phases que lui. Une corrélation étrange, mais irrécusable existe entre l'homme et cette immensité d'azur sans fond qui va jusqu'aux limites insondables de ces autres cieux entrevus par saint Paul.

Or, la présence d'Aulaire avait sur ses compagnons une influence pareille à celle d'un ciel sans nuage. Aulaire les calmait, les égayait, les adoucissait peu à peu, sans paraître prétendre à une domination quelconque. Ils se sentaient aimés et plains par ce vétéran de la douleur, et leur sympathie farouche allait à lui, comme le torrent sauvage se jette dans la mer immense.

Il y avait plus de cinquante ans qu'Aulaire était au bagne. Il avait bu jusqu'à la lie le calice de la captivité, de l'humiliation, de l'isolement. Il s'était senti lié à des misérables que sa douceur persévérante n'avait pu vaincre. Il avait assisté à ces terribles exécutions pendant lesquelles la mitraille menace les forçats agenouillés... Toutes les angoisses avaient rempli son vieux cœur, toutes les amertumes avaient débordé de son âme, mais une force toute-puissante avait triomphé au

dedans de lui ; les tortures du bagne, le voisinage de ses compagnons, la grande école du crime, les récits des forçats évadés, les forfanteries infâmes de quelques-uns n'avaient pu déraciner l'arbre vigoureux qui étendait ses racines dans le cœur d'Aulaire...

Il était chrétien !

Le jour où il passa le seuil du bagne, avant de prendre sa chaîne et de dormir sur son lit d'infamie, il demanda à voir l'aumônier. L'abbé Pascal était un de ces hommes qui, en choisissant l'apostolat, le comprennent à la manière du Christ et cherchent en ce monde les publicains et les pécheurs. Fils d'une mère vertueuse, riche de son patrimoine, il se voua à une captivité volontaire, renonçant à toute pensée ambitieuse que ses études solides et ses talents eussent rendu bien légitime. Prisonnier avec ses prisonniers, il voulut être le médecin spirituel de ces malades et de ces infirmes. Il ouvrit son cœur apostolique à ces criminels rejetés de tous ; il offrit ses prières, ses larmes, ses macérations en expiation de leurs forfaits, et plein d'une céleste confiance, il crut que le Dieu qui lui inspirait une abnégation si grande le récompenserait par le changement de ceux auxquels il se sacrifiait tout entier.

La mère de l'abbé Pascal ne fit entendre aucun murmure indigne d'une mère et d'une chrétienne ; elle bénit Dieu de lui avoir donné un tel enfant, et se fixa à Brest où elle pouvait le voir, l'entendre, l'encourager, et se réjouir avec lui en voyant germer le grain qu'il semait chaque jour dans le champ aride de son apostolat.

L'abbé Pascal, en succédant au vieil aumônier de Brest, fut vivement ému quand il aperçut Aulaire qui se tenait respectueusement debout devant lui, mais sans crainte. Au premier coup d'œil et malgré son costume et sa pâleur, il devina que jadis cet homme s'était trouvé dans une position bien différente; le captif comprit la pensée de l'abbé, et d'une voix tremblante, il lui dit :

— Je souhaiterais me confesser...

— Quel crime vous a conduit ici? demanda le prêtre.

— Quel crime? s'écria Aulaire d'une voix vibrante, en jetant un regard plein de fierté sur l'abbé Pascal, quel crime!...

Puis baissant la tête et laissant retomber ses bras, il ajouta :

— Je suis condamné pour assassinat, mon père!

Le prêtre se dirigea vers le confessionnal.

Ce que dit le malheureux prosterné aux pieds du saint ministre resta enseveli dans un profond mystère... Mais au milieu des paroles, des soupirs, des exhortations, des aveux, si l'on entendit des sanglots, ils ne furent pas poussés par Aulaire; et si des larmes coulèrent, ce fut le prêtre qui les versa... Quand le prisonnier sortit du confessionnal et voulut baiser la main de l'aumônier, celui-ci lui ouvrit ses bras et le serra fraternellement sur sa poitrine. Ce n'était plus l'abbé Pascal qui consolait, c'était le captif qui parlait d'espérance, et montrait, à travers les vitraux de l'église, le ciel bleu qui brillait au-dessus de leurs têtes et qui semblait les

couronner de l'aurole que Dieu donne aux âmes résignées.

A partir de ce jour commença la nouvelle vie d'Aulaire; il ne se rebuta d'aucune humiliation, ne fit entendre aucune plainte, partagea son pain avec son compagnon de chaîne et s'étendit sur son lit de camp avec un paisible sourire. Ses lèvres prononçaient tout bas des mots inconnus de la plupart des malheureux avec qui il devait vivre : des prières sorties du cœur de David quand il criait vers Dieu du fond de l'abîme, et qu'il implorait un regard de sa bonté miséricordieuse.

Les mois, les jours se passèrent, les années aussi. Aulaire ne recevait aucune lettre et nul ne venait le visiter. Quand des étrangers parcouraient le bagne, interrogeant leurs conducteurs sur les usages de ce séjour horrible, sur le nom, la condition et les crimes des condamnés, les gardiens, mus par un sentiment dont eux-mêmes ne se rendaient pas compte, évitaient de désigner Aulaire qui, plus d'une fois, reconnut sans doute quelques-uns de ces étrangers, car souvent il se troubla comme le jour où il vit l'abbé Pascal.

A ses heures de loisir, Aulaire prenait tour à tour de l'ébène, de l'ivoire ou des noix de coco; il les travaillait avec la perfection d'un artiste, déroulant des fantaisies charmantes, créant des statuettes d'un fini délicieux, inventant des motifs gracieux pour ses coupes, ses candélabres, ses boîtes à parfums. Ne voulant point lui-même vendre ses travaux, il les confiait aux gardiens, et ceux-ci ignoraient que du produit de

ces petits chefs-d'œuvre il secourait la femme ou la mère de l'un de ses frères en souffrance. Pour Aulaire le régime de la prison était suffisant, il ne demanda jamais ni un soulagement ni une faveur. Quand, touché de sa patience, de sa jeunesse, de sa bonté, un gardien lui offrait un adoucissement, il trouvait toujours moyen de recommander un de ses camarades, et tout en remerciant le surveillant, il le refusait afin d'alléger les maux d'un plus malheureux que lui.

Pour les chefs du bagne, Aulaire restait uné énigme. Quelques-uns de ses camarades l'accusaient d'être un espion, un agent secret de l'autorité, tout disposé à les vendre et à dénoncer leurs complots.

Pour les misérables dont le sang avait souillé les mains et dont le regard fauve semblait encore voir leur victime palpitante, Aulaire était un frère en scélératesse, un frère digne toutefois d'une certaine considération, car les circonstances dans lesquelles il avait accompli son crime prouvaient un grand sang-froid, une rare présence d'esprit, un calme que rien n'avait pu altérer, et cette énergie qui fait les grands hommes et les grands coupables.

Quelques captifs hasardaient bien entre eux une opinion diamétralement opposée, mais ils ne la communiquaient point à la foule, et n'osaient l'émettre que dans le cercle intime où Aulaire avait ses camarades préférés ; ceux-là étaient les plus à plaindre.

L'abbé Pascal ne tarda pas à s'apercevoir de l'aide qu'il recevait de son obscur auxiliaire. Les amis du

forçat ne repoussaient ou du moins n'insultaient jamais le prêtre. L'exemple de leur camarade les touchait; ils se découvraient devant l'aumônier avec respect.

Le repentir suit de bien près le sentiment que l'on a de sa chute; on ne rougit pas sans éprouver le regret de sa faute. Si le respect humain retenait quelques-uns de ces hommes, un grand nombre déjà se sentaient attirés vers l'abbé Pascal dont la charité fraternelle trouvait des mots, des élans, des cris, des appels, auxquels ces malheureux, plongés vivants dans un abîme de désespoir, ne pouvaient résister. Et quand une de ces natures mauvaises, rebelles, railleuses et perverses luttait contre la pénétrante douceur de sa parole, le prêtre se jetait à genoux, tendait ses bras vers la croix et s'écriait d'un accent plein de larmes : « O divin
« Maître ! vous n'avez pas permis que nous posions les
« pieds sur le chemin où s'ensanglantèrent les vôtres !
« pour expier les crimes du monde vous avez accepté
« le jugement inique des hommes, la condamnation,
« les chaînes, le fouet, les soufflets, la route du cal-
« vaire, trois heures d'agonie, la mort, la mort épou-
« vante, même pour votre humanité sacrée !... Et
« nous, vos apôtres, vos disciples, nous ne pouvons
« prendre sur nous la peine méritée par ces hommes,
« accepter les tortures, tendre nos mains à leurs
« chaînes, livrer nos pieds à leurs lourdes entraves,
« revêtir leur livrée et leur crier avec l'accent de
« triomphe d'une sainte immolation : Soyez libres !
« nous payons votre rançon ! soyez heureux, nous nous

« faisons *raca* aux yeux du monde pour l'amour de vous ! soyez bénis, nous adoptons votre opprobre ! »

Et, vaincus par le sentiment surhumain qui rayonnait sur le front du prêtre, les fils du baigne tombaient à ses pieds pour demander grâce et pardon à celui qui brûlait d'épancher sur leurs fronts humiliés les trésors de l'indulgence et de la grâce.

Des scènes émouvantes et pleines de consolation se renouvelaient ainsi pour l'abbé Pascal. Il ouvrait ses bras aux coupables, et ces coupables devenaient ses frères.

Alors, au moment de les quitter il leur disait à voix basse :

— Priez pour Aulaire... Il a prié pour vous !

— Oui ! répondaient les malheureux, oui, monsieur l'abbé ; il a prié puisque nous sommes ici.... Après vous, c'est l'ange du baigne, et nous savons que penser désormais !

L'abbé Pascal mettait un doigt sur ses lèvres, et le forçat n'achevait pas sa pensée.

Ce que nous venons de dire explique l'influence que possédait Bleu-de-Ciel, quand cinquante années eurent fait d'Aulaire, le jeune condamné, un vieillard à cheveux blancs que la mort semblait hésiter à frapper ; sans doute afin de laisser longtemps, dans ces lieux d'opprobre, un exemple de vertu et de courage.

II

LE TAILLEUR DE PIERRES

Une chanson du village. — Les natifs de Saint-Pol. — Le conscrit Loïc. — La guérite abandonnée. — Tina. — Le loyer du pauvre. — L'aumône des compagnons. — Ce que résolut Loïc.

Parmi les tailleurs de pierres qui se faisaient remarquer dans le chantier par leur assiduité, on pouvait citer Pemzek, dont l'exactitude était citée en exemple à tous les autres ouvriers.

Pemzek ne se liait avec aucun d'entre eux; il n'entrait jamais dans un cabaret, causait rarement et seulement pour ne point paraître insociable. Il était absorbé par une seule pensée; sa jeune femme, Tina, et ses quatre enfants souffraient du froid et de la faim dans un grenier.

Un jour, que Pemzek travaillait à sa tâche quotidienne, ne s'arrêtant même pas pour essuyer la sueur qui coulait de son front, il entendit un condamné chanter lentement et à mi-voix cette chanson si populaire en Bretagne :

Je suis natif du Finistère,
 A Saint-Pol j'ai reçu le jour ;
 Mon pays c'est l'plus beau d'la terre,
 Mon clocher l'plus beau d'alentour !
 Aussi je l'aimais
 Et je l'admirais,
 Et tous les jours qu'Dieu faisait, j'me disais :
 Que j'aime ma bruyère
 Et mon clocher à jour !

— Compagnon, demanda Pemzek, en s'avancant vers le forçat, vous êtes Breton ?

— De Saint-Pol, évêché de Léon. Et vous ?

— Moi aussi, compagnon. Aussi ce refrain que vous dites me remue le cœur plus que je ne saurais dire. Cette chanson, ma mère la répétait autour de nos *bers*, le père la renvoyait de lande en lande aux bouviers. Et puis, elle dit tant de choses, cette chanson !

— Comment vous appelez-vous ? demanda le condamné.

— Pemzek.

— Eh bien ! Pemzek, cette chanson est mon histoire. Et il reprit plus triste et d'un accent que les larmes rendaient plus sourd :

Quand on me dit que pour la guerre
 Il fallait quitter mes amours,
 La métairie et mon vieux père,
 Et partir au son du tambour...

Le malheureux ne put continuer, et, cachant sa tête dans ses mains, il pleura.

— Ah ! je ne voulais point partir, poursuivit-il ; je me

sentais attaché à nos champs, à notre langue, à ma belle église, à tous les calvaires qui marquent les chemins, à toutes les saintes des fontaines... Je ne voulais point partir, ma mère se faisait vieille, mes sœurs étaient bien jeune encore, et la main du père se fatiguait à tenir le manche de la charrue et à mettre le joug sur le cou des bœufs... Je ne voulais point partir parce que le bonheur m'attendait à deux chaumières de distance. et que le Breton meurt du mal du pays quand on l'arrache à ses genets. Et pourtant, Pemzek, l'heure de tirer à la conscription sonna : ma mère fit des neuvaines, mes petites sœurs brûlèrent des cierges, le recteur lui-même dit une messe à mon intention..., et pourtant je tirai le numéro 4 ! Je ne vous dirai point ce que nous souffrîmes en nous séparant... Il me sembla que la mort me glaçait le cœur et que jamais il ne me serait possible de m'arracher à la chère maison où mes gens restaient. Mes camarades chantaient le long de la route ; à leurs chapeaux flottaient de larges rubans ; ils oubliaient leur chagrin dans l'ivresse... Pour moi, tenant d'une main la main de Marianie, la plus jeune de mes sœurs, et de l'autre celle de ma mère je suivais le chemin sans avoir conscience de ma route, et, quand j'arrivai, je crus avoir fait un mauvais rêve. On coupa mes longs cheveux, je quittai le costume du pays dont le Léonard est si fier, je ne parlai plus le breton des vieux temps, et je n'entendis plus le biniou me jouer l'air de l'*hanhini gow*, notre air populaire, à nous Bretons. Je devins triste, sombre ; le service me pesait, je tombai

malade ; je guéris, mais le mal était dans le cœur qui restait à Saint-Pol, et les médecins ne pouvaient pas m'y envoyer. Si j'avais pu seulement revoir notre ferme, embrasser mon père, cueillir des ajoncs aux fleurs d'or, des bruyères violettes ou les centaurées au parasol rose, je me serais remis, sans doute ; mais rien que la diane, la retraite, le tambour et le fifre. La chère cornemuse ne nous appelait plus sur l'air neuve, le tailleur du village ne nous racontait plus ses histoires, le curé ne venait plus nous parler du bon Dieu... Je n'entendais que des chansons mauvaises, des propos licencieux : on raillait ma religion, on insultait à mes larmes.... Quelle vie que celles des premiers mois de garnison pour les malheureuses recrues ! L'exercice à apprendre, la vie commune à supporter, les camarades à ménager, tout un autre monde à connaître ; c'en était trop pour moi... Un jour, tandis que je songeais dans mon cœur à toutes ces choses, que je baisais la médaille de Marianic et que mon souvenir retournait à la métairie de Saint-Pol, les sons d'un biniou se firent entendre. Il jouait l'air de la *Fille au coupeur de paille*, puis *Ce sont les Bretons de la Basse-Bretagne*... J'écoutais ; mon cœur battait dans ma poitrine ; je me croyais là-bas dans mes champs de seigle, entre les haies de prunelliers ou à l'ombre des vieux chênes. Le biniou changea d'air et ramena l'*hanhini goz* ! Je ne songeai plus que j'avais un poste à garder, je m'élançai dans la rue ; je voulais embrasser le sonneur, lui parler dans ma langue bretonne ; sans doute c'était Tennaëc, le vieux Tennaëc si populaire

dans le Léonais, le Morbihan et le pays de Tréguier ! La tête perdue, j'abandonne mon poste... Un sergent me suit, m'appelle, je n'entends rien... Il me semble que la voix du biniou m'attire et qu'elle m'entraînera jusqu'à Saint-Pol... J'étais fou, je n'étais plus ni conscrit, ni soldat, ni Français, ni subordonné : je n'étais plus que Breton... Enfin le sergent m'atteint, il me questionne ; je ne sais ce que je répondis, il me semble que je luttais pour courir après le son du biniou, qui devenait de plus en plus faible... On arriva avec du renfort, je fus conduit en prison ; un conseil de guerre s'assembla, et, comme on eut pitié de ma jeunesse et que le sergent se montra bienveillant, je ne fus condamné qu'à six ans de fers. Six ans de fers ! au milieu de voleurs, d'assassins et de criminels endurcis, moi, l'enfant de la lande, qui n'ai pas oublié les prières que nous enseignait le recteur, et qui prie au milieu de mon enfer. Vous souvenez-vous, Pemzek, de la belle poésie bretonne qui dit : *Les portes de l'abîme ne s'ouvriront jamais. — La clé en est perdue!* Celle du bagne est perdue aussi, croyez-moi. Ma mère me croit mort..., et mieux vaut qu'elle me regrette honnête homme que de me savoir confondu avec ces misérables ! Je ne sortirai plus d'ici, Pemzek ; j'ai fait trois ans de ma peine, mais la force me manquera pour supporter le reste...

— Et si l'on vous grâciait ? dit le tailleur de pierres.

— Je ne puis plus servir, dit Loïc d'un ton amer. La loi qui nous donne des fers nous retire le droit de verser notre sang pour la patrie ; qu'elle soit en danger, il

nous est interdit de courir à son aide ; nous avōns été notés d'infamie, et c'est là plus grande de nos douleurs au milieu de tant de tortures !

— Pauvre Loïc ! dit l'ouvrier en essuyant une larme ; vous irez, à l'expiration de votre peine, trouver le curé de Saint-Pol et lui raconter vos malheurs ; il en aura pitié... Votre conduite au bagne est bonne, sans doute ?

— Irréprochable, comme celle de six autres militaires sévèrement punis pour avoir proféré des mots injurieux à leurs supérieurs.

— Eh bien ! compagnon, espérez encore... Si votre père conduit toujours la charrue et gagne le pain de la famille, si votre mère file au foyer le chanvre et le lin, que vos sœurs prennent soin du ménage, bénissez Dieu encore, Loïc. La pire des souffrances n'est pas celle que l'on endure... ; on est homme et accoutumé à cela. Mais voir pâtir les autres..., s'entendre demander du pain que l'on ne peut donner faute d'argent..., s'apercevoir que sa femme, sa pauvre jeune femme pâlit et s'exténue sans parvenir à nourrir ses petits innocents, voilà une douleur que vous ignorez, compagnon, et que je trouve chaque soir vivante chez moi !

— Vous êtes marié, Pemzek ?

— Voilà six ans passés de la Noël

— Combien gagnez-vous ?

— Trente sous.

— Et vous êtes ?...

— Six, Loïc. Ah ! s'il ne fallait que traîner la chaîne des galériens, être attaché au banc de nuit, sentir le

bâton des chiourmes, entendre les insultes de la foule et subir le mépris pour arriver à donner du pain à mes enfants !... Mais je ne le puis pas, Loïc ; sans cela, je vous dirais : Soyez libre ! je me fais forçat par amour pour eux !...

Des larmes coulaient des yeux du soldat ; il demeurait immobile, la tête baissée, courbé devant la douleur du père de famille.

— Il y a un bon Dieu ! murmura Loïc en désignant le ciel au tailleur de pierres ; il y a aussi une vierge Marie qui a pitié des pauvres mères et des petits enfants.

— Dieu vous entende, compagnon !

— Dieu vous console, Pemzek.

L'heure de se séparer était venue. Les condamnés rentrèrent au bagne, le travailleur demeura courbé sur son bloc de granit, soulevant avec effort le pic d'une main alourdie. Quand la nuit fut venue, il ramassa ses outils dans son sac, le jeta sur son épaule et courut vers sa demeure.

Pemzek habitait le grenier d'une maison noire, lézardée, trouée, où les fenêtres manquaient de vitres, et dont les marches disjointes de l'escalier criaient sous les pas.

Dans son réduit point de meubles, mais deux paillasses déchirées laissant passer le goémon et le varech dont elles étaient à moitié remplies ; pour toute couverture une toile à voile qu'un pêcheur avait donnée à l'ouvrier. A quelques clous étaient accrochés les hardes que possédaient les malheureux. Un joli corsage de

drap noir, orné de galons d'argent et surmonté d'un bouquet blanc, rappelait le peu de jours heureux des deux époux. Tina conservait religieusement son vêtement de noce et sa couronne de fiancée... Hélas ! qu'elles étaient vraies pour elle, ces paroles de la chanson bretonne que disent les jeunes filles à l'épousée :

Vous n'irez plus au bal,
Madame la mariée
Vous garderez la maison
Tandis que nous irons !

Tina ne regrettait point ce bal où rivalisaient ses amies au son du biniou de Tennaëc, mais elle regardait ses enfants et pleurait... Que pouvait-elle ? pauvre Tina ! si fraîche, si riieuse quand elle menait son troupeau de moutons dans les landes, si pâle maintenant qu'elle avait la responsabilité de quatre jeunes vies.

Lorsque Pemzek ouvrit la porte du grenier, Tina tenait ses deux plus jeunes enfants serrés contre son sein ; les deux autres se blotissaient à ses côtés. Au bruit que fit son mari elle leva la tête, essuya ses yeux, posa ses enfants à terre et prenant les deux mains de son mari :

— Il faut quitter ce grenier, dit-elle.

— Le quitter ! s'écria Pemzek avec un accent de regret aussi grand que s'il se fut agi d'abandonner un palais, et pourquoi ?

— Le propriétaire est revenu, nous lui devons une année...

— C'est vrai !

— Une année de loyer, cela fait soixante francs !

Le tailleur de pierres se pressa le front à deux mains.

— Rien ! rien ! dit-il, nous avons tout vendu, tout mis en gage, mon salaire ne suffit pas pour notre nourriture, et si les hommes flétris au milieu desquels je travaille ne me donnaient pas quelquefois un peu de leur ration, je ne sais pas, Tina, ce que toi et nos enfants vous deviendriez...

Les pauvres petits tendirent vers le père leurs mains enfantines et balbutièrent : du pain !

Pemzek tira un pain le coupa en trois parts égales : une pour eux, dit-il, une pour toi...

Les enfants avaient à peine fini cette part insuffisante qu'ils répétèrent :

— Du pain !

La mère leur donna la sienne, les berça sur son cœur, les endormit et demeura muette auprès de Pemzek qui n'avait point touché à sa part d'aliments.

Partageons, Tina, lui dit-il... le jour de nos fiançailles tu te souviens que tu me présentas le pain et le vin emblèmes de l'abondance du ménage... c'était à moi d'entretenir ce bien-être, et je n'ai pas pu... Dieu a compté mes efforts sans doute, il sait pourquoi je succombe à la peine...

— Pemzek, demanda Tina, t'ai-je jamais adressé un reproche ?

— Jamais.

— Ai-je tenu les promesses faites au recteur après qu'il nous eut donné lecture de l'Évangile ?

— Tu les a tenues toutes.

— Je pourrai donc mourir en paix, ami ; Dieu prendra soin de toi et de nos enfants !

— Mourir, toi mourir, ma chère Tina !

— Ce sera une bouche de moins, Pemzek !

— Oh ! quelle misère ! s'écria l'ouvrier ; et dire qu'il y a des riches !

— Ils ne nous connaissent pas, ami...

— Je les connais, moi ! murmura le tailleur de pierres

— Silence ! fit la jeune mère, tes paroles coupables attireraient la malédiction de Dieu sur nos enfants.

Pemzek retomba dans son abattement.

— Partir ! partir ! répétait-il ; où te conduirai-je, toi et eux... ; tu as la fièvre, Tina... , tu peux à peine te soutenir, où cacherons-nous notre denûment ?

— Dieu le sait, répondit-elle.

La pauvre jeune femme grelottait ; elle ramena sur elle la voile trouée, en couvrit ses pauvres petits, tandis que l'ouvrier, s'asseyant au pied du grabat de sa femme, prenait ses pieds glacés dans ses mains pour les réchauffer.

La nuit s'écoula ainsi, une nuit qui leur sembla sans fin. Lorsque le jour parut, Pemzek se rendit au chantier et exposa sa position au contre-maitre :

— C'est fâcheux ! très-fâcheux ! lui dit celui-ci, mais je n'y peux rien.

A huit heures les forçats arrivèrent ; Pemzek travaillait avec une ardeur machinale. Le pic retombait lourdement sur le granit, la pensée de l'homme était loin.

Une voix le rappela à lui-même; cette voix mélancolique disait :

Rendez-moi ma bruyère
Et mon clocher à jour!

— Loïc? dit l'ouvrier, comme s'il eut prononcé le nom d'un frère. Un instant après, le soldat de Saint-Pol serrait la main du manœuvre. Le forçat passa sur le bloc de pierre une poignée de gros sous et de petites pièces blanches :

— Voilà pour les petits, dit-il.

Pemzek voulut repousser l'argent.

— Est-ce par mépris? demanda Loïc, cet argent vient des militaires à qui j'ai raconté vos malheurs... Vous pouvez accepter... ; d'ailleurs, plus celui qui donne est pauvre et malheureux, plus noble et plus grande est son aumône. Je sais bien qu'un homme, un ouvrier ne reçoit point de secours tant qu'il possède de bons bras et des outils, mais Tina et vos enfants endurent des privations que vous n'avez pas le droit de prolonger...

— Loïc, répondit Pemzek, je ne refuse pas par fierté, et mon cœur vous remercie... ; mais la somme dont vous vous privez, vous et vos généreux compagnons, vous enlève pour longtemps des adoucissements au régime du bagne, et ne suffirait pas pour nous sauver.

— Combien vous faut-ils donc?

— Soixante francs pour payer le loyer, faute de quoi nous sommes mis dans la rue.

— Soixante francs, répéta le militaire... suffit, Pemzek, j'ai mon idée... Accentez toujours cette mitraille,

c'est du pain en attendant mieux ; quant à votre propriétaire, faites-le patienter huit jours et tout ira bien.

Le tailleur de pierres essaya de faire quelques objections, mais Loïc ne voulut rien entendre, et après avoir promis à son ami de venir plus efficacement à son secours, il le quitta le soir le cœur moins triste, en songeant qu'il venait de mettre un peu de baume sur les blessures de ce cœur malade.

Loïc rentra au bain soucieux et pensif. Il occupait un banc qu'entouraient ceux de quelques autres militaires ; avant de s'endormir, le conscrit de Saint-Pol les rassembla pour leur demander :

— Celui qui voit souffrir un homme, père de quatre enfants, et qui, au prix de trois années de liberté, soulage sa détresse, rachète-t-il ainsi la faute unique qu'il a commise, se conduit-il en bon pays, en bon frère, en bon chrétien, en vrai breton ?

— Oui, répondirent les soldats condamnés ; la consigne de tout homme, est : Aime ton prochain comme toi-même.

— Plus que toi-même, ajouta derrière eux une voix grave.

C'était l'abbé Pascal qui traversait l'immense salle et donnait le bonsoir aux prisonniers.

Loïc se glissa sous sa couverture, le bruit de ses fers ne le fit même pas frissonner, une pensée généreuse enflammait son âme.

Au loin, sur le port, le biniou de Tennaëc reprenait à la grande joie des matelots l'*hanhini gaz*, au son du-

quel les mains s'unissaient pour la farandole, et dont les pieds légers suivaient la mesure, en dansant les joyeux bals.

— Trois ans de plus sans les revoir ! trois ans de plus ici ! mais la voix de l'abbé Pascal est la voix de Dieu ; quand mon cœur hésitait en face du dévouement il m'a dit : Aime ton prochain plus que toi-même ; monsieur Allan, notre recteur, m'aurait tenu le même langage. Ah ! ma chère Marianic, pauvre petite sœur blanche comme les primevères des bois, et vous, Gaït, si modeste et si sage, et mon père, et ma mère et vous tous qui m'aimiez, encore six ans d'attente !

Mais Loïc ne pleura point, soutenu par une grande pensée, il reposa aussi paisiblement sur son banc que s'il se fut endormi dans un courtil en fleurs, à l'ombre des grands pommiers.

III

LE MAL DU PAYS.

Confidences de Loïc à Pemzek le tailleur de pierres. — Projets d'évasion. — Un sacrifice sublime. — La rançon du forçat. — L'héroïsme des malheureux.

Loïc ne chantait plus, il gardait un morne silence ; ses mains nerveuses abandonnaient l'outil de manoeuvre ; Pemzek s'en aperçut.

— Compagnon ! lui dit-il, tu me caches ta peine, suis-je indigne de ta confiance !

— Non ! répondit brièvement le soldat.

— Ouvrez-moi ton cœur, alors, et franc comme un Breton, dis-moi ce que tu retournes dans ta pensée.

— Jamais, Pemzek, je voudrais me cacher mes idées à moi-même.

— Tu avoues que tu en as ?

— Moi ! tu te trompes, ami, c'est la gêne qui me tombe sur le cœur, les fers qui me blessent les pieds, voilà tout !

— Ce n'est pas cela, pays !

La pâle et triste figure de Loïc se couvrit de rougeur, ses yeux bleus se voilèrent, il secoua la tête par un mouvement qui lui était habituel autrefois, et au moyen duquel il renvoyait en arrière ses longs cheveux blonds; ses lèvres remuèrent et ses mains laissèrent tomber son outil. Enfin il éclata :

— Eh bien non ! Pemzek, je mens, je voudrais me tromper à moi-même ; depuis trois jours mon mal me reprend... Un mal sans nom, un désir fou, un besoin qui me tue... Le biniou du sonneur l'as-tu entendu hier, pendant la nuit ? Ce biniou me parlait de ma Bretagne si chère, de mon église de Saint-Pol, et du cimetière du village... Il me répétait les chansons de la filerie, les cantiques de Noël, les *sònes* des *pennerès* les *guez* des mendiants... Il me transportait auprès du *ber* de mes sœurs et du rouet de ma mère... Il m'apportait une bouffée du vent frais qui court sur la lande, tout parfumé de l'odeur des blés noirs et du parfum âcre des saussaies... cet air m'a rendu insensé... la première fois que soldat je l'entendis, je désertai mon poste... et maintenant que prisonnier il arrive à mon oreille, je rêve la liberté, les bois, les roches tremblantes, et je me dis : Une lime, un ami, une heure de hardiesse et je serais sauvé !

Pemzek écoutait le forçat avec un mélange de terreur et de joie.

— C'est vrai, dit-il, tu pourrais t'évader : une lime...

— La voici ! dit Loïc en montrant un outil d'acier d'une grande finesse.

— L'ami..., murmura le tailleur de pierres...

— Ce sera toi ! dit le soldat.

L'ouvrier répondit simplement :

— Je n'ai pas le droit de dire à la loi : tu es injuste ! Les lois sont faites par des gens qui en savent plus long que nous... Je te croyais résigné à subir ta peine, et quelque rude qu'elle soit, j'estimais que tu avais raison... Mais tu as donné du pain à mes enfants mourants, grâce à toi j'ai pu acheter des remèdes pour ma femme... de tels services ne s'oublient jamais. Si tu as jeté les yeux sur moi pour t'aider, je t'aiderai...; et si je fais mal, que le bon Dieu et sainte Anne d'Auray me prennent en miséricorde, car je crois acquitter une dette sacrée de reconnaissance.

Loïc sourit et tendit la main à l'ouvrier.

— Je comptais sur cette parole : de Breton à Breton on donne sa vie.

— Quand veux-tu partir.

— Demain.

— Que te faut-il ?

— Un costume d'ouvrier semblable au tien.

— Tu l'auras.

— Aussitôt qu'abrité par les pierres j'aurai endossé ce costume, tu quitteras le chantier pour aller m'attendre hors la ville, à côté des corderies, je t'y rejoindrai. Tu fredonneras notre air du Léonais et je te répondrai.

— Tu auras le costume et j'agirai comme tu le désires ; je prie Dieu d'empêcher que tu ne sois repris.

— Et moi, je prie Notre-Dame de bénir mon entreprise !

Le lendemain Pemzek apportait un paquet qu'il cachait entre deux pierres ; puis il passa d'un autre côté du chantier, le quitta sans que personne l'aperçut, et pendant une heure qui lui sembla mortelle, Loïc mania le pic à l'endroit où Pemzek avait l'habitude de travailler. Il ramassa ensuite ses outils, abaissa son chapeau sur ses yeux, sortit ostensiblement, et, sans presser le pas, gagna les corderies qui longent les quais. Sans cesser de chercher son ami des yeux, le tailleur de pierres frodonnait :

— Que j'aime ma bruyère !

Une voix bien connue lui répondit :

— Et mon clocher à jour !

— Enfin ! dit l'ouvrier, j'ai cru que tu n'arriverais jamais... Adieu, Loïc, voici ta route, .. suis la côte ; la mer sera hospitalière et bonne, elle te nourrira, t'enverra des varechs pour ton lit, te fera place pour dormir dans les grandes roches, et tu gagneras à petites journées le pays breton ou j'espère aller mourir avec Tina... Voici un pain blanc, du fromage et ma gourde, hâte-toi frère..., l'heure est propice, la nuit descend... Voici le moment où la chaîne rentre au bagne ; on peut s'apercevoir de ton absence, le canon crierait partout qu'un malheureux vient de s'évader et tu serais repris...

— Je le désire..., répondit Loïc devenu grave.

— Tu le désires ?

— A ton tour, écoute-moi, Pēmzek, et jure sur la vie de Tima et de tes enfants de m'obéir.

— Je te le promets.

— Sur leur tête !

— Foi de Breton.

— C'est bien ! Te souviens-tu de m'avoir dit il y a quelques jours : notre propriétaire est impitoyable ; nous allons être chassés de notre réduit misérable, faute de pouvoir payer soixante francs...

— C'est la vérité...

— Le pauvre Loïc n'avait que peu d'économies ; il les joignit à celles de ses compagnons... toutes leurs épargnes formèrent onze francs ! misère pour le riche, somme énorme pour le forçat qui gagne un ou deux sous par jour... et cependant il te fallait soixante francs ! On n'est pas Breton pour rien, ce n'est pas en vain qu'on parle la même langue et qu'on a tout enfant prié dans la même église... je roulai cette pensée dans ma tête, je demandai à Dieu de m'éclairer, il m'envoya une idée...

— Quelle idée demanda Pemzek inquiet.

— Quand un condamné s'évade, reprit Loïc de sa même voix douce et mesurée, il est puni de la bastonnade, c'est-à-dire de trente coups à cinquante, s'il est repris dans l'enceinte de l'arsenal, de trois ans de prolongation, s'il est condamné à temps ; de trois ans de double chaîne, s'il est condamné à vie...

— Mais hâte-toi donc, Loïc, hâte-toi ! si l'on venait à suivre tes traces.

— Ne m'interromps pas, Pemzek, si le forçat évadé est puni, on récompense celui qui le livre : vingt-cinq francs si on le saisit dans l'enceinte de l'arsenal, cinquante francs pour le forçat pris en ville, cent francs s'il l'avait déjà dépassée... Nous avons quitté Brest, Pemzek...

En ce moment trois coups de canon retentirent aux oreilles épouvantées du tailleur de pierres.

Ces pièces étaient dirigées vers la campagne, afin qu'à ce signal bien connu, les paysans pussent se mettre en chasse et capturer le malheureux que trahissait une dernière espérance.

— Tu es perdu ! balbutia l'ouvrier.

— Je te sauve ! s'écria Loïc en lui serrant les mains... Laisse-moi compléter ma pensée : il te fallait soixante francs, Pemzek, la loi t'en accorde cent... Tu te diras le soir et le matin en priant Dieu dans ton grenier, que le malheureux conscrit de Saint-Pol n'avait rien de plus à t'offrir que le prix de sa liberté ¹ !

— Le prix de ton sang ! fit Pemzek, tu as cru que je l'accepterais, et que, comme Judas, je vendrais mon ami ! Mépriserais-tu les Bretons maintenant, Loïc ? Parce que je suis pauvre, me penses-tu capable de commettre une infamie ? Que jamais un morceau de pain n'entre dans ma bouche si je suis assez lâche pour te vendre, et payer ma dette en te livrant...

— Je ne t'ai point cru lâche ! dit Loïc en regardant

¹ Ce trait est historique.

l'ouvrier en face; j'ai médité cette action, et ma volonté sera plus forte que la tienne... Il faut un abri pour Tina et tes enfants... Accepte celui que t'offre la Providence... Trois ans se passent, Pemzek. et ta famille n'attendrait pas un mois seulement... Tu as entendu la voix d'alarme... on me poursuit... des pas se font entendre non loin de nous... Saisis-moi les deux mains, et sois sans peur comme sans honte : Dieu juge le sacrifice que tu fais à ta famille, comme il pèse celui que j'accomplis pour mon ami..

Des cris se faisaient entendre, des canots partaient dans toutes les directions, les gendarmes se partageaient les divers postes de la ville.

— C'est affreux ! s'écria Pemzek, c'est horrible ; essaye au moins de profiter de cette folie, je refuse ton sacrifice, mais il faut qu'à tout prix tu leur échappes... A la garde de Dieu, Loïc !

Le soldat emprisonna les mains de Pemsek dans les siennes.

— Je suis plus fort que toi, dit-il, cède... on vient... Cède au nom de Tina !

— Tina aimerait mieux mourir que de toucher à cet argent maudit !

— Les voilà ! les voilà ! crièrent des voix ; le galop de plusieurs chevaux retentit, une escouade de gendarmes entourra Loïc et Pemzek.

— Messieurs, dit le conscrit de Saint-Pol, faites votre devoir, je me suis évadé, cet homme m'a repris et a gagné la prime ; je suis prêt à vous suivre.

— Ce n'est pas vrai, cria Pemzek ! il ment, je ne l'ai pas pris... Son dévouement m'a tendu un piège... Ne le punissez pas, il voulait sauver mes enfants et ma femme ! Son évasion est un acte de vertu !

— Tais-toi ! dit Loïc, au nom de Tina.

— Pauvre garçon ! dit une voix de femme dans la foule, il n'a pas l'air méchant... quel dommage qu'on l'ait repris...

— Bah ! dit une autre, ce vendeur de chair humaine n'en sera pas plus heureux.

— Le compagnon vaut mieux que lui !

— Je voudrais que les cent francs servissent à payer une corde pour le pendre ! dit un marin qui se mêla au groupe.

Loïc se détourna et de ses mains enchaînées, désignant Pemzek qui semblait le véritable condamné :

— Pourquoi l'accabler d'injures quand je le bénis et le remercie... Vous avez pitié de moi, pauvres femmes, merci pour ma mère... Mais croyez-le, Pemzek est un brave homme, et ce qu'il a fait, c'est que je l'ai voulu...

— Nom d'un tonnerre, à la voile ! dit un quartier-maître, on dirait que c'est le forçat qui remorque l'homme libre ; je ne sais pas quel vent souffle entre eux, mais ça doit faire deux matelots fini

Loïc fut immédiatement ramené au bagne, et l'on procéda envers lui comme le jour de sa première arrivée. On le déshabilla entièrement ; les habits qu'il portait furent remis au capteur ; on lui rasa la tête ; puis,

accouplé de nouveau, on l'envoya aux travaux des suspects en attendant le jugement de la cour martiale (tribunal maritime spécial). Pemzek semblait le jouet d'un mauvais rêve; l'évasion de Loïc, le dévouement dont il avait fait preuve, les insultes de la populace, la sérénité du jeune Breton, les cinq pièces d'or placées sur la table de la salle et que Pemzek avait repoussées comme si elles lui eussent brûlé les doigts, tout cela tourbillonnait dans la tête du malheureux ouvrier qui pressait avec désespoir son front à deux mains.

— Monsieur le commissaire, messieurs les adjudants et les gardes-chiourmes, je jure que je n'ai aucun droit à toucher le prix de la capture de cet homme. Je ne rougis point de ma pauvreté, mais je tiendrais à déshonneur l'arrestation d'un forçat... Les piqueurs de pierres sont compagnons, et le compagnonnage entier me repousserait de son sein pour avoir vendu un malheureux. Nous ne servons pas les condamnés, nous ne sommes pas tenus de les livrer! vous avez des gardiens et des factionnaires pour cela... Sans doute, la loi les a frappés et les tient sous le joug, mais plus d'une fois de pauvres enfants de travailleurs se sont trouvés sur leur passage pour leur dire : « Compagnon, du biscuit pour faire notre soupe, nous n'avons rien à manger. » Et le compagnon réservant pour lui quelques bribes de biscuit qu'il avait le matin payé trois sous les vingt onces, donne le reste au petit mendiant. Le forçat est bon pour le pauvre et l'ouvrier... et l'ouvrier irait le vendre! Jamais! J'ai juré de ne rien dire... je l'ai pro-

mis au nom de Tina, ma femme, au nom de mes petits enfants, mais l'abbé Pascal le saura...

— Prenez toujours vos cents francs ! dit un garde-chiourme.

— Où est l'abbé Pascal ? demanda Pemzek.

— Chez lui.

— Je veux lui parler.

— Montez.

Pemzek entra chez l'abbé Pascal, et suffoqué par les larmes, le cœur gonflé de sanglots, il lui raconta quelle sympathie les avait unis, lui, l'ouvrier de Saint-Pol, et le conscrit exilé. Il peignit l'amour insensé du Breton pour ses landes, ses églises, ses airs nationaux... ; il lui parla du biniou de Tennaëc qui leur faisait bondir le cœur dans la poitrine... ; il montra son dénûment, parla des confidences faites à Loïc, du mal du pays dont ce dernier paraissait souffrir, de sa fuite sublime, de son héroïque sacrifice.

L'abbé Pascal pleurait aussi.

— Vous avez raison, dit-il à l'ouvrier qui était tombé à genoux, vous ne pouvez toucher à cet argent, bien que jamais votre pensée ne se soit souillée d'un projet de délation ; mais Tina et vos enfants ne peuvent souffrir de votre délicatesse..., donnez-moi votre nom et votre adresse et confiez-vous en Dieu... ; quant à ces cent francs, ils iront grossir le pécule de Loïc. Adieu, mon ami, il se fait tard... rentrez, et, je vous l'ai dit, ayez confiance.

L'abbé Pascal se rendit immédiatement chez le com-

missaire de la marine ; leur entretien dura longtemps ; le commissaire était ému, l'aumônier se montra éloquent.

— Quel avocat vous faites ! s'écria monsieur Monvel, les condamnés vous doivent tout le bien-être moral dont ils jouissent.

— A moi, rien, monsieur, je suis arrivé plus tard qu'un vieux forçat dont les paroles et les exemples valent mille fois mieux que ma prédication ; car enfin, je leur dis : Supportez vos fers ! mais je suis libre ! Résignez-vous à un accouplement monstrueux qui place le vieillard à côté du jeune homme, et l'homme instruit qu'égara un moment de colère, près de l'assassin récidiviste ! et je marche seul sans compagnon et sans entrave ! tandis que Bleu-de-Ciel, cet homme vraiment fort, mystérieux et héroïque, a passé par toutes leurs douleurs, subi toutes leurs tortures et gardé au fond de son cœur et sur son front une sérénité que j'envie. Ils m'aiment, mais ils vénèrent Bleu-de-Ciel, et voulez-vous savoir mon opinion, monsieur le commissaire, je fais comme eux, je me courbe et je m'humilie devant ce galérien en cheveux blancs. Je me vois distancé par cette innocence qui porte la livrée du crime, et ma mission consolatrice n'est pas plus grande que l'abnégation d'Aulaire ! Je ne puis maintenant la comparer qu'au dévouement de ce pauvre soldat... Pemzek pleurait en me racontant cette touchante histoire, et ses larmes m'ont gagné ! Oh ! monsieur, ne nions pas la vertu dans les âmes même les plus dégradées en apparence. Le feu sacré du tabernacle se changea en une terre fan-

geuse pendant la captivité, mais quand sonna l'heure marquée, cette boue redevint flamme ! Il en est ainsi des cœurs que le vice a touchés, mais dans lesquels ne s'éteint jamais complètement la lumière divine de la conscience et de la charité...

— Il y a du vrai dans ce que vous dites, monsieur l'abbé..., malheureusement le code du bagne est inflexible !

— Loïc sera condamné ?

— Sans aucun doute.

— Ainsi cet héroïsme obscur sera récompensé par une augmentation de trois années de fers ?

— Inévitablement.

— Vous-même, monsieur...

— Je suis la loi ! fit le commissaire... la loi est inflexible... l'humanité me crie : Fais grâce ! le règlement me dit : Pas de pitié ! Vous êtes plus heureux que moi, monsieur l'abbé, vous représentez une justice qui pardonne.

— Si vous le condamnez, dit l'aumônier, j'en appelle à Dieu !

Il sortit vivement, rentra chez lui et passa toute la nuit à écrire.

IV

LE CONTEUR DU BAGNE.

Description du bague de Brest. — Quelques réflexions. — Notes tirées des archives des galères. — Pitié pour eux!... Le commerce du bague et l'abbé Pascal. — Le fils adoptif du forçat.

La vallée, au centre de laquelle se creuse le port de Brest, présente trois grandes courbures. La maison de force, connue sous le nom de bague, s'élève au commencement de la seconde.

Entre le quartier de marine qui le domine et les belles corderies établies au pied de la vallée, est assis, à moitié de la colline, ce vaste bâtiment, l'un des trois enfers de la France.

Il est confiné au nord par l'ancien hôpital Brûlé, au sud par le Séminaire ou grand hôpital maritime; ces divers édifices s'étendent au nord-est de la colline sur laquelle la ville de Brest est bâtie.

La prison se compose de deux corps de logis séparés par une cour d'une extrême profondeur; le

pavé de cette cour creusé dans l'épaisseur de la montagne est de niveau avec l'entrée du bâtiment principal ; de sorte que l'autre corps de logis est élevé sur un talus beaucoup plus haut. Le second bâtiment s'appelle l'Infirmerie ; il est de moindre dimension et n'a qu'un rez-de-chaussée et un étage. Le laboratoire, la pharmacie, l'appartement du pharmacien de garde et quelques magasins occupent ce rez-de-chaussée. Le premier étage sert de logement aux officiers de santé chargés du service d'une salle très-longue où gisent les malades, et d'une salle séparée de celle-ci par un grillage, où se tient à toute heure un détachement de gardes-chiourmes. La salle de l'infirmerie est éclairée par des fenêtres hautes et étroites défendues par des barreaux de fer. Les lits sont élevés au-dessus du parquet, au moyen d'un exhaussement qui règne de chaque côté de la salle. Une très-petite distance sépare les lits entre eux. Chaque lit porte un anneau destiné à la chaîne d'un condamné ; le peu de longueur de cette chaîne laisse à peine aux malades la liberté de se mouvoir.

Une salle particulière est destinée aux convalescents dans les combles du bâtiment ; ils y jouissent d'une vue magnifique et respirent un air pur.

Le principal bâtiment se divise en trois étages composés de deux immenses salles partagées dans leur milieu par une colonnade de pierres. De hautes et larges ouvertures garnies de grillages de fer y répandent la clarté. Contre la colonnade et dans le pourtour sont établis des lits de camp d'une très-grande dimen-

sion. Au bord inférieur de ces lits, sont fixés de nombreux anneaux de fer dans lesquels on passe la chaîne de chacun des condamnés. Chaque salle a une destination particulière, suivant le degré de culpabilité de ceux qu'on y enferme.

Ceux qui ont à subir de cinq à dix ans de travaux sont séparés des prisonniers que la loi a frappés d'une peine plus longue ; ceux-ci, à leur tour sont séparés des forçats à vie. Les condamnés des deux premières classes ont des gardes-chiourmes armés ; ceux de la dernière catégorie ont encore à redouter le feu de deux pièces de quatre placées à l'entrée de chaque salle et séparées par une balustrade de fer hérissée de pointes ; en cas de révolte, les forçats seraient mitraillés. Sous le poids de cette menace de mort qui sans cesse tonne à leurs oreilles, sous la loi de gardiens armés jusqu'aux dents, qui n'ont aucune pitié de leurs tortures, les infortunés renfermés au bagne n'ont, la plupart, surtout ceux qui sont condamnés à vie, qu'une idée fixe et persistante : celle de s'évader. Ils façonnent des outils, percent la pierre, réalisent des miracles de patience, brisent leurs chaînes, retombent sous le joug et recommencent leur vaine tentative, sans y trouver d'autre résultat qu'une aggravation de peine et la perte de tout espoir de grâce possible.

Ah ! s'ils possédaient le sentiment de la foi, de quelque durée que fût leur condamnation, ils ne chercheraient pas à briser ces fers dont la société les charge en expiation de leur crime ; ils les porteraient pour l'amour

de Celui que fit flageller Pilate, et auquel on préféra Barrabas; ils les porteraient en les unissant aux chaînes dont furent honorés ces martyrs du Christianisme qui tendaient, vers des chaînes réputées infamantes, des mains pieusement avides. Les marques de leur captivité ne seraient plus qu'un appel au repentir; l'expiation cesserait d'être une torture; l'évasion serait jugée une folie. Le condamné attendrait tout du Ciel et des lettres de grâce. Il chercherait, pour épancher son repentir, le cœur d'un homme de Dieu voué à l'allégement des douleurs morales; il jetterait dans cette âme pure le fardeau de son crime; il pleurerait sans honte aux pieds de celui qui le relèverait au nom de son Maître. Il se jugerait lui-même devant le tribunal de sa conscience, se condamnerait et finirait par accepter le châtimement de ce monde, dans l'espoir d'être absous aux grandes assises du genre humain.

Et ce n'est pas seulement un aumônier qu'il faudrait au milieu de cette population de damnés, c'est trois, quatre, dix prêtres jeunes, ardents, dévorés du feu d'une charité céleste, qui, au lieu d'aller, comme leurs frères des Missions, enseigner les mystères du catholicisme aux malheureux sauvages, se voueraient aux populations corrompues des bagnes, enfouiraient leur vie dans cet abîme, s'offriraient en holocauste, verseraient sur ces fronts coupables le baptême d'une instruction chrétienne, qui souvent leur manque, les rappelleraient au sentiment de la probité, qui n'est pas éteint chez eux, à celui de la famille, qui y survit presque toujours;

ils ouvriraient à leurs yeux l'horizon de l'avenir, leur montreraient le travail régénérant l'homme pervers, la religion l'absolvant de ses fautes. Ils leur promettraient un appui quand l'heure de la libération sonnerait pour eux, et ces bannis reprendraient confiance et courage.

Nous le disons avec la conviction que les condamnés et les administrateurs eux-mêmes y gagneraient : moins d'argousins et plus d'aumôniers ; moins d'articles de code, plus de paroles d'Évangile ; moins de règlements mais une bibliothèque dans laquelle les malheureux puissent trouver un volume qui les instruisse, les console et les fortifie.

Nous sommes loin des temps où la justice tortionnaire croyait avoir besoin, pour se grandir, de l'épouvantable appareil de la question et des raffinements de la barbarie.

Les archives des galères ne contiennent aucune ordonnance antérieure à celles du règne de Charles IX. Une des lois réglementaires de ce prince défend aux parlements de condamner à une peine au-dessous de six années de galères, parce que « *trois années étant nécessaires pour enseigner aux forçats le métier de la vague et de la mer, il serait très-fâcheux de les renvoyer chez eux au moment où ils deviennent utiles à l'État.* » Une autre ordonnance défend au général des galères de congédier les hommes qui y sont condamnés, quel que soit le temps qu'ils ont à faire, à moins qu'ils ne soient devenus impropres au service de la mer. Le marché passé

entre le bourreau et le général des galères porte que l'exécuteur recevra :

Pour rompre.	20 livres.
Pour pendre.	15
Pour brûler vif.	13
Pour couper les oreilles.	6
Pour couper le nez	2
Pour percer la langue	2

Tout condamné convaincu d'avoir frappé un sous-côme ou tout autre employé des galères, même un simple pertuisanier, avec un instrument en fer, était rompu. A la première évasion, on lui coupait une oreille; à la seconde, on le condamnait à vie et on lui coupait le nez. Le blasphémateur avait la langue percée d'un fer rouge. Aujourd'hui le système des punitions au bagne s'est, on le voit, bien adouci, et le temps ne fera qu'améliorer la position des infortunés qui y sont renfermés pour un temps plus ou moins long. Les chiourmes deviendront moins rigoureuses, les chaînes plus légères, la bastonnade moins fréquente; on supprimera l'accouplement de ces malheureux qui se trouvent porter en réalité deux crimes au lieu d'un, et se gangrènent complètement au contact des êtres à qui le hasard les lie : supplice rappelant trop celui inventé par Mézence, qui faisait attacher des êtres vivants à des cadavres. L'homme qui a raillé toute vertu, et dont la main dégoutte encore du sang versé, qui parle une langue infâme, sera-t-il sans

danger le compagnon de l'infortuné qu'un moment d'oubli précipita dans le gouffre? S'il envisage le scélérat sans frémir, n'est-il pas près de ne point s'indigner du forfait? S'il cesse d'être *lui* pour devenir semblable aux vétérans du bagne, n'est-ce pas pour une perversité plus grande et des actes plus coupables encore qu'on semble le réserver! Que le châtement ne soit pas une cause de dégradation, que la justice ne dégénère pas en vengeance, que le bagne devienne un lieu de repentir et non pas une école de mauvaises mœurs. L'assainissement de l'esprit doit être le résultat de la punition infligée par la société.

Voilà ce que disait souvent l'abbé Pascal à l'administrateur, homme éclairé, sérieux et bon, qui trouvait dans sa position une responsabilité énorme, acceptait sa tâche comme un sacerdoce tenant à la fois du mandat du juge et du ministère du prêtre, et ne cessait de chercher avec l'aumônier le moyen d'alléger les immenses douleurs qui se concentrent dans les prisons. De grandes améliorations avaient signalé l'union intime du prêtre et du commissaire; ils s'estimaient et s'aimaient. Quand l'autorité ne pouvait faillir, le ministre saint avait le droit de demander grâce et les forçats reconnaissants s'attachaient à l'abbé Pascal par les liens de la reconnaissance. La reconnaissance! ah! ce sentiment ne meurt jamais, même dans les âmes que l'on croit le plus envahies par le mal. Le besoin de remercier, de bénir, de rendre grâce est inhérent au cœur de l'homme. Et qui sent mieux le prix d'une

douce parole, d'un regard de pitié, d'un geste affectueux que le banni du monde qui a perdu ses droits, son rang, son costume, et ne garde qu'un numéro d'ordre et est coiffé d'un bonnet rouge ou vert !

Le forçat ! nous nous sentons pris pour lui d'une pitié immense ! non pas à la manière de ceux qui ont voulu faire au crime une apothéose et rendre le scélérat intéressant et poétique, nous avons pitié de ces êtres que l'abandon de la famille jeta sur la voie publique, que la mendicité conduisit par le vol dans la maison de correction où leur âme s'endurcit ; la maison de correction à la prison, et la prison au bagne ! Ont-ils eu une mère ? Beaucoup ne l'ont jamais connue ; d'autres se souviennent qu'une femme les encourageait à l'escroquerie et les battait quand ils rentraient les mains vides. Ce qu'ils apprirent, c'est d'abord à enlever adroitement de menus objets aux étalages des boutiques, puis à couper habilement une poche, à dérober une montre, à crocheter une porte... Une fois pris, condamnés, libérés, ils sont sans état, sans moyen d'existence, ils retombent entraînés par les mauvais conseils de leurs complices. Oui, nous avons pitié d'eux, nous avons plus d'une fois senti nos cœurs se fondre en songeant à leurs misères, et nous pensons que l'œuvre qui manque encore au XIX^e siècle, l'œuvre que bénirait la société tout entière est celle qui donnerait un asile, du travail et une existence paisible au forçat qui sort du bagne. C'est à ce but que tendait l'abbé Pascal dont la fortune diminuée de moitié avait servi à faire construire une im-

mense maison divisée en ateliers de plusieurs sortes, selon les genres de travaux les plus habituels dans les bagnes. Un grand jardin l'entourait, un gymnase devait y servir de récréation, une bibliothèque choisie y étalait des volumes sérieux, instructifs et intéressants. C'était là, quand l'œuvre serait mûre et que Dieu en sonnerait l'heure, que l'abbé Pascal comptait ouvrir ses bras aux enfants que sa sollicitude suivait au delà de l'enceinte qui les enserrait dans ses bras de fer et de granit.

— Mon cher abbé, demandait un soir le commissaire, vous m'avez promis de me dire le mot du changement qui s'accomplit visiblement chaque jour dans l'esprit de ces malheureux.

— Je tiendrai ma parole, monsieur Monvel, et comme moi vous serez surpris, édifié; comme moi vous serez convaincu que Bleu-de-ciel agit sous l'influence d'un sentiment enthousiaste, et que cet innocent, confondu parmi nos scélérats, accepte sa part comme un martyr... Il n'est plus le seul... et Loïc...

— Loïc porte la double chaîne, mais il sait que Pemzek est à l'abri de tout besoin et pour cette âme dévouée, cette pensée est le seul allègement possible.

Des faits pareils donnent la foi dans l'avenir des hommes même les plus pervers en apparence.

— J'ai connu ici il y a dix ans un malheureux, coupable de vol avec effraction, qui avait adopté le fils d'un de ses complices condamné à la peine de mort. Avant

de monter à l'échafaud, il lui dit en lui serrant les mains

— Je te lègue mon enfant, fais-en un honnête homme

— Je te le promets, répondit Fauvel avec émotion.

A partir de ce moment le forçat économisa sa part de vin qu'il vendit, mit de côté l'argent de son travail, et celui de petits objets en paille qu'il vendait assez bien, pour subvenir aux frais d'entretien du fils de son ami. Quand celui-ci sut lire et écrire, on l'embarqua à bord d'une corvette; au retour, il embrassait le forçat, son bienfaiteur, reprenait la mer pour une course et revenait encore ! C'était lui qui, à son tour, voulait adoucir le sort du misérable, mais le forçat faisait mettre en réserve ce qu'il acceptait du matelot. Quand le temps de Fauvel fut fini, il partit pour Paris, je crois, et je n'ai plus eu de ses nouvelles; mais je pourrais vous citer vingt traits de dévouement qui prouvent que le sentiment d'un devoir à remplir et le bonheur de faire une bonne action sont de grands mobiles d'amélioration pour ces infortunés. Pour vous le prouver, ce soir je tiendrai ma promesse

— Ce soir même !

— Je sais que Bleu-de-Ciel a promis à ses amis un de ces récits qui les tiennent suspendus à ses lèvres, et dont le sujet et la morale renferment toujours une leçon directe qui porte ses fruits. Assistons sans être vus à cette réunion; étudions ces malheureux sur le fait; d'après leurs impressions, leur sensibilité, leurs re-

marques, nous les connaissons mieux que sur l'avis des gardes-chiourmes.

— Allons ! dit le commissaire.

L'abbé Pascal passa le premier, et le chef faisant un geste silencieux à l'un des surveillants, se dissimula ainsi que l'aumonier grâce à l'ombre épaisse que projetaient les colonnes.

Aulaire était assis, ses mains reposaient sur ses genoux, il semblait chercher dans sa mémoire les souvenirs d'un fait qu'il coordonnait pour donner plus d'intérêt à son récit. Les forçats dans l'attitude de l'impatience et de la curiosité tenaient leurs yeux attachés sur les siens. Quand Aulaire releva son front sillonné de rides, mais empreint d'une sérénité calme, un murmure de satisfaction circula de banc en banc. Les gardes-chiourmes eux-mêmes s'étaient rapprochés du vieux forçat.

— Bleu-de-Ciel, un conte ! exclamaient vingt voix impatientes.

— Ma mémoire s'en va, dit le septuagénaire, je vous ai raconté bien des choses, et quand mes récits seront finis, il faudra bien aussi...

— Et votre histoire, père Bleu-le-Ciel, ne nous la direz-vous jamais ?

— Dieu la sait, il suffit, répondit le vieillard qui trembla légèrement ; celle de ce soir se nomme : *Les trois larrons*.

— Les trois larrons, cela promet ! dit un voleur condamné pour la sixième fois.

— Silence ! fit Polichinelle qui exerçait une sorte de dictature sur ses camarades en raison du nombre de ses crimes et de la somme de ses condamnations, silence la haute pègre ! laissez parler Bleu-de-Ciel !

On eut entendu le vol d'une mouche quand Aulaire commença.

V

LES TROIS LARRONS.

(Légende)

Les quatre jeunes mères. — Instinct des enfants. — Le sentiment de la famille chez les galériens. — Dismas et Gesmas. — La caravane des rois d'Orient. — Les fugitifs. — Les trente denier du larron. — Le regard de l'enfant proscrit. — La fête de Pâques. — Captures de prisonniers. — Barrabas et ses complices. — Les trois gibets. — Le cadavre de Judas.

I

Quatre jeunes femmes assises sous des palmiers causaient un soir en contemplant les jeux de leurs enfants. L'une de ces femmes s'appelait Cythare; on lui avait donné ce nom à cause de la douceur de sa voix; la seconde s'appelait Rachel comme la mère de Joseph; la troisième Elia; la dernière Cyborée. Leurs enfants gracieusement groupés autour d'elles tressaient des paniers de jonc, arrachaient les fleurs mêlées aux touffes d'herbe et cherchaient dans un ruisseau des cailloux polis pour en armer leur fronde.

Au-dessus de leurs têtes, un oiseau chantait dans son

nid ; l'aîné des enfants fit un signe à ses camarades, plaça la pierre dans la fronde qui siffla et le nid et la couvée roulèrent aux pieds des enfants.

— Mère, s'écria Dismas, le plus petit, en parlant à Rachel, vois quelle plume douce couvre leurs ailes, j'emporterai celui-ci dans notre maison et je lui donnerai du grain.

Mais Germas arrachant l'oiseau des mains de son camarade :

— Tu ne sais pas jouer ! fit-il. On prend les oiseaux pour leur arracher les plumes, c'est si amusant de les voir courir tout transis de froid.

Cythare fit un geste triste et attirant Gesmas vers elle :

— Méchant ! dit-elle, est-ce ainsi que je vous ai élevé ? Quand vous aviez froid je vous réchauffais sur ma poitrine ; quand vous souffriez, j'aurais voulu accepter la douleur pour vous l'enlever... Cet oiseau a une mère... cette mère vole autour de vous en poussant des cris d'angoisse.... Rendez la liberté à votre captif, ou si vous n'en avez pas la générosité, faites comme Dismas, emportez-le dans notre cabane et son chant vous réjouira. Vous ne savez pas à quel point vous blessez mon cœur en montrant le germe d'une cruauté semblable,

Pendant que Cythare les yeux humides de larmes et la voix émue donnait ces conseils aux enfants, l'aîné riait d'un méchant rire en tenant ses deux mains fortement serrées. Puis brusquement il laissa tomber à

terre le cadavre d'un oiseau qu'il venait d'étouffer.

Élia poussa un cri.

— Gesmas les plumes, dit Barrabas, moi j'aime sentir leur cœur battre entre mes mains ; cette agonie lente donne cent fois plus de plaisir que ne pourraient le faire leurs chants, leurs jeux et même la satisfaction de les voir courir sans plumes.

Cyborée regarda ses trois compagnes avec une sorte de terreur et pressa plus fort son enfant sur sa poitrine.

— Nous demandons des fils ! dit-elle d'un accent rempli d'effroi, et nous nous croyons maudites du Seigneur quand la fécondité s'éloigne de notre sein... Folles que nous sommes ! et qui nous dit que ces enfants nous seront des vases de joie et des modèles de vertu. Ne se révolteront-ils pas comme Absalon qui conspira contre David ? n'insulteront-ils point un jour celle qui les nourrit de son lait ? ne seront-ils ni blasphémateurs, ni traîtres ? Ne déroberont-ils jamais, et leur main ne répandra-t-elle pas le sang de leurs frères ? Seigneur ! continua-t-elle en appuyant ses lèvres sur le front de son enfant, il vaudrait mieux pour celui-ci qu'il ne fut jamais venu au monde, s'il devait un jour mépriser votre loi et semer le scandale parmi votre peuple.

— Écoutez, fit Élia en attirant Barrabas vers elle, l'indocilité de votre caractère, la sauvagerie de votre nature m'ont déjà fait répandre bien des larmes. Vous montrez un tel plaisir à faire le mal, que mon cœur de mère est alarmé... Je n'ai que vous, mon enfant, votre père est mort...

— Mon père, interrompit Barrabas, se fut mis à rire s'il m'avait vu tuer un ciseau, car il égorgeait avec une joie féroce les agneaux timides, et je l'ai vu tressaillir d'aise quand il levait sa lourde masse sur le front d'un taureau. Il aimait le sang, et la couleur rouge qui rappelle le sang... Je suis le fils de mon père !

Élia ne put se défendre d'un sentiment de frayeur si grand, qu'épouvantée de l'avenir, elle ferma les yeux en poussant un cri.

— J'ai dix ans, reprit Barrabas, je sais conduire les onagres et les chamelles ; partout le pain est bon, surtout quand il n'est pas assaisonné d'herbes amères ! Je suis jeune, mais je ne suis plus un enfant ! Je ne veux ni conseils, ni paroles de reproche ; si vous trouvez que vous m'avez nourri trop longtemps, dites-le vite, je passerai le seuil de la maison, et jamais vous ne me reverrez !

— Mon fils, que dites-vous ? s'écria la pauvre mère en larmes ; suis-je donc dure et injuste à votre égard ! N'ai-je pas réuni sur votre tête mes tendresses et mes dernières espérances ! veuve, pauvre, isolée, ai-je d'autre amour, d'autre bonheur que mon enfant ?

— Vous ne pouvez pas m'aimer ! dit l'adolescent en secouant en arrière sa tête couverte d'une épaisse chevelure rousse. Je suis laid, j'ai le teint basané comme un éthiopien et des yeux de bête fauve qui voient à travers toutes les ténèbres !

— Je vous trouve beau parce que vous êtes mon fils, et que je vous aime ; mais fussiez-vous dépouillé de tous les charmes qui sont l'orgueil des jeunes mères,

ma tendresse pour vous s'accroîtrait en raison de ce que vous auriez à regretter.

— Je suis méchant..., continua Barrabas

— Je ne veux pas le croire, mon fils; vous vous étudiez à devenir cruel afin d'inspirer la terreur à vos compagnons au lieu de chercher à vous gagner les sympathies; mais vous ne pouvez avoir puisé l'insensibilité dans mon cœur... Non, vous n'êtes pas méchant... et pour amollir votre nature défiante et triste, il ne faut que vous environner de ces soins qui font ma joie, de ces caresses dans lesquelles j'épanche ce que je sens de tendresse pour vous.

Élia se leva et courant vers son fils, elle l'enlaça de ses bras; l'enfant fit un mouvement brusque pour se dégager de cette douce étreinte; les bras d'Élia l'entourèrent plus fort, et Barrabas emporté par la colère repoussa brutalement la mère qui tentait en vain de reconquérir son cœur, la vit tomber raide et glacée sur le sol, et s'enfuit à travers la campagne sans retourner la tête.

— Il a tué sa mère! dit Cyborée en relevant sa malheureuse compagne.

Élia ne donna plus signe de vie; une pâleur de mort couvrait ses joues... Longtemps on crut que la vie l'avait abandonnée. Enfin un douloureux tressaillement apprit qu'elle existait encore pour souffrir. Elle étendit convulsivement ses mains comme pour attirer son enfant vers elle, elle murmura : Je te pardonne!

Mais elle ouvrit les yeux et n'aperçut autour d'elle que Cyboré, Rachel et Cythare.

— Parti ! parti ! balbutia-t-elle, en retombant sur le sol.

Elle fut transportée dans sa chaumière, et un mois après, blessée au cœur par l'ingratitude de son fils, elle expira entre les trois gardiennes de son agonie :

— Soyez plus heureuses ! leur dit-elle.

— Voyez-vous, dit Bleu-de-ciel, en interrompant son récit, l'homme reste ce qu'il était enfant. Celui d'entre nous, qui n'aime pas sa mère, n'aimera personne au monde, et toute bénédiction s'éloignera de lui. Nous avons plusieurs frères ; la mort qui nous enlève une compagne ne nous prive pas d'affection pour toute la vie ; la perte d'un bien peut se réparer, mais Dieu ne nous donne qu'une mère, une seule !... Aussi quel cœur lui fait-il, afin qu'elle nous choie, nous protège et nous aime... La mienne, ma sainte et bien-aimée mère que m'enleva l'échafaud de 93, fut un modèle de toutes les vertus et le dernier mot des dévouements de la femme. Et vous, mes amis, ne vous souvient-il pas de celle qui le matin vous prenait souriants dans vos berceaux, et vous tenant dans ses bras, vous faisait grimper jusqu'à sa bouche, pour que vous y posiez vos lèvres. A toute heure du jour elle était là, interrompant son labeur pour regarder vos jeux. Votre bonheur était son délassement. Elle s'épuisait et ne sentait plus sa fatigue quand vous vous rouliez à ses pieds avec de joyeux éclats de rire. Elle se privait de pain pour vous ; pour

vous elle veillait filant sa quenouille, lavant, repassant, cousant à la lueur d'une maigre chandelle. Elle trouvait encore la force de chanter pour vous endormir, et si un mauvais rêve troublait votre sommeil, elle vous prenait dans ses bras, vous couvrait de baisers, puis reprenait sa tâche. Elle dormait peu, travaillait sans trêve ; sur elle retombait l'embarras du ménage, tous les soins domestiques étaient son lot ; et pourtant votre père était peut-être injuste pour elle. Martyre résignée, elle s'immolait au devoir... elle se sacrifiait à ses enfants... Ah ! si l'on songeait à sa mère, jamais on n'aurait le courage de faire le mal... La pensée d'une mère est comme celle du bon Dieu, elle nous retient sur le bord de l'abîme...

Bleu-de-ciel entendit un sanglot étouffé.

— Je ne sais pas lequel de vous pleure ici, dit-il, mais celui-là fait bien, et les larmes sont salutaires ! S'il a sa mère, cette mère qui porte, elle aussi, le poids de sa condamnation, ah ! que de loin il lui envoie une preuve de repentir et de tendresse, qu'il lui rende son cœur s'il ne peut lui rendre son fils ! Ne sommes-nous pas assez malheureux déjà ! Eh bien, nous souffrirons moins si une bonne pensée nous rafraîchit le cœur... Écrivons à nos mères, consolons-les... Si vous le voulez, je serai votre secrétaire. Vous auriez un tel remords, en apprenant que votre ingratitude les a tuées...

Dans le nombre des auditeurs de Bleu-de-ciel se trouvait un parricide... Le malheureux poussait des cris

inarticulés qu'il étouffait avec peine ; le vieux galérien eût pitié de sa misère, il reprit d'une voix plus douce.

— Et si nous les avons perdues, ces mères si dévouées, si aimées, si tendres... Si au lieu d'être des femmes elles sont maintenant des saintes, nous pouvons les invoquer. Loin de nous accuser au tribunal de Dieu elles nous défendront encore, tant leur cœur est rempli d'une ineffable indulgence... Et quand leur mort serait le fruit de notre conduite mauvaise, quand notre bouche les aurait insultées, quand notre main criminelle jusqu'au délire aurait mis un terme à leur vie de dévouement et d'immolation, ah ! malgré nos forfaits, elle ne saurait nous maudire ! La mère reste mère en dépit du crime des enfants !

Bleu-de-ciel se tut.

L'émotion des forçats était profonde. Les plus pervers, ceux qui riaient de la religion, de la loi et de la morale, se courbaient devant le souvenir sacré de celle qui leur avait aidé à faire les premiers pas, et leur avait appris le nom du Seigneur si souvent blasphémé depuis.

Aulaire vit que les cordes de ces âmes étaient trop tendues ; il fallait maintenant une diversion à l'attendrissement extrême de ces malheureux ; aussi s'écria-t-il :

— Si vous le voulez, puisque mon histoire nous a entraînés si loin dans les souvenirs de la famille, nous abandonnerons nos profits et notre vin pendant une semaine pour former une petite somme, que nous enver-

rons aux mères de ceux d'entre nous, qui sont dans le dénûment?

— Bleu-de-ciel, dit le parricide, je prends devant vous et devant mes camarades, l'engagement de ne pas boire une goutte de vin le reste de ma vie, et de mettre l'argent de mon travail à votre collecte.

— Bien, répondit Aulaire, nous acceptons; et tous les mois, chacun de nous versera dans une caisse de secours confiée à M. l'abbé Pascal, le produit des collectes que nous aurons recueillies

— Accepté! dirent les galériens.

Le commissaire serra la main de l'aumônier.

— Je commence à croire que vous avez raison. dit-il.

— Je reprends mon histoire, dit Bleu-de-ciel. La pluie rafraîchit les plaines et fait mûrir le grain, les larmes apaisent le cœur de l'homme et y ramènent de douces pensées.

Bien des années passèrent sur la tête de Rachel, de Cythare et de Cyborée. Veuves toutes trois, et toutes trois tristes dans leur cœur, elles tentaient de se cacher l'une à l'autre le sujet de leurs angoisses. Le fils de Cyborée, d'un caractère froid et dur, repoussait tout épanchement. Déjà avare et fourbe, il contristait à toute heure l'âme indulgente mais trop sensible de la malheureuse veuve. Quant à Rachel et à Cythare, elles ne voyaient leurs enfants qu'à de rares intervalles, et chaque fois qu'ils rentraient dans la maison attristée par leur absence, ils y apportaient un visage plus

sombre, des manières plus dures, des paroles plus blessantes pour les cœurs qu'il froissaient sans pitié.

Si Rachel et Cythare les interrogeaient sur leur genre de vie, et leur demandaient la source des sommes d'argent qu'ils partageaient souvent entre eux, ils répondaient d'une voix brève qui glaçait les questions sur les lèvres des mères.

Elles ne se parlaient plus de leurs enfants, dans la crainte qu'un mot vint trahir le mystère douloureux de leur pensée. Seulement jamais elles ne touchèrent à l'argent que leurs fils laissaient à dessein dans la misérable maison ; il leur semblait que la malédiction de Dieu était sur ces profits iniques.

Gesmas et Dismas s'éloignaient mécontents d'elles et d'eux-mêmes.

— Tu sais, dit Gesmas à son ami, un soir que plus irrités que jamais ils quittaient la demeure des deux veuves, tu sais que la caravane passe dans trois jours. Le chef, Barrabas, me l'a fait savoir, nos hommes sont échelonnés sur la route et les rois de l'Orient laisseront entre nos mains les plus opulentes dépouilles qui jamais aient enrichi des larrons.

— On raconte à leur sujet d'étranges choses, interrompit Dismas, ces rois sont des savants, des sages qui lisent dans le ciel comme dans les feuilles du papyrus. La lueur de cette étoile merveilleuse que nous avons vue briller dans la nuit d'hiver leur fait quitter leur empire et sur la foi des paroles de je ne sais quel

prophète dont ma mère me parlait jadis, ils attendent la venue d'un autre souverain.

— Ils montent les meilleurs dromadaires de Madian et portent avec eux des trésors sans prix. Melchior, Gaspard et Balthazar rivalisent de magnificence. Du reste leur suite est toute pacifique ; les esclaves sont sans armes, et se croyant protégés par celui dont ils vont saluer la royauté naissante, ils ont négligé les précautions ordinaires dont s'entourent les potentats.

— Nous les attendrons près du tombeau de Rachel.

— Et de Bethléem nous fuirons le plus rapidement possible jusqu'à Jérusalem où il nous sera facile de tirer parti de notre butin.

Mais les plans si bien concertés des larrons échouèrent au moment où ils comptaient sur la capture attendue. Tout était merveilleux dans le voyage des rois d'Orient, depuis l'astre qui les guidait jusqu'à la jalousie d'Hérode, jusqu'à la voix mystérieuse qui les avertit de suivre une autre route.

Barrabas, Gesmas et Dismas virent les trésors des Mages leur échapper.

De si grands événements se passèrent alors en Judée qu'ils furent un moment distraits de leur déception. La colère du monarque qui tremblait pour son trône et ne voyait qu'un adversaire dans l'Enfant qu'avaient cherché les rois d'Orient, se répandit comme un torrent furieux ; les mères se virent arracher leurs enfants, le sang des victimes inonda le pavé de Jérusalem, les chaumières comme les palais retentirent des cris dé-

sespérés... A la faveur du tumulte, au milieu des scènes d'égorgement et de massacre, les brigands se ruèrent dans les maisons désolées, portant partout le vol, le pillage et l'incendie. Les parts de prise auraient suffi pour la fortune de chacun d'eux ; mais le crime attire le crime, et quand on a quitté le sentier du devoir, on suit la pente fatale qui mène rapidement à la captivité ou au supplice.

Ni Barrabas ni ses complices ne voulaient rentrer dans la voie de la vertu ; ce n'est pas que le remords ne se fit parfois sentir, mais ils l'étouffaient dans l'impossibilité où ils étaient de rompre avec le mal, qui les étreignait de ses serres fatales.

Le pillage des trois jours de massacre les dédommagea amplement du butin perdu, et ils ne songeaient plus à cette circonstance quand Gesmas entrant dans la cabane qu'il partageait avec le fils de Cythare :

— Grande nouvelle, dit-il.

— Une capture à faire ?

— Celle que nous avons manquée.

— Les trésors de Gaspard et de Melchior !

— Oui, seulement nous aurons en moins les difficultés et les périls de l'entreprise. Les présents qu'ils portaient dans la bourgade de Bethléem, à un Enfant qui vagissait dans les bras de sa mère, ces présents sont à nous...

— Comment ?

— Épouvantés par les fureurs d'Hérode, le vieillard, la jeune mère et l'enfant fuient vers l'Égypte.

— Sans suite ?

— Pas même un serviteur.

— Tu es sûr ?

Je les ai vus, j'ai surpris leur entretien, puis choisissant un chemin plus court, je suis venu te rejoindre... Dans quelques instants ils seront ici...

Dismas sortit de la cabane et regarda autour de lui, la nuit était noire, sans étoiles et sans lune ; il lui sembla entendre dans le chemin pierreux le pas égal et lourd d'une ânesse.

Appuyé contre le montant de la porte il jeta un regard perçant autour de lui et étouffa un cri de joie.

— Silence, fit Gesmas, ils approchent... Rentre vite, allume une torche, et à mon cri d'appel viens me rejoindre.

II

Le vent soufflait avec violence, l'ouragan déchainait ses sourdes fureurs ; des éclairs sillonnaient le ciel., Sur la route déserte s'avancait un petit groupe de pèlerins. Un vieillard au front chauve tenait par la bride une docile monture dont il tâchait d'activer la marche trop lente au gré de la jeune femme qu'il accompagnait. Dans les bras de la voyageuse reposait un tout petit enfant dont la bouche souriait dans le sommeil. La mère le pressait sur son sein avec des tressaillements d'angoisse ; elle interrogeait l'espace, il lui semblait entendre les menaces des assassins et voir briller dans l'ombre l'acier de leurs couteaux... Ses lèvres répétaient des prières, et tantôt imploraient le ciel, tantôt se po-

saient sur le front de l'Adonai qui dormait aussi paisiblement pendant cette fuite nocturne que dans le misérable berceau où sa mère, sa pauvre mère, le déposait la veille.

Le vent s'engouffrait dans son voile; des fondrières coupaient la route; de sinistres bruits sortaient des branchages dépouillés et des cavernes abandonnées... Le vieillard s'appuyait sur son bâton de figuier; il enveloppait d'un regard plein de sollicitude inquiète sa jeune compagne effrayée; il s'avancait sous l'œil de Dieu, calme au sein de son malheur. Tout à coup la jeune mère pousse un cri, un cri qui dut faire pleurer les anges! Le vieillard luttait avec peine contre un assassin... A un signal donné, son complice accourt en secouant une torche résineuse. Deux visages sinistres épouvantent les pèlerins.

Gemas, après avoir garotté le vieillard, arrache le petit enfant des bras de la jeune femme. Elle veut lutter; elle tord ses bras et déchire ses mains délicates; elle appelle du secours, elle prie, elle implore; le ciel semble sourd, les hommes se montrent insensibles.

— Il nous faut de l'or! s'écrie Gemas, en fixant un regard avide sur le groupe désolé.

— Hélas! murmura la jeune femme, nous ne possédons rien...

Gemas fit entendre un éclat de rire ironique.

— Nous croyez-vous si mal instruits? Trois souverains ont quitté leur royaume pour vous offrir un tribut; leurs coffres et leurs vases de parfums se sont vi-

dés pour vous enrichir, et vous tentez de nous persuader que vous êtes pauvres...

— C'est la vérité, répondit la voyageuse... pauvres des biens de ce monde.

Gemas remit l'Enfant dans les bras de son compagnon et commença à desserrer les courroies du sac de voyage attaché sur le dos de la monture.

— Rien ! fit-il avec désappointement.

— Je vous le disais bien !... reprit la voix douce de la jeune mère... Oui, nous avons reçu les présents des Mages, mais l'indigence nous semble plus estimable que la richesse, et nous avons distribué nos trésors aux pasteurs des vallées d'Eder et de Bochnésa... Plus pauvres qu'eux maintenant, nous fuyons vers les bords que le Nil arrose... Rendez-moi mon enfant, et que Dieu vous pardonne une cupidité coupable.

— Il me faut de l'or ! de l'or ! répéta Gemas, ou je garde l'Enfant en otage.

— Le garder ! ah ! ne commettez pas un tel crime, savez-vous que sur le front de cet enfant reposent les destinées du monde... Savez-vous... mais je ne puis trahir les secrets du ciel... Je suis une fille de votre pays, une Juive de la tribu de Juda, la compagne d'un ouvrier laborieux qui n'emporte dans les terres lointaines que l'outil grossier destiné à nous faire vivre... Ayez pitié de nous ! un jour vous trouverez de la compassion sur votre route... Si vous avez commis de grandes fautes, ces fautes vous seront pardonnées... Si vous avez attristé le cœur de vos mères, elles vous béniront encore, parce

que vous aurez eu pitié de ma douleur... Rendez-moi mon enfant. Voyez, il sourit dans vos bras, il vous aime... et vous auriez le courage de le faire souffrir... Au nom de celle qui vous porta dans son sein et vous berça sur ses genoux, rendez, rendez-moi mon enfant !

— Pourquoi le garder, dit tout bas Dimas, tu vois bien qu'ils sont misérables...

— Une rançon alors !

La pauvre mère leva les yeux vers le ciel, le ciel semblait d'airain.

Dimas trembla en voyant l'expression féroce de la figure de Gesmas.

— Combien exige-tu pour cet enfant.

— Trente pièces d'argent !

Dimas fouilla dans sa ceinture, prit une poignée de monnaie et comptant la somme indiquée par son complice :

— Pour la première fois, un bon sentiment attendrit mon âme... cette jeune femme et ce petit enfant pénétrèrent mon cœur d'un respect et d'une pitié immenses... J'ai commis bien des crimes, j'aurai en balance un léger sacrifice... voilà tes trente deniers.

Puis remettant l'enfant dans les bras de la jeune mère :

— Cessez de trembler, enveloppez-le dans votre voile, jeune femme, et pour me prouver que votre pardon est sincère, entrez dans la maison du larron, et acceptez son hospitalité ; l'orage qui commence sera terrible, vous courez risque de vous égarer ; chez moi

au moins vous trouverez un abri, et votre monture une litière.

— Entrons, dit la mère rassurée.

Le vieillard la suivit.

Dismas couvrit la table de mets simples mais abondants, il se multiplia pour les servir avec zèle, lava les pieds poudreux et meurtris du vieillard, et s'arrêtant pour contempler le petit enfant dont les grands yeux brillaient d'un feu céleste :

— On dirait qu'il est né pour le salut et pour la perte de plusieurs ! Qu'il est beau et doux !... le cœur se fonda à le regarder. Il me semble que de cette heure seulement je comprends l'énormité de mes crimes... Ce vol, le brigandage, partout et toujours le mal... ô mon Dieu !

— Oui, regardez longtemps, bien longtemps, mon petit enfant, sa vue vous apaisera, et vos douleurs seront calmées, vous regretterez d'avoir quitté le sentier de la vertu, et vous y rentrerez..

Le sommeil ferma les yeux des voyageurs.

Ils se levèrent avec l'aube.

La jeune mère, au moment de quitter Dismas, lui dit d'une voix émue :

— Les larmes d'une femme, d'une mère, vous ont attendri, que le Seigneur vous assiste à votre heure suprême !

Le vieillard sortit le dernier, et le petit enfant dirigea son regard divin sur le brigand immobile !

— Revenez dans votre patrie ! dit-il.

Quand elle sera débarrassée des égorgeurs d'enfants.

Dismas vit disparaître le groupe des trois voyageurs, et prenant sa course, il se dirigea vers la demeure de Cythare.

III

Les jours, les mois, les années s'écoulèrent encore...

Et pendant des mois et des années, Dismas, Gesmas et Barrabas pillèrent les caravanes, massacrèrent les voyageurs, et répandirent l'effroi dans la Judée.

Leurs mères chassées de leur maison par le mépris public, se réfugièrent dans une grotte humide. La vieillese avait blanchi leurs cheveux, alourdi leurs pas, sans refroidir leurs cœurs... Elles ne voyaient pas leurs enfants, elles les pleuraient encore .

Cyborée venait parfois les consoler; son âme était cicatrisée, elle espérait maintenant du bonheur; son fils s'était attaché à la suite d'un prophète, qu'entourait la vénération du peuple. Sans doute, quand le libérateur d'Israël, entrerait dans le royaume de son père, il partagerait sa puissance avec ceux qui auraient cru en lui pendant les jours obscurs de sa prédication.

Le bonheur de Cyborée était un allègement à leurs douleurs, celle-là au moins, celle qu'elles avaient nommée leur sœur, ignorerait les tortures qui les conduisaient lentement au tombeau.

Une nuit, trois hommes épouvantés envahirent la

grotte ; ils se jetèrent dans l'angle le plus obscur, et crièrent .

— Sauvez-nous !

Dans ces hommes aux visages flétris, aux voix rauques, les veuves reconnurent leurs fils...

— Nous sommes poursuivis... les soldats sont sur nos traces... l'on vient... tâchez d'égarer les satellites de Pilate.

Mais en vain Cythare et Rachel tentèrent d'envoyer les soldats dans une direction opposée, Jaïre fit cerner la caverne, et les trois bandits, garottés et placés au centre de la troupe armée, les suivirent dans la capitale.

Sans se rien dire, au milieu de la nuit, et poussées par le même sentiment, Rachel et Cythare s'appuyant l'une sur l'autre suivirent le détachement de soldats conduit par le centenier, et ne s'arrêtèrent qu'à la porte de la prison de Jérusalem. Elles s'assirent sur un banc de pierre, et muettes, désolées, elles attendirent.

Les curieux, les gens du tribunal, les soldats se renvoyaient des questions et des détails sur la prise des larrons, le nombre de leurs crimes, le supplice qui leur serait infligé. Une foule énorme circulait dans les rues, des rassemblements se formaient. La fête de la Pâque arrivait dans quelques jours, et des victimes nombreuses étaient d'avance conduites au temple.

Si la charité d'un publicain ne fut venue à leur aide, Cythare et Rachel seraient mortes de faim.

Elles furent distraites de leur douleur morne par les

cris tumultueux du peuple. Le Prophète dont Cyborée les avait entretenues si souvent, ce Juste qui annonçait une loi nouvelle, prêchait la miséricorde et accueillait les pécheurs, cet héritier de David, le fils bien-aimé du Père annoncé par Jean, venait d'être arrêté dans le jardin solitaire où souvent il se retirait le soir... un de ceux qu'il appelait ses amis avait osé le trahir... de groupe en groupe on se renvoyait le nom du lâche ; et si odieuse est la délation qu'on vouait le misérable à la vengeance divine.

— C'est Judas ! Judas qui l'a vendu ! criait le peuple.

— Le fils de Cyborée... dit Rachel à sa compagne... elle est plus à plaindre que nous.

— Pierre a voulu défendre son maître, dit un soldat, et sans le pouvoir du Prophète, Malchus aurait payé cher sa capture.

— C'est un blasphémateur ! disaient des voix irritées.

— Il était l'ami des pauvres, répondaient les femmes.

— Ils nous a guéris, criaient ceux que l'on avait connus aveugles et boiteux.

— Il a ressuscité ma fille ? dit Jaïre à haute voix en s'adressant à Malchus. Qu'allez-vous faire de cet homme ?

— Ce que voudra Hérode.

— En attendant !...

— On l'interroge !

— Dieu du ciel ! s'écria Jaïre en pénétrant dans la

cour, j'entends siffler des courroies de cuir, on le flagelle...

Le centurion, entraîné par sa reconnaissance, va se jeter au milieu des bourreaux... un regard de la victime le rend immobile... ses yeux se détournent de cet horrible tableau et il s'éloigne en murmurant :

— Quel prix doit-il donc payer pour la rançon des crimes de la terre !...

Les bélements plaintifs des agneaux que l'on égorgeait pour la Pâque se confondaient avec les larmes des amis du Prophète, les prières que les femmes adressaient aux soldats, et les vociférations de la populace ameutée.

Tout à coup, fendant la foule, une femme, une mère (aussitôt Rachel et Cythare le devinèrent) se dressa pâle et les yeux fixes en face des bourreaux, dont les fouets dispersaient au loin les lambeaux de la chair de son fils.

— Peuple ! dit-elle, es-tu donc sans pitié et sans justice... celui que tu voulais élire roi tombe sous les coups des lanières sifflantes... ton bienfaiteur et ton ami est couvert d'un haillon de pourpre... Le front que tu regardais jadis avec un saint respect dégoutte de sang sous la couronne épineuse..., la voix qui te consolait... ô Jérusalem ! pousse des soupirs d'angoisse..., ces yeux qui s'attendrissaient sur toi versent des larmes, les mains qui se posaient sur le front de tes malades pour les guérir, sur la tête de tes enfants pour les bénir tiennent maintenant le sceptre dérisoire... O peuple ! peuple ! seras-tu sans mémoire. comme sans pitié !

En ce moment la mère infortunée fut violemment repoussée par un flot de peuple.

— Regardez ! regardez ! criait-on de tous côtés.

Elle leva les yeux.

Sous l'arcade d'une haute galerie, le mandataire des Romains s'adressant à la foule lui dit :

— Je suis innocent du sang de ce juste, ce sera à vous à en répondre ! Voilà l'homme !

— Voilà l'homme ! répéta une voix.

— Crucifiez-le ! répondit la foule.

— Voilà l'homme, répéta Pilate... à la fête de Pâques un pieux usage permet de rendre la liberté à un criminel... Qui voulez-vous que je délivre, Barrabas ou celui-ci ?

— Barrabas ! Barrabas ! cria la foule.

— Et que ferai-je donc de Jésus ?

— Qu'il soit crucifié !

— Mais quel mal a-t-il fait ?

— Crucifiez-le ! crucifiez-le !

— Que son sang retombe sur vous et sur vos enfants ! dit le gouverneur en quittant la galerie.

— Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants ! répétèrent les Juifs en se dirigeant vers les portes de la prison.

En une minute l'assassin, qui avait pendant trente ans rempli la Judée de ses crimes fut arraché de son cachot... des bras le soulevèrent, le peuple applaudit ! Il jouissait de son droit, il montrait son indigne et infernale préférence, il battait des mains, c'é-

tait une fête, un délire... et Barrabas, blasphémant, secouait au-dessus d'eux ses mains chargées de fers et répétait :

— Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants!

— Le fils d'Elia ! dit Cythare à sa compagne.... Le fils d'Elia préféré à ce Juste... Ne nous rendra-t-on pas aussi nos enfants !

— Hélas ! un seul devait être libéré pour la fête de Pâques.

Le jour parut, un jour pesant, éclairé par un soleil pâle. Une foule compacte, mutinée, curieuse, n'avait cessé de circuler dans les rues, de stationner sur les places, d'assiéger les cours de la prison, les corps de garde des soldats ; le condamné trainé de tribunal en tribunal, attendait l'exécution de sa sentence avec la sereine douceur que l'on voyait briller sur son front, lorsque entouré d'hommages et de respect il traversait la cité déicide. Son regard était empreint de la même mansuétude, sa voix avait le même timbre attirant, sa bouche souriait à ses amis comme à ses bourreaux. Longin le centurion fit élargir le cercle de la foule.

Un condamné passa le seuil fatal...

Rachel poussa un grand cri : ce condamné chargé d'une croix, c'était Dismas.

Un second prisonnier parut ; celui-là avait aussi l'épaule meurtrie par le poids de l'instrument de son supplice...

En l'apercevant, Cythare plongea son front glacé dans ses mains :

— Gesmas ! balbutia l'infortunée.

Enfin une troisième victime fut donnée à la rage sanguinaire des Juifs...

Celui-là était âgé d'environ trente ans, sa figure était la plus belle que put contempler l'œil de l'homme, mais ce divin visage était alors souillé de sang et de larmes ; une robe d'un brun rouge était collée à ses membres déchirés par une flagellation inouïe qui l'avait jeté à terre comme un agneau qu'on égorge. Ses pieds hésitaient, sa démarche était défaillante, la croix qu'on avait lourdement jetée sur son dos ensanglanté l'écrasait de son faix... Il ne se plaignait pas, il allait à travers les rues montueuses, regardant devant lui la colline de Golgotha sur laquelle devait s'élever le triple gibet... La mère du Prophète entourée de quelques femmes, et soutenue par Marie-Madeleine suivait les traces de son fils, les cherchant, les baisant, les mouillant de ses pleurs... Derrière elle deux vieilles femmes se traînaient comme les ombres de la douleur et du désespoir : Rachel et Cythare... Quelque longue, quelque rude, quelque épouvantable qu'elle fut, la route s'acheva..... Au sommet de la montagne trois trous profonds avaient été pratiqués pour recevoir les croix. On étendit les condamnés sur les instruments de leur supplice...

Les coups sinistres du marteau enfonçant les clous dans les chairs, glaçaient de terreur les spectateurs de ce drame... Le Prophète tenait ses yeux levés vers le ciel et semblait sourire de ces tortures. Gesmas poussait

des cris aigus entremêlés de blasphèmes ; il insultait Dieu jusque dans la mort...

Mais près des croix de ces larrons, deux femmes s'agenouillèrent et leurs mains tremblantes essayaient sur ces fronts déshonorés la sueur glacée du trépas !

Ne vous étonnez point, c'étaient des mères !

Gemas regarda la sienne, d'un œil vitreux qui ne laissa rien voir qui put consoler Cythare :

— C'est la fin ! dit-il, la fin !

— Gemas, mon fils, mon enfant, car innocent ou coupable je ne te renierai point... Gemas je t'ai suivi depuis la grotte jusqu'à la prison, de la prison à la colline... La dernière voix que tu entendras sera la mienne... et si tu veux un pardon...

— Un pardon ; jamais ! je vous maudis pour m'avoir donné la vie !

Cythare demeura foudroyée par ce dernier coup.

Quand à Rachel, elle répandait son cœur dans le cœur de son fils. Le misérable brisé par la souffrance sentait un rafraîchissement pénétrer dans son cœur dévasté..., ses yeux s'adoucissaient en tombant sur elle..., des tableaux lointains passaient devant les yeux de Dismas..., il se souvenait de la sublimité du dévouement maternel qui l'avait suivi, pas à pas, sans plainte, sans reproche, sans colère... Il comprenait enfin ce qu'avait été cette femme dont jadis il avait repoussé la tendresse et les conseils. Au pied de la croix du Prophète se tenait debout une autre mère. Entre elle et son fils aucune parole ne s'échangeait ; ils se comprenaient sans rien dire, et la

douleur profonde de Marie se taisait devant l'immolation divine d'un Dieu.

Dismas regarda cette Mère héroïque qui, plus forte que la sienne, se taisait et ne pleurait pas. L'expression d'angoisse qui se reflétait sur son visage le fit souvenir qu'un jour, la même figure exprimant une terreur pareille avait passé devant lui..

— Quand? Où? — Mais on n'oublie point certaines apparitions; celle-là n'affligeait pas le mourant; au contraire elle lui ramenait au cœur une espérance plus vive; elle amollissait son âme, elle humectait ses yeux... De la mère, son regard se dirigea vers le condamné qui agonisait près de lui. Il demeura plus frappé encore d'une ressemblance inouïe..., sa mémoire fit un prodigieux effort pour ressaisir le passé; et à travers les froides ombres de la mort qui l'enveloppaient il reconnut comme dans un rêve la maison isolée, la route coupée de ravines, menant à Bethléem... Il entendit gronder l'orage..., de fauves éclairs lui montrèrent sur la route un vieillard, une femme, un enfant... Eperdu, bouleversé, l'âme pleine de doute, d'angoisse et d'espérance, flottant entre la mort et l'attente de la vie, entre l'enfer et le ciel, il poussa ce cri d'appel suprême :

— Jésus, oh! Jésus! souvenez-vous de moi, quand vous serez arrivé dans votre royaume.

Le divin supplicié leva vers lui son regard empreint d'une miséricorde infinie, et ce regard éclairant les dernières profondeurs de l'âme du malheureux, il vit clairement son abjection et sa honte..., le repentir noya ses

fautes dans les larmes, et Jésus prononça ces mots qui ouvrirent au bandit les champs divins de l'espérance :

— Je vous le dis, en vérité, aujourd'hui vous serez avec moi dans le paradis...

La troisième heure s'avancait, l'atmosphère devenait plus épaisse et plus lourde; l'effroi pesait sur la foule..., le sang ruisselait le long de la croix sacrée et tachait à la fois le manteau bleu de Marie et la robe de Madeleine... Ce sang oppressait le peuple. Il ne criait plus comme la veille qu'il souhaitait sur sa tête le poids de ce sang divin!

Vers la sixième heure du jour, toute la terre se couvrit de ténèbres et le soleil voila ses splendeurs.

Et pendant que le voile de ténèbres pèse sur la terre comme un suaire, les voix des deux larrons retentissent seules par intervalles dans cette nuit anticipée; l'un parle comme un damné qui est déjà en enfer; l'autre comme un élu qui voit le séjour des heureux.

— Malédiction sur mon père et ma mère! criait Gesmas.

— Seigneur, je ne vous quitterai donc plus! Ô maître, vous me pardonnerez!

— Malédiction sur les hommes et les femmes!

— J'entrerai dans votre paradis et j'y serai encore votre frère!

— Malédiction sur les enfants et les vieillards!

— Seigneur! Seigneur! je sens toutes les haines et les misères de mon cœur se fondre comme une neige devant le soleil!

— Malédiction sur tous ceux que j'ai connus et que je n'ai pas connus!

— Il me semble que les anges me détachent de ma croix, me guérissent et m'emportent vers des régions merveilleuses.

— Malédiction sur tous ceux qui sont nés et sur ceux qui sont à naître!

— Seigneur, Seigneur, ayez pitié de la pauvre famille humaine! et prions pour elle! Gesmas, prie avec moi...

— Sois maudit! sois maudit! toi qui parles de prier Dieu pour les hommes!

— Alors je prierai seul le Seigneur Jésus, pour toi et pour la race humaine!

La neuvième heure sonnait, les sept paroles étaient tombées des lèvres du Christ, la terre oscillait dans l'espace; au sein des profondeurs de la vallée s'ouvraient violemment les sépultures des morts; le soleil sombra dans une mer de nuées sulfureuses, le dernier soupir de Dismas pénitent, le dernier blasphème de Gesmas et le *consummatum est* se confondirent...

La terre était sauvée...

Au même instant, fuyant épouvanté loin de la colline sanglante où il avait été témoin de l'agonie de ses complices, Barrabas le bandit, éperdu, aveuglé par les ténèbres, étourdi par le bruit de la foudre descendit à grands pas dans la vallée. Il fuyait le spectacle de la mort; il avait froid, il avait peur, il se sentait pris de vertige. Tout à coup il heurta son front contre un arbre..., cet arbre était un figuier stérile balançant un

cadavre à ses branches dépouillées... Le misérable se relève les yeux injectés de sang et reconnaît le fils de Cyborée : le suicide du traître lui semble son propre arrêt ; ce ne sont pas les trente deniers qu'il rendra aux prêtres, mais sa vie comme le prix de la mort de l'Homme-Dieu... Il veut détacher le corps du déicide autour duquel volent des bandes de corbeaux ; la corde se rompt, les restes infectés du traître gisent à terre ; Barrabas reprend sa course dans la campagne, poursuivi, croit-il, par le cadavre de Judas qui lui reproche ses crimes ; il arrive dans la vallée des sépultures et cherchant un abri contre les malédictions et ses propres terreurs il se précipite dans le sépulcre qu'un mort vient d'abandonner..., la lourde pierre retombe..., nulle main humaine ne devait la soulever..., le sort des trois larrons était accompli, Barrabas échappant à la justice humaine subissait la justice divine sans appel et sans rémission.

Gemas, criminel sans remords, expirait dans les doubles tortures de la chair et de la conscience.

Dismas, l'âme pleine d'espoir dans la miséricorde suprême, s'endormait paisible sur son lit de tortures attendant l'effusion du pardon que lui méritait le sang du Rédempteur.

Bleu-de-Ciel cessa de parler ; on l'écoutait encore..., le souffle oppressé de ses auditeurs témoignait de la vivacité de leur émotion, chacun d'eux faisait un retour sur lui-même...

- Amis, dit Aulaire, l'histoire de ces trois larrons

n'est pas une fiction de l'esprit. Je ne l'ai point lue dans des romans sortis de la plume des hommes. Cette légende a traversé les âges et les siècles, elle date de dix-huit cents ans !

Elle est aussi grande, aussi sublime que le jour où elle s'accomplit, qu'elle le sera encore jusqu'à la fin des temps.

La croix qui séparait sur la colline du calvaire Gesmas de Dismas, c'est celle du Christ dont nous parle l'abbé Pascal. Il a été prisonnier comme nous ; comme nous il a subi la rigueur des lois ! Si Gesmas et Dismas étaient coupables, il était innocent ! Son innocence nous lave de nos crimes ! Je crois au Christ comme le larron pénitent, il est toute mon espérance, et comme lui je répète avec des larmes :

— Jésus, fils de David, ayez pitié de moi !

— Ayez pitié de nous ! dirent les condamnés, comme un seul homme.

— Assez de farces comme ça, dit Polichinelle.

La plaisanterie de l'assassin demeura sans écho, et Bleu-de-Ciel reprit :

— Nous ajouterons à notre prière un souvenir pour ceux de nos camarades qui se meurent à l'infirmerie ! Que Dieu leur donne l'agonie du bon larron !

— Ainsi soit-il ! dirent les forçats.

Un grand silence régnait dans la salle, les galériens s'étendirent sur leurs bancs, un bruit de chaînes se fit entendre, et l'abbé Pascal entraîna M. Monvel.

VI

COMLOTS.

L'opposition de Polichinelle. — La Vendetta des condamnés. — La chanson de la veuve. — Révolte sourde. — Un enlèvement. — Bleu-de-ciel se dévoue. — L'infirmerie. — Ce qui attend Polichinelle.

Un système d'opposition s'organisait cependant au bagne. L'influence d'Aulaire se trouva bientôt balancée par celle de Polichinelle, le héros des galères, l'homme aux expédients hardis, aux évasions merveilleuses, aux voix contrefaites, aux mille costumes, aux transformations sans nombre.

Polichinelle était fier de sa célébrité dans le mal, il se vantait de ses vols nombreux, de ses faux, de ses stratagèmes ; il posait pour le vice. La crainte d'une rigoureuse augmentation de peine ne pouvait éteindre chez lui la soif de la liberté. Il faut avoir vu les difficultés nombreuses que les forçats ont à vaincre, la redoutable surveillance qu'ils doivent tromper, pour être persuadé qu'il faut presque du génie pour se soustraire à la captivité infernale du bagne, et comprendre la supériorité que conserve sur son gardien le captif qui rêve la li-

berté. Une évasion est un prodige, il y a quelque chose de magique dans les moyens, que le forçat emploie pour tromper le regard des argousins et même celui de ses camarades. Le nombre des évasions de Polichinelle, pour lesquelles il avait été condamné à une augmentation de trois ans de peine, et les nombreuses récidives de ses délits, avaient élevé à cinquante-deux le total de ses années de condamnations. C'est cet homme vieilli dans le vice qui se posait en antagoniste de Bleu-de-Ciel. La connaissance qu'il avait de l'argot du bagne, les ressources infinies de son imagination, le récit presque fantastique de ses évasions multipliées rangèrent de son côté tous ceux qu'un attendrissement passager avait saisis sous l'influence de la parole éloquente d'Aulaire. Les forçats récidivistes l'adoptèrent pour leur chef; en peu de mois, Polichinelle fut à la tête d'un parti de bonnets verts prêts à le seconder dans la révolte. *Classique*, le plus docile de ses élèves, et qui devait son nom à quelques bribes tragiques, qu'il déclamaient avec emphase, ayant formé un plan d'évasion, le soumit à la bande de Polichinelle. On lui fournit des secours, la mystérieuse ligue des amis du dehors fut avertie par des cris qui, partant du port, annoncèrent le hardi projet... Rien, il semble, ne pouvait s'opposer à la réussite, quand *Classique* fut saisi par les argousins au moment où il brisait sa manille. Un de ses camarades l'avait vendu.

La *vendetta* des bagnes ne pardonne jamais; naturalisée parmi les forçats, elle a rang parmi eux de cour

de justice, et celui qui trahit peut s'attendre à une prompt et terrible vengeance.

Elle est inexorable, mais ne frappe qu'à coup sûr. Dès que Mitraille fut soupçonné d'avoir fait des révélations à l'autorité, pour obtenir d'être envoyé à l'infirmerie comme *servant*, un conciliabule formé de Polichinelle et de ses principaux amis s'assembla. C'était au chef de porter la parole.

Il exerçait les fonctions de ministère public ; et, se vengeant de l'arrêt qui l'avait condamné, il allait condamner à son tour.

Il exposa le délit. Les galériens à la fois jurés et juges l'écoutèrent en silence ; après avoir donné son opinion, raconté les faits et fourni les preuves, Polichinelle déclara Mitraille coupable de trahison.

L'arrêt fut prononcé.

C'était un arrêt de mort...

Cette scène se passa en plein jour, pendant un moment de distraction du garde-chiourme qui causait à quelque distance.

On tira au sort avec des dés pour savoir quel serait l'exécuteur de cette vengeance. Jamais un forçat ne refuse une semblable occasion de se recommander aux siens en travaillant pour la cause commune. Quelquefois, un homme ayant d'anciens griefs contre le condamné réclame l'office de bourreau.

Quant au choix du supplice, il reste à celui qui exécute l'arrêt, tantôt une pile de madriers s'écroule sur le forçat en travail ; tantôt le misérable qu'un camarade

a poussé par mégarde tombe dans la mer et disparaît sans qu'il reste trace du crime ; un autre se voit entouré par les forçats qui ne semblent animés d'aucun mauvais dessein ; ils s'éloignent, le délateur a cessé de vivre sans que son corps garde la marque d'une blessure.

Mitraille, condamné, ne fut pas plus mal accueilli par ses camarades de chantier ; il semblait porter plus allègrement que jamais le poids de sa chaîne, et cria le premier à Polichinelle :

— Allons, vieux ! en avant la chanson de *la Veuve* !

Il y a dans la cadence de cet air, extrêmement populaire dans les bagnes, quelque chose de lugubre qui glace le cœur, lors même que l'on ne comprendrait pas les paroles. La mesure de chaque phrase est calculée sur l'espace de temps que le *mouton* met à frapper la poutre. Trois fois il retombe, et la troisième mesure qu'il marque, signifie le coup fatal du glaive de justice.

Polichinelle l'entonna ainsi :

Oh, oh, oh, Jean-Pierre, oh !
Fais toilette,
V'là, v'là le barbier, oh, oh !

Le mouton tomba lourdement sur le madrier, et le chœur, au milieu duquel tranchait l'aigre voix de Mitraille, répondit :

Oh, oh, oh, Jean-Pierre, oh !
V'là la charrette.

Le mouton s'abattit pour marquer encore une reprise.

Le garde-chiourme écoutait en souriant ; il battait la mesure avec sa canne , et marquait légèrement la cadence en sifflant du bout des lèvres.

Polichinelle fit un signe imperceptible à ses compagnons et continua :

Ah, ah, ah, ah,
Faucher Colas.

En ce moment un bruit sourd se fit entendre dans le groupe ; la corde fut lâchée par les travailleurs, le billot retomba de tout son poids, le refrain fut répété avec une vigueur de poumons incroyable , et au milieu d'un élan général.

Seulement Mitraille ne montrait plus sa tête de fouine au milieu des forçats. Au moment où tous les bras retombaient en cadence , les galériens avaient précipité Mitraille sur un ancre de navire, qui lui ouvrit le crâne. Le soir, dans le chantier, on le trouva mort, et nul ne fut soupçonné ; ses compagnons l'accusèrent de maladresse, et tout fut dit.

Un seul homme dans le bagne pria pour le traître, ce fut Aulaire.

Cette punition infligée par les forçats ne fit qu'accroître leur audace. La mort de Mitraille rendit à ces hommes la soif du sang qu'un moment l'on avait crue apaisée. Ils tournèrent vers les chefs des yeux pleins de

haine, des yeux de bête fauve qui attend sa proie pour la dévorer.

Les punitions se multipliaient depuis quelques jours, Jean le Bourreau, au torse d'Hercule, aux jambes arquées, devait avoir les bras fatigués du poids des cordes goudronnées qu'il faisait si cruellement tomber sur le dos des misérables.

L'autorité sévissait; on se doutait que la révolte couvait dans le parti de Polichinelle; mais les châtimens jetaient de l'huile sur le feu et portaient au plus haut degré l'irritation des malheureux à qui le retranchement de vin, le bâton et la double chaîne faisaient doublement sentir l'horreur de leur position. La tentative de Classique donnait raison à ces mesures répressives, mais on les rendit cruelles, et le cœur des bandits se gonfla de fiel.

Aulaire ne pouvait plus rien pour les calmer; les seuls forçats qu'il conservait pour auditeurs et pour amis étaient les pénitents de l'abbé Pascal, et ceux en qui le souvenir de la famille tenait éveillé le sentiment du repentir.

Le vieux galérien pouvait bien au moment de l'insurrection se jeter au-devant du couteau des assassins pour défendre la vie de ses chefs, mais jamais il n'aurait vendu ses camarades. Sa loyauté se fut révoltée devant la délation. Au nombre des adjudants de service que haïssent les condamnés, était Maurice Pésas, un méridional dont l'œil menaçait, dont la parole brève avait le tranchant du sabre, dont le geste répandait la terreur dans les rangs des forçats. Plus d'une fois ils

s'étaient dit que leur patience aurait un terme et qu'ils se vengeraient un jour cruellement. Il fut convenu que la première punition infligée par Pésas serait, dans la nuit, suivie d'une révolte. Les galériens ne voulaient rien moins que semer dans la ville de Brest le pillage et l'incendie.

L'occasion appelée par Polichinelle et ses complices et dont, du fond de leurs cachots, étaient instruits Clastique et Loïe, ne tarda pas à se présenter. A un signal donné, entre deux inspections, le chef des révoltés coupa sa chaîne ; les conspirateurs munis de limes et de scies qu'ils avaient dérobées à l'œil inquisiteur de la chiourme, furent en un instant sur pied. Un forçat à qui Bleu-de-Ciel avait rendu plus d'un service, délivra le malheureux qui, ne voulant point se ranger du côté des insurgés, ne pouvait non plus lutter contre eux. En un instant, chaque forçat fut armé d'un couteau, d'un anneau brisé ou de maillons de chaînes. Ce fut un spectacle horrible que celui que présentaient alors ces hommes dont les ignobles figures devenaient plus repoussantes par l'expression d'une férocité sauvage.

La chiourme donne un signal d'alerte, les galériens répondent par la chanson de *la Veuve*.

Deux compagnies d'artillerie pénètrent dans la salle, les détonations des fusils se mêlent aux cris aigus de blessés, aux cris de vengeance de ceux qui survivent. La mitraille éclate et fait d'horribles ravages, les galériens ivres de fureur se précipitent sur les soldats et tentent de leur arracher leurs fusils, le désespoir les

enivre, plusieurs se jettent au-devant des armes, des cris de rage et de douleur se confondent. Le sang coule à flots. Pareils à des tigres qui bravent l'arme du chasseur, on voit ces misérables bondir sur les gardiens, les déchirer avec leurs dents, à défaut de couteaux et de poignards, les étrangler comme des taugs de l'Inde, les étouffer entre leurs bras comme faisait Antée... C'était une scène horrible, atroce, épouvantable ; l'enfer seul en doit montrer de pareilles !... C'est en ce moment que Maurice Pésas entra dans la salle. Tous les bras se lèvent contre lui, tous les galériens bravent la mort pour la lui donner... Ils se ruent sur leur victime... L'adjudant, cerné par un flot hideux, appelle, tente de lutter, peine inutile, il fait un faux pas, il tombe, il va mourir

Les forcenés se précipitent sur Pésas ; blessé d'un coup de couteau à la poitrine, menacé par vingt hommes décidés à payer de leur vie la satisfaction de s'être vengés, il jette autour de lui un regard effaré. Nulle pitié ne répond à son appel ; il pousse un sourd gémissement, se redresse, lutte encore, tombe et se relève... Soudain un bras lui est tendu, une poitrine devient son bouclier, et Bleu-de-Ciel atteint du coup qui menace l'adjudant roule aux pieds des conspirateurs.

Pésas, ivre de colère, aveuglé par le sang qui coule d'une large blessure que lui a faite au front le poignard de Polichinelle, ordonne de mitrailler de nouveau les galériens. Polichinelle est pris. A cette vue, les forçats perdent courage ; beaucoup des leurs ont succombé ;

il leur est désormais impossible d'arracher la vie à leur ennemi mortel; ils tombent à genoux, tendent les mains aux doubles chaînes, et l'idiotisme et la terreur remplacent sur leurs visages l'expression de férocité qui l'animait il n'y a qu'un moment.

La force reste à la loi.

Maurice Pésas est couché près de Bleu-de-Ciel, l'adjudant qui a reconnu son sauveur sent pour la première fois que ce forçat est un homme, il avance vers lui une main tremblante qu'Aulaire repousse doucement :

— Vous m'avez sauvé, dit l'adjudant.

— C'était mon devoir, monsieur.

— Votre devoir! peut-être, au point de vue de la conscience; mais à l'égard de vos camarades.

— Je ne les aurais jamais trahis, il m'était impossible de les imiter.

— Bleu-de-Ciel, vous aurez votre grâce, je vous le promets!

— Dieu me la donnera! répondit le forçat dont les forces épuisées trahirent le courage.

Il s'évanouit.

Quand il reprit le sentiment de ce qui se passait autour de lui, il était à l'infirmierie, et près de son lit se tenaient le commissaire Monvel et l'abbé Pascal.

— Ne trouvez-vous pas, monsieur, demanda l'aumônier, qu'on pourrait enlever les fers de ce malheureux? Quoi! blessé pour la défense de l'ordre, usé par l'âge et les rudes travaux du bagne, ce malade, ce vieillard ne

pourra retourner ses membres sur son lit de douleur sans ressentir encore le poids de ses fers. Que le révolté soit enchaîné; que la *chaussette* et la *manille* entravent les pieds du galérien valide, c'est justice; mais le malade, et surtout celui-ci...

Le commissaire fit signe à un des servants, qui disparut.

— Je me rends à votre désir, monsieur l'abbé.

Bleu-de-Ciel avait entendu vaguement ce qui se disait autour de lui, mais quand il s'aperçut qu'on voulait lui ôter sa chaîne il s'écria :

— Par grâce, monsieur le commissaire, par pitié, monsieur l'aumônier, laissez-moi mes fers, ne voyez-vous pas que je vais mourir.

— Vous ne mourrez pas, Aulaire, répondit l'abbé Pascal, mais vous souffrez et monsieur Monvel désire alléger vos douleurs.

— Vous vous trompez, monsieur; mes souffrances me sont chères! J'ai vécu chargé d'entraves; je les traîne depuis un demi-siècle, laissez-moi la consolation de mourir enchaîné...

— Étrange nature! s'écria Monvel.

— Admirable humilité! pensa le prêtre.

— Souffrez-vous beaucoup? demanda le commissaire.

— Beaucoup...

— Désirez-vous quelque chose?

Le regard d'Aulaire se tourna suppliant vers l'aumônier.

— Parlez, mon ami, dit le prêtre.

— Loïc porte la double chaîne..., murmura le malade, et Loïc expie un dévouement sublime.

— Il n'a donné que trois ans de sa vie!

— Trois ans! fit Aulaire en se soulevant, trois ans! vous ne savez pas ce que c'est que le bagne, monsieur, pour un enfant qui aimait tant ses landes et sa vieille mère!

— Vous, mon ami, vous avez sacrifié votre vie...

— J'approche du terme, dit le vieux forçat, et la grâce de Loïc m'eût rendu bien heureux.

— Loïc sera grâcié en votre nom, Aulaire.

Deux larmes roulèrent dans les yeux du malade. Il joignit les mains et leva les yeux au ciel.

— Là haut, dit le forçat, vous trouverez la mesure d'indulgence que vous aurez faite, monsieur Monvel! elle sera grande devant le Seigneur

On apporta dans l'infirmerie des galériens expirants, et l'abbé Pascal les assistant dans leur agonie parla d'espoir et de miséricorde à ceux dont les mains dégouttaient encore du sang fraîchement répandu.

C'est que la miséricorde céleste est sans limites comme le ciel où elle réside! Cette miséricorde n'a d'autres bornes que celles qui lui sont opposées par l'impénitence. A la dernière heure, pendant la dernière minute, il est temps encore..., l'instant qui s'écoule pendant le râle suprême suffit au Dieu qui se fit victime afin de pardonner aux bourreaux... Il n'est jamais trop tard pour crier : Pardon! jusque dans l'étreinte de l'agonie, jusque sous le couteau fatal on peut dire : Ayez pitié de nous, pauvres pécheurs!

Les bras du Christ attachés sanglants à la croix ne se refermèrent pas sur son sein pour nous repousser.

Quand la société maudit, le Christ pardonne; quand le juge condamne, le Christ absout; quand le bourreau tue, le Christ ressuscite !

Voilà ce que disait l'abbé Pascal, inclinant son front au chevet de ceux qui agonisaient. Il leur montrait un ciel où les attendait le bon larron, où Moïse et Macaire jadis coupables comme eux jouissaient pourtant des félicités suprêmes. Quelques-uns s'inclinaient sous l'autorité de cette voix persuasive et s'humiliaient devant cette vertu; d'autres rebelles dans la mort comme dans la vie maudissaient le jour qui les vit naître et regrettaient de n'avoir pas augmenté le nombre de leurs crimes.

Bleu-de-Ciel priait sans remuer les lèvres; le spectacle de ces agonies lui brisaient le cœur...

Tandis qu'il demandait grâce pour tous au pied du Calvaire, une voix dit assez haut pour que la plupart des malades pussent entendre :

— La cour martiale s'assemble demain.

— C'est bon ! répondit un galérien, Polichinelle sera fauché.

— Et dire que nous ne verrons pas la fête ! répondit un autre forçat.

— Bah ! aujourd'hui son tour, demain le nôtre !

Un sinistre éclat de rire termina la phrase du misérable.

VII

LA FILLE DU FORÇAT.

Simonne et Priscille. — Le condamné ne perd pas ses droits paternels. — La bénédiction du galérien. — Postol le forçat reçoit le prix Monthyon. — Réhabilitation. — Le maire de village.

Tandis qu'un lugubre tableau se déroulait devant la cour spéciale qui juge les crimes commis dans l'intérieur du bagne, une scène touchante se passait dans la salle de l'infirmerie.

Une jeune fille de dix-huit ans, portant le costume des paysannes normandes, entra dans la salle soutenant sa mère qui tremblait, encourageant du geste un jeune homme dont le front couvert de rougeur n'osait se lever dans cette demeure de la honte.

Priscille jeta autour d'elle un regard inquiet, puis courant vers le lit d'un des forçats :

— Mon père ! mon pauvre père !

La femme saisit à son tour la main du condamné et la pressant dans ses mains :

— Me reconnais-tu, Gervais ?

Le galérien s'était assis sur son lit, son visage défi-

guré par la maladie et la douleur resplendissait maintenant d'une joie pure; ce n'était plus le forçat, mais l'homme et le père qui répondit :

— Simonne, Priscille, vous ne m'avez pas oublié.

— Non, dit l'épouse en gardant entre ses mains les doigts déformés du misérable; chaque soir nous avons prié pour le chef de la maison absent de son foyer. La parole des juges ne détruit pas celle du prêtre; le code des hommes n'abolit pas l'Évangile, et celui qui perd ses droits de citoyen garde ses droits de père et de mari!

— Tant de vertu! balbutia le malheureux.

Puis, apercevant le jeune homme qui, debout, immobile, demeurait au pied de son lit, il adressa du regard une question muette aux deux femmes.

Priscille rougit, Simonne dit au forçat :

— La ferme va mal; les domestiques n'obéissent guère à deux femmes isolées et faibles; quatre ans doivent s'écouler avant ton retour, j'ai pensé à choisir un gendre.

Les yeux inquiets et presque suppliants de Gervais se fixèrent sur le jeune homme.

— Pierre est travailleur, honnête et bon; il m'a demandé la main de notre fille

— Eh bien?

— J'ai répondu oui! pour moi, parce qu'elle disait oui! dans son cœur, mais nous sommes venus chercher ton consentement.

— Mon consentement? balbutia Gervais, vous me

demandez mon consentement, à moi le bonnet rouge ! à moi le galérien méprisé de tous, enchaîné comme une bête sauvage ! Femme, vous n'en avez pas besoin, le vôtre suffit pour qu'elle soit heureuse !

— Ainsi, demanda Simonne, ce n'est pas assez pour le malheureux qu'égara une heure de colère de perdre son repos et sa liberté, il faut encore qu'il renonce à son autorité paternelle... Ce ne sont pas là les conseils que j'ai reçus de ma mère, les leçons que j'ai données à ma fille, ni celles qu'elle doit léguer à ses enfants. Oui, Gervais, tu fus coupable envers la société : elle te châtie, je pleure et je respecte son arrêt pourtant... Ne me dis plus que le coup qui te frappe atteint deux femmes innocentes ; quand ce serait vrai, je devrais encore te garder ce que Dieu me mit pour toi dans le cœur le jour où j'acceptai ton anneau de mariage... Pour Simonne tu es resté doux et bon ; jamais pour elle ta parole ne fut rude ni ton bras lourd. Priscille, elle, n'a connu de toi que des baisers et ta tendresse. Pauvre homme, ah ! pauvre homme ! garde espoir et courage quand nous te tendons les bras..., espère quand tu sais que l'on t'attend ! Reprends aujourd'hui les droits du chef de famille que rien ne peut aliéner.

Priscille était à genoux près du lit du forçat, Pierre se tenait debout derrière elle ; Simonne soutenait d'un bras le malade défaillant sous le poids d'émotions trop vives.

— Pierre, dit-il enfin, que je vous serve d'exemple... j'ai eu votre âge, votre franchise, votre probité ; une heure d'oubli me jeta dans l'abîme... Ah ! restez honnête

homme, mon ami ! Vous êtes bon, puisque Simonne vous amène ; vous êtes bon, puisque mon enfant vous a choisi ! Je ne vous dirai point ce qu'elle vaut, Pierre, la démarche qu'elle fait aujourd'hui suffit pour donner la mesure de son cœur... Aimez-la bien, Pierre, rendez-la heureuse!... Que mon humiliation ne retombe jamais sur sa tête... Priscille, mon enfant, donne-moi ton front que j'y pose encore mes lèvres...

La jeune fille se précipita dans les bras qu'il lui tendait. Le mouvement que fit le malheureux père fit résonner ses chaînes. Priscille, Pierre et Simonne tressaillirent douloureusement.

— Ma fille, dit le malade d'une voix que l'émotion étouffait, je te bénis pour la piété filiale qui t'amène au pied de ce lit d'ignominie... Mes mains enchaînées en se posant sur ta tête appellent sur toi toutes les bénédictions du ciel ! Et Dieu qui fait le cœur des enfants et des pères ratifie dans le ciel la bénédiction du forçat.

Pierre était à genoux auprès de Priscille, le vieillard leur prit les mains et retomba épuisé.

Simonne glissa ses épargnes sous la couverture, puis le groupe affectueux se tint près de Gervais qui écrivit d'une main tremblante son nom au bas d'un contrat de mariage.

Vous connaissez le tableau de Greuze *l'accordée du village* ? Quelle grâce, quelle naïveté, quelle candeur, quelle vérité dans cette toile ; eh bien ! un peintre de talent qui saisisait le côté poignant et dramatique de la

scène que nous avons racontée ferait une toile plus profonde de sentiment que celle de *l'accordée du village*.

L'heure du départ sonna, l'épouse, la jeune fille et Pierre s'éloignèrent ; sur le seuil de l'infirmerie tous les trois se retournèrent vers le galérien qui les bénissait encore et dont les yeux ne les apercevaient plus qu'à travers un brouillard de larmes.

Deux personnes avaient attentivement suivi cette scène : c'étaient l'abbé Pascal et Bleu-de-Ciel.

L'aumônier s'approcha de Gervais.

— Vous avez toujours repoussé mes consolations, lui dit-il ; mais à cette heure votre âme est amollie, vous pouvez m'entendre et vous m'écoutez.... la voix de Dieu est encore plus consolante que celle d'une fille et d'une épouse, et j'ai pour vous des paroles plus douces que celles qu'elles vous ont dites tout à l'heure...

— Ah ! parlez ! parlez monsieur l'aumônier, parlez-moi d'elles, de Dieu, de la liberté qui me les rendra... n'est-ce pas que c'est grand ce qu'elles ont fait ? reconnaître encore l'autorité du misérable qui les a déshonorées... lui demander sa bénédiction à lui dont les mains... Ah ! vous avez raison, monsieur Pascal, ce sont des anges, et c'est aux anges de nous ramener à Dieu. Je puis tout supporter, maintenant, je suis même sûr de ne pas mourir ! Je dois vivre pour racheter le passé, vivre pour expier ma faute, pour essayer encore de les rendre heureuses !

— Vous le pouvez en revenant à la vertu.

— Oui, elles m'aiment toujours, ce qu'elles ont

fait le prouve, mais le monde ne sera pas comme elle?

— Qui oserait se montrer plus sévère que Simonne et Priscille?

— L'opinion, monsieur l'aumônier.

— L'opinion se taira quand elle saura la vertu de ces deux femmes; elle applaudira à vos efforts; et vous oublierez le passé. L'opinion n'est pas implacable; elle fait plus qu'oublier, elle pardonne, elle réhabilite

— Elle réhabilite?

— Ecoutez cet exemple, ami, et qu'il vous rende le courage:

Il y a plusieurs années, un condamné libéré sortait du bagne. Il s'était défendu des atteintes du vice, et quittait les galères de Toulon avec la volonté de vivre en honnête homme. Pendant seize ans, il s'était vu accouplé à un misérable; pendant seize ans, comme vous l'avez fait vous-même il avait lutté contre le torrent envahisseur qui montait autour de lui. Postol rentré dans la ville de Pontoise ne cacha point ses antécédents; il se sentait au cœur un foyer de vertu dont l'activité pouvait s'augmenter à chaque heure; son âme était pure comme avant sa faute. Il parvint à triompher des répugnances, du mépris de ses concitoyens; à force de persévérance il mérita leur affection. Enfin on l'admit comme simple ouvrier dans une fabrique. Ce fut Postol qui donna à tous l'exemple de la régularité et du travail. Soumis, exact, zélé et sobre, il retrancha tout ce qui n'était point indispensable à son existence et consacra sa paie presque tout entière au soulagement des infortunés. Quand un

ouvrier malade laissait sa tâche inachevée, qui prenait sa part de travail afin que l'humble ménage ne pâtît point? Postol. Quand un petit enfant manquait de pain et d'habits, à qui s'adressait-il? A Postol. Un pharmacien de la ville meurt subitement laissant privées de toute ressource une femme et deux petites filles; Postol est là pour adopter cette triple misère. Sa journée finie, il prend sa tâche nocturne et gagne le pain des trois abandonnées. Pendant douze ans il continue de remplir ses pieux devoirs sans autre récompense que le témoignage de son cœur et la bénédiction de la veuve. Elle mourut en priant Dieu de récompenser un dévouement qui n'avait eu ni défaillance ni caprice. Il fallait une tombe à la protégée de Postol; sou par sou il en gagne une! Les enfants restaient : lourde charge pour l'ancien forçat ; mais le découragement ne peut approcher de ce cœur généreux ; les orphelins recevront une instruction chrétienne et apprendront un état qui leur permette de vivre... Postol amasse lentement et péniblement leur dot... La confiance de tous était acquise à celui qui trouvait tant d'énergie pour le bien ; toutes les sympathies se ralliaient à lui. On fit plus : on voulut que ce repentir éclatant reçut une récompense éclatante et fut payé d'un prix auquel il semble que jamais un homme atteint de la réprobation de la société ne doive atteindre. Les autorités de Pontoise écrivirent un long mémoire contenant le détail de la conduite de Postol depuis sa libération. On demandait pour lui à l'Académie française le prix de vertu fondé par Monthyon. Le prix de

Monthyon pour l'ancien forçat ! Des larmes d'admiration et de pitié coulaient de tous les yeux en lisant ou en écoutant ce mémoire ; un tel exemple de conversion morale devait être puissant pour les autres égarés. Tous les membres de l'Académie célébrèrent à l'envi cette conquête faite sur la perversité des bagnes.

L'Académie ne se contenta pas de la grande récompense qu'elle lui décernait ; elle jugea que l'homme qui avait rejeté si loin son passé pour entrer dans la bonne voie méritait de jouir de nouveau de tous ses droits de citoyen. On demanda au roi la réhabilitation de Postol, et tout le département que le malheureux avait édifié par sa loyale et généreuse conduite, applaudit à cet acte de clémence et de justice.

Quand un libéré parvient à triompher de la répugnance instinctive de la foule, il devient presque toujours exemplaire.

Voyons, Gervais, cet exemple n'est-il pas noble et beau, ne vous rendra-t-il point confiance et courage ? Je pourrais vous citer vingt traits propres à relever votre esprit et à vous faire envisager l'avenir sous des couleurs riantes. On a vu un évadé du bague de Toulon se conduire pendant près d'un demi-siècle d'une manière admirable. Devenu maire de sa commune, il jouissait de l'estime de tous ; son négoce prospérait, une famille nombreuse l'entourait de soins et de respect. Il recevait le tribut de vénération auquel a droit le magistrat populaire et le citoyen vertueux. Un seul homme possédait le secret du malheureux que quarante-sept années

irréprochables séparaient des jours passés à Toulon. Une infâme et cupide pensée porta le confident à menacer l'ancien forçat de le dénoncer s'il ne lui payait pas une somme d'argent considérable pour la position de fortune du père de famille. Il se voit perdu... On va détruire en une heure le résultat de tant d'efforts, de luttés et de souffrance ! Mais la Providence envoie un défenseur à celui que trahit un frère ; M. Renaud, commissaire près l'administration du bagne, se fait l'avocat de l'évadé. Quarante-sept années de vertus plaident sa cause ; toute une commune demande grâce et il est sauvé !... Gervais, Dieu vous comble de faveurs pareilles : C'est Simonne, c'est Priscille, c'est Pierre, un noble cœur ! qui viennent vous dire : Au nom de la famille dont les liens sont sacrés, nous te reconnaissons encore pour notre chef ! C'est la religion que rien n'affaiblit et n'altère qui vous répète par ma voix : Il n'est pas trop tard pour te repentir ; donne raison à celle qui ont eu foi en toi ! Guéris la blessure que tu leur as faite ; console ces cœurs ulcérés, mais où la haine n'eut point d'accès, et pour toi, pour elles, pour le Père qui des cieux te convoque au pardon, humilie-toi, repens-toi, et sois absous !

En écoutant l'abbé Pascal, Gervais n'était plus le même homme ; l'attendrissement dans lequel l'avait jeté la pieuse démarche de Priscille l'avait disposé aux pensées consolantes il joignit les mains, baissa la tête, et reprenant l'histoire de sa vie depuis son enfance, il en déroula le triste tableau.

Quand il se tut, la voix onctueuse de l'aumônier cita les plus beaux textes de l'Écriture, les commenta pour éclairer cette âme abattue, les fit briller comme des astres de lumière aux yeux charmés de son intelligence, les posa comme des appareils sur les blessures que le vice avait faites à son cœur.

L'abbé Pascal passa auprès de Gervais une heure encore ; puis en quittant l'infirmerie :

— Bleu-de-Ciel, dit-il, je vous le confie.

Le blessé se souleva, jeta sur l'aumônier un regard de gratitude, et fit signe qu'il acceptait.

— Courage, Aulaire !

— Ah ! dit Aulaire, que ne suis-je sur une croix !

— La vôtre est lourde !

— Monsieur, dit Bleu-de-Ciel, vous m'avez tant aidé que je n'ai point eu de mérite... Ce pauvre Gervais est tout au bien maintenant, grâce à vous ! mais il vous reste à remplir une tâche plus pénible : la cour martiale ne peut prononcer qu'une condamnation.

L'abbé secoua la tête.

— Il ne faut pas que Polichinelle meure sans repentir, Aulaire, priez, priez beaucoup pour lui !

Un instant après, l'abbé Pascal pénétrait dans le cachot au fond duquel on avait jeté Polichinelle qui, blotti dans un coin, ressemblait à une bête fauve prête à prendre son élan pour dévorer une proie. L'aumônier s'approcha de l'assassin

VIII

LES BATELIERS.

L'orphelin du pont du Gard. — Les bohémiens. — Éducation des saltimbanques. — La maison de correction. — Sans ouvrage. — Le cercle du vice. — Rechute. — La mission du prêtre. — Promesses célestes. — Le cœur brisé. — Les conquêtes de la charité.

Le cachot de Polichinelle était obscur et froid ; là, nulle espérance ne pouvait venir au secours du misérable, et les seules pensées qui roulaient dans sa tête le reportaient vers des années lointaines qui rendaient vivant pour lui le souvenir de ses fautes.

Un matin, sous une des arches du pont du Gard, qui porte si haut la gloire romaine, et dessine sur le beau ciel du midi son triple rang d'arcades rougeâtres, une troupe de bohémiens qui cherchait souvent un refuge dans les grottes qui entourent ce lieu sauvage trouva un enfant de deux ans abandonné sans doute par sa mère. L'enfant était pâle, chétif, malingre ; les privations avaient mis leur stygmate sur son visage ; les bateleurs jugeant qu'on pouvait tirer parti de cette chétive créature l'emmenèrent. Pendant deux ans l'en-

fant mendia en se traînant à côté d'une jeune femme qu'il appelait sa mère ; quand le chef de la bande le trouva propre à commencer un autre métier, on lui apprit des tours d'adresse. Les dures corrections et la privation de nourriture enseignèrent à Polichinelle à marcher sur la tête, à tenir une chaise entre ses dents, à équilibrer sur sa poitrine bombée une perche au sommet de laquelle on plaçait une boule. Le petit malheureux sans famille, sans pain, sans asile demeura cinq ans avec ses bourreaux. Mais ceux-ci ne trouvant plus assez de profit dans leur métier de saltimbanques, commencèrent à y joindre la vente d'objets volés, le recelage, tout ce qui constitue l'apprentissage du vol et conduit infailliblement à la cour d'assises. L'enfant montra de l'adresse et du flair ; il devint l'un des meilleurs sujets de la troupe. Pris sur le fait un jour qu'il dépouillait un étalagiste, il fut mis dans une maison de correction jusqu'à vingt ans. Pour la première fois il entendit parler de Dieu, mania un outil et comprit qu'il avait suivi une voie mauvaise. Des instructions paternelles, un travail réglé lui firent prendre de bonnes résolutions ; il promit de changer de conduite, et quand il quitta le pénitencier, on était en droit d'espérer quelque chose de l'avenir. Il chercha de l'occupation, mais il n'avait point de livret et n'osait dire de quelle maison il sortait. Flétri dès l'enfance par les mauvais conseils, frappé d'une condamnation, il erra de boutique en boutique, vagua dans les rues, se demandant s'il ne ferait pas mieux d'en finir avec la vie, quand sur le Pont-

Neuf il reconnut l'ancien chef de la bande des bateleurs, Mâche-Fer, qui pour le moment, placé derrière une petite table sur laquelle se tenait gravement un hibou, vendait à la foule du savon à détacher, de l'opiat pour les dents et un collyre pour les cors. Dans le dénûment où se trouvait Polichinelle, cette rencontre lui sembla un heureux hasard. Il profita du moment où le *bonnement* du charlatan étant fini et la recette recueillie, il pouvait l'aborder et renouveler connaissance.

— Mâche-Fer !

— Polichinelle !

Ces deux exclamations se confondirent, le charlatan prit le bras du jeune homme, l'entraîna chez un marchand de vin, le fit entrer dans un cabinet, commanda un dîner copieux, grisa presque le malheureux, et lui demanda ses confidences.

— Mâche-Fer, dit Polichinelle, vous m'avez abandonné lâchement, je travaillais pour vous, et au tribunal, personne de la troupe n'est venu me réclamer ni me défendre.

— Ceci, mon petit, mérite une explication, dit le charlatan. Tu avais volé, bien volé ; tu te laisses prendre en flagrant délit comme un imbécile, et tu veux que j'aïlle dire posément à la justice : Pardon, excuse, Messieurs, ce vaurien est mon élève ; c'est à moi que revient l'honneur de l'avoir formé. Ça, mon bonhomme, c'est des bêtises. On se fait attrapper, c'est un malheur ! mais les habiles ne paient point pour les maladroits ! Ta peine est finie, te voilà libre comme l'air ;

tu sais le métier de clown et de paillasse ; tu dances agréablement la *trenca*, et sans doute que là-bas on a eu l'intention de t'apprendre un état.

— Je suis serrurier, répondit Polichinelle.

— Bon métier, répondit le saltimbanque, et qui peut rapporter gros. Pour le quart d'heure, tu es sans le sou et je suis en fonds ; je t'offre la moitié du matelas de mon garni et un couvert à ma table.

Polichinelle frappa dans la main du charlatan :

— Ça va ! dit-il.

Tous deux légèrement avinés, quittèrent le cabinet du marchand de vin, pour rentrer dans une maison sale, puante et obscure, où le saltimbanque occupait un grenier. Autour de cette pièce, dont les poutres et les poutrelles laissaient passer un air glacial, était tendue une corde, servant à suspendre un nombre infini de costumes. Depuis la blouse de l'ouvrier jusqu'à la redingote du bourgeois, la veste du paysan et le carrick du cocher de fiacre on trouvait toutes les variétés de vêtements qui annoncent l'honnêteté, le travail, la pauvreté, le luxe, la fainéantise, l'ordre ou la débauche ; des habits de paillasse et d'arlequin, des robes de magicien, des oripeaux de danseurs se balançaient côte à côte. Au-dessus étaient accrochées des coiffures variées et bizarres qui complétaient chacun de ces déguisements. A terre se trouvaient les chaussures. Il faut convenir que le magasin de costumes de Mâche-Fer était d'un ordre irréprochable. Au centre du grenier s'étendait un matelas, couvert d'une maigre couverture, plus

loin était une table encombrée de fioles, de muscades, de gobelets, de crayons et de boîtes d'opiat ; dans un coin un orgue de barbarie ; sur la cheminée, une bouteille d'eau-de-vie, deux assiettes fendues, une fourchette à trois dents et un gobelet d'étain.

Le saltimbanque passa le premier, éleva le chandelier, dans lequel coulait au vent une chandelle de suif, et dit avec un certain orgueil :

— Voilà !

Polichinelle fit l'inspection du grenier, et disposé par un dîner excellent et du vin capiteux, à trouver tout magnifique, comme le charlatan lui-même, il répondit :

— Vous êtes calé, maître.

— La nuit porte conseil, dit Mâche-Fer, *pionce*.

— Tous deux s'étendirent sur le matelas, et si le vieux saltimbanque ne dort pas, il laissa du moins reposer jusqu'au jour le malheureux Polichinelle.

Quand celui-ci fut levé, le maître lui montra une blouse, chercha dans un coin du grenier un sac de cuir, plaça sur un billot une enclume volante, et dit à son élève :

— Tu es serrurier, je crois ?

— Serrurier fini.

— Voilà une empreinte, fais moi une clé.

Polichinelle devint pâle.

— Je veux bien travailler, dit-il, vendre des savons et de l'eau de Cologne, débiter des absurdités aux Parisiens, reprendre ma queue rouge et un costume de bateleur, mais je ne veux pas retourner en prison.

— Qu'est-ce qui t'en prie? demanda brusquement Mâche-Fer.

— Cette clé que vous me demandez...

— Ce n'est pas ton affaire!

— Si, puisque vous voulez que j'y travaille. Quand on a besoin d'une clé, on la fait faire ostensiblement, et les empreintes ne sont pas nécessaires... Il s'agit d'un vol...

— Eh bien, après...

— Je ne serai pas votre complice.

— Voilà tes grands mots, dit Mâche-Fer, mais je suis bon homme au fond, et je veux bien discuter avec toi. Crois-tu qu'en vendant des boulettes de mie de pain pour guérir de la fièvre, de la pierre pilée pour blanchir les dents, et un papier jaune pour l'extirpation des corps, je puis m'enrichir? Ceci est mon industrie avouable, autorisée par la police, appréciée par les badauds. Le soir, je deviens ce que veut la circonstance, ouvrier, soldat, homme de la police et toujours voleur à l'occasion. J'ai un coup superbe... dans huit jours... je t'offre d'en être! accepte, ce sera le meilleur. Où iras-tu, et que veux-tu faire? Tu sors d'une maison de correction, belle recommandation pour ton avenir! Et quand un maître te prendrait par pitié, si les ouvriers apprennent qui tu es, ils te feront chasser par esprit de corps. Le compagnonnage ne souffre pas de gens atteints d'une condamnation. Toute ta vie est brisée par l'arrêt qui te frappa à quatorze ans.

— Toute ma vie! répéta Polichinelle.

— Si tu veux, reprit Mâche-Fer, tu peux te créer une position encore, associe-toi à notre bande...

— Vous m'avez déjà perdu ! s'écria le jeune homme.

— Ingrat ! dit le saltimbanque, je t'ai trouvé mourant de faim, sous le pont du Gard, je t'ai recueilli, instruit, nourri, mis à même de gagner ta vie !

— Vous avez fait de moi un voleur ! fit Polichinelle en éclatant.

— On ne peut montrer que ce qu'on sait..., répondit le charlatan avec modestie.

— J'ai promis d'être honnête, je le serai.

— Si tu le peux !

— Je chercherai, je trouverai...

— La potence, niais ! au reste, tu es libre, va-t-en, informe-toi, demande du travail et un gîte, et si tu meurs de faim et que mes conseils te semblent bons, retiens mon adresse, 5, rue de la *Vieille-Lanterne* !

Polichinelle sortit, pendant trois jours il demanda inutilement de l'ouvrage, pendant trois jours la tentation le prit de retourner chez Mâche-Fer.

Le quatrième, il dînait et s'enivrait avec lui. La clé demandée était faite. Polichinelle ne tarda pas à mettre plus avant les pieds dans le crime ; d'escroc il devint voleur. Condamné, libéré, pris, repris, conduit de prison en prison, de bague en bague, il en vint au dernier degré de l'abrutissement ; la férocité étouffa le peu de bons instincts qui s'étaient fait jour dans son âme. Complice d'un assassinat il fut condamné aux galères à per-

pétuité. C'est alors que, loin de se repentir, il se targua de ses vices, se fit de ses crimes un hideux piédestal, prêcha la révolte, devint l'avocat des misérables, s'attacha, à pervertir ceux de ses camarades qui regrettaient au fond du cœur l'innocence première de leur vie... Si parfois, en entendant Aulaire, il avait fait un retour sur lui-même, l'impression s'effaçait vite; il voulait rester vicieux pour garder sa hideuse influence. Bientôt le dégoût de l'existence l'envahit, il n'espérait plus s'évader; il n'aperçut en face de lui que la vie du bague rendue plus horrible à cause de son insubordination et des défiances qu'éveillait son adresse. Puis, dans sa haine du bien il voulut balancer le pouvoir bienfaisant de Bleu-de-Ciel, et plonger les malheureux qui l'entouraient dans les ténèbres au milieu desquelles son âme demeurait ensevelie. L'insurrection éclata; elle fut réprimée par les soldats; et déçu dans sa vengeance, il ne restait plus à Polichinelle qu'à mourir... Mourir le lendemain même de son crime!

Sans doute, rien n'est plus horrible à voir qu'une exécution : la foule avide circule, se presse, se heurte et afflue autour d'une machine noire, hideuse, aux longs bras ! Souvent au milieu des malédictions du peuple on voit s'avancer un criminel pâle de terreur, vêtu de la livrée du crime et du vice. Un prêtre est à ses côtés qui lui parle et l'exhorte doucement en lui montrant un crucifix..., il monte les degrés de l'échafaud, son regard erre sur ceux qui vont être les témoins de son supplice... A cette heure il vit, il pense, il parle, il peut prier

Dieu, lui recommander son âme, demander pardon à la foule. L'air, le ciel, la terre sont encore à lui ! dans une seconde sa langue sera glacée, son corps une masse informe, il ne pensera plus, il ne parlera plus... Et son âme que remplirent tant de coupables pensées, où sera-t-elle ? Et son cœur qu'effleurèrent quelques affections pures, battra-t-il encore ? Il est debout sur son dernier théâtre, il jouit de ses facultés d'homme ! Tout à coup on le lie à une planche..., il sent un mouvement de bascule..., son oreille effrayée perçoit le bruit du couteau qui grince et s'abat enfin avec la rapidité de la foudre : il est retranché de l'humanité !

Sans doute cette heure est horrible et cet appareil effrayant ! Eh bien ! quand on le compare aux exécutions dans les bagnes, il perd une partie de l'effroi qu'il inspire, et le misérable qu'attend le forçat-bourreau demanderait à grands cris l'exécution publique, s'il pouvait espérer de l'obtenir. Il mourra, mais dans l'enceinte du bagne, entouré de ses frères en malheurs qui, la tête baissée, agenouillés en face de son échafaud, envient peut-être la fin de sa misère. La société ne semble plus punir, mais se venger, par cette exécution cachée à tous les yeux, hors à ceux des hommes qui peuvent la mériter demain. Le manque, nous pouvons le dire, de mise en scène, car ce mot seul rend notre idée, fait du jugement de la cour martiale une sorte de tribunal qui rappelle les francs-juges. Nous préférierions un second procès public, un jury, une défense, un réquisitoire. Le forçat bien que flétri est encore un homme ; une fois au

bagne, le misérable galérien devient un être purement passif : toute excuse dans sa bouche devient une injure, la réflexion un attentat au respect. Si pendant son jugement le forçat qui a tenté de s'évader, insulté ses chefs, fomenté la révolte ou frappé un gardien, pouvait s'expliquer à son tour, peut-être la condition générale de ces malheureux y gagnerait-elle. Tout arbitraire de la part des surveillants disparaîtrait ; la brutalité serait réprimée ; les punitions de la corde si sanglantes et si douloureuses deviendraient moins fréquentes. Le forçat ayant le droit de se plaindre ne penserait pas à se venger. En admettant ses observations comme légitimes on calmerait ses méfiances.

Les bagnes ont beaucoup gagné depuis quelques années, il reste bien à faire encore. L'amélioration viendra d'en haut, et les bénédictions des malheureux paieront amplement les labeurs de ceux qui se seront fait les avocats de leur cause méprisée. Qui sait ce que pèse devant Dieu la prière du forçat qui joint en suppliant ses mains enchaînées. Plus grande est sa misère et son ignominie devant les hommes, plus grand est son pouvoir d'intercession près de celui qui se fit le Rédempteur de ses esclaves. Pour tous, même pour celui qui blasphémait encore dans le cachot qu'il devait quitter le lendemain, le Christ montrait au Père ses plaies immortelles et demandait une grâce que les hommes ne pouvaient plus accorder... Lorsque l'abbé Pascal entra dans cette demeure souterraine, Polichinelle fit un geste répulsif.

— Allez-vous en, dit-il d'une voix rauque, car si j'avais un couteau je vous tuerais ?

— Pourquoi ?

— Vous êtes mon ennemi, vous et la bande de Bleu-de-Ciel, vous nous méprisez pour nos crimes et vous gardez vos préférences pour des hypocrites.

— Aulaire vous a-t-il jamais fait du mal ?

— Lui, le 1580 ? Il s'est toujours mis en lutte ouverte avec moi ; il persuade aux compagnons avec de mielleuses paroles que leur peine sera moins rude s'ils veulent prier..., il leur dit qu'ils trouveront de l'ouvrage en quittant le bagne, ce n'est pas vrai !

— Je m'en occupe, répondit doucement l'abbé Pascal.

— Je ne vous ai pas fait demander, allez-vous-en ! vociféra le condamné ! vous avez votre devoir à remplir près de ceux qui vous appellent ; moi, je ne crois à rien !

— Peut-être ne vous a-t-on rien appris.

— Si, à voler !

— Infortuné ! dit l'aumônier, et s'approchant plus près du misérable : Quoi ! jamais une mère...

— Je ne l'ai pas connue...

— Qui vous éleva ?

— Des bateleurs ! c'est une drôle d'histoire que la mienne..., l'enfant abandonné du pont du Gard ne pouvait autrement finir ! il y en a qui sont nés pour la *dèche* et la corde !

— Eh bien, voulez-vous me raconter votre vie ?

— Oui, dit brusquement le forçat..., je ne me confesse pas, comprenez-le bien, mais je prouve à l'abbé Pascal que ma destinée était de venir ici... Polichinelle raconta ce que nous venons de dire. Quand il eut fini, il se tourna vers le prêtre dont la tête était ensevelie dans ses deux mains.

— Je vous fais horreur, n'est-ce pas ?

L'abbé Pascal leva son front pâle et regarda le condamné..., des larmes ruisselaient sur son visage.

— Vous pleurez ! s'écria Polichinelle, vous pleurez sur moi, sur mes crimes !

— Sur vos malheurs, mon fils !

Le condamné se tut un moment, ses membres étaient agités d'un tressaillement convulsif.

— Pourquoi me témoignez-vous de la pitié

— Parce que je vous aime, mon ami.

— C'est impossible ! vous ne devez aimer que les honnêtes gens.

— Je dois aimer tous ceux qui souffrent.

— Je ne comprends pas cela, dit le forçat ; ce n'est point par intérêt que vous vivez au milieu des galériens ?

— J'étais riche selon le monde, mon ami ; avec cette fortune j'ai fait construire de vastes ateliers et des chambres nombreuses, afin que ceux d'entre vos compagnons qui voudront revenir à la vertu, trouvent un asile, du travail et de bons conseils. C'est là que j'irai mourir..., quand mes forces épuisées ne me permettront plus de vous évangéliser, je me retirerai au milieu

de ces pauvres gens, et mes dernières paroles les consolèrent encore.

— C'est beau ce que vous faites-là, dit le condamné ; mais toute vertu mérite sa récompense, comme tout crime son châtement ; moi, j'aurai la tête tranchée pour avoir donné un coup de couteau à Pésas, et vous...

— Moi, je verrai pendant l'Éternité Celui qui descendit parmi les hommes, se fit pauvre, devint proscrit et mourut dans d'horribles douleurs.

— Vous croyez cela, monsieur l'abbé ?

— Mon ami, j'en donne ma vie pour preuve. Avant la venue du Christ, il n'y avait sur la terre que quelques heureux ; ces hommes opulents se faisaient servir par une race nombreuse, vouée aux travaux de la brute ; les maîtres avaient le *droit*, tant ces esclaves étaient leur propriété absolue, de les jeter dans les viviers pour engraisser leurs murènes. Nul n'élevait la voix en faveur des malheureux ; sans patrie et sans famille, ils étaient destinés dès la naissance à la captivité, à la torture, à la mort. Le Christ parut. Pauvre, obscur pendant son adolescence, il prêcha, durant trois années, l'égalité des hommes devant Dieu, et mourut sur une croix du supplice des esclaves... Ceux qui crurent en lui professèrent la même doctrine ; des apôtres aux disciples, des disciples jusqu'à nous, la morale évangélique s'est conservée pur de toute atteinte, et nous venons vous dire ce qu'il vous dirait lui-même, s'il redescendait parmi nous : *Venez à moi vous tous qui êtes surchargés,*

car je vous soulagerai ! Votre fardeau est lourd, mon ami. Une enfance abandonnée, des métiers abrutissants, une jeunesse écoulee dans une maison correctionnelle ; des fautes entraînant d'autres fautes... Enfin le sang versé !... C'est horrible ! Mais si l'homme frémit en moi, vous ne trouvez dans mon cœur de prêtre qu'une indulgence sans limite ! Vous avez volé, n'importe, vous êtes mon frère ! Vous avez tué, vous êtes mon frère encore ! Vous n'attendez plus rien du monde, vos complices eux-mêmes seraient impuissants à vous secourir ; ce cachot ne s'ouvre que sur la cour de l'exécution... Votre horizon est borné par le couteau de la guillotine ! Voilà ce que crie le présent ! Mais moi, armé du souverain pouvoir d'un Dieu qui m'a dit : Pardonne jusqu'à *septante fois, sept fois !* moi qui représente ici sa miséricorde infinie, je vous répète... Agenouillez-vous, priez, repentez-vous. Et pour un soupir, un mot, une larme, je vous ouvre le ciel, je vous donne les joies sans fin de l'éternité bienheureuse !

En achevant ces mots, l'abbé Pascal entourait de ses bras le misérable immobile, sa tête vénérable touchait le front rasé en signe d'infamie, sa voix suppliait, son âme se fondait dans le brasier d'une charité sublime, elle pénétra, elle amollit, elle bouleversa et changea l'âme du forçat..

— Qui êtes-vous, oh ! qui êtes-vous, pour me tenir un pareil langage, pour me presser les mains, pour me baigner de vos larmes, pour prendre sur vous ma douleur et me laisser l'espérance !

— Je suis prêtre ! répondit l'abbé Pascal, et je remplis mon mandat.

— Mon père, demanda Polichinelle, ne m'accusera-t-on pas de lâcheté ?

— Non, mon ami ; et quand les plus endurcis de vos camarades railleraient votre repentir, ne pouvez-vous offrir à Dieu cette humiliation expiatoire ?

Le galérien recommença le récit de sa vie, non plus comme la première fois pour accuser la société, maudire ses juges et ses camarades, mais pour se reconnaître coupable et se frapper la poitrine !

L'abbé Pascal était maintenant obligé de modérer sa douleur et son repentir ; il avait triomphé d'une des natures les plus rebelles qu'eût rencontrées sa patience.

Il trouvait au fond de son cœur des encouragements sublimes, des cris admirables ! Il défendait le malheureux contre la crainte du jugement suprême. Et dans ce cachot sans clarté, sur ce sol humide, entre ce condamné qu'attendait le bourreau, et ce prêtre au visage austère, ascétique, se passait une scène tellement grande, et tellement au-dessus des choses de ce monde, que les anges, témoins invisibles de cette régénération, pourraient seuls la décrire

IX

LA FAMILLE DE PEMZEK.

La misère dans un grenier. — La complainte du laboureur. — Les cheveux de la Bretonne. — Madame Pascal. — Nouvelles du bagne. — La femme du condamné. — Le biniou du sonneur.

Abandonnons un moment la sombre enceinte du bagne, et à travers un dédale de rues, pénétrons dans la ruelle qu'habite la famille de Pemzek, le tailleur de pierres.

Tina, la jeune mère, file une quenouille de chanvre, en agitant du pied le berceau du dernier de ses enfants. Le pain acheté avec le produit de la collecte des compagnons a soutenu pendant quelques jours les malheureux ; la misère et la famine rentrent dans cette demeure, dont le chemin n'est connu de personne. Pour endormir son petit enfant qui pleure, Tina cherche une chanson dans sa mémoire, elle ne trouve que celle du laboureur si belle et si triste, et qui lui fit quitter les Montagnes-Noires pour le port de Brest :

« Ma fille, » dit la complainte, « quand tu passeras à

« ton doigt l'anneau d'argent, prends garde à qui te le
« donnera...

Ma fille, quand tu choisiras un mari, ne prends
« pas un soldat, car sa vie est au roi, ne prends pas
« un marin, car sa vie est à la mer ; ne prends pas
« un laboureur, car sa vie est à la fatigue et au mal-
« heur. »

— Hélas ! pensa la femme de Pemzek, la vie de l'ou-
vrier des villes est plus amère encore. Elle poursuivit :

« Le laboureur se lève avant que les petits oiseaux
« soient éveillés dans les bois, et il travaille jusqu'au
« soir. Il se bat avec la terre sans paix ni trêve, jusqu'à
« ce que ses membres soient engourdis, et il laisse une
« goutte de sueur sur chaque brin d'herbe ! »

Tina pensait : Pemzek se lève à la pointe du jour ; le
pic est plus rude à manier que le hoyau, la houe ou la
bêche ; il travaille sous le soleil ou la pluie, sans se re-
poser à l'ombre des grands chênes comme font les
paysans. La poussière du granit lui brûle les yeux ; au
lieu d'écouter chanter les oiseaux dans les buissons et
dans les branches, il entend les refrains grossiers des
hommes qui travaillent près de lui. Pemzek est le com-
pagnon de labeur des forçats ! chaque bloc de pierre
équarri et poli coûte une des années de sa vie !

Elle commença le troisième couplet :

« Et chaque année il faut payer le fermage au maître,
« et si l'on est en retard le maître envoie ses sergents.—
« De l'argent ! le laboureur montre ses champs désolés
« et ses crèches vides. — De l'argent ! de l'argent ! le

« laboureur montre les cercueils de ses fils qui sont à la porte, couverts d'un drap blanc. — De l'argent ! de l'argent ! Le laboureur baisse la tête, et on le conduit en prison... »

Tina jeta autour d'elle un regard effaré, comme si elle apercevait déjà les huissiers qui disposés à saisir ne trouveraient que la paille du lit de ses enfants ! — De l'argent ! — de l'argent ! répétait-elle, il m'en demandera demain l'homme sans cœur qui nous a menacés... que répondrai-je ? Rien ici, rien, plus rien, que mon anneau d'argent... et j'aimerais mieux mourir que de m'en séparer... Les champs ne sont jamais aussi stériles que les pavés ; où le blé manque pousse le foin pour l'étable ; et les fruits des pommiers paient la récolte perdue ; mais dans les villes, quand les bras de l'ouvrier retombe lassé du labeur, rien ne le remplace, et le salaire de la femme ne paie pas le sel de la misérable cuisine... Mes pauvres enfants sont devenus pâles comme des *fleurs de lait*... La sainte Vierge les rappellera pour en faire des anges... ô mon Dieu ! mon Dieu ! qu'ils seraient plus forts, plus beaux et plus roses, s'ils pouvaient jouer comme moi jadis dans un courtil égayé par des abeilles... Pas d'air, pas de jour, pas même de sourires ! les larmes de leur mère, et puis, la faim...

Tina secoua la tête.

— Cela ne peut pas durer ainsi, ô mon Dieu !

Une pensée traversa son esprit, elle se leva et enlevant sa coiffe blanche elle défit son chignon de blonds cheveux qui descendaient le long de sa jupe noire.

— Aux pardons, j'aurais eu pour ma chevelure un beau mouchoir de Chollet ; dans les villes j'en obtiendrai davantage. Elle embrassa le petit enfant qui venait de s'endormir, fit signe aux trois autres de garder le silence et descendit les escaliers aussi rapidement que le lui permit l'obscurité.

Une boutique de coiffeur était ouverte, étalant à sa devanture deux bustes de carton colorié ; Tina entra, tremblante et confuse elle demanda si l'on voulait acheter ses cheveux. Le coiffeur palpa, soupesa, mesura de l'œil les flots blonds qui tombaient sur les épaules de la fille du Léonais et lui répondit :

— Je vous en offre dix francs.

— Dix francs ! répondit Tina, coupez vite, bien vite, monsieur.

Une paire de grands ciseaux fut choisie, le fer grinça dans la chevelure épaisse, Tina secoua la tête, puis se leva, remit sa coiffe modeste et tendit la main.

Elle partit en courant, acheta de quoi souper, et regarda les apprêts du repas avec une joie inexprimable.

Le pas de Pemzek se fit entendre dans l'escalier, elle ouvrit et se jeta dans les bras de son mari.

— Tu rentres bien tard, lui dit-elle.

— Mauvaise journée, dit le tailleur de pierres.

— As-tu perdu de l'ouvrage ?

— Non !

— Souffres-tu ?

— Beaucoup, Tina ; je vais être accusé d'avoir vendu un pauvre compagnon.

— Ce n'est pas possible !

— Non, Tina, il n'est pas croyable que j'aie trahi, tu as raison, mais les apparences sont contre moi...

Il raconta alors dans tous ses détails le dévouement inouï de Loïc.

— Que le Seigneur le bénisse ! pour avoir songé à donner du pain à mes enfants, dit la pauvre mère.

— Je ne toucherai pas à cet or, reprit Pemzek ; le voilà condamné à la double chaîne, et nous n'en sommes pas moins sans ressources.

— Dieu y pourvoira, sans doute, dit Tina avec une douce résignation.

L'ouvrier laissa tomber sa tête dans sa main. Pendant quelques instants tous les deux gardèrent un pénible silence.

— Pemzek, il faut souper, dit la jeune femme, le travail est de tous les jours.

Le tailleur de pierres remarqua la petite table servie.

— Qui t'a donné de l'argent ? demanda-t-il.

Tina enleva sa coiffure de lin ; l'ouvrier poussa un cri de regret ; puis lui prenant les deux mains :

— Je remercie le Seigneur de t'avoir donnée à moi, dit-il.

— Vous avez raison ! dit derrière eux une voix grave.

Le tailleur de pierres et Tina se retournèrent vivement. Une femme vêtue de noir était debout à l'entrée de la chambre.

— Je suis la mère de l'abbé Pascal, dit-elle d'une voix douce.

— Entrez, madame, dit Pemzek, vous ne pouvez venir que pour nous consoler.

La dame de charité promena son regard attristé sur les grabats, les enfants et le couple immobile devant elle :

— Que de douleurs ! murmura-t-elle.

— La misère n'est rien pour ceux qui ont l'âge et la force de souffrir, nous ne sommes tristes que pour nos enfants.

— Heureusement que vos peines sont finies ! Pemzek, mon fils m'a raconté votre vie, votre compatissante amitié pour le pauvre Loïc, le dévouement de ce malheureux et votre désintéressement... Je cherche partout ceux qui pleurent et pâtissent, mais la ville est grande et bien des misères ont comme la vôtre la pudeur de se cacher... Le malheureux ménage ne sera point vendu par un maître impitoyable, mais échangé pour un autre, plus commode et plus complet. Ma maison est grande, très-grande ; venez y occuper deux pièces saines, où circule l'air et la lumière ; vous y jouirez de la vue de la mer, de l'animation du port, de la gaité de la ville. Pauvre jeune mère, mille fois plus touchante depuis votre sacrifice, vous acceptez, n'est-ce pas ?

— Comment refuser, madame !

— C'est pour demain ! le propriétaire est payé, soyez sans crainte...

— Mais Loïc ?

— Loïc obtiendra sa grâce, je vous le promets.

Madame Pascal les quitta, et le lendemain la famille

du tailleur de pierres s'installait au troisième étage d'une belle maison d'où l'on apercevait la mer, d'où l'on respirait l'odeur salée des brises, d'où l'on voyait passer les barques de pêche et partir les vaisseaux aux grandes voiles.

Tina travaillait pendant le jour près de madame Pascal.

Pemzek, pour la première fois de sa vie se fut senti heureux, si le souvenir de Loïc n'eût empoisonné sa joie.

Un jour, tandis qu'il travaillait au chantier, courbé sur son bloc de pierre de taille un compagnon lui dit :

— Eh ! l'homme au pic !

Pemzek leva la tête.

— Il y a des nouvelles, continua le forçat ; Polichinelle a soulevé une partie de la grande salle contre Pé-sas et la chiourme ; on s'est bûché ; il est au cachot, et sans doute que demain nous assisterons à la fauchaison... Bleu-de-Ciel a été frappé d'un coup de couteau par les forcenés qui voulaient la vie de l'adjudant. On l'a fait monter à l'infirmerie, et au lieu de demander sa liberté en reconnaissance du service qu'il a rendu, il a obtenu la grâce de Loïc.

Pemzek se découvrit, regarda le ciel et pria.

— Ce n'est pas tout, reprit le galérien, demain arrive une chaîne, on verra de nouveaux visages.

— Loïc reviendra donc au chantier ?

— Dans la journée sans doute.

— Merci, compagnon !

— Ah ! moi, dit le malheureux, je ne demande rien,

mais j'ai là-bas , au pays , quatre petits enfants...

— Des enfants ! une femme aussi , peut-être ?

— Toute une famille , dit le condamné... chaque année , à la Saint-Louis , ma femme quitte le village où elle demeure ; elle fait à pied les douze lieues qui la séparent de Brest , portant deux de nos enfants dans ses bras , trainant les deux autres après elle... elle arrive exténuée de fatigue , mais n'importe ! au matin , le jour de ma fête , je la vois me sourire , me donner quelques fleurs cueillies dans notre enclos et pousser doucement les enfants dans mes bras... Pauvre chère sainte ! aimer un malheureux comme moi , économiser pendant toute une année pour m'apporter quinze francs ; faire douze lieues , à pied , en portant tour à tour ses enfants , pour venir me donner une fleur du clos que je labourais... Vous me comprenez , vous , vous avez aussi des enfants !

— Où demeure-t-elle , votre femme ? demanda Pemzek.

— Aux Boisières... Moi , je suis maintenant le numéro 2,000 , mais là-bas j'étais Louis Hubin , autrefois un honnête homme.

— Combien vous reste-t-il de temps à faire ?

— Cinq ans !

— Dieu vous aidera , compagnon !

Pemzek glissa quelques sous dans la main du galérien et reprit son pic avec une ardeur nouvelle.

Quand les forçats revinrent au milieu du jour , une voix bien connue frappa les oreilles de Pemzek. Elle chantait :

Que j'aime ma bruyère
Et mon clocher à jour!

— Loïc ! s'écria le tailleur de pierres.

L'ouvrier et le forçat se jetèrent dans les bras l'un de l'autre.

— Libre ! dit le mari de Tina, libre de la double chaîne ! Ah ! mon ami, quand les portes du bagne se fermeront sans retour sur vous, embrassez sans rougir votre vieille mère, car vous avez imité l'action la plus sublime d'un saint dont le recteur nous a raconté l'histoire, Vincent de Paul ! pour me donner du pain vous acceptiez trois ans de captivité.

— Le bon Dieu et Bleu-de-Ciel y ont pourvu, Pemzek ; car, blessé dans la mêlée qui sépara les galériens en deux camps, le vieux patriarche du bagne a obtenu que je deviendrais *servant* de l'infirmerie, et, si vous me voyez ici, c'est que j'ai voulu vous remettre ces souvenirs pour Tina, ma payse et vos petits enfants.

Loïc posa sur la pierre que polissait le Bas-Breton un calvaire en bois d'ébène avec un bénitier entouré de petits anges d'albâtre et deux boîtes à reliques. C'était toute la fortune de Loïc.

Pemzek voulait refuser, le jeune soldat devint triste.

Alors l'ouvrier serrant sa main lui dit :

— Je ne pourrai faire qu'une chose pour vous, ami Léonais ; mais le jour de votre sortie, moi, Tina et mes enfants nous partons pour le bourg où vous attend votre

vieille mère, et c'est en famille que nous reverrons le clocher de Saint-Pol.

En ce moment le son du biniou arriva distinctement à l'oreille des deux Bretons ; la double voix de la cornemuse champêtre disait les grèves d'Armorique, la danse des fées, les malices des *poulpiquets*, les exploits des Korigans. Elle parlait des grandes pierres qui se dressent dans les landes comme des géants pétrifiés. Elle racontait les douceurs du foyer où se groupent en rond les maîtres et les serviteurs, pendant que les garçons sculptent des battoirs, creusent des sabots ou enlèvent délicatement l'écorce brune du coudrier, et que les jeunes filles teillent le chanvre ou filent le lin ; tandis que le tailleur qui conte si bien les histoires ou quelque vieux soldat qui parle de ses campagnes, égayent les travailleurs de leurs récits ou de leurs chansons. Le biniou changea son air villageois ; il devint triste comme les jours de solitude pendant lesquels le pâtre garde seul le troupeau, et fit entendre le refrain lent et doux qui amène des larmes dans les yeux :

La lande est belle et grande,
 Ramenons tous à Guevnola
 Nos moutons dans la lande ;
 O Guilanea ! ô Guilanea !
 O Guilanea !

Le biniou se tut au moment, et ce furent des *bals* sur l'air neuve, les *passépieds* savants, les rondes sans fin, la *Sabotteuse* de Lamballe, la *Lalitra* de Ploërmel mêlés, fondus, variés, enjolivés de fioritures qui ramenaient

la fille au coupeur de paille, Meunier tu dors, les Gars de Locminé qu'accompagnent si pittoresquement les coups frappés en mesure par de bons souliers ferrés de *maillettes* ; et cette romance si naïve, histoire d'un cœur blessé : *A la claire fontaine*... puis, comme si le sonneur se fut attendri à des souvenirs d'enfance, il arrêta brusquement la voix du biniou.

Les travailleurs apercevaient déjà son chapeau rond orné d'une branche de bruyère. Un appel, des applaudissements, quelques larmes attirèrent Tennaëc.

— Pauvres enfants, dit-il, je n'ai que mes chansons à vous donner... le vieux chanteur gagne le pain de sa fille adoptive, mais ses refrains sont pour tous ceux qui souffrent.

— Pemzek courut vers le sonneur :

— Vous dînez avec moi, ce soir ; Tina, ma femme, vous parlera du pays ; nous causerons du recteur, de Reine-des-Prés, votre fille, vous embrasserez mes enfants, et nous répéterons avec vous le refrain qui fait sangloter Loïc.

Ah ! quand pourrai-je, en Bretagne,
Danser au son du biniou !

Car la Bretagne, la vraie Bretagne, Tennaëc, ce n'est point Brest ; Brest est une ville sans fêtes, sans pardons, sans cimetièrre sous les ifs ; sans processions entre les haies fleuries...

Le sonneur serra la main de l'ouvrier.

— A ce soir, ami Léonais !

Quelques heures plus tard, Pemzek, Tina et les petits enfants entouraient le joueur de biniou qui croyait voir Reine en regardant la jeune femme si modeste, et si douce sous sa coiffure aux longues barbes blanches.

X

L'ARRIVÉE DE LA CHAÎNE.

Toilette du forçat. — Le ferrage, la manille de la chaîne. — Mâche-Fer, le saltimbanque. — Le départ de Bicêtre. — Le collier d'infamie. — Attitude des condamnés. — La voix du prêtre avant le voyage.

Comme l'avait annoncé Louis Hubin, on attendait à Brest l'arrivée d'une nouvelle chaîne de prisonniers.

Les malheureux condamnés aux travaux forcés sont amenés dans les bagnes respectifs, nantis des extraits des arrêts ou des jugements qui pronocent cette peine.

Le commissaire de marine chargé du contrôle des chiourmes s'assure préalablement de la régularité de ces extraits.

Les condamnés amenés dans des voitures cellulaires sont, à leur arrivée au bague, passés en revue par le commissaire, en présence du chef de service des chiourmes, du sous-préfet, du chirurgien-major du bague, et du brigadier de gendarmerie préposé à la conduite des condamnés.

Les malheureux arrivent brisés de fatigue, et sont conduits à l'hospice pour quelque temps.

Aussitôt l'admission du forçat et son classement, soit dans la salle d'épreuve, la salle ordinaire ou la salle des récidivistes et des indociles, on procède à la coupe des cheveux, on lui fait prendre un bain et on lui délivre le costume de la division dans laquelle il est placé.

Le forçat vient de subir l'ignominie de sa nouvelle toilette, mais à la casaque rouge, au pantolon jaune et au bonnet vert, ne se borne point l'état de dégradation auquel l'a condamné la cour d'assises. Il doit encore recevoir de la main du bourreau, forçat comme lui, une manille et une chaîne.

Une chaîne dont il partagera le poids avec un autre galérien ! Quel sera cet homme ?

Peut-être une brute ou un scélérat consommé, qui raillera les remords et le repentir du malheureux, auquel son existence est rivée. La loi du bague impose un compagnon au criminel ! Ah ! s'il n'est pas bon que l'homme vive seul, comme l'a dit la Genèse et après elle saint Paul, n'est-il pas plus dangereux encore de l'accoupler à un être que l'habitude du vice, et la gangrène du mal dévorent jusqu'aux os !

Les salles du bague sont pourvues d'une pièce de bois carrée d'environ trois mètres, que l'on nomme souche, et sur laquelle sont fixées deux enclumes. Le condamné se couche à plat ventre, et, pliant le genou, porte son pied en l'air, de telle sorte, que la jambe, à partir de la jointure, occupe une position parfaitement d'aplomb.

Un camarade la maintient ainsi, pendant que le *sbire*, qui est chargé du ferrage, place la manille et la rive.

Cette opération demande beaucoup de sangfroid et d'assurance. Le *sbire* frappe de toutes ses forces, et si le lourd marteau déviait dans sa main, la jambe du forçat serait infailliblement brisée. Aussi l'administration conserve-t-elle le plus possible des hommes accoutumés à ce difficile emploi.

Quand la manille est rivée, on place entre cet anneau et la jambe du condamné une certaine quantité de linge nommé *patarasse*, afin de prévenir le déchirement, la mâchure des chairs, et la plaie qui ne manquerait pas de se former. Malgré cette précaution, très-peu de forçats échappent à cette épreuve sans ressentir plus ou moins le mal provoqué par le poids de la manille et celui de la chaîne, qui pèsent ensemble deux kilogrammes, deux cent cinquante grammes. Mais quelque douleur que ressentent les malheureux, il est rare qu'ils demandent que leurs fers soient changés de jambe, car non-seulement ils redoutent le moment de l'opération, mais ils craignent encore d'amoinrir dans leur autre membre les forces musculaires si vite affaiblies par le poids des fers.

Au corps de chaque condamné est attachée une ceinture de cuir à laquelle s'adapte un crochet en fer ; ce crochet supporte la moitié de la chaîne qui se trouve ainsi relevée le long de la jambe, depuis la manille jusqu'à la hanche.

L'accouplement de deux forçats se fait à l'aide d'un

anneau de jonction qui marie ensemble les deux chaînes.

Les manilles se trempent à paquet, de telle sorte que la lime d'acier fondu n'a aucune prise sur elles.

Ces sinistres opérations terminées, les nouveaux forçats entrent dans la vie commune.

L'arrivée d'une chaîne est toujours l'objet d'une vive curiosité pour les galériens. Ils se demandent s'ils ne trouveront point de camarades, d'anciens complices, des compagnons de débauche que le bagne vomit dans la société, et qu'à son tour la société lui rejette.

Ce jour-là, des noms circulaient parmi les condamnés de Brest, des *chevaux de retour*, des évadés célèbres dans les fastes des prisons étaient attendus.

Quand la chaîne passa dans la cour, des cris la saluèrent, et des applaudissements frénétiques accueillirent des misérables qui rentraient au bagne pour la troisième fois.

Une sourde rumeur remplaça les acclamations, et le nom de Mâche-Fer circula dans les groupes.

Mâche-Fer le bateleur, ancien chef d'une bande de déguenillés, charlatan, faussaire, voleur et enfin incendiaire, expiait à son tour les crimes que son adresse déroba longtemps à l'œil inquisiteur de la police.

On se rappelle que Polichinelle abandonné sous une arche du fameux pont romain de Nîmes, fut recueilli par ce misérable, dressé par lui à la maraude, puis au vol. L'élève fut puni avant le maître, mais pour être tardive dans ses jugements, la justice n'en est pas moins sûre pour le coupable.

Polichinelle venait d'être condamné à mort pour crime de révolte et d'assassinat, à l'heure où Mâche-Fer franchissait la porte du bagne.

Le bateleur affectait une indifférence cynique à l'égard des surveillants, mais, flatté d'être l'objet de la curiosité générale, il se drapait dans son infamie comme jadis dans son ignoble souquenille de saltimbanque.

— Eh ! les amis, dit-il, pendant qu'il se préparait à subir le ferrage, Gaspard dit Mâche-Fer n'a pu escamoter le jugement des messieurs du tribunal, mais il se vante d'avoir formé des élèves qui donneront du fil à retordre aux limiers et lui feront honneur dans le grand monde ! fais attention, vieux pègre ! ne me rends pas boiteux, on dit que j'en ai pour la vie, mais le saltimbanque a plus d'un tour dans son sac, et il ne désespère pas de danser encore sur la corde avec autorisation de monsieur le maire ! saute, muscade, en avant la grosse caisse !

Le bateleur était chargé des fers et de la manille.

— Mes petits agneaux, dit-il, Polichinelle n'a pas su se tenir tranquille, c'est dommage ! nous aurions glissé comme des anguilles sous le nez de la chiourme... On va le raser... Je ne suis pas fâché de jouir du spectacle. S'il ne cale pas au dernier moment, je lui rendrai mon estime !... Qu'as-tu imbécile ? demanda le bateleur à celui qu'on venait de lui donner pour compagnon, tu pleures ?

— Je pense à ma mère..., répondit le malheureux en donnant un libre cours à ses larmes.

Le saltimbanque chantonna entre ses dents :

Va-t'en dire à ma langue
Que j'suis enfourraillé...

Quelques-uns des nouveaux arrivés souffraient avec une sorte d'orgueil, d'autres ne semblaient pas s'apercevoir de ce qui se passait autour d'eux.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! murmura le compagnon de chaîne de Mâche-Fer, j'eusse préféré mourir...

— Tu as tort, petit, car de l'échafaud on n'en revient jamais, tandis que de cet hôtel aux pois chiches, on sort avec le temps et de l'intelligence.

Le jeune homme se détourna et garda le silence.

Par quelle série de misères et de tortures passe le malheureux que la loi envoie dans les bagnes !

La prévention et ses angoisses, l'accusation et ses terreurs, le procès et ses incertitudes, les heures terribles pendant lesquelles le procureur impérial demande une tête que l'avocat défend ; les mortelles minutes qui s'écoulent pendant la délibération du jury, la lecture du verdict, l'application de la peine, ne sont que le commencement des douleurs que doit subir le misérable qui entre dans la voie du crime pour tomber dans un abîme d'où l'on ne sort que brisé, pantelant et privé deux fois de la vie.

Même après sa condamnation, l'espoir n'abandonne pas encore le coupable. Il se pourvoit en cassation ou écrit une demande en grâce. Un vice de forme peut amener une nouvelle procédure, pendant laquelle il

attendra contre toute raison un dénoûment favorable.

Mais le départ de la chaîne est, dans la vie des condamnés, l'époque la plus fertile en émotions poignantes et douloureuses. Outre la souffrance physique qui les attend et qu'ils ne peuvent envisager sans frémir, ils ont encore à subir la plus pénible et la dernière de leurs déceptions.

Tous les prisonniers n'ont pas fait avec le crime un pacte indissoluble ; et s'il en existe qui se sont familiarisés avec l'esclavage et identifiés avec leurs chaînes, on peut découvrir chez beaucoup d'entre eux, des restes de sensibilité et les vestiges d'une âme dans laquelle les sentiments humains ne sont pas détruits sans retour.

Le jour du ferrement de la chaîne à Bicêtre, que de calculs trompés, d'espérances avortées, que d'illusions perdues !

Puis, à Bicêtre on respirait encore un air pur, et la liberté souriait dans les perspectives de l'avenir... Mais le jour du départ, plus rien ; rien qu'une barrière insurmontable, placée maintenant entre le monde et le condamné ! et cette barrière va devenir une muraille, une montagne, à mesure que la voiture fatale roulera vers Brest, Rochefort ou Toulon.

Toute attente d'un sort meilleur s'envole dans les espaces imaginaires ; il ne reste plus pour quelques-uns que la pensée fixe d'une évasion qui devient une sorte de monomanie ; quant aux autres, ils tombent dans un abrutissement progressif qui, en peu de temps, les mène au crétinisme le plus complet.

En quittant Bicêtre, il faut renoncer à la vie triste mais sédentaire de la prison où du moins l'on était à l'abri d'une curiosité cruelle. Dans les villes et les villages qu'on trouvera sur une longue route, l'insulte accueillera les malheureux... Peut-être le hameau que l'un d'eux traverse est-il celui où se cache sous des arbres la maison paternelle dont il reconnaît le toit aigu, et où ses parents lui firent jurer au départ de se conduire en honnête homme ! Voilà l'église où tout enfant il se suspendait à la cloche dont les vibrations faisaient fuir les petits oiseaux et conviaient les fidèles à la prière... Il distingue les croix du champ des morts où reposent ceux qui n'ont pu survivre à son déshonneur... Ces gens qui le regardent avec mépris furent ses amis et ses camarades ; il jouait à la boule avec eux sur la place plantée d'ormes... Maintenant ils rougissent de l'avoir connu et se détournent avec horreur... Quelle route sur laquelle s'échelonnent des stations douloureuses !

Lorsque l'heure de les enchaîner est arrivée, on fait descendre dans la cour les condamnés à perpétuité ; on les dispose en rangs au nombre de vingt-six ; une armée d'agents de police passe devant eux pour les considérer avec soin pour pouvoir les reconnaître.

Dans la cour sont disposés un monceau de chaînes et les habits de toile grise.

Les malheureux se déshabillent pour revêtir l'uniforme fatal ; puis ils s'avancent sur un rang et viennent s'asseoir en s'alignant dans un des angles du préau.

Des outils sont préparés; des agents choisissent des colliers de fer, les essaient au crâne des misérables, les ouvrent, les referment; puis un gros clou est placé sur une enclume et frappé à grands coups pour river ce carcan.

Les chaînes sont lourdes et disposées de manière à former des attelages d'hommes placés deux par deux.

Le jeune criminel, le vieux condamné, le faussaire, le voleur et l'assassin marchent de front; aucune différence n'est faite entre la moralité des condamnés, leur ancienne position sociale et la nature de leur crime. Le même esclavage confond les ignominies diverses. La chaîne de l'un est la même que celle de l'autre : également lourde, également infamante... Le système de l'égalité règne ici d'une façon absolue. Parfois pourtant, une mère, une sœur feront remettre au malheureux un peu de linge, une veste plus chaude, et celui que la sollicitude et la tendresse n'auront pas abandonné différera un peu des autres.

Pendant que le bruit du marteau retentit dans la cour et rive les colliers de fer, des cris dégoûtants, des rires de damnés, des imprécations, des blasphèmes répondent au grincement des chaînes et aux coups de la masse. Presque jamais le sentiment de la honte ne se manifeste; le silence est regardé comme une lâcheté.

Quelques-uns semblent avoir hâte de jouir de leur infamie et se pressent pour tendre leurs cous nus au carcan.

Les vices de l'homme avilissent sa nature sans la

changer, et l'on ne peut s'empêcher de gémir sur le sort de ces êtres, quelque dégradés qu'ils soient. Et mieux vaut encore mille fois conserver cette compassion fraternelle que de se laisser envahir par le dégoût qui domine souvent toute autre émotion dans l'âme des spectateurs de cette épouvantable scène. Vu à quelque distance, ce tableau fait verser des larmes, il brise le cœur; de près il le navre, et souvent l'indignation dessèche dans les yeux les pleurs que la pitié allait faire répandre. On rougit du cynisme de ces misérables qui semblent les acteurs d'un drame de l'enfer. Cette honte que l'on a pour eux, ils sont la plupart incapables de la comprendre, et la principale image que présente un ferrement de forçats est une complète insensibilité de la part de ces malheureux. Encore si cette insensibilité apparente n'était qu'un masque cachant un profond désespoir! Si ce cynisme couvrait une douleur morne, insondable, que rien ne saurait guérir! Si sous ce manteau d'audace et d'effronterie perverse se cachaient le regret de la vie passée et le remords qui la rachète! Mais non! la foule qui regarde cet acte poignant du drame de la justice est mille fois plus impressionnée que le plus grand nombre de ceux qu'elle a flétris.

La remarque la plus pénible que l'on puisse ajouter à celles qui précèdent si tristes déjà, c'est que les condamnés de seize à vingt-deux ans affichent encore plus d'insouciance et d'audace que leurs compagnons. On s'attendrait à rencontrer chez eux les traces d'un repentir sincère ou du moins un peu de pudeur; il n'en

est rien ; la stupidité et l'étourderie dominent chez eux, la plupart semblent idiots ou hébétés. Tout sentiment, non pas chrétien et moral, mais seulement humain, semble mort dans ces âmes, à la fois jeunes dans la vie et vieilles dans le mal. De Dieu, de la famille, rien ne semble surnager en eux, après le naufrage de leur honneur. C'est alors que l'indignation envahit le cœur et que la compassion n'y saurait plus trouver place.

Parfois une exception jette sur ce tableau sombre une lueur plus consolante. L'étoile brille dans la nuit ; le repentir semble agiter ses ailes au-dessus de cette foule pour laquelle les anges ont encore en réserve des trésors de mansuétude. Et pour montrer que la religion adopte encore leur misère, avant que la masse de ces hommes s'entasse dans la charrette sur laquelle on les transportera comme une ménagerie ambulante de bêtes fauves ; avant que les fers, le bâton et l'insulte flétrissent et menacent cette tourbe sociale, le prêtre, l'homme de toutes les charités, de tous les dévouements, de toutes les espérances, les convie dans la chapelle de Bicêtre, les appelle ses enfants, pleure sur leurs fers pour les venger des outrages qu'ils reçoivent, les relève au nom du Christ qui les absout s'ils demandent grâce, les appuie tout meurtris sur le cœur entr'ouvert du divin supplicé, et leur fait oublier pendant une heure ce qu'ils furent et ce qu'ils sont pour le monde ! A ces prisonniers, il montre une liberté éternelle ! pour cet assassin dont la main est encore tachée du sang de sa victime, il fait couler une source purifiante ; pour

tous, jeunes ou vieux, innocents et coupables, endurcis ou entraînés, il a des mots qui sont tombés du ciel dans l'Évangile et qu'il leur répète avec l'onction de la charité.

Alors des larmes coulent de bien des yeux..., des résolutions germent dans bien des cœurs.

Le signal est donné, la troupe prosternée se relève, il faut partir! des étables, des granges recevront sur la route les malheureux forçats.

Ils approchent du bagne; leurs noms sont enregistrés. Les voilà confondus avec les vétérans de Toulon, de Brest ou de Rochefort. Leur pied s'enfonce plus avant dans les voies du mal, beaucoup sont perdus sans retour.

Au nombre de ceux que l'intérêt, la pitié devaient trouver également froids, on peut citer Mâche-Fer. Pendant toute sa vie, étudiant le code, l'éludant, s'efforçant de rester dans la limite du crime qui n'entraîne qu'un emprisonnement temporaire, il avait lutté contre les lois. Vaincu dans ce combat, il acceptait sa peine sans autre souci que le regret de n'avoir pas fait davantage.

XI

UNE EXÉCUTION AU BAGNE.

Les punitions disciplinaires. — Amélioration. — Jean Millet, le bourreau. — Le pardon des ennemis. — Les témoins de l'heure suprême. — Les derniers moments de Polichiuelle.

Un grand mouvement se faisait dans la cour du bagne ; cette cour triangulaire et d'un plan incliné finit en pointe, et cette pointe correspond à la principale entrée de la corderie supérieure C.

Le forçat-bourreau, Jean Millet, avec deux aides préparait la guillotine. Jean était d'une haute stature, et quoique bancal il possédait une force surprenante. Pour lui, les ignobles fonctions qu'il remplissait étaient en quelque sorte un adoucissement à sa captivité. Quand, pour une infraction au règlement de l'établissement, pour un murmure, un geste, un galérien était livré à Jean Millet, les yeux de cet homme brillaient d'une lueur fauve, ses paupières s'injectaient de sang, un sourire horrible crispait sa lèvre mince. Si le condamné résistait, la chiourme le conduisait au banc de torture, on le forçait de s'agenouiller, des bras vigoureux le maintenaient, et Jean levant sur le patient une

main armée d'une grosse corde ou d'une double garcette, en appliquait, suivant le délit, un nombre presque toujours suffisant pour mettre le forçat hors d'état de travailler. La barbarie se raffine au bagne, et souvent le malheureux qu'a déchiré la brutalité de l'exécuteur se voit privé d'une part des aliments que le règlement lui alloue, et par une justice distributive, entachée d'une bizarre cruauté, cette suppression est faite au profit du bourreau.

Le supplice du fouet, des verges, de la bastonnade existaient chez les anciens sous la dénomination de *tympanum*. Tantôt on faisait étendre le criminel sur le sol, et on le frappait avec le bâton jusqu'à ce qu'il eut expiré; tantôt, nu depuis les épaules jusqu'à la ceinture, il présentait son dos aux coups multipliés d'un fouet de cuir de bœuf. Le Christ flagellé, dépouillé de ses habits, fut attaché à une colonne pour subir le supplice de trois cents coups de verges, nombre effrayant auquel nul ne serait capable de résister, et que l'humanité du Christ ne supporta que par le miracle de son union avec la nature divine. Ce supplice banni de France par les progrès de la législation qui adoucit les lois et les mœurs, n'existe plus que pour l'homme du bagne.

En Angleterre les soldats passent par les verges.

A Naples, la bastonnade est donnée aux prévenus d'un crime ou même d'un délit.

En Russie les esclaves sont encore soumis au régime du knout.

L'Autriche a conservé la schlague; la guerre d'Italie

nous a révélé des faits de cruauté inouïe dans l'application de cette peine.

Sur les bâtiments de guerre, le grand fouet et la garricette sont encore l'effroi des matelots et des mousses.

L'heure n'est-elle pas arrivée d'en finir avec ces punitions qui offensent l'humanité. Sur les bâtiments de l'État le matelot indocile n'a-t-il point assez de la privation de vin et des fers. N'est-ce pas ravalé un brave quartier-maître que de lui donner à remplir l'office de tourmenteur peut-être à l'égard de son ami, de son matelot?

Et dans les bagnes sur lesquels règne un régime si sévère et si lourd, ne peut-on supprimer cette torture? Un progrès ne marche jamais isolément; la marque indélébile qui faisait crier la chair sous le fer rouge a disparu, par pitié, supprimez encore ce supplice réglementaire qui rappelle trop le moyen âge et ses épouvantables tortures.

Plus de fouets, plus de sang répandu sous les yeux, entre les rangs mornes de ses camarades. Savez-vous ce qui gronde, ce qui se remue, ce qui s'aigrit dans le cœur des misérables qu'un supplice pareil menace s'ils élèvent la voix pour protester. D'ailleurs, l'arbitraire flétrit la flagellation, et d'une punition fait trop souvent une vengeance!

Jean Millet était le *Brutus* des bourreaux : ni les liens d'amitié qui l'attachaient à un forçat, ni ceux du sang ne rendaient sa main moins lourde. Un de ses neveux, galérien comme lui, avait été condamné à la

bastonnade, fut si rigoureusement châtié par son oncle, qu'il faillit perdre la vie.

Pour augmenter sans doute le nombre des punitions à administrer, Jean était devenu l'espion du bagne. Son œil inquisiteur fouillait partout; grâce à lui les évasions avortaient, les complots étaient surpris, et Jean y gagnait des têtes à abattre, des coups de fouets à distribuer sur des épaules labourées souvent d'anciennes cicatrices. En général, surtout quand il s'agit d'évasion, le patient subit sa peine en silence et avec un calme qui prouve suffisamment l'inutilité de ce cruel supplice. Le souvenir de la punition subite pour une évvasion manquée ne sera jamais assez puissant pour étouffer l'espérance d'une circonstance plus favorable et d'une réussite complète. Au moment où le bourreau alourdit son bras pour frapper plus fort sa victime, peut-être un autre projet occupe-t-il sa pensée, et le dernier coup du fouet ensanglanté devient le signal d'une nouvelle tentative. A quoi servent donc ces institutions cruelles? Ceux qui les soutiennent descendent-ils au niveau de la brute, puisque Montesquieu a dit que *la raison porte à l'humanité*.

Jean Millet, condamné à vingt-cinq ans de fers, devait être libéré dans trois années. Sa cruauté envers ses camarades l'avait fait haïr; il ne sortait pas un homme du bagne que cet homme n'eut à régler un terrible compte avec le bourreau.

Plus d'un, en quittant Brest, lui avait glissé ces mots dans l'oreille :

— Tu ne jouiras pas beaucoup de ta liberté, Jean, on te *butera*.

— Bah ! dit Jean, cela ne m'arrivera qu'une fois, et j'aurai eu le plaisir d'en raccourcir une vingtaine !

Tandis que la guillotine levait ses bras noirs dans l'angle de la cour, le condamné était enfermé avec le prêtre.

Pendant toute la nuit, l'abbé Pascal habita le cachot du misérable. Pendant douze heures, l'apôtre tint entre ses bras celui que saisissait parfois l'horreur de la mort. Polichinelle en voyant sa vie telle qu'elle était, en sondant les profondeurs de son âme, s'arrêtait effrayé, épouvanté, fermant les yeux, saisi de vertige, se sentant sur la pente d'un abîme éternel, baigne sans issue, supplice sans fin, feu sans rafraîchissement, gouffre sans bords qui ne lâchait jamais sa proie, dans laquelle ne pénétrait jamais l'aube de l'espérance, où ne pouvait même tomber la goutte d'eau qui rafraîchit.

Environné de terreurs, le malheureux cherchait un refuge entre les bras du prêtre, il le suppliait avec des larmes et des sanglots de le défendre contre la justice sans appel ; il implorait les anges, la vierge Marie, le Christ ; il jetait des cris d'angoisse en heurtant son front contre le pavé du cachot...

L'abbé Pascal pleurait, souffrait, gémissait avec cet homme... Il se faisait prisonnier comme lui, soulevait ses lourdes chaînes, écoutait ses plaintes, calmait sa fiévreuse angoisse et lui mettait sur les lèvres cette demande sublime :

— Pardonnez-nous cõme nous pardonnons !

— Mon ami, dit l'abbé Pascal au condamné, le Sauveur, dans sa miséricorde, a fixé lui-même la mesure de son indulgence ; il l'a basée sur notre volonté, sur notre désir, sur notre propre pardon... Voulez-vous obtenir une grâce pleine et entière ?

— Oui, oui, mon père !

— Sans restriction ?

— Je veux l'oubli de mes crimes et leur rémission en ce monde et dans l'autre !

— La justice des hommes demande votre sang sur la terre !

— Qu'elle le verse ! répondit Polichinelle.

— Le Sauveur n'exige que votre repentir.

— Je me repens.

— Il oubliera tout si vous oubliez à votre tour...

Le condamné frissonna.

— Ah ! dit-il, je n'ai point pardonné à ma mère qui m'abandonna sans pitié sur un chemin ; souvent je l'ai accusée et maudite, souhaitant que le poids de mes crimes retombât sur elle...

— Pardonnez-lui, mon frère, et le Sauveur ne se souviendra plus de votre jeunesse coupable.

— Pauvre femme ! reprit le forçat, la misère... la jeunesse... la faim peut-être ont excusé, expié sa faute... Oui, mon père, je lui pardonne, et si elle venait à cette heure me dire : Tu es mon enfant ! ces bras enchaînés la presseraient sur mon cœur.

— Bien, mon fils ! *Pardonnez-nous nos offenses comme*

nous pardonnons à ceux qui nous ont offensé! Et vos complices, les comprenez-vous dans un oubli généreux et complet?

Polichinelle devint sombre, sa figure se contracta.

— Je pardonne à tous, tous ! mais j'excepte Mâche-Fer?... Il m'a entraîné au mal, quand j'ai voulu me repentir, il m'a raillé... il a placé la faim comme un appât pour accélérer ma chute ; il a prévenu contre moi les maîtres qui pouvaient m'employer... Si je suis au bagne, c'est la main de Mâche-Fer qui m'y a poussé... Si ma tête tombe sur l'échafaud, c'est Mâche-Fer qui a préparé ma destinée !

En ce moment un bruit de fers, des hourras, des acclamations frénétiques saluaient au bagne l'arrivée de la nouvelle chaîne ; le condamné tressaillit ; il lui sembla distinguer un nom.

— Le roi des *pégres* !

— Vive le saltimbanque !

— Bravo pour Mâche-Fer !

— Mâche-Fer, le roi du bagne !

Ces exclamations qui se croisaient dans la cour parvinrent à Polichinelle.

— Mon père ! mon père ! dit-il, il est ici ? Quoi ! il me verra poser mon front sur le billot, il jouira de son triomphe ; il deviendra comme ils disent, le roi du bagne ! Non ! non ! je ne lui pardonne pas !

— Le Christ absolvait ses bourreaux, mon fils... D'ailleurs, que vous fait à cette heure l'existence de votre complice ? Le voilà puni à son tour ? Laissez à

Dieu le soin des terribles représailles qu'il prend quand sonne l'heure solennelle de sa justice. Il vous appelle au repentir, il vous convie au pardon, il vous entoure de ses bontés suprêmes, et vous refuseriez à cet homme un regard de miséricorde, une parole d'oubli... L'heure s'avance, elle passe rapidement ; chaque minute vous rapproche de l'Éternité ; le jour est levé maintenant ; encore quelques instants, et je me rendrai à la chapelle... m'y suivrez-vous en chrétien ?

— Grâce ! murmura le malheureux, c'est la dernière utte d'une âme pervertie, c'est le dernier effort de l'esprit du mal, pour m'arracher au repentir. Pardonnez-lui, mon Dieu, comme je lui pardonne.

En ce moment la messe sonna.

L'abbé Pascal serra Polichinelle dans ses bras, et le quitta.

On conduisit le condamné à la chapelle.

Il entendit à genoux le Saint-Sacrifice. Des larmes abondantes coulaient de ses yeux ; il frappait sa poitrine de ses mains enchainées, et des sanglots sourds et confus sortaient de son cœur gonflé. Quand le prêtre le bénit une dernière fois, que la messe fut achevée et que le signal fut donné, Polichinelle se leva, et vint calme et presque souriant, se remettre aux mains de la chiourme.

Les forçats étaient rangés en ordre dans la cour, longue et étroite du bagne ; les *bonnets rouges* étaient placés le long des murailles latérales ; les *bonnets verts*, ormant la haie en face de l'échafaud, étaient placés

près de la machine sanglante. Chaque forçat à genoux et la tête nue, tenait sa chaîne à la main; l'élite du bagne, c'est-à-dire les assassins et les incendiaires avaient leurs places d'honneur. Derrière ces chevaliers dignitaires de l'ordre du vol et du poignard, étaient braqués les mousquetons des gardes, prêts à lancer la mort sur cette troupe, au premier mouvement qui romprait l'immobilité prescrite par la règle.

La mitraille menaçait la bande des maudits.

Tous les cœurs étaient en proie à une douloureuse attente.

Tous les yeux étaient fixés sur le fatal couteau, dont l'aspect faisait frissonner ceux qui, ayant mérité la mort, voyaient dans le supplice qui s'apprêtait, une image de leur propre supplice. Par un mouvement instinctif, plusieurs têtes se rejetèrent en arrière comme pour se soustraire au coup mortel...

Le silence règne dans la foule consternée...

On n'entend que la voix du prêtre qui répète au nom du malheureux :

« Ayez pitié de moi, mon Dieu, selon l'étendue de votre miséricorde, et effacez tous mes crimes, selon la grandeur et la multitude de vos bontés !

« Lavez-moi de plus en plus de mes péchés, et purifiez-moi de mes offenses, car je reconnais mon crime et mon péché est sans cesse devant moi ! »

Puis, du sein des terreurs du jugement, ramenant le malheureux dans le sanctuaire de la miséricorde, le ministre de Dieu reprend les saintes litanies :

« — Par votre agonie au jardin des Oliviers. Seigneur, ayez pitié de nous !

« Par le chemin que vous suivîtes dans la nuit, en traversant le Cédron entre les soldats qui vous insultaient, et Judas qui venait de vous trahir, Seigneur, ayez pitié de nous !

« Par votre flagellation, votre manteau souillé de sang et de fange, le coup de gantelet qui vous meurtrit la joue, et la couronne d'épines, Seigneur, ayez pitié de nous !

« Par l'amertume que vous avez trouvée dans la mort, par les chutes qui meurtrirent vos genoux sur la route du calvaire, et les larmes de votre mère, Seigneur, ayez pitié de nous ! »

Polichinelle répondait à ses prières, il s'appuyait sur le prêtre, et collait de temps en temps ses lèvres sur le crucifix que l'abbé lui tendait.

Le condamné était pâle, mais calme, et son attitude sans forfanterie comme sans bassesse.

Derrière lui on portait sa bière.

Parmi ceux qui se courbaient à genoux, il chercha quelques-uns de ses camarades, auxquels il fit un signe d'adieu.

Ses regards tombèrent sur Mâche-Fer ; il frissonna légèrement et dit à voix basse :

— Mâche-Fer, je vous pardonne, et je prie Dieu de vous éclairer.

— Bien, mon ami, dit l'abbé Pascal.

Polichinelle monta les degrés de l'échafaud et s'agenouilla sur la plate-forme.

— Récitez, je vous en prie, les dernières oraisons des morts, dit-il à l'aumônier.

Ces prières finies, Polichinelle se tournant vers la foule des condamnés.

— Je vous demande pardon à tous du mauvais exemple que j'ai donné, dit-il, et je recommande aux membres du service, de supplier M. Pésas d'oublier mon crime. Jean Millet, venez que je vous embrasse.

Polichinelle avait toujours éprouvé pour le bourreau du bagne une invincible répulsion.

— Dieu vous voit, mon fils, dit l'abbé Pascal, il vous récompensera !

Au signal convenu le condamné fut lié à la machine et l'âme du criminel repentant remonta vers Dieu.

On fit défiler les forçats devant le corps du supplicié comme dans une parade solennelle.

Cette sentence que l'on exécute à l'insu de la société et sans qu'elle en soit instruite, loin d'être salutaire pour ceux qui en sont témoins, réveille à peine l'engourdissement de leur âme. Le garde-chiourme fut obligé d'avertir plusieurs forçats par un coup de canne, de tourner la tête du côté du cadavre ; leur attention était ailleurs.

Deux forçats fossoyeurs enlevèrent le corps de Polichinelle ; et, sous l'escorte des gardes-chiourmes ils prirent le chemin du cimetière. Une fosse fut creusée ; on recouvrit de quelques pelletées de terre le cadavre du malheureux. Cette terre crayeuse et blanchâtre élevée en monticules annonce les tributs que le bagne en-

voie à ce champ de repos; elle n'est pas même protégée par une pierre rappelant que l'homme tombé sous le couteau de la guillotine avait été honoré du signe des chrétiens.

Quinze jours plus tard, l'abbé Pascal faisait graver sur une croix de bois noir, ces mots que ne précédaient aucun nom : *Mort dans le repentir, priez Dieu pour son âme!*

La sollicitude de l'aumônier suivait au delà du trépas les captifs du bagne.

XII

LES AVOCATS DU MALHEUR.

Encore l'abbé Pascal. — Le *Pater* des prisonniers.

A l'infirmerie, Aulaire, presque guéri de sa blessure, revenait lentement à la vie ; les soins de Loïc, les consolations de l'abbé Pascal, les visites de M. Monvel qui, dans l'intégrité de sa justice, savait combien l'autorité devait à l'intervention du forcat, tout concourait à la convalescence du malade. Maurice Pésas, le bras en écharpe, pâle encore de ses terreurs, avait fait au vieillard des offres de services que celui-ci avait simplement mais constamment refusées.

Au milieu des souffrants, comme sur son banc de nuit, il ralliait autour de lui les malheureux, les distraquant de leurs tortures et leur montrant l'espérance au delà du présent.

— Aulaire, dit un jour Loïc, vous nous aimez, vous ! et si vous étiez libre, je suis sûr que vous emploieriez le reste de vos forces à plaider notre cause près des grands, et de tous ceux qui ignorent ce que c'est que la prison

et ne songent même pas que ces galériens sont des hommes !

— Oui, Loïc, si j'étais libre, je me consacrerai à cette noble mission, mais l'heure de la liberté ne sonnera point... Dieu ne le veut pas. Des poètes, des savants, des amis des misérables se sont fait vos avocats, et malgré les conquêtes qu'ils ont obtenues sur la rigueur des anciens régimes, vous êtes encore bien à plaindre !

— Qui s'est occupé de nous ? qui a parlé pour nous ? quels avocats ont eu les gens du bagne !

— Parlez, Bleu-de-Ciel, parlez !

— Et Au'aire reprit :

— Notre premier avocat, c'est l'abbé Pascal. Quand j'entrai ici, l'âme brisée par la douleur, en pensant que ma vie s'achèverait dans ce bouge, l'aumônier m'a relevé le cœur avec les belles paroles de l'Évangile. Quand le procureur général nous accuse, le prêtre nous plaint ; nul de nous n'a le droit de parler de ses souffrances, car ceux qui s'adressent à l'abbé Pascal sont sûrs de le quitter consolés.

— Polichinelle est mort paisible et doux comme un agneau, dit un autre ; on sait pourtant que Mâche-Fer son complice venait d'arriver avec la nouvelle chaîne, et on croyait qu'avant de monter sur l'échafaud, Polichinelle dévoilerait les autres crimes du saltimbanque. Il y a des pègres qui assurent que si le maître de Polichinelle était bien connu, au lieu de manger à la gamelle, il saurait ce qu'il y a au fond du panier de Charlot.

— D'ailleurs, reprit un autre, je me souviens bien

qu'on n'a pas connu le dernier mot d'une affaire arrivée à Bordeaux avant que vous et moi ayons eu la pensée d'un crime... Pour en revenir à Mache-Fer, je crois qu'il a mérité la guillotine, et que Polichinelle l'aurait étranglé sans les conseils de l'abbé Pascal.

— On dit qu'il prendra soin des libérés, ajouta un autre malade.

— Une belle maison est déjà bâtie; quand il aura soixante ans, dit-il, sa tâche sera finie, il n'aura plus la force de parler à trois mille bonnets; pour lors, il habitera les ateliers ouverts aux malheureux. Je ne souhaite qu'une chose, c'est de mourir avant lui!

— Il a donné des nouvelles à ma famille, dit Loïc, et sans doute que sa lettre était favorable, car ma mère m'a répondu pour me dire qu'on me recevrait bien là-bas.

— Qui nous prête des livres, qui nous distrait, qui connaît comme lui les regrets, la vie, les dangers, les tortures du forçat? L'abbé Pascal a passé à ses pieds notre chaîne et notre manille pour savoir ce qu'elles pèsent. Il a voulu dormir sur nos lits de camp, il a goûté notre soupe et partagé notre pain. Tous les ans, Dieu sait le nombre de lettres qu'il expédie à Paris pour demander des commutations et des grâces. A toute heure il est debout; on dirait qu'il ne connaît point le repos. La pitié nous l'amène, la pitié le retient; les cachots l'appellent, et les plus mauvais ne l'insultent jamais deux fois! Il les regarde et ils sont changés.

— Allons, enfants, dit Aulaire qui avait écouté ses

compagnons avec une vive joie, répétons le *Pater* qu'il nous a enseigné :

Les mains se joignirent, et Aulaire dit à haute voix :

Notre Père, car du sein de notre abjection vous permettez que nous vous donnions encore ce titre, et vous ne fermez point les bras aux enfants criminels. Que ce lien d'amour qui vous attache à nous, vous porte à nous regarder sans colère ! nous avons péché, mais vous êtes notre Père ! et même dans le châtimeut qu'il inflige, le chef de la famille ne répudie pas les droits de la tendresse. *Notre Père !* fut-il jamais détresse plus grande que celle dont nous souffrons ! L'enfant prodigue se lève et court vers la maison de son enfance ; nous vous tendons les bras, pourriez-vous nous repousser ?

Qui êtes aux cieux ! Ce que vous avez créé de plus beau, de plus pur sert de voile à votre trône. Vous régnez sur l'univers, vous gouvernez les astres ; nous, limon de la terre, fange impure, rejetée et foulée aux pieds, nous osons lever les yeux vers le séjour de votre magnificence et de votre gloire. Cet héritage, vous nous conviez à le partager, vous nous appelez à y occuper une place ! purifiez tellement notre cœur que nous cessions d'en être indignes !

Que votre nom soit sanctifié ! Les anges seuls et les saints devraient oser célébrer vos louanges, ô mon Dieu ! Mais vous avez permis que la voix de nos pleurs montât jusqu'à vous. Si vous êtes honoré par les vies pures de ceux qui marchent dans vos voies sans faillir, vous ne méprisez pas la prière de celui qui est tombé. Ses re-

mords glorifient votre miséricorde ; sa confiance rend témoignage de votre bonté ; son espérance célèbre votre grâce ! Que votre titre de Sauveur soit donc glorifié par ceux qui semblent le plus indignes de le prononcer, ô mon Dieu !

Que votre règne arrive... Dans le ciel ce règne n'eut pas de commencement, il ne doit pas avoir de fin. Mais vous établissez en nous un règne plus intime que nous assurons dans notre âme par notre correspondance à vos grâces, par nos bonnes pensées, par nos pieuses résolutions ; par tout ce qui nous élève au-dessus de la nature et de nos penchants mauvais. Il n'est point de séjour si obscur, si triste, si misérable qu'il soit, où votre règne ne se puisse fonder, si l'homme pécheur vous appelle à son aide et crie vers vous du fond de son abjection. Réglez en nous par l'effusion de votre sang qui racheta le monde ; réglez en nous par les sacrements qui nous réconcilient et nous sanctifient, jusqu'à ce que vous nous admettiez au partage de votre règne éternel.

Que votre volonté soit faite ! Nous pleurons, nous souffrons, nous expions... , notre pain est amer et nos larmes abondantes... , nos nuits sont souvent sans sommeil, et notre cœur envahi par la douleur se refuse souvent à l'espoir de jours meilleurs ! Cependant, ô mon Dieu ! que votre volonté soit faite ! Nous ne voudrions pas nous voir enlever la moindre de nos souffrances, si pour cela nous devons contrarier vos vues de providence sur nous. Nous avons péché, nous nous soumet-

tons ; nous acceptons le juste châtement de notre faute : que votre volonté soit faite ! que *sur la terre* les hommes la vénèrent en s'y soumettant ; que dans *le ciel* les anges emploient à la bénir les années éternelles de leur félicité !

Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien... Nous ne méritons rien, ô mon Dieu ! pas même l'aliment grossier qui soutient notre vie misérable, c'est un pur don de votre munificence ; ne nous le refusez pas aujourd'hui... Notre demande ne s'étend pas jusqu'au lendemain, car nous ignorons si ce lendemain brillera pour nous ! Nous ne souhaitons pas seulement le pain de la terre, mais le pain de la pénitence dont parle le roi prophète quand il dit : *je mange la cendre comme le pain...* mais plus encore le pain de votre parole, car vous-même, Seigneur, avez dit dans l'Évangile : *l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu...* mais surtout, ô mon Dieu ! le pain de propitiation et de sacrifice ; le pain descendu du ciel que vous rompiez sur la terre avec les douze apôtres, le pain des forts, le pain de la vie dont vous avez dit : *celui qui mangera de ce pain vivra éternellement !*

Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ! Vous ordonnez que l'homme qui se sent de la haine au cœur et veut néanmoins offrir un sacrifice au temple, laisse là son offrande et se réconcilie avec son frère... Nous obéissons, Seigneur ! mesure pour mesure ! pardon pour pardon ! Nous aimons tous les hommes, jusqu'à nos ennemis ! Oubliez

nos péchés et ne vous souvenez que des jours de notre innocence.

Ne nous laissez point succomber à la tentation... Elle reviendra peut-être, cette tentation, ô mon Dieu ! notre âme, assiégée par les suggestions du mal, se sentira peut-être prête à défaillir... A cette heure, souvenez-vous de notre faiblesse, ô Christ, qui avez bien voulu vous soumettre à la loi de la tentation pour nous apprendre à la repousser et à en sortir victorieux. L'habitude nous fait concevoir du mal une horreur moins grande ; les occasions, la perversité de notre nature se liguèrent pour nous abattre ! mais si l'ange des ténèbres ne doit point tenter le Seigneur, celui qui mettra sa confiance en sa grâce est sûr de triompher des ennemis du salut. *Délivrez-nous du mal...* Nos chaînes sont lourdes, le travail est rude, notre cœur est séparé des chers objets de son affection ; et pourtant, nous ne vous demandons point la fin de ces douleurs... Elles passeront, ô mon Dieu ! et vous daignerez les payer d'un prix infini... Nous vous prions de nous délivrer d'un mal mille fois plus redoutable, du péché qui nous sépare de vous et nous fait perdre nos droits au partage de votre ciel, *Délivrez-nous du mal* que vous haïssez pour nous faire chérir le bien qui donne la paix de la conscience et nous mérite les biens éternels.

— Ainsi soit-il ! dirent ensemble les malades avec une ferveur qui eut réjoui le cœur de l'abbé Pascal.

XIII

LA MAISON-BLANCHE.

La vieille aveugle. — La femme du condamné. — Deux infortunes. — Le marchand de Lannion. — Prévention. — L'idée de Pemzek. — Le voyage, — Le cœur des pauvres.

Le hameau des Boisières se cachait au milieu des saussaies, et mirait ses maisons dans une petite rivière qui coulait entre des prairies, étoilées au printemps de paquerettes, de crocus lilas et de boutons d'or coquettement balancés sur une haute tige. Des troupeaux nombreux paissaient dans l'herbage, se couchant en rond pour reposer, et suivant un œil mélancolique et doux le soleil qui disparaissait plus loin dans les profondeurs azurées de l'Océan. Une petite église dont le clocher brillait entre les arbres, un presbytère modeste et une centaine de feux composaient les Boisières. Rien n'était plus paisible que ce village ignoré, et le calme de la campagne semblait devoir répandre sa paix consolatrice dans les âmes de ceux qui l'habitaient.

À l'extrémité du hameau, dans une maison composée

seulement d'un rez-de-chaussée, surmonté d'un vaste grenier, habitaient deux femmes : l'une, la Maudette, était vieille et aveugle ; l'autre, jeune, mais pâle et plus triste que les jours d'hiver, avait quatre petits enfants.

Ces deux misères s'étaient un jour rencontrées.

La Maudette, assise sur le revers d'un fossé, versait de ses yeux sans regard des larmes rares et brûlantes ; Rose tenant deux enfants dans ses bras, et trainant les autres qui s'attachaient à sa jupe, passa devant l'aveugle.

— Vous pleurez, dit la jeune femme, en s'arrêtant en face de l'aveugle.

— Je pleure mes yeux..., répondit la Maudette; maintenant, à toute heure la nuit m'environne, et dans la nuit j'ai peur...

— Voulez-vous la main d'un de mes enfants pour vous conduire?

— Oui, répondit la Maudette.

— Bastien, dit Rose, tends la main à cette bonne mère, et prends bien garde de lui faire heurter les pieds contre les pierres ou de les mouiller en passant les ruisseaux.

Le petit garçon leva un œil intelligent vers la Maudette et dit à Rose :

— Elle ressemble à grand'mère.

— Où allez-vous? demanda l'aveugle à la jeune femme.

— Devant moi..., répondit celle-ci avec découragement.

— Vous laissez donc des chagrins derrière vous? de-

manda encore la Maudette d'un son de voix bienveillant.

— Je laisse le désespoir ! dit la jeune femme en pressant ses enfants sur son sein.

L'aveugle n'osa pas insister.

— Ma maison, dit-elle est la première que vous apercevez, à droite...; elle a des volets bruns; un grand rosier fleurit à la porte.

— Je la vois ! dit Bastien ; ah ! la jolie maison, presque aussi jolie que celle de grand'mère !

— Tais-toi, Bastien, dit la jeune femme ; puis, ayant posé ses enfants à terre, elle soutint les pas de Maudette, lui fit gravir les trois marches de pierre et lui dit en la quittant :

— Dieu vous garde !

— Ma fille, dit la vieille femme, je ne sais ni votre nom ni vos malheurs, mais vous pleurez comme je pleure... J'ai vu mourir mon mari et mes enfants, et quatre innocents vous restent... la maison est grande, le jardin donne de bons légumes que je cultivais moi-même il n'y a pas huit jours encore... il me reste deux vaches et un coin de pré... le bon Dieu semble me dire de vous garder près de moi. Si vous acceptez, je vous traiterai comme mon enfant, et peut-être mutuellement allégerons-nous nos peines.

— Ah ! mère, mère chérie, entrons, dit Bastien.

La plus petite fille se souleva sur la pointe des pieds pour cueillir une rose.

La maison blanche, les fleurs embaumées, les abeilles du courtil, les pigeons qui se posaient sur la corniche

du toit semblaient dire : Entrez ! entrez ! l'hospitalité du pauvre est douce au malheureux.

Rose saisit la main de l'aveugle.

— Ce que vous m'offrez, dit-elle, serait un bonheur pour moi, mais je ne possède rien... et quatre enfants sont une rude charge.

— Le petit qui me conduisait tout à l'heure mènera les vaches au pré ; Janille, votre plus grande fille, fera paître mes belles oies blanches ; vous, Rose, vous soignerez le ménage et les deux derniers enfantelets ; je les amuserai, moi, avec mes contes et je leur chanterai des complaintes ; quand vous aurez chargé ma quenouille, tout aveugle que je suis, je me charge encore de la filer.

— J'accepte, dit Rose.

La jeune femme et les quatre enfants franchirent le seuil de la maison de Maudette, et à partir de ce jour la pauvre vieille crut avoir encore sa fille et ses petits-enfants.

Rose, levée avec le jour, nettoyait d'abord la grande salle, donnait la litière aux vaches rousses, remplissait de lait les grands bassins de cuivre, barattait le beurre et préparait les fromages. Ensuite elle habillait ses enfants, disait avec eux la prière matinale, confiait la *Gare* et la *Tigrée* à Bastien, mettait une longue gaule dans la main de Janille, remplissait leur panier de pain bis, de fruits et de fromage et restait sur le seuil de la porte, les regardant s'éloigner, écoutant le tintement des clochettes de la *Tigrée* et de la *Gare*, et les cris de Janille qui ralliait son indocile troupeau. Elle rentrait

dans la grande salle, préparait le déjeuner de Maudette; l'habillait avec un soin filial, lissait sous un bonnet bien blanc les cheveux plus blancs de l'aveugle, la conduisait à son fauteuil de paille placé dans l'embrasure de la fenêtre qu'entouraient les branches du rosier, passait la quenouille de roseau dans une *chambrière* de ruban rouge, mettait le plomb au fuseau et s'asseyait elle-même en face de la vieille femme, filant comme elle le lin le plus beau du pays.

Leur vie s'écoulait ainsi paisible et sans nuage. On s'inquiéta bien dans le village de la nouvelle venue dont personne, pas même la Maudette, ne connaissait le nom et la famille, puis on s'habitua à la voir simple, avenante, bonne pour tous et surtout pour l'aveugle.

Le curé des Boisières entrait souvent dans la Maison-Blanche; il consolait ces deux femmes : l'une au déclin de la vie, l'autre dans sa première floraison.

Lui seul possédait le secret de Rose.

Un jour, tandis que les enfants dormaient, la jeune femme dit à l'aveugle :

— Mère, peut-être m'accusez-vous de dissimulation et d'ingratitude; vous ne m'avez rien demandé du passé...

— Je ne vends pas mon amitié pour une confiance, Rose.

— Je vous dirai tout! s'écria la jeune mère en fondant en larmes.

L'aveugle l'arrêta d'un geste.

— Je vous le défends, ma fille! par toute l'autorité

que peut me donner ma tendresse pour vous, je connais assez le monde pour vous avoir jugée... vous ne traînez pas la chaîne d'une faute, vous portez le poids d'un malheur...

— Hélas ! murmura l'affligée.

— Vos malheurs sont entre vous et le ciel un mystère que je respecte ; ne me parlez plus jamais de ces choses ; je vous aime comme ma fille, et je vous estime sincèrement.

Quand vinrent les beaux jours, que la saison des foins égaya les campagnes, que les blés mûrirent pour les javelles, Rose devint de plus en plus triste.

— Tu souffres, lui dit la Maudette, que souhaites-tu ?

— J'ai un voyage à faire, Maudette, il me faut trois grands jours...

— Pars, ma fille, les enfants me garderont.

— Je voudrais emmener les petits avec moi...

— Alors préviens Prunelle, la fille à Thomas, et que ton bon ange te conduise.

Rose mit à ses quatre enfants leurs habits les plus propres, mais toujours des habits de deuil, cueillit un beau bouquet dans le parterre, renferma dans une boîte trois pièces de cinq francs toutes neuves, embrassa l'aaveugle avec effusion et prit la route de la ville.

Elle marcha tout le jour et une partie de la nuit, portant tour à tour ses enfants ; elle arriva brisée aux portes de Brest, tomba d'épuisement sur un monceau de pierres et attendit que le soleil se levât.

Les enfants s'endormirent à ses côtés.

A la fin du troisième jour, Rose plus pâle que jamais, les yeux rougis par les larmes rentra au logis de la Maudette, reprit ses soins quotidiens et pendant quinze jours pleura beaucoup.

Le dimanche suivant, quand les enfants allèrent à l'église, chacun d'eux roulait dans ses doigts un magnifique chapelet de bois de gaïac.

Six mois se passèrent.

Un marchand de toile venant de Lannion passa par les Boisières, vendit des chemises aux ménagères, des mouchoirs aux jeunes filles, des cravates aux laboureurs, des draps de toile rousse et de belles nappes à franges aux riches fermières. Il chanta les noëls bretons, les plaintes des criminels célèbres, donna des nouvelles de vingt lieues à la ronde, distribua quelques lettres, et pendant huit jours fut l'hôte, le conteur, le boute-en-train des Boisières.

En passant devant la Maison-Blanche il entra :

— Voulez-vous de bonne toile, la mère, demanda-t-il. J'en ai de Chollet, ronde et solide; de Loudéac, souple et facile à coudre; de Lannion, où les filandières en remontreraient à toutes les femmes. Voulez-vous des indiennes de Guingamp ou des linons fins et doux comme de la soie?

— Je n'ai besoin de rien, ami porte-balle, mais Rose va entrer, attendez-la en buvant un verre de cidre, sans doute elle vous achètera quelque chose.

Le colporteur s'assit, causa, fit sourire l'aveugle, pri-

les deux petits enfants sur ses genoux et leur raconta l'histoire véridique de Gilles de Retz, le Barbe-Bleue armoricain.

Rose entendant les éclats de rire de ses enfants accourut toute joyeuse du fond du jardin.

— Ma fille, dit la Maudette, m'est avis que tu as besoin de bien des choses, achète; il me reste au fond de l'armoire de vieilles pièces d'argent dont je veux faire le change.

Mais Rose ne répondit pas; elle demeurait muette et consternée, les yeux fixés sur le marchand de toile.

— Ah! c'est vous, la Rose! dit celui-ci d'un air méprisant, les gens de chez nous se demandaient ce que vous étiez devenue... et quelques-uns disaient que peut-être bien on vous avait mise à l'ombre... Vous êtes heureuse, pas vrai? tant mieux! enchanté de voir que votre santé est bonne, je le dirai à Lannion... Mais de votre argent, point n'en voudrais, la Rose, on ne saurait trop d'où il serait sorti!

Le marchand posa brusquement les enfants à terre, passa son bras dans la bretelle de sangle qui retenait son paquet et le fit lestement passer sur son dos.

Maudette indignée se leva en s'appuyant sur les bras de son fauteuil :

— Sortez! lui dit-elle, sortez! n'insultez pas celle que j'aime comme ma fille :

Le colporteur franchit le seuil en répétant :

— Ah! la Rose est ici! pour Louis Hubin, on sait ce qu'il en retourne!

Quand le misérable fut parti, Rose se traîna sur les genoux près de la Maudette.

— Voulez-vous que je parte? lui demanda-t-elle; cet homme va raconter ma triste histoire dans le village... Vous ne savez pas, mère, à quel point je suis malheureuse... Louis, mon mari, le père de mes enfants... O mon Dieu! comment vous l'avouer... Eh bien! mère Maudette, il est à Brest... il est au bagne!

— Pauvre enfant! dit l'aveugle en serrant la désolée dans ses bras, que j'ai raison de t'aimer... Non, tu ne partiras point, Rose! Depuis dix-huit mois tu donnes le bon exemple aux Boisières; j'ai entendu dire que les fautes sont personnelles, et que les innocents ne payent point pour les coupables... Ton honnêteté te défendra, ma fille... et si l'insulte allait jusqu'à toi, eh bien, mon enfant, quand ta pauvre âme n'aurait plus de force pour souffrir, tu me dirais: — Partons, mère Maudette! et je te répondais: — Vends le courtil, les ruches, les vaches rousses et la maison; peu m'importe où je mourrai, pourvu que tu me fermes les yeux... Allons où ton cœur te dira d'aller...

— Ah! mère Maudette, s'écria Rose, ma vraie mère, que le chagrin a couchée dans le cimetière de Lannion, n'aurait pas mieux dit pour me consoler!

Pendant toute la soirée l'aveugle et Rose échangèrent de tristes confidences; et tandis qu'on pleurait dans la Maison-Blanche de Maudette, le colporteur racontait à la veillée chez l'adjoiné que le mari de la Rose avait

été condamné à dix ans de fers pour vol de nuit avec effraction.

A partir de ce jour, les habitants des Boisières affectèrent d'éviter d'adresser la parole à Rose. On se détournait de son chemin avec affectation, on feignait de ne pas entendre son bonjour du matin, son salut affectueux dans la journée. Quand elle se présenta le dimanche suivant à l'église, un grand espace vide fut laissé entre elle et les autres paroissiens. Rose pleura pendant le saint office, sortit la dernière de l'église du village, mais de peur d'affliger l'aveugle elle garda le secret amer de ses humiliations.

Plus d'une fois elle entendit fredonner à son passage des airs de *complaintes* dont l'intention faisait une insulte; souvent une jeune fille jalouse de sa bonne mine, de sa propreté, de sa beauté que le chagrin ne pouvait détruire, lui lançait en passant un mot cruel. Le curé des Boisières consolait et fortifiait la pauvre jeune femme; il plaida sa cause près de plusieurs notables du pays, fit valoir sa bonté, sa douceur, son honnêteté pour tous; il tenta de lever la barrière des préventions; mais dans ce coin de terre perdu entre les saules, il ne réussit point à faire accepter la femme du forçat.

La solitude se fit autour de Rose; elle se concentra davantage en elle-même, redoubla d'amour pour ses enfants et pour la Maudette, et se cuirassa le cœur contre les attaques injustes des méchants.

La Saint-Louis revint.

Rose, comme l'année précédente, fit à pied la route qui la séparait de Brest, et alla porter au malheureux prisonnier les fleurs de l'enclos et les baisers de ses enfants.

Elle était bien payée alors de son héroïque sacrifice ! Elle savait que le cœur égaré de l'homme à qui fut liée sa vie se préservait de l'impur contact de ses compagnons de chaîne, par la pensée que le jour de sa fête, sa bouche flétrie se rafraîchirait au suave baiser de ses enfants ! Elle savait que les roses de Maudette, cueillies pour lui, resteraient cachées dans la doublure de sa vareuse de forçat jusqu'à ce que sa main tremblante lui en tendit d'autres ! Pauvre jeune femme, elle défendait du désespoir cet homme égaré en venant lui dire une heure chaque année :

— Si la loi ne t'a pas encore pardonné, j'ai fait comme Dieu, moi, j'ai oublié ta faute !

Elle versait pour douze longs mois du courage dans cette âme abattue, puis elle reprenait le chemin des Boisières, baignant de larmes le front de ses enfants.

Pour Louis Hubin, la vue de Rose et de sa petite famille était la planche de sauvetage, l'étoile dans la nuit, la promesse de l'avenir. Il était sûr de résister au torrent du mal tant que la bouche de ses enfants lui disait : — Mon père ! tant que la voix douce de Rose répéterait : — Courage !

Après ces visites, il se sentait meilleur ; il éprouvait le besoin de prier, d'aimer Dieu, de le bénir, d'épan-

cher sa joie dans une âme sensible ; il s'adressait à l'abbé Pascal, lui vantait le dévouement de sa femme et portait légèrement le poids de ses fers

Cinq années s'étaient passées...

La Maudette était bien vieille, bien cassée ; elle ne pouvait plus qu'avec peine se traîner sur le seuil de sa porte, en s'appuyant sur une béquille ; c'est de loin que maintenant elle suivait l'office... Rose se rendait seule sous le porche de l'église du village ; elle restait comme le publicain, dans le bas du temple, afin de ne pas être humiliée jusque dans la maison de Dieu. Et Dieu qui, du haut de l'autel, sondait les cœurs des fidèles estimait plus dans sa justice l'âme de la pauvre méprisée que celle des gens du pays qui étalaient dans les bancs leur sottise ignorance et leur cruel orgueil. Le Christ recueillait les larmes de l'affligée et marquait l'heure où il les changerait en joie !

Rose, les yeux fixés sur le crucifix, savait qu'elle serait exaucée et priait sans cesse pour la Maudette infirme, pour son mari et pour ses pauvres enfants compris dans l'ostracisme du village.

On était au mois d'août. Les blés s'étoilaient de coquelicots, de bluets et de saponaires ; les héliotropes des champs fleurissaient la route ; les oiseaux enchantaient les nids, et la moisson se préparait. Un dimanche matin, à l'heure où tintait le dernier coup de la grand'messe, un voyageur couvert de poussière frappa à la porte de la Maison-Blanche.

— Entrez ! dit la Maudette d'une voix faible.

— Faites excuse, dit le voyageur, je cherche ici Rose Hubin.

— Que lui voulez-vous ? demanda l'aveugle avec inquiétude.

— Si vous êtes la Maudette, une bonne femme qui accueillit la pauvre malheureuse, il nous sera facile de nous entendre...

— Je suis la Mandette, dit l'aveugle.

— Voici, reprit le voyageur ; je me nomme Pemzek, sans doute cela ne vous apprend rien, sinon que je suis Breton, franc comme l'air du pays ! J'habite Brest et je taille des pierres dans le chantier où le pauvre Hubin souffre mille morts. Je sais le dévouement de sa femme, et je devine ce qui doit se passer dans le village qu'elle habite. La providence de Brest, l'abbé Pascal, m'a tiré de misère ; ma femme et moi nous occupons maintenant dans la maison de la mère du digne aumônier deux belles chambres claires, propres et brillantes que Tina, ma femme, entretient comme des palais. Nous avons manqué de pain, et maintenant tout nous vient en abondance ; je me suis dit que je devais partager ce bonheur avec des malheureux. Quand mes quatre enfants avaient faim, plus d'un compagnon leur a donné du biscuit ; j'ai pensé que si Louis avait tous les jours le bonheur de voir Rose, il souffrirait moins de sa captivité, et je suis venu demander à la femme du compagnon si elle voulait une chambre chez nous et sa place à notre table.

— Oui, elle acceptera, Pemzek, il le faut, elle le

doit... Je sais à quel supplice elle est ici en butte !

— Et vous, mère Maudette ?...

— Je suis bien près de mourir..., répondit la vieille femme.

— Croyez-vous que je veuille séparer Rose de sa mère adoptive. J'ai retenu au village une charrette, dans laquelle on mettera de la paille et des matelas, et je vous emmène, Maudette, vous, Rose et les quatre enfants !

— Oh ! la providence ! la providence ! répéta Maudette.

— Je vais au-devant de Rose, dit le tailleur de pierres.

Pemzek se dirigea vers l'église ; on était à l'offertoire, les fidèles agenouillés priaient le Dieu des humbles et des souffrants.

Prosternée sur une dalle tumulaire, à côté du bénitier, Rose implorait le ciel pour les quatre enfants placés devant elle, et dont les fronts candides se levaient avec une confiance ingénue, vers le Dieu des petits.

Pemzek s'agenouilla près de la femme du condamné !

La messe finie, elle se leva la dernière, et quand elle fut sous le porche, le tailleur de pierres l'aborda.

— Je viens de la part d'Hubin, dit-il en lui remettant une lettre ; il se porte bien, n'ayez pas peur, et regardez-moi comme votre frère.

Rose leva les yeux sur l'ouvrier, et sourit en voyant sa bonne et franche figure.

— J'ai aussi quatre petits enfants et à peu près du même âge que les vôtres, dit-il en embrassant Bastien.

Rose lut la lettre de son mari, et garda le silence pendant le court trajet qui séparait l'église de la Maison-Blanche.

— Je sais tout, ma fille, dit l'aveugle.

— Que faut-il faire ?

— Nous partons ! répondit Maudette.

Rose se jeta dans ses bras.

— Vois-tu, ma fille, je livre la maison à Boitaud, je vends les vaches à Pâquis, tu emportes seulement quelques sous pour Louis ; je monte dans la voiture amenée par Pemzek ; tu prends place à côté de moi ; les enfants se nichent contre nous, et nous quittons des méchants et des envieux.

— Cela s'appelle parler ! dit Pemzek ; les paquets ne seront pas longs à faire, puisqu'on s'en va de si bon cœur ; entre gens honnêtes, point de bail à signer ; on se frappe dans la main et tout est dit. La Saint-Louis arrive dans deux jours, et le bon Dieu arrange tout pour le bien des faibles.

Quelques heures plus tard, la vieille aveugle, Rose et les quatre enfants enchantés du voyage, étaient entassés dans la charrette garnie de paille et de matelas ; Pemzek faisait claquer son fouet et chantonnait un air du pays.

Le lendemain matin les voyageurs arrivaient à Brest.

Pemzek fit passer avec mystère la vieille femme, l'

jeune mère et ses enfants par un escalier de service, les installa dans une grande chambre, posa un doigt sur ses lèvres, et passa dans l'autre pièce.

Tina n'était point encore rentrée.

Midi sonnait à l'horloge de bois, les quatre enfants du tailleur de pierres rentrèrent vivement en balançant leurs livres attachés par une courroie de cuir.

Tina parut peu après, et plaça un repas succulent sur la table couverte d'une nappe blanche.

Pemzek s'assit et regarda tristement le plantureux déjeuner.

— C'est madame Pascal qui nous envoie ces bonnes choses, dit Tina.

— Si nous pouvions partager cette abondance avec ceux qui manquent de tout, répliqua Pemzek.

— Ah ! ce serait de bon cœur, dit Tina.

— Parmi les compagnons qui m'ont secourus jadis, je t'ai cité Hubin..... lui aussi a une femme, jeune, douce, bonne comme toi, Tina... ; elle ne l'a point abandonné dans son malheur, et se conduit en épouse fidèle comme en bonne chrétienne... Mais dans le village qu'elle habite on est impitoyable pour elle... Au lavoir elle doit se placer à l'écart, et même dans l'église on la traite en pestiférée... Les pauvres enfants finiront par s'apercevoir de ce mépris, et n'ayant pas la raison de leur mère, peut-être maudiraient-ils celui qui a succombé à une tentation violente...

— Que pourrait-on faire pour eux ? demanda Tina en embrassant son fils aîné.

— S'ils étaient à Brest, on leur trouverait de l'ouvrage; Rose filerait, les petits iraient à l'école, et la mère Maudette vivrait paisible à côté d'eux... mais...

— Mais quoi ! dit Tina.

— Il faudrait les adopter pour quelque temps, leur céder une chambre, donner du lin à Rose, et...

— Je trouverais bien du travail pour deux, Pemzek; madame Pascal est là, d'ailleurs... Il suffit que cette pauvre femme soit liée à un de nos malheureux forçats, pour que je sois sûre d'être bien reçue quand je lui parlerai d'elle... Quant au logement, j'en céderais de grand cœur la moitié...

— Je donnerais bien mon lit et mon déjeuner ! dit Pierre...

— Moi aussi ! dit le cadet.

— Nous aussi ! crièrent les deux autres.

— Pemzek, dit Tina, ta tristesse m'a gagnée... Tant que je saurai cette malheureuse femme aux Boisières, je n'aurai plus ni appétit ni sommeil.

— Tu serais donc bien heureuse de la voir !

— Oui, bien heureuse !

Pemzek ne fit qu'un bond jusqu'à la porte de la chambre, l'ouvrit toute grande, et conduisant Rose vers Tina.

— Voici ta sœur, femme ! Ces enfants sont vos frères, mes anges chéris ! et voici notre mère à tous ! fit-il en désignant la Maudette.

XIV

LE PÈRE ET LE FILS.

Maitre et valet. — Le prix du service. — M. de Rédan. — L'effroi de la mort. — Le fruit des leçons paternelles. — Le procureur général.

Dans une salle garnie de tentures rouges, et dans laquelle de doubles rideaux ne laissaient pénétrer qu'une lumière avare, était couché un vieillard que l'âge et une cruelle maladie clouaient à la fois sur son lit.

Des oreillers froissés soutenaient sa tête couleur de cire, et à laquelle deux yeux verts, vifs encore, communiquaient seuls un peu de vie. Les lèvres pâles laissaient passer un souffle rare ; les mains amaigries et nerveuses éloignaient et ramenaient tour à tour les courtines de soie.

Sur une table de laque étaient entassées des fioles étiquetées contenant les ressources dont la médecine dispose pour rendre une force factice aux mourants.

Le vieillard immobile depuis longtemps, jeta un regard morne autour de lui, avala quelques gouttes d'un

cordial et tira le cordon d'une sonnette. Un domestique parut.

— Jean, mon fils n'est pas venu ce matin ?

— Non, monsieur.

— L'avez-vous vu sortir ?

— Monsieur a commandé sa voiture et est allé à la Bourse, je crois.

— De l'or ! il lui faut de l'or, murmura le vieillard, n'est-il point assez riche déjà, et les biens que je laisse...

Il s'interrompt pour embrasser du regard les somptuosités de la chambre qu'il habitait et dans laquelle s'entassaient les armes de prix, les porcelaines précieuses, les bronzes et les toiles de maîtres.

— Monsieur a-t-il besoin de quelque chose ? demanda Jean.

— Restez ! dit le moribond d'une voix brève.

Le domestique demeura immobile, fixant un œil attristé sur son maître.

— Vous me plaignez, dit M. de Rédan.

— Oh ! monsieur..., voulut répondre Jean.

— Vous auriez raison, ajouta le malade. Votre père est mort ?...

— Il y a dix ans, monsieur.

— Je me souviens que chaque année je vous ai vu acheter une couronne d'immortelles pour la poser sur sa tombe.

— J'ai suivi l'exemple de mon père qui honorait ainsi la tombe de mon aïeul.

Sans doute M. de Rédan fit un triste retour sur lui-même, car il murmura :

— Je mourrai seul... Il n'assistera même pas à mon agonie... C'est justice ! où étais-je à l'heure où mon père expirait... Jean, reprit-il, donnez-moi deux gouttes de cette liqueur jaune... je suis mieux... placez-vous en face de moi et me répondez comme si vous aviez prêté serment de dire la vérité, comme si votre père lui-même vous interrogeait. Qu'a dit le médecin en sortant, hier ?

Le domestique pâlit et balbutia.

— Sur mon âme et la vôtre, car il y va de mon salut, Jean, qu'a dit le médecin ?

— Il peut se tromper... la maladie empire un jour... puis on est mieux...

— La vérité ! la vérité ! répéta le malade.

— Eh bien ! la vérité est que monsieur, d'après la conviction du docteur, n'a pas vingt-quatre heures à vivre.

— Merci, Jean, dit le malade, d'une voix presque douce.

M. de Rédan prit sous son oreiller une large enveloppe scellée de rouge, et la tendant à son fidèle serviteur :

— Gardez ce dépôt, Jean, je n'ai confiance qu'en vous...

— Mais, monsieur Auguste..

— Silence ! ce testament ne doit être ouvert qu'après ma mort... Sans cela, on ne me laisserait pas expirer en paix... en paix !... Est-ce donc la paix que je trouve au

fond de mon cœur?... Cette démarche tardive peut-elle calmer ma conscience?... je vais mourir... Et les hommes dont j'ai gardé l'estime, et mon fils lui-même, me défendront-ils devant Dieu, si Dieu m'accuse? Et Dieu m'accusera... je le sais, je le sens!

Le malade se leva presque droit sur sa couche, il fit un geste comme pour écarter une ombre vengeresse et retomba épuisé dans les bras de son domestique.

— Jean, reprit-il, tu es un honnête homme, mais si, par orgueil ou par honte, tu avais gardé pendant toute ta vie le secret d'une faute, d'un crime, que ferais-tu?

— J'enverrais chercher un prêtre, monsieur.

— Et le prêtre t'absoudrait?

— Oui, car si j'étais coupable, je me repentirais.

— Un prêtre! répétait le malade, un prêtre!

— Leurs paroles consolent, dit le serviteur, ce sont nos amis fidèles et discrets.

— Et ce qu'on leur confie...

— Est aussi scellé qu'une tombe, monsieur.

Le malade s'agitait sur sa couche; une fièvre terrible faisait claquer ses dents, et, comme l'avait prédit le docteur, il ne devait pas survivre à cet accès.

M. de Rédan arriva fort jeune à Bordeaux quelques années après que la révolution eut décimé la noblesse. Riche, bien fait, agréable, il se maria à une jeune fille de bonne maison, qui mourut trois ans après, en lui laissant un fils. Égoïste par nature, le banquier ne regretta que médiocrement sa femme; l'éducation de son fils

fut abandonnée aux domestiques ; plus tard, on prit un précepteur. Quand Auguste eut dix-sept ans, qu'il eut traduit un peu de latin, dévoré beaucoup de romans, fait des dettes, blessé deux camarades en duel, et rempli Bordeaux du bruit de ses folies, M. de Rédan congédia le précepteur, paya à Auguste une année de pension que celui-ci se hâta de manger en trois mois, lui meubla un appartement de garçon, et dit en lui en remettant la clef :

— Vous avez dix-sept ans, je vous rends le maître de votre existence. Seulement, comme la jeunesse n'a qu'un temps et que l'argent est bon à tout âge, je vous conseille à faire des affaires, de vous lancer un peu dans la spéculation pour être à même de mener grand train si vous en avez la fantaisie.

Auguste savait que M. de Rédan, prodigue en certaines occasions, se montrait parfois d'une avarice étrange, et pour ne pas avoir à subir l'humiliation que lui causait un refus, il suivit le conseil de son père et joua pour son compte. Le père et le fils se voyaient peu. Quand ils se rencontraient, c'était plutôt comme compagnons de plaisir que mus par le désir de se rapprocher. M. de Rédan n'estimait pas son fils ; Auguste méprisait son père.

Ces sentiments instinctifs pour tous les deux n'étaient justifiés par aucun fait précis. Mais le cœur a sa logique, et un pressentiment secret nous avertit vite du degré de tendresse que nous pouvons placer sûrement dans un cœur.

Les années, en fuyant, loin de rapprocher l'homme mûr du jeune homme, les éloignèrent davantage. Quand M. de Rédan devint vieux, Auguste, fatigué du monde, des affaires, devenu ambitieux et enfoncé de plus en plus dans son égoïsme, ne vit plus dans le valétudinaire, qui ne quittait sa chambre qu'appuyé sur le bras de Jean, qu'un obstacle à l'accroissement de sa fortune. Il faut avouer aussi qu'Auguste de Rédan, heureux pendant plusieurs années dans ses opérations de bourse, jouait de malheur depuis six mois.

A peine venait-il s'informer froidement, et du bout des lèvres, de la santé de son père. Le fidèle Jean se multipliait près du malade, essayant mille supercherries innocentes pour tromper le coup d'œil du père et le rassurer. Jean excusait M. Auguste afin de consoler le vieillard.

Dans un jour de générosité, le banquier apprenant que le père de son domestique allait être saisi, avait libéralement acquitté sa dette. Jean, fils de paysans, bon, naïf et sensible, se trouva lié à M. de Rédan par ce bienfait. A mesure que les années passèrent, l'abandon dans lequel il vit tomber le banquier augmenta son zèle et son amitié pour lui. On eut dit que Jean était le fils du vieillard, et que l'enfant était le mercenaire à gages. D'ailleurs, le serviteur n'avait pas été sans s'apercevoir qu'une grande douleur était au fond de l'âme de son maître. Cette douleur âpre, poignante, et revenant comme par accès, l'étonna d'abord; puis il remarqua que certaines dates faisaient frissonner son maître; que

les mots de bague, de bourreau, de guillotine et de justice le jetaient dans de soudaines et inexplicables colères. Il garda le secret de ses pensées, mais son attachement pour M. de Rédan augmenta en raison même d'un malheur qui pesait sur la famille du banquier. Peut-être un des siens avait-il cédé à l'entraînement du crime... peut-être... Jean ne voulut pas aller trop loin, il veilla sur sa pensée comme sur ses paroles, éloigna les journaux et les livres, où se trouvaient des comptes rendus des assises; et, pour garder paisibles les dernières années de son bienfaiteur, il devint ingénieux comme une femme et prévenant comme un fils.

Si M. de Rédan aimait quelqu'un au monde, c'était Jean. Mais cette âme bronzée laissait rarement voir son attendrissement; on eût dit que le vieillard luttait contre toute émotion douce et bienfaisante. Si le récit d'une belle action le faisait tressaillir, il cherchait vite une raison humaine pour amoindrir l'acte honorable qu'on lui citait. Devant son fils, il avait affiché une incrédulité aussi dangereuse qu'effrayante; Auguste ne croyait à rien, il avait entendu son père nier l'existence d'un Dieu!

Peut-être l'athéisme de Rédan n'était-point sincère et ne se répétait-il : Dieu n'est pas ! que pour essayer de se le persuader.

Mais la mort avec ses terreurs chassait les doutes et les blasphèmes; Rédan qui comptait les minutes de sa vie sentait à ses angoisses qu'il aurait à rendre compte du bien accompli et du mal consommé.

Abandonné par son fils, c'est à Jean qu'il s'adressait au sein de ses poignantes incertitudes.

Une grande faiblesse succéda à son accès de fièvre.

— Jean, de la lumière! fit-il, il me semble que je descends déjà dans la terre.

Le serviteur tira les rideaux des croisées.

— Le jour est beau, dit le malade, et demain je ne le verrai pas se lever... Où serai-je? vous prierez pour moi, Jean?

— Oui, monsieur.

— Il n'y aura que vous qui prierez.

— Et votre fils, monsieur...

— Mon fils hérite!

— Tout à l'heure, monsieur, reprit Jean avec une certaine hésitation, vous me parliez du ministère des prêtres au chevet des mourants... S'il est des secrets que vous ne puissiez dire ni à votre fils, ni à votre notaire...

— Il en est qu'on voudrait se cacher à soi-même! dit le vieillard, en couvrant de ses draps sa face tourmentée.

— Eh bien! reprit Jean, grandissant à cette heure, et oubliant sa position secondaire pour se montrer ami sincère et chrétien courageux, dites un mot et je vais chercher ce consolateur, ce confident; je ne suis que le fils d'un laboureur et d'une paysanne, mais je ne pourrais me voir malade trois jours sans appeler un prêtre auprès de mon lit.

— Il me consolera?

— Oh! oui, monsieur, comme il consolait mon père!

— Ton père était un bien honnête homme, Jean.

— Oui, monsieur, et il est mort en vous bénissant et en me chargeant de vous soigner comme un fils.

— Tu as tenu ta promesse... le temps passe!... va, Jean, va chercher un prêtre!

Le domestique joignit les mains, baisa les doigts osseux de son maître, et se dirigea vers la porte, tandis que la voix plus faible du malade répétait :

— Un prêtre! un prêtre!

— Vous n'irez pas! dit en entrant brusquement au domestique, un homme qui se plaça au chevet du malade.

— Je vais mourir... dit M. de Rédan, je veux voir un prêtre.

— Quelle plaisanterie! répliqua Auguste en riant. On voit bien que la maladie dérange votre cerveau; vous m'avez dit cent fois que la confession...

— Silence! malheureux! fit le malade, silence! O mon Dieu! combien vous me punissez de mes blasphèmes...

— Le médecin vous disait souffrant, il aurait pu ajouter que vous deveniez fou.

— Mon fils, dit M. de Rédan, en retrouvant un peu de calme, j'ai tout à l'heure exprimé une volonté formelle : je veux voir un prêtre.

— Pour accuser vos fautes de jeunesse?

— Pour confesser celles de toute ma vie!

— Vous en avez ri avec moi...

— J'ai eu tort ! grand tort, je m'en repens... j'expierai...

— Sincèrement je suis fort affligé de vous voir en cet état, dit Auguste d'un ton dégagé ; j'étais loin de vous croire aussi affaibli ; sans cela j'eusse négligé la Bourse où, entre parenthèse, je ne suis pas fort heureux depuis quelques mois, et je me serais installé dans votre appartement...

— Merci ! fit le vieillard avec amertume ; il est un peu tard pour songer que votre place est auprès d'un père à l'agonie... d'un père qui n'a pas su vous enseigner à le respecter... d'un père qui fit de vous le complice de ses débauches et de ses orgies au lieu de vous donner l'exemple de l'honneur et de la probité... Je fus coupable, mille fois coupable ! et le châtiment de ma faiblesse retombe à présent sur ma tête... Auguste, vous attendez mon héritage comme une proie à dévorer... ne le niez pas... je ne saurais vous croire, votre cœur n'a point de respect pour moi !... et cependant ! cependant, puis-je vous laisser un or souillé par les larmes, entaché par ce sang !

— Jean ! sortez ! cria M. Auguste de Rédan.

— Oui, cet or est souillé, reprit le vieillard. Je vais mourir ; il faut bien que je parle, il faut bien que je m'accuse... Je veux être absous ! je ne veux pas mourir en damné.

— Vous vous taisez ! fit Auguste en baissant son vi-

sage vers la pâle tête du moribond; vous vous taisez, je le veux...

— Il me fait peur! balbutia le vieillard.

— Eh! qu'importe! si vous avez spolié des innocents et causé la mort malheureuse d'un homme! répondez-vous du désespoir et du suicide des gens que vous ruinez? Où en seraient aujourd'hui les banquiers et les agents de change?

— J'ai fait plus, ô mon Dieu!... il faut avouer, réparer...

— Je paierai; vous me désignerez les individus.

— Ce n'est pas de l'argent qu'il faut, mon Dieu!... c'est un aveu... des témoins... la honte pour moi...

— Pour nous, alors!

— N'importe! la vérité devant la mort; la vérité devant le jugement de Dieu!

— Vous ne la direz pas!

— Je veux la dire; elle m'opresse, elle m'étouffe...

Jean! Jean! un prêtre.

Le malade se souleva et les derniers mots expirèrent dans sa gorge.

Auguste se pencha sur son lit, et, maintenant dans ses doigts de fer les mains débiles du vieillard :

— Je ne veux pas que vous parliez!

— Tu veux donc me tuer?

— Vous voulez bien me ruiner, vous!

— Mais je répare, j'expie!

— Mourez sans réconciliation...

— Je crois... je veux avouer... je veux dire...

Auguste posa une main sacrilège sur la bouche du vieillard; le malheureux lutta faiblement; des cris inarticulés sortirent de sa gorge.

— Parricide! dit-il en faisant un dernier effort pour se dégager.

Auguste ne quittait pas du regard le visage bouleversé du moribond... Ses yeux injectés de sang épouvantaient le mourant... le souffle lui manquait... ses yeux se couvraient d'un voile.

Tout à coup la porte s'ouvre; Auguste s'éloigne brusquement du lit; le malade jette un regard effaré sur les nouveaux venus.

— Sauvez-moi, dit-il, et il s'évanouit.

Un regard du visiteur cloue Auguste à sa place. Jean, pâle et grave, donne ses soins à son maître. Celui-ci ouvre les yeux, reconnaît l'homme qui, par sa brusque entrée, lui a protégé la vie, et regardant Auguste tremblant de son crime :

— Vous n'avez pas voulu que je me confesse à un prêtre, soit! Monsieur le procureur impérial, vous entendrez ma déposition... Jean, faites monter tout le monde... ouvrez les portes, il est temps que justice soit faite!

XV

LA JUSTICE HUMAINE.

Les deux frères. — La vie de Paris. — Vacances en province.
— Une tentation. — Le crime. — Fausses apparences. —
Aulaire se sacrifie. — Agonie.

Le regard inquisiteur et froid du magistrat allait du fils impie au moribond bourrelé de remords. Jean présentait la fin de la lutte qu'il avait devinée dans le fond du cœur de son maître. Sans doute il souffrait à la pensée que son bienfaiteur allait perdre une réputation proverbiale d'honnêteté; mais le fils du paysan, élevé dans les sévères principes de la foi, se réjouissait de la réparation qui allait être faite avec une solennité que doublait l'approche de la mort. Soit que M. de Rédan, en proie à ses tortures incessantes, eût compris le dévouement absolu du fils d'un homme qu'il avait sauvé, soit par un sentiment d'avarice, car chez lui la cupidité luttait contre les instincts du prodigue, il avait depuis cinq ans congédié ses nombreux domestiques, ne gardant qu'un maître d'hôtel, un cocher et le concierge. Mais en comptant les commis de la maison

de banque et les garçons de caisse, l'effectif du personnel se montait encore à seize personnes.

Jean descendit dans les bureaux, et, d'une voix haute quoique émue, il dit :

— Messieurs, notre maître à tous se meurt ; il vous demande...

— Nous ferait-il un legs ? demanda un jeune commis.

— Lui ! tu ne le connais guère, Gaspard ; il nous congédie sans doute.

— Mais son fils prendra la suite des affaires.

— Dieu nous en préserve.

Les employés jetèrent en toute hâte leurs plumes sur les tables, les livres à ferrures de cuivre furent brusquement fermés, les clefs enlevés des tiroirs, et les jeunes gens montèrent l'escalier.

Lorsque le domestique fut rentré dans la chambre de M. de Rédan, le procureur impérial lui donna à voix basse un ordre auquel Jean répondit par un geste d'obéissance.

— Prenez place au fond de cette chambre, messieurs, dit le magistrat ; les gens de M. de Rédan resteront de ce côté.

Les commis se regardèrent, et l'expression de leur visage changea subitement quand ils eurent contemplé le mourant animé par une fièvre dévorante, Auguste, semblable à un accusé, et le procureur, impassible comme la justice.

— C'est un drame de famille, dit Gaspard à son voisin.

Auguste se leva, et, s'adressant au procureur général :

— Permettez-moi de me retirer, monsieur; cette scène pourrait m'être doublement pénible; j'ignore de quelles révélations veut parler mon père, mais le respect que je lui dois...

— Hypocrite! murmura le vieillard.

— Le respect que je lui doit m'interdit d'entendre tout ce qui pourrait y porter atteinte.

Le magistrat le regarda, et ce fils qui, tout à l'heure, étouffait les cris du mourant, sentit son sang se glacer.

— Suis-je donc compromis? demanda-t-il enfin.

— Peut-être, répondit le magistrat.

— Vous resterez! s'écria le vieillard, vous resterez, ce sera votre châtement.

— Restez au nom de la loi que je représente! ajouta le procureur général.

Auguste, dont les jambes faiblissaient, tomba dans un fauteuil.

— Tout le monde est-il venu? demanda le malade.

Un mouvement se fit dans l'antichambre; Jean s'effaça pour laisser passer deux personnes: un prêtre et un sténographe.

Le prêtre se dissimula dans un angle de la chambre rouge; le sténographe se plaça près d'une petite table.

— Je vous écoute, monsieur, dit le magistrat.

— Devant Dieu et devant les hommes, dit M. de Rédan en se soulevant et s'appuyant du coude sur les oreillers, je jure de dire la vérité.

Mon père habitait un château aux environs de Caen; notre fortune, sans être considérable, passait pour ho-

norable dans le pays. Nous étions deux frères seulement; ma mère était morte, et au moment où se passa le drame terrible que je dois vous raconter, j'étais sur le point de partir pour Paris où j'allais finir mes études de droit.

Mon frère, plus âgé que moi de deux ans, avait conservé la douceur, la bonté de notre mère qui l'avait entouré de ses soins les plus tendres; elle l'avait chéri plus que moi, sans doute, parce que leurs cœurs se ressemblaient davantage. Pour moi, brusque, un peu querelleur, aimant la chasse avec passion, j'étais le préféré de mon père, vrai gentilhomme de province qui, vivant dans ses terres, y jouissait des seuls plaisirs qui y soient possibles : une table excellente, des courses dans la saison et des visites chez les amis du voisinage. Pour moi, qu'avait initié à une autre vie la lecture de romans dangereux, pour moi qui, jeune et appelant l'inconnu, rêvais les plaisirs de la vie parisienne, l'existence que je menais chez mon père ne pouvait toujours me suffire. Je lui persuadai qu'à Paris les études seraient plus fortes, que, grâce à des recommandations, j'arriverais à quelque haut emploi, et j'obtins de partir.

La somme qui fut mise à ma disposition pour dix mois de séjour à Paris, était minime; en peu de temps je l'eus dépensée. J'empruntai; la fortune territoriale de mon père me fit trouver un juif complaisant qui, à quarante pour cent d'intérêts, me prêta quelques milliers de francs. Ils s'engouffrèrent dans les dépenses de table, de spectacle et de folie. Je rentrai en Normandie criblé de

dettes. Mon père me trouva meilleure tournure, je montais admirablement à cheval, je tenais le fleuret comme un maître d'armes et j'avais pris un aplomb qui en imposa à la plupart de mes jeunes amis. Les hommes sérieux haussèrent sans doute les épaules de pitié ; je ne vis que mon succès et je me promis de ne rien changer à ma vie.

Mon frère m'observait avec une tristesse qu'il ne put dissimuler, et me prenant à l'écart

— Georges, me dit-il, es-tu heureux ?

— Oui, répondis-je.

— Ton âme est tranquille ?

— Je ne me suis jamais demandé si j'en avais une.

— Et les leçons de notre mère ?

— Je les ai oubliées !

— Et les avis de notre précepteur ?

— Rêves et sottises.

— Que fais-tu donc de ta vie ?

— Je me lève tard, je lis les journaux, je monte à cheval, je dine avec des amis, je vais au bois, au théâtre, et j'apprends la vie...

— Et tes études ?

— Se bornent à l'escrime, l'équitation et le tir au pistolet.

— Tu trompes mon père, Georges, c'est mal !

— C'est bien, puisqu'il est content de moi.

— Je suis ton meilleur ami, reprit mon frère, ma bourse et mon cœur sont à toi, tu le sais... Si notre

sainte mère vivait encore peux-tu dire qu'elle ne serait pas affligée de ta manière de vivre.

— Mon cher, répondis-je, tu es mon aîné de deux ans, et si ton amitié te porte à la sollicitude, elle ne doit pas, du moins, t'entraîner à la curiosité.

— Ce n'est pas par curiosité que je t'interroge, Georges... Mais l'autre jour, tu te croyais seul, et j'entendis, pendant qu'assis dans le jardin je lisais sous les ormes, j'entendis mon frère qui répétait : Oh ! de l'argent ! de l'argent ! quelle vie infernale !

— Vous surprenez mes secrets, lui dis-je.

— Ah ! fit-il, je viens te demander : As-tu besoin de vingt-cinq louis ?

— Donne ! répondis-je.

Il me remit sa bourse ; je la soupesai, puis me mettant à rire :

— Tiens, frère, reprends cette somme, elle ne serait rien pour moi, et les pauvres du pays la perdraient.

— Tu dois donc beaucoup ? me demanda-t-il.

— Causons d'autre chose ! Je viens en Normandie pour fuir mes créanciers. On dit de toi des choses fauleuses : que tu visites les malheureux paysans, que tu es le médecin des pauvres, que deux hommes te doivent la vie ! Attends-tu le prix Montyon ?

— A mon tour, je te dirai : parlons d'autre chose ! Le peu que je fais, mon ami, continue l'œuvre de notre mère... et du haut du ciel, elle bénit l'enfant qui garde pieusement l'héritage de sa charité.

Nous nous séparâmes, lui triste, moi railleur.

Les deux mois de vacances que j'avais pris en Normandie commençaient à me sembler longs. J'avais hâte de rentrer à Paris et de reprendre ma vie dissipée. Le jour de mon départ arriva. Tandis que je réunissais quelques objets dans une petite valise, j'entends mon père dire tout haut dans la chambre voisine :

— C'est imprudent, mon ami, c'est imprudent !

— Bah ! répondit une voix que je reconnus, qui peut savoir que j'ai sur moi pour quatre cent mille francs de valeurs !

— On l'ignore, je le veux bien ; mais enfin les routes sont peu sûres ; ne partez pas ce soir.

— Je suis attendu, mon ami ; ma femme serait inquiète, je dîne avec vous, puis je prends la route de la Tremblay.

— Allons, répondit mon père, vous mourrez, entêté.

— Je l'espère bien, répondit son ami.

— Ces mots : la Tremblay... quatre cent mille francs... ce soir... bourdonnèrent dans ma tête ; je ne m'y arrêtai point, je n'avais aucune pensée fixe, mais ils me faisaient l'effet d'un carillon de cloches dans lequel on croit toujours saisir la même phrase.

Mes préparatifs de départ étaient terminés, et l'heure de prendre la route de Caen pour me trouver au départ de la diligence étant venue, j'allai embrasser mon père.

— Georges, me dit-il, l'année de fermages a été mauvaise, je ne veux pas presser nos paysans, je ne

puis te donner tout ce que j'aurais voulu, tâche d'être raisonnable.

Il me remit trois mille francs.

Cette déception me rendit furieux. J'avais besoin d'une somme importante pour faire face aux dettes les plus criardes, et j'allais, dès le premier jour me trouver réduit aux expédients.

J'embrassai froidement mon père

Mon frère monta avec moi dans le cabriolet ; il me vit triste, me questionna, tenta de me consoler, ne put obtenir ni une confidence, ni une promesse et me quitta désolé, ramenant la voiture au château. Pour être plus libres de causer, nous n'avions pas voulu de domestique.

Arrivé à Caen, je réfléchis encore, puis je me dis que mon père devait avoir de l'argent dans son secrétaire, et que prendre la moitié de ce qu'il y conservait était simplement anticiper sur sa succession. Cette pensée prit de la consistance, elle devint un projet ; je formai un plan, et suivant à pied des chemins de traverse je me dirigeai vers le château.

La soirée était sombre, la pluie commençait à tomber, les chemins étaient mauvais.

Tout à coup j'entends le galop d'un cheval, et la voix de M. de la Tremblaye qui était répétée : vite, Hironnelle ! plus vite !

Je ne sais quel vertige me saisit... Je vis un homme seule... une route déserte... l'orage grondait dans l'air... le voyageur portait une somme considérable...

Je pris dans ma poche un pistolet et un couteau et saisissant le cheval à la bride, je criai :

— Remettez vos valeurs, il ne vous sera fait aucun mal.

M. de la Tremblaye éperonna sa monture..., la folie me monta au cerveau, j'abats le cheval d'un coup de pistolet, et saisissant d'une main le voyageur à la gorge j'essaie de l'autre de m'emparer du portefeuille...

Une lutte acharnée s'engage entre moi et ma victime. J'étais jeune et vigoureux, je gardai l'avantage, mais ce fut au prix d'un crime..., mon couteau s'enfonça dans la poitrine du malheureux...

Ses cris étouffés m'effrayaient, je me penchais pour redoubler les coups que je lui avais portés déjà, quand des bruits de pas retentirent, la lueur d'une lanterne éclaira pleinement mon visage et une voix cria :

— Georges !

Justice de Dieu, c'était mon frère !

J'avais saisi un paquet de billets de banque, et tandis que le témoin de mon crime se précipitait sur M. de la Tremblaye pour lui prodiguer des secours, je repris ma course à travers les champs détrempés par la pluie. Sauter dans une chaise de poste, rejoindre la diligence, me faire inscrire dans un hôtel pour avoir un alibi en cas d'accusation, tout cela fut fait avec une rapidité et une présence d'esprit dont je m'étonne. Ce ne fut que deux jours après que le souvenir de mon crime se représenta à moi dans ses moindres détails et que j'eus horreur de moi-même.

Pendant que je courais sur la route de Caen à Paris, voici ce qui se passait sur la route déserte où le cheval mort gisait à côté de M. de la Tremblaye assassiné.

Par une fatalité inouïe, mon frère avait été appelé dans le village près d'un vieux paysan malade. Obéissant à ces instincts d'humanité et de dévouement, mon frère promit de se rendre chez le malheureux après l'heure du dîner. Durant le repas, il fut encore question de l'imprudance de M. de la Tremblaye qui traversait seul une distance de six lieues. On raconta des histoires de brigands, on tenta d'effrayer le voyageur ; puis mon frère et lui se dirent adieu, et le généreux enfant se dirigea vers la maison du malade.

A dix heures, M. de la Tremblay quitta mon père.

J'ai dit mon crime... Mon frère revenait de sa visite charitable quand le bruit d'une détonnation l'attira de mon côté ; il prévint un malheur, courut de toute sa vitesse et me trouva, moi, Georges de Rédan, achevant de dépouiller celui que j'avais lâchement assassiné...

Le malade fit une pause ; il était d'une pâleur livide ; Jean lui présenta un verre d'eau dans lequel il versa quelques gouttes d'une liqueur fortifiante, et une faible rougeur remonta à ses joues.

Le plus profond silence régnait dans la salle.

Le prêtre tenait sa figure ensevelie dans ses mains.

Calme et impassible, le sténographe attendait.

M. de Rédan reprit :

— Les détails que je classe maintenant ne me furent donnés que longtemps après, quand cette terrible affaire se déroula devant la justice.

Mon frère releva le blessé, le porta près d'un talus, banda provisoirement sa blessure et partit en courant du côté du château. On ramena des domestiques; M. de la Tremblaye fut transporté à bras jusqu'à la maison; il râlait; un seul nom sortit de ses lèvres : ce fut celui de mon frère !

La justice était descendu au château. On interrogeait on questionnait. D'après les réponses de mon frère, celle des domestiques et le dernier mot de M. de la Tremblaye que l'on prit pour une accusation, mon frère fut arrêté...

Nul ne savait que j'avais entendu de ma chambre la conversation de mon père avec son ami, conversation par laquelle j'appris que notre hôte avait quatre cent mille francs en portefeuille ! tandis que les domestiques avaient entendu M. de la Tremblaye en parler à mon père en présence de mon frère.

Je partis avant le diner, on ne me croyait sur la route de Caen à l'heure de la perpétration du crime.

Mon frère au contraire sortait une heure avant notre hôte, appelait tardivement au secours..., les voleurs avaient disparu, et, par une fatalité inouïe, c'était son couteau à lui que j'avais enfoncé dans la poitrine du malheureux. Nous possédions chacun des couteaux catalans presque semblables. Dans la précipitation du départ je m'étais trompé.

D'abord mon frère ne comprit pas qu'il pouvait être en cause.

Pour ne point me livrer à la justice, il donna sur l'homme qu'il avait entrevu fuyant dans l'ombre des détails confus, embarrassés, presque contradictoires.

Des charges énormes pesaient sur lui.

Quand il comprit qu'on l'accusait d'assassinat, que la terrible vérité se fit jour, qu'il vit enfin que c'était lui qu'on allait arrêter, jeter en prison et traîner sur le banc de l'infamie, il se leva beau de courroux et d'indignation ; son innocence brilla sur son candide et noble visage.

— Arrêtez ! s'écria-t-il, je vais...

Puis tout à coup il songea qu'il allait accuser un frère..., que ce frère tout misérable qu'il était avait été l'ami de son enfance... Il pensa que, sans détruire les charges accablantes qui pesaient sur lui, il entraînerait dans l'abîme celui qui l'y précipitait... Au lieu d'un coupable les tribunaux verraient deux complices... Sans doute aussi, cette grande âme sonda les profondeurs d'un dévouement sans exemple, car il se tourna froidement vers le juge d'instruction :

— Je n'ai rien à dire, monsieur ! faites votre devoir.

Les domestiques émus l'accompagnèrent jusqu'au bas du perron ; ils ne pouvaient croire que le jeune maître qu'ils avaient connu constamment pieux, doux et charitable, fut tout à coup devenu assassin et voleur !

Mais la sortie nocturne, le couteau criaient qu'il était bien le coupable.

Une lettre de mon père m'apprit l'arrestation de mon frère.

J'eus un remords, et pressé de dire la vérité, je partis pour Caen. J'étais résolu à tout avouer, et ne pouvant effacer mon crime, je ne voulais pas du moins le laisser peser sur lui.

La lâcheté prit le dessus..., je voulus me persuader que je ne le sauverais pas, et qu'on attribuerait mes aveux à une générosité fraternelle... Au lieu de courir à la prison, de crier mon crime et de l'expier autant que je le pouvais, je pris un passeport et fuyant à Dieppe je m'embarquai ensuite pour l'Angleterre.

Les journaux de France m'apprirent les détails du procès.

Mon père frappé au cœur mourut avant la condamnation de celui qu'on appelait l'assassin de M. de la Tremblaye.

Pendant le procès, mon frère fut admirable de résignation et de courage. Il niait le crime qu'on lui imputait, mais se renfermait dans le système d'une simple dénégation.

Ses qualités aimables, ses vertus passées, sa jeunesse plaidèrent en sa faveur sans doute. On vit dans l'assassinat de M. de la Tremblaye un égarement passager et non l'effet d'une perversité précoce. On lui fit grâce de la peine de mort qui l'eut envoyé tout de suite recevoir le prix de son abnégation. Il fut condamné aux travaux forcés à perpétuité...

Quand cette nouvelle m'arriva je crus qu'un énorme

fardeau pesait maintenant sur ma poitrine. Je fus à la fois allégé et écrasé. J'étais sûr de l'impunité ; sûr aussi de ne plus parvenir à chasser la pensée du frère qui expiait mon forfait !

Mon père était mort, j'héritai de ses biens ; je les joignis aux quatre cent mille francs volés, et après avoir fait vendre le château de Rédan et les fermes qui l'avoisinaient, je vins me fixer à Bordeaux.

On m'a toujours vu ou sombre et comme oppressé par une pensée amère, ou bruyant pour m'étourdir et cherchant en vain dans le tumulte des fêtes le repos qui me fuyait. Ma jeune et vertueuse femme mourut trois ans après notre union... Elle avait souffert de mon caractère et semblait deviner que ma conscience n'était point tranquille. Je sentais qu'elle me plaignait, mais que sa délicatesse native l'avertissait de ne pas fondre son cœur et sa vie dans la vie d'un homme que ses actes avaient déshonoré.

Elle me laissait un fils !

Mauvais enfant à l'égard de mon père, mauvais frère, et je ne l'avais que trop prouvé, pouvais-je être un bon père ? J'ai négligé l'éducation d'Auguste et mes désordres sont devenus ses exemples ! je suis puni ! Mes crimes sont châtiés par les siens ! J'ai envoyé mon frère innocent au bagne ; lui, le malheureux...

Auguste de Rédan voulut interrompre le vieillard.

— Silence ! fit celui-ci, je l'ai dit, c'est pour tous l'heure de la justice... Voici mon testament... la loi prive de ses droits civils l'homme flétri par un juge-

ment... mais ce jugement qui frappa mon frère est inique; et c'est moi qui, devant les hommes et devant Dieu suis le seul criminel. Je suis donc privé de mes droits à l'héritage de mon père : il s'élevait à trois cent mille francs qu'ont quadruplé mes opérations... Cette fortune retourne directement à mon frère... le portefeuille de M. de la Tremblaye contenait quatre cent mille francs... Voici des valeurs égales qui seront remises à ses héritiers directs. Je donne à Jean, mon fidèle serviteur, trois mille livres de rente; je laisse dix mille francs à mon caissier; une année d'appointements à toutes les personnes employées chez moi...

— Ruiné! balbutia Auguste, ruiné!

Le vieillard ne l'entendit point, il reprit :

— Ma confession est écrite et mes aveux sont complets, il ne me reste plus qu'à satisfaire à la justice des hommes... Monsieur le procureur général, faites votre devoir!

Le magistrat se leva et s'approchant du mourant :

— Vos aveux sont tardifs, dit-il, et le malheureux que perdit sa générosité l'a peut-être payée de sa vie... Mais enfin, à l'heure de la mort vous vous êtes souvenu des leçons de votre mère, et vous rendez l'innocence à cet infortuné... le passé regarde la justice! l'avenir appartient à Dieu.

Le médecin s'avança :

— Cet homme va mourir... dit-il, l'humanité défend de le transporter.

— Bien, monsieur, répondit le magistrat en s'inclinant.

Le sténographe passa le long récit de M. de Rédan au procureur impérial qui le signa ; la main défaillante du mourant traça son nom au bas de cette déposition qui flétrissait sa mémoire ; tous les employés signèrent après lui ; puis la foule muette et consternée descendit et le prêtre s'avança :

Le regard vitreux du malade ne distinguait plus personne ; il ne lui fut possible d'articuler que ces mots :

— Mon frère se nommait Aulaire de Rédan... bagne de Brest...

Il ajouta avec un cri d'épouvante :

— Un prêtre ! l'absolution !...

Puis ses membres se raidirent, sa bouche se contracta, une écume blanche parut au coin de ses lèvres, il était mort...

— Les jugements de Dieu sont impénétrables ! dit le prêtre, le temps lui a manqué pour implorer la miséricorde, mais l'acte de réparation qu'il vient d'accomplir témoigne de ses regrets ! qu'il trouve la paix éternelle !

Le ministre s'agenouilla près du lit et commença les prières des morts.

— Monsieur, dit le magistrat à Auguste, votre père vous a devant moi accusé de parricide ! je pourrais vous traîner sur le banc de l'infamie, mais au nom de votre oncle, de cet autre de Rédan, victime de sa grandeur d'âme, je me tairai ! c'est à la vengeance du ciel de poursuivre les mauvais fils !

XVI

AULAIRE DE RÉDAN.

Voyage de Jean. — Révision d'un procès. — Suicide d'Auguste. — L'amour des souffrances.

Après le départ du procureur général, Auguste de Rédan en proie à une sourde colère sortit de l'appartement dans lequel était étendu le corps de son père. Il ne se découvrit pas, il ne pria pas devant cette dépouille encore chaude ; mais montant précipitamment chez lui, il réunit ses valeurs, y joignit celle des plus riches clients de sa maison de banque, sortit sans prévenir personne, et comme il avait encore un passe-port pour la Belgique, il prit le chemin de fer.

L'enterrement de M. Georges de Rédan se fit sans pompe et sans bruit ; il ne fallait rien de sympathique autour de cette tombe souillée ; un seul prêtre suivit le convoi. Jean marchait derrière le cercueil, pleurant l'homme qui, bien que coupable, avait du moins sauvé l'honneur d'une famille de laboureurs.

— Allons, pensa Jean, il me reste un devoir à remplir, et je suis sûr d'entrer dans les vues de mon ancien maître, à qui Dieu fasse miséricorde ! Tant qu'il y aura

des Rédan dans le monde je me trouverai leur obligé. Il me semble qu'en mourant M. Georges me lègue son malheureux frère... Pauvre vieillard... il avait deux ans de plus que mon maître... il en a soixante-douze maintenant, au moins... cinquante ans de bagne ! misère de moi !

Le fidèle serviteur nommé d'abord gardien des scellés se fit remplacer, boucla sa malle et alla faire part de son projet au prêtre qui avait accompagné le corps de Georges au cimetière.

— Allez, mon ami, lui dit celui-ci, c'est Dieu qui vous inspire, voici une lettre que vous remettrez à l'abbé Pascal... le protecteur, l'ami. le frère des condamnés. Il doit beaucoup connaître le malheureux Aulaire de Rédan ; car sans doute il n'a perdu au bagne ni sa foi ni son admirable charité. Justice sera rendue, et l'innocent quittera la demeure de l'infamie ; alors, vous aussi vous aurez une mission à remplir !

Jean partit pour Brest.

Le procureur général ne confia à personne le soin de s'occuper de la triste et délicate affaire dont l'achèvement était remis à son dévouement et à son habilité. Il écrivit d'abord au commissaire de marine, en lui faisant connaître succinctement les circonstances auxquelles il devait la certitude de l'innocence d'Aulaire. Il terminait en appelant sur cette noble victime toute la pitié, tous les soins, toute l'admiration qu'on lui devait, sans lui annoncer cependant que son pieux silence était désormais inutile.

Une seconde lettre, expédiée au procureur du tribunal de Brest, contenait des détails sur la mort de Georges de Rédan.

Le magistrat fit plus. Il partit pour Caen, interrogea quelques vieillards qui avaient jadis connu la famille de Rédan, consulta les archives du tribunal, écrivit un long mémoire, fit insérer de nombreux articles dans les journaux, s'adressa au ministre de la justice, et mit dans l'accomplissement de sa mission un zèle qui honorait autant l'homme que le magistrat. Toutes les cours impériales s'émuèrent; on rappela les détails de l'assassinat de M. de la Tremblaye; des brochures illustrées se vendirent dans les magasins de librairie; des plaintes se chantèrent dans les rues; mais ce mouvement, ce bruit, ces nouvelles, les émotions dramatiques que causait cette lugubre histoire ne parvinrent point jusqu'à l'infirmerie où s'achevait lentement la guérison de Bleu-de-Ciel.

Tandis que le nom du généreux Aulaire de Rédan était prononcé avec enthousiasme par les hommes et par les femmes, le vieux forçat, quoique environné de soins, sentait pourtant sa vie s'éteindre. Les plaies béantes étaient fermées, mais les sources de l'existence se tarissaient... Cinquante ans de captivité sans adoucissement, cinquante ans de martyre avaient brisé ce corps robuste. Bleu-de-Ciel ne se plaignait point; plus il sentait augmenter sa faiblesse, plus il voyait proche une récompense sublime dont l'attente lui avait donné le courage de garder le silence. Le malheureux regrettait pourtant ses compagnons!

Il savait quel empire exerçaient sur eux sa parole calme et affectueuse, son regard bienveillant, son affabilité constante. Il se demandait qui les aimerait comme lui, parmi les forçats? Puis il songeait à l'abbé Pascal dont l'amitié avait doublé sa force et son courage. Quand l'homme s'était senti écrasé sous son fardeau, l'aumônier lui avait rappelé quel prix attend celui qui pardonne et qui souffre. La main du prêtre avait calmé les battements trop rapides de son cœur; elle avait essuyé ses larmes, elle avait pansé chacune de ses plaies. Aulaire s'était réfugié dans cette âme également innocente et fraternelle, élevée plus encore par les fonctions sublimes du sacerdoce. Martyrs tous les deux, l'un de son zèle, l'autre de son affection pour Georges, ils avaient partagé la même couronne d'épines. Aussi Aulaire regrettait-il l'aumônier comme l'unique ami que le ciel lui eût laissé dans sa détresse.

Le Sauveur a fait de l'amitié une vertu chrétienne; a consacré les liens de l'affection par les tendres préférences qu'il eut pour Jean et Lazare. Lazare, son hôte, le frère de Marthe si simple, si empressée de faire bon accueil au Maître vénéré; le frère de Marie qui, en silence et les yeux levés sur le visage du Christ, écoutait sa parole et la gravait dans son cœur.

Entre le vétéran du bagne meurtri par des fers qui l'ennoblissaient et l'aumônier chargé de consoler les douleurs de ceux qui souffraient les mêmes tortures, existait un lien sublime que les hommes ne pouvaient comprendre, et qui, pour eux, était une source de joie.

Quand une peine nouvelle frappait au cœur un malheureux, c'est Aulaire qui disait à l'abbé Pascal : il pleure, parlez-lui de Dieu ! Si une punition trop sévère accablait un forçat, Bleu-de-Ciel en avertissait l'aumônier, dont l'éloquente parole attendrissait souvent les gardiens et arrachait une grâce à M. Monvel. Mais Aulaire se cachait des avis qu'il donnait, des services qu'il rendait comme de fautes qu'il aurait commises. Il ne voulait être pour tous que le galérien soumis au même joug, et pour ne point décourager ses compagnons, il repoussait pour lui-même tout allègement à son sort.

Une après-dînée, le soleil brillait dans un beau ciel sans nuages, il éclairait gaîment la chambre des convalescents ; avec lui semblait entrer dans ce lieu un rayon d'espérance. La tête recueillie d'Aulaire s'était levée vers l'horizon ; il regardait la mer bleue moirée d'or, le ciel profond, les vagues caressantes, les navires à l'ancre, les bateaux pêcheurs, et semblait admirer toutes ces beautés comme pour les fixer dans son souvenir. Sans doute aussi des pensées plus hautes remplirent son âme, car le prisonnier joignit les mains sur ses genoux et s'absorba dans une méditation pieuse.

L'abbé Pascal entra.

Il semblait fort ému, et ce fut avec un sentiment de pitié respectueuse qu'il salua Aulaire.

— Vous nous oubliez... dit le forçat avec un sourire.

— Êtes-vous mieux ? demanda l'abbé Pascal.

— Oui, monsieur, je m'affaiblis.

— Aulaire et les autres sont presque coupables.

— Que le Seigneur me les pardonne, dit le galérien avec ferveur ! je me réjouis de ma mort prochaine, parce qu'elle doit me mettre en possession de sa gloire et de son éternel amour !

— Ainsi, vous n'aspirez même plus au trépas pour être délivré d'une vie de mépris et de servitude ?

— Ah ! monsieur, qu'est le mépris des hommes, je vous le demande, et puis-je au vain éclat de leur considération opposer la pensée consolante que Dieu pèse l'innocence de mon âme au poids de son sanctuaire ?

— Mais si cette innocence venait à être reconnue ?

— Je ne le désire pas ! je recevrais alors ma récompense en ce monde...

— Que feriez-vous, Aulaire ?

— Je supplierais le Seigneur, au nom de ma résignation de cinquante années, de me permettre de mourir avant que le secret de ma vie transpirât au dehors ! J'ai vécu au bague et j'y ai trouvé la paix ; je souhaite mourir forçat de Jésus-Christ, honoré des fers qu'il porta, flétri par une condamnation infamante ! je sais, comme Job, que je ressusciterai au dernier jour et que mon rédempteur m'accueillera dans son royaume ! Je sais que bien des innocents ont porté des fers pour la cause du pays, de la religion ou de la science ! ces hommes, ces saints, ces savants sont mes frères. Le Masque de fer, Trenk, Latude, Andriane, Silvio Pellico, Maroncelli ont été prisonniers ! nous nous retrouverons là-haut, mon père !... et Dieu seul mesura la compensation due à mes tortures !

— Et votre frère ?

— Vous pouvez m'en parler sans craindre de rouvrir une blessure saignante, monsieur Pascal ; je crois qu'il est heureux selon le monde, je souhaite qu'il se repente devant Dieu...

— S'il se repent, Aulaire, sa voix dira la vérité bien haut, et votre abnégation tournera à votre louange.

Le forçat saisit vivement la main du prêtre :

— Que le Seigneur éloigne de moi cette épreuve..., j'aime ma vareuse de galérien, vêtement d'humiliation collé maintenant à mes vieux os ! J'aime la manille qui blesse ma jambe et me fait traîner péniblement mes pas... J'aime la marque du bourreau qui a brûlé les chairs de mon épaule..., chacune de ces douleurs me consacre au Crucifié ?

La voix d'Aulaire s'était graduellement élevée, son front serein respirait la plénitude d'une joie intérieure, ses yeux rayonnaient de l'enthousiasme des martyrs.

L'aumônier se leva :

— Que la volonté de Dieu s'accomplisse, Aulaire, vous ne pouvez demander davantage.

— Mon père ! mon père ! vous me cachez quelque chose, s'écria Bleu-de-Ciel, que savez-vous, que vous a-t-on dit ?

— Monsieur de Rédan, répondit l'abbé Pascal d'un accent étouffé par mille émotions diverses, votre frère Georges est mort...

— Mon frère Georges ! ayez pitié de lui, mon Dieu, dit le galérien dont les yeux se voilèrent de larmes. Puis

il ajouta : Vous avez prononcé un nom qui n'a point d'écho ici monsieur l'abbé... Je suis un numéro inscrit sur la matricule d'un registre..., et ma famille est aujourd'hui complètement éteinte!..., la vie sociale est finie pour moi!..., et à jamais. Puis-je vous demander comment vous avez appris la mort de Georges?

— Une lettre de mes amis m'informe que M. de Rédan, banquier à Bordeaux, vient de mourir dans cette ville...

— Et s'est-il repenti?...

— Il s'est repenti sans avoir le temps de recevoir le pardon de ses fautes ; mais la miséricorde du Seigneur est sans bornes et vous pouvez espérer encore... — J'espère toujours ! dit Bleu-de-Ciel.

Il garda un moment le silence, puis il ajouta :

— D'où venait votre émotion quand vous m'avez abordé? Que signifie ce nom de Rédan qui est sorti de vos lèvres, vous ne m'avez pas tout dit?

En ce moment Loïc avertit l'abbé Pascal que monsieur Monvel le faisait demander.

— Quand vous reverrai-je ? demanda le prisonnier.

— Demain, sans doute ; à bientôt Aulaire !

L'aumônier sortit.

— Ah ! dit Loïc, nous conterez-vous encore ce soir de belles histoires ? nous parlerez-vous des hommes qui ont aimé les prisonniers ?

— Oui, Loïc.

— Quel bonheur ! dit le soldat, je vais l'annoncer à mes camarades, et le *paillot* a promis de les transcrire

pour que les compagnons qui viendront après nous et qui ne pourront vous entendre sachent pourtant qu'il y a eu comme vous dites des avocats du malheur.

Lorsque l'abbé Pascal entra dans le cabinet du commissaire général de la marine, celui-ci se promenait à grands pas, en proie à une extrême agitation.

— Enfin, vous voici, l'abbé ! mille pardons de vous avoir dérangé dans votre charitable tournée, mais il s'agit d'un de ces malheureux, du plus ancien, du plus résigné, du plus patient de tous ces hommes ! J'avais douté, car à force de voir des criminels on acquiert une grande science de physionomiste ; vos convictions ébranlaient les miennes ; le calme surnaturel de cet homme, sa conduite étaient trop extraordinaires pour ne point cacher un mystère... Ce mystère, je le connais... j'ai le mot de cette énigme vivante ! Bleu-de-Ciel le forçat n'est autre qu'Aulaire de Rédan, condamné aux travaux forcés à perpétuité pour assassinat... et le coupable, le meurtrier de M. de la Tremblaye, était son frère, Georges de Rédan !

— Je savais tout cela, dit tranquillement l'abbé.

— Et vous ne m'aviez rien dit ?

— Je ne le pouvais pas, monsieur ! Innocent ou coupable, l'homme qui s'agenouillait devant moi au saint tribunal pouvait parler sans qu'il me fut possible de proclamer sa vertu ou de flétrir son crime ! Représentant de Dieu, je devais demeurer muet comme lui ! Il lui plait maintenant de dévoiler à tous l'héroïsme d'un homme que j'admire, je suis le premier à l'en bénir ;

s'il eut jugé meilleur de cacher à tous ce mystère, j'adorerais ses décrets sans chercher à les pénétrer.

Le commissaire de marine tendit à l'aumônier la lettre du procureur impérial de Bordeaux.

L'abbé Pascal remit à l'employé supérieur celle qu'il avait reçue de son confrère.

— De semblables traits font oublier bien des actions mauvaises ! s'écria le commissaire général.

— Qu'allez-vous faire, monsieur ?

— J'attends les ordres du ministre ; quelque précise que soit la lettre de l'honorable magistrat qui m'écrit, mon devoir m'oblige à différer la réparation due à Aulaire de Rédan.

— Sa réhabilitation vient trop tard, monsieur Monvel..., elle ne consolera que son agonie.

— Est-il plus mal ?

— Non, mais les forces sont épuisées en lui..., c'est une lampe qui jette des lueurs intermittentes et qui menace de s'éteindre. Encore quinze jours et le malheureux n'entendrait point la voix qui lui dirait :

Levez-vous libre ! levez-vous digne d'honneur et de louanges ! le monde vous est rouvert..., car alors c'est Dieu qui l'aura appelé au ciel.

— Il fut le modèle vivant du bague, dit Monvel.

— Il m'édifia souvent moi-même, monsieur le commissaire, en le perdant je perdrai un ami...

— Savez-vous ce que l'on dit de son neveu ?

— Auguste de Rédan ? Non.

— Il s'est enfui de son hôtel avant même que son

père fut enterré, et enlevant toutes les valeurs déposées chez lui, il laisse dans sa caisse un déficit énorme. Il est à Bruxelles et l'on attend un ordre d'extradition. Il paraît que le misérable, épouvanté des révélations que voulait faire le malheureux de Rédan, assassin de la Tremblaye, aurait voulu tuer son père!... C'est une terrible histoire.

Un domestique apporta des journaux.

Un long article du procureur impérial de Caen occupait une partie des colonnes; dans les faits divers on lisait :

« Un banquier de Bordeaux, bien connu à la Bourse, « a quitté cette ville il y a huit jours, emportant avec lui « pour huit cent mille francs de valeurs. Un de ses « principaux créanciers réduit à une horrible misère « par suite de cette faillite l'a suivi et rejoint à Bruxelles. Une scène violente a eu lieu; le banquier a « cédé et remis à M. X. la somme qu'il lui avait enlevée; ensuite, craignant sans doute les poursuites actives de la justice, il s'est rendu dans un petit appartement garni qu'il venait de louer sous un faux nom, « et s'est fait sauter la cervelle. »

— Le doigt de Dieu se montre en toutes choses, dit l'abbé Pascal, dans le châtiement comme dans la récompense.

— Aulaire semble choisi comme une victime pour supporter tous les maux de sa famille.

— Aulaire n'est point inquiet du prix de ses souffrances.

— Mais, vous, l'abbé, demanda le commissaire général avec chaleur, vous qui vous sacrifiez à toute heure du jour, de la nuit, qui jetez votre fortune dans le gouffre des bagnes, qui épousez en quelque sorte cette grande léproserie, trouvez-vous votre satisfaction complète, absolue, dans les pénibles fonctions que vous avez choisies ?

— Monsieur Monvel, répondit l'aumônier d'une voix douce, lorsque j'étais tout enfant, je fus frappé par deux héroïsmes : celui de Jean de Matha qui se voua au rachat des captifs, celui de Vincent de Paul qui, dans l'enthousiasme sublime de sa charité prit les fers d'un malheureux détenu sur les galères du roi.

Au séminaire je songeais avec regret que l'Ordre de la Merci n'existait plus ; que je me trouvais dans l'impossibilité de réaliser mes idées de dévouement pour ceux qui souffrent. Et, parmi ceux-là, les exilés, les prisonniers, les galériens m'ont inspiré la pitié la plus grande. Par une disposition mystérieuse de la Providence, le cœur de chacun de nous s'incline plus doucement vers une des misères auxquelles l'homme est exposé ou que les vices non réprimés de sa nature attirent sur sa tête. Je priais et je souffrais intérieurement beaucoup, quand le Seigneur sembla m'appeler *par mon nom* et me désigner du doigt la route que je devais suivre et l'apostolat auquel je devais consacrer ma vie.

— Mais pardon, monsieur, fit le jeune prêtre, mes souvenirs m'entraînent trop loin, et les détails qui décidèrent la vocation d'un ecclésiastique vous sont trop

étrangers et j'oserai dire trop indifférents pour que je vous les raconte...

— Non, non, répondit le commissaire de marine, parlez, monsieur l'aumônier, comme un philanthrope à un philanthrope, ou plutôt, changez la compassion naturelle que j'éprouve pour les malheureux de ce bagne, en une pitié chrétienne qui relève, purifie et grandisse les sentiments que je sens au fond de mon cœur. Réunis sur le champ de bataille, moi, pour sévir et améliorer, vous, pour consoler et absoudre, entendons-nous comme deux amis sincères. Que la force et l'amour s'unissent dans nos âmes. J'ai beaucoup à apprendre de vous, ce que je fais par instinct, vous le réaliserez par le sentiment calme et réfléchi du devoir. L'autorité légale et le pouvoir chrétien devraient toujours s'entendre, mais surtout quand il s'agit des malheureux.

— Vous émettez une grande pensée, M. Monvel ; de la division souvent systématique de l'autorité légale et de l'influence religieuse naissent bien des entraves à l'accomplissement du bien que l'on devrait faire. Mais vous voulez savoir comment le séminariste trouva sa vie, le voici...

XVII

COMMENT L'ABBÉ PASCAL DEVINT AUMONIER DU BÂGNE.

Années de séminaire. — Le fils et la mère. — La mère de douleurs. — Un chapelet héréditaire. — Les prières d'enfance. — Pleurs et regrets. — La charrette fatale. — Vocation.

— J'ai fait mes études au séminaire de Sainte-Anne d'Auray; les autres maisons religieuses où entrent les jeunes gens qui se destinent à l'état ecclésiastique ne ressemblent en rien à celle-ci.

Nos compagnons étaient recrutés parmi la noblesse, la bourgeoisie et les paysans. Beaucoup portaient encore la veste de flanelle blanche et les longs cheveux; beaucoup vivaient de privations pour arriver à leur but et réaliser le vœu de leur famille. En Bretagne, on est si fier de dire dans une ferme : Notre fils est prêtre! Nous habitons Vannes, jolie ville dans laquelle on respire un parfum affaibli des grèves; elle a de longues promenades ombreuses, une rivière sur laquelle naviguent de lourds bateaux à voiles rouges; elle est restée plus armoricaine que française, et les paysannes qui y viennent au marché tiennent à honneur de vous dire qu'elles n'entendent point le Gallois.

Ma mère m'envoya à Auray; simple, généreuse et tendre, elle avait aimé son mari plus qu'elle-même, elle se dévoua pour son fils comme elle s'était oubliée pour son époux. Elle était de la même race que la mère des Machabées, les Symphorose et les Félicité; elle nous aimait pour Dieu d'abord, et pour nous ensuite. Quant à elle, noble et sainte femme, elle se plaçait au pied de la croix, patiente, résignée, heureuse du bonheur qu'elle donnait, triste de ne pouvoir faire davantage.

Un soir, nous étions assis tous deux près d'une haute fenêtre, et notre pensée se reportait vers cet autre couple maternel et filial, Monique et Augustin, qui s'entretenaient de Dieu et du ciel en face de la mer qui baignait la plage d'Ostie.

— Mon enfant, me dit ma mère, regretteras-tu de te consacrer au Seigneur? tu sembles triste, et quand tu revenais aux vacances les années précédentes, tu ne rêvais pas si longtemps, et tu ne restais pas si longtemps accoudé sur la table devant les pages d'un livre que tu ne lis plus.

— Regretter! ma mère, lui répondis-je, ah! le Seigneur me préserve de retourner jamais en arrière! Mes désirs, ma force, ma volonté se dirigent vers la croix; mais les âmes sont différentes comme les fleurs et les étoiles; et j'ignore si je dois embrasser l'état religieux avec son silence, ses austérités, ses psalmodies, ou la vie active et voyageuse du missionnaire, ou bien me vouer à l'une des œuvres qui régénèrent l'humanité,

— Il faut prier, mon fils, dit ma mère.

— Prions ! lui répondis-je.

Tous deux agenouillés près de la croisée, les yeux levés vers le ciel qui s'illuminait d'étoiles, enveloppés des parfums du jardin que le vent léger du soir rendait plus suaves, nous répétâmes cette hymne admirable qui appelle dans les âmes l'esprit de force, d'intelligence et de conseil...

Quand nous nous relevâmes, la nuit était venue.

A peine les flambeaux furent-ils allumés et eûmes-nous repris notre place auprès d'une table chargée de toile, de laine, de morceaux d'étoffe que ma mère convertissait en vêtements pour les malheureux, qu'on introduisit l'abbé Morieu avec qui j'avais passé deux années au séminaire de Sainte-Anne. Plus âgé que moi de trois ans, grand, digne et inspirant une sympathie spontanée, Pierre Morieu possédait toute ma confiance et toute mon amitié. Nous avons continué à nous écrire, et pendant les vacances nous nous voyions souvent.

— Ami, me dit-il, l'aumônier de la prison est malade, on m'a chargé de le remplacer... moi ! Un homme est condamné à mort ; ce misérable, après avoir massacré son beau-frère, sa sœur et ses deux neveux, ne semble pas avoir la conscience de son crime. Les paroles, les conseils glissent sur cette âme endurcie. Impie par système, il montera sur l'échafaud avec cynisme et donnera à une population avide le spectacle désolant d'un mort qui n'est pas purifiée par le repentir. Je suis désolé ; on cœur d'homme et ma conscience de prêtre

souffrent également... J'avais supplié l'évêque de ne point me charger de cette responsabilité, mais j'ai dû me soumettre à ses ordres. Depuis huit jours, presque continuellement enfermé avec le condamné, je lui rappelle jour à jour les vérités de la foi, les trésors de la miséricorde; il m'écoute en silence, paraît quelquefois sur le point de céder, puis me répond par un blasphème et m'épouvante par le cynisme de ses paroles... J'ai demandé un sursis de trois jours, je l'ai obtenu, mais je crains bien de ne rien gagner sur cette nature rebelle.

— Quoi ! demandai-je à l'abbé Morieu, vous n'avez pas trouvé le côté sensible de cette nature ?

— Non.

— La cupidité fut-elle le mobile de son crime ?

— Non.

— A-t-il encore sa mère ?

— Elle s'est présentée vingt fois à la porte de sa prison, il a refusé de la voir.

— Où demeure-t-elle ?

— A quatre lieues d'ici.

— Vous avez trois jours avant l'exécution ?

— Trois jours.

— Demain, dis-je à mon condisciple, j'irai trouver sa mère, et par elle je saurai si l'on peut espérer encore quelque chose... dans tous les cas, ami, le crucifix que l'on tient entre les doigts et que l'on pose sur les lèvres blêmes du condamné à mort possède une éloquence divine et mystérieuse que nous ne pouvons ni comprendre ni expliquer...

— Je suis bien aise de vous avoir vu, me dit-il, vous me rendez la confiance. Que faisiez-vous, Pascal ?

— Je cherchais dans les Pères de l'Église les passages les plus consolants pour ceux qui ont beaucoup péché et qui se sont grandement repentis. De ces extraits je ferai un livre : *les Brebis égärées*. Quand on l'aura lu, de quelque poids que l'âme soit chargée, elle renaitra doucement à l'espérance. Je ferai de cet ouvrage un bouclier contre le désespoir.

L'abbé Morieu me quitta, et le lendemain, accompagné de ma mère, je me dirigeai vers l'ancienne demeure du condamné à mort.

Tout le monde me la désigna dans le village par un geste muet et douloureux.

Les fenêtres en étaient fermées; on eût dit un tombeau.

Je frappai, mais inutilement.

— Monsieur l'abbé, me dit une voisine, la vieille Catherine est au logis, mais elle ne vous entend point; la pauvre âme prie pour ses chers morts... entrez, la vue d'un prêtre lui soulagera le cœur; elle oublie tout dans ses oraisons, et si nous ne portions sur sa table du pain et du lait, elle se laisserait mourir de faim.

Je levai le loquet d'une porte formée de deux volets et j'entrai.

J'aperçus alors couchée à terre, les bras étendus en croix, une femme dont la voix, brisée par les pleurs, prononçait par intervalle :

— Ayez pitié d'eux, Seigneur, ayez pitié de lui !

Les sanglots entrecoupaient cette prière qui me rappela l'unique oraison adressée par Jésus à son Père irrité dont il ne pouvait fléchir la colère.

Je m'agenouillai près de Catherine, et quand elle reprit sa demande désolé, je répétai :

— Ayez pitié du coupable, ayez pitié de sa mère!

La pauvre femme m'entendit, se leva, et tournant vers moi son visage inondé de larmes :

— Qui êtes-vous? que voulez-vous? me demandait-elle.

— Je suis un prêtre..., répondis-je, et voici ma mère.

Catherine, la mère de douleurs, et ma mère à moi si heureuse dans sa tendresse se rapprochèrent.

— Pauvre femme, dis-je, je viens de la part de l'abbé Morieu.

— Vous avez vu mon malheureux enfant?

— Non, auparavant j'ai souhaité m'informer près de vous de son caractère, de ses défauts, des qualités que vous remarquiez en lui quand il était enfant.

— Qui aurait jamais dit que mon Julien serait le bourreau de la famille... Il était assez doux, et je ne l'ai jamais vu en colère que lorsqu'il s'agissait de me défendre. Son père était un peu brusque, un peu brutal même; eh bien! un jour Julien l'ayant vu me frapper saisit une fourche et s'élança sur lui... Je me jetai entre eux, aucun malheur n'arriva... mon mari mourut, ma fille venait de s'établir et mon gendre avait la direction de la ferme... Je lui laissais faire les marchés, passer les baux, vendre le bétail; Julien s'aperçut que son

beau-frère ne prenait point mes intérêts; que les bêtes vendues n'étaient point remplacées, qu'on abattait du bois sans replanter; qu'on fatiguait la terre pour la faire produire; il m'en avertit, me conseillant de veiller désormais à ce qui se ferait à la maison. Julien n'avait pas tort. Mon gendre menait une conduite irrégulière, et peu lui importait de me ruiner, pourvu qu'il dépensât largement. Je confiai à Julien les intérêts dont son beau-frère s'était jusque-là occupé seul. La colère grondait dans le cœur de mon gendre. Plus d'une fois Julien et lui se lancèrent des regards qui me firent trembler. Rentrant un soir et traversant la cour dans laquelle mon fils rangeait des outils, je l'entendis répéter à son beau-frère :

— Tu peux t'en prendre à moi, mais si tu touches à ma mère!

Julien m'aimait, oui, monsieur, j'en suis sûre! et une mère ne se trompe point dans ces choses-là!

Comment est arrivé le malheur, je l'ignore, j'étais absente... et quand je pénétrai dans cette chambre je vis le cadavre de mon gendre, celui de ma fille et de mon petit-fils...

Mon idée à moi, la voici : Julien avait touché pour moi de l'argent à la Morandière; il l'avait déposé dans l'armoire; cette somme était destinée à payer le terme de la Saint-Jean à notre maître, M. de Breteuil, dont l'intendant fait les affaires. Ma fille me pria au nom de son mari de lui prêter cent francs; je refusai, lui donnant pour raison que je devais acquitter mon fermage...

Julien fut tourmenté par son beau-frère pour la même chose. Il refusa de même. J'allai porter à diner aux métayers vers midi; je crois que Julien rangeait du foin dans le grenier; mais sans doute, par la lucarne il vit mon gendre entrer dans la maison... Je vous dis ce qui a dû se passer, monsieur, et ce que je m'explique parfaitement, quoique le malheureux se soit obstiné à se taire... Nicol armé d'un fort couteau avait fait sauter la serrure de l'armoire, et déjà il s'emparait de la somme que je destinais à M. de Breteuil, quand Julien voulut l'en empêcher... une lutte s'engagea entre eux... Dans un angle de la chambre étaient des coins de fer qui servent à fendre le bois... Armé de son couteau, Nicol blessa légèrement Julien, la colère s'empara de lui, il prit un coin de fer et brisa la tête de son beau-frère... Sa sœur arrive aux cris de son mari, se précipite entre eux... Julien ne voyait plus rien... aveuglé par le sang, par la fureur, il a frappé, toujours frappé, sans avoir conscience de ses crimes, et le pauvre petit enfant qui se traînait près des cadavres est tombé frappé comme eux... C'est horrible! horrible! ma fille, mon gendre, mon petit-fils, tous! et tués par qui, par Julien!...

La vieille Catherine s'arrêta, elle suffoquait.

— Sans doute, lui dis-je, le crime de Julien est monstrueux, mais s'il eut raconté simplement devant la justice ce que vous venez de me dire, on lui eut sans doute laissé le triste bénéfice des circonstances atténuantes.

— Il s'est tu devant les juges, monsieur; il n'a ré-

pondu aux sœurs de charité, aux messieurs du tribunal, à l'abbé Morieu que par des paroles impies qui ne témoignent ni regret ni foi ! Ah ! je suis bien à plaindre, sans doute !... Me voilà , moi, vieille femme , sans soutien, sans enfants... portant un nom déshonoré par celui qui devait soutenir mes dernières années... mais ce n'est rien, non, rien ! en comparaison de la douleur que je ressens au cœur en pensant que mon fils montera sur l'échafaud sans demander pardon du scandale qu'il a donné, sans implorer de Dieu pitié et miséricorde... et que, sur le chemin qui va de la prison à la maison paternelle il n'aura rien à dire à sa mère, ni à la Vierge, ni au Sauveur qui lui pardonnerait... Car vous ne savez peut-être pas tout, monsieur..., c'est en face de ma maison que l'on doit...

Elle s'arrêta prise de frisson.

— Pauvre femme, lui dis-je, voulez-vous venir à Vannes avec ma mère ?

— Non ! fit-elle en se redressant... le jour de sa mort, je placerai un crucifix devant cette fenêtre comme nous faisons jadis quand la procession de la Fête-Dieu passait, et que l'on arrangeait des reposoirs fleuris de bleuets et de roses effeuillées... Je serai sur la porte, dans mes habits de deuil, et, quand le malheureux descendra de la charrette, il verra mes deux mains s'élever sur sa tête en signe de pardon...

La vieille fermière était sublime en ce moment. Ses yeux caves rougis par les pleurs, sa figure jaunie, ridée, ascétique, respirait la générosité des martyrs qui sou-

riaient sur le chevalet de la torture. J'insistai pour qu'elle nous suivit à Vannes.

— Il a refusé de me voir, dit-elle, il me trouvera à la fin de son calvaire, prête à essuyer la sueur et les larmes de son visage... Allez, monsieur ! mon enfant est perdu ! je ne vous demande que son âme.

A côté d'un livre de prières usé par des doigts pieux j'aperçus un chapelet de bois noir orné d'un grand nombre de médailles de cuivre et d'argent.

— Sans doute, lui dis-je, Julien connaît ce chapelet ?

— C'est le missel des ignorants, me répondit la fermière. S'il le connaît !... Ce chapelet vient de la Terre-Sainte... mon aïeul sauva jadis la vie d'une grande dame dont les ancêtres avaient été dans les temps anciens reprendre aux infidèles le tombeau sacré du Sauveur. La comtesse offrit pour remerciement à Prévu le chapelet béni à Jérusalem... C'est notre héritage d'honneur et de probité ; nous nous le léguons dans la famille... et lorsque Julien était petit, je lui racontais les merveilleuses histoires et les légendes attachées à chaque médaille. Quelques-unes m'ont été données par des marins revenant des pays étrangers, d'autres viennent de Lyon et de Marseille où la Vierge Marie a des autels qui font rêver le paradis... Oh ! oui, Julien connaît ce chapelet !

— Pouvez-vous me le confier ? demandai-je.

— Prenez, me dit-elle.

— Je vous le rapporterai...

— Quand ?

— Dans trois jours..., répondis-je à voix basse.

Elle répéta :

— Dans trois jours !

Puis après avoir baisé la main de ma mère, elle tomba sur ses genoux, étendit les bras en croix et reprit cette prière :

— Ayez pitié d'eux ! Seigneur, ayez pitié de lui !

Nous sortîmes.

Rentrés à la ville, je courus chez l'abbé Morieu.

— Allons à la prison, lui dis-je, et gardez confiance, j'ai vu sa mère.

— Qu'avez-vous appris ?

— Que Julien l'aimait beaucoup ; j'ai la certitude que les crimes épouvantables qu'il a commis ont eu d'abord pour cause le vol de son beau-frère... Julien était bon fils..., la colère seule en a fait un assassin.

— Partons, me dit mon ami.

Nous nous fîmes conduire au cachot du condamné. Il parut mécontent de me voir.

— Julien, lui dit mon ami, vous avez un sursis de trois jours.

— Pourquoi faire ? demanda-t-il en haussant les épaules.

— Pour vous repentir.

— Je recommencerais si j'étais encore au jour où j'ai tué...

— Et pourtant, dis-je avec calme, votre dévouement

irréfléchi a compromis à jamais le bonheur de cette infortunée.

— Vous avez été à Binval ! s'écria-t-il.

— J'en arrive... Un silence suivit ces mots, j'ajoutai : j'ai vu Catherine...

Il tressaillit.

— Vous avez refusé à cette admirable et malheureuse mère l'entrée du cachot d'où vous ne sortirez que pour mourir..., elle avait bien le droit, pourtant, elle qui n'a plus pour famille que les morts du cimetière, de presser dans ses bras son dernier enfant que la justice va lui enlever... Elle s'est résignée..., seule, enfermée dans une chambre où les traces de sang sont mal effacées, les bras étendus comme le Christ, jeûnant et pleurant elle passe les nuits et les jours à attendre l'heure où vous lui direz : viens ! maintenant elle n'espère plus... votre cœur qui fut tendre pour elle s'est à jamais fermé... , vous n'aimez plus Dieu qu'elle vous apprit à connaître, vous ne l'aimez plus elle-même..., pauvre Catherine dont sept glaives déchirent le cœur !... Je viens chargé près de vous d'un message suprême... Depuis de longues années, tous les agonisants de votre famille tiennent dans leurs mains un chapelet béni..., ce chapelet adoucit leur heure suprême, car sur chaque grain ils répètent : *priez pour nous, maintenant et à l'heure de la mort...* Le voici !

Je tendis le chapelet à Julien ; ses bras emprisonnés par la camisole de force ne purent le saisir.

J'appelai le gardien chef.

— Je réponds du condamné, lui dis-je, veuillez lui faire enlever cette veste qui paralyse ses mouvements.

Julien sembla heureux de ce soulagement, mais il ne me remercia pas.

— Maintenant, lui dis-je, j'ai promis en votre nom à Catherine que vous réciteriez avec moi ce chapelet en entier..., elle ne vous demande pas d'autre souvenir..., le lui refuserez-vous?

Il se livrait un rude combat dans l'âme de Julien. Enfin d'une voix rauque il me répondit :

— Commencez, Monsieur.

L'abbé Morieu et moi nous nous aganouillâmes ; le condamné demeura assis, roulant dans ses doigts les grains noirs du chapelet.

Je vous assure que c'était un spectacle bien fait pour impressionner des âmes chrétiennes que cette suprême tentative d'une mère se réfugiant dans la pensée de la tendresse de Marie pour les pécheurs, et attendant tout de cette invocation sublime : Sainte Marie, priez pour nous !

La récitation du chapelet s'avancait ; bien des fois déjà le salut de l'ange avait dépassé nos lèvres ; nos voix se mouillaient de larmes ; nous attendions l'effusion d'une grâce suprême, nos cœurs pénétrés du sentiment de la confiance, mais remplis d'angoisses, exhalaient à chaque mot de l'appel fait à la Vierge sainte des aspirations nouvelles. Nous avons la foi qui transporte les montagnes ! nous avons la foi qui fait violence au ciel...

L'accent du condamné, d'abord sourd et rauque était

peu à peu devenu clair et distinct comme si le charme des paroles sacrées dites tant de fois pendant son enfance eut agi sur sa nature rebelle : *Je vous salue, Marie!* Quand il était tout petit, assis sur les genoux de sa mère, il avait lentement répété cette phrase en levant les yeux vers une statuette qui lui montrait une jeune femme et un tout petit enfant dont les mains tendues semblaient l'appeler et le bénir... *Je vous salue, Marie!* chaque fois que la cloche soit à l'aurore ou à l'heure chaude de midi, ou quand tombait le crépuscule, lui avait rappelé l'angelus, il l'avait pieusement récité ou dans son lit clos, ou au milieu des sillons, ou sur le chemin marqué d'une croix de pierre... Ces mots si simples renfermaient toute l'histoire du foyer de la famille... c'étaient les premiers qu'il eut appris, les derniers qu'on lui faisait dire, et la volonté de sa mère, cette mère bannie, méprisée, répudiée, était que, sur ce même rosaire tant de fois récité, il redit les mêmes mots à son tour...

Sa voix devint basse, tremblante, incertaine...

Il se laissa lentement glisser du banc de bois sur lequel il était assis, tomba sur un genou..., puis se prostrant, humilié, vaincu, la voix brisée, le cœur plein de sanglots, les yeux voilés par les pleurs et serrant convulsivement sur sa bouche le chapelet de la Terre-Sainte, il cria comme un appel en grâce, comme une adjuration suprême ce mot qui résume toutes les faveurs pour l'agonisant :

— *Priez pour nous, maintenant et à l'heure de la mort.*

Le chapelet était fini.

Je me levai et serrant la main de l'abbé Morieu :

— Dieu est entre vous, lui dis-je.

Julien se leva.

— Par pitié, monsieur, me dit-il, assistez-moi avec l'aumônier quand mon heure sera venue.

— Je vous le promets...

— Maintenant, dit-il à mon ami, je veux me confesser.

Je racontai à ma mère cette scène touchante. Pendant trois jours je partageai les soins dont l'abbé Morieu environna le condamné ! Son repentir était sincère. Il se disposa à la mort et voulut la subir comme une juste expiation. Ainsi que nous le lui avions promis, nous fûmes deux à l'accompagner pendant le trajet de la prison au village. Julien ne cessait de réciter des actes de repentir ; le chapelet était passé autour de son cou, il priait avec ferveur, et tous deux nous étions édifiés de ses regrets sincères. Echelonnés sur la route des groupes de curieux attendaient la fatale charrette ; l'attitude de Julien imposa le respect et le silence. Nous fîmes davantage, et pour associer ceux qui avaient voulu jouir de l'agonie d'un homme, aux invocations de sa dernière heure, nous récitâmes à haute voix les litanies tandis que la charrette roulait, jusqu'à Binval.

Julien aperçut la guillotine.

— Je suis content de mourir, me dit-il, je pense que le bon Dieu accepte mon expiation... J'aimais beaucoup ma mère, ajouta-t-il, et ma tendresse mal dirigée m'a

entraîné... Vous lui direz que je la regrette, M. l'abbé, vous lui direz qu'après Dieu, toute ma tendresse fut pour elle...

Il aperçut le clocher du village... On sonnait un glas...

— C'est ma mort qu'annoncent les cloches de la paroisse... Elles fêtèrent mon baptême, elles invitent à prier pour moi.

La maison de Catherine était maintenant visible.

Devant la blanche muraille était tendue une serge noire, sur un petit autel étincelait un crucifie de cuivre entre deux chandelles allumées et de deux gros bouquets de scabieuses : la fleur des veuves est la fleur du deuil. Sur la porte, debout immobile, les yeux fixés sur la charrette qui s'avavançait, se tenait Catherine, la mère de douleurs... Elle vit que je lui montrais le ciel, comprit qu'elle était exaucée, et fendant la foule, se glissant entre les gendarmes, elle s'écria :

— Messieurs les soldats, monsieur le bourreau, Julien va mourir... je vois le couteau, le glas tinte... Il se repent, il espère en Dieu, laissez-moi lui dire que je lui pardonne.

Devant cette grande douleur les agents de l'autorité reculèrent.

Oui, dit Catherine, oui, mon Julien, tu n'es pour moi ni innocent, ni criminel, tu es mon fils... je suis ta mère... je t'aime toujours... meurs en homme... meurs en chrétien ! ta mère t'assiste de ses prières, ta mère te bénit encore.

Le condamné s'agenouilla, le *De profundis* fut récité à haute voix, Julien ôta le chapelet de son cou et l'enlaça dans ses doigts.

— Vous viendrez le reprendre... Vous m'ensevelirez... balbutia-t-il.

— Oui ! fit la mère...

Julien monta sur l'échafaud, demanda pardon à tous du scandale qu'avait causé son égarement, des crimes qu'il avait commis, puis se tournant vers moi :

— Je vais mourir, monsieur, et ceux que le bon Dieu rappelle voient quelquefois bien des choses.... Sans vous, quelle que soit la bonté de M. l'aumônier, je serais mort dans l'impénitence ; vous trouvez le joint du cœur... Vous avez ce qu'il faut pour les prisonniers et les maudits... Ah ! donnez-leur votre vie ! Vous me sauvez, vous en sauverez bien d'autre !... Ne pleurez pas, monsieur l'abbé !... ou plutôt, oui, pleurez ! c'est par les larmes, par l'élan, par la pitié qu'on s'empare des âmes, quelque perverses qu'elles soient !...

Mon ami et moi nous l'embrassâmes... Le couperet tomba.

Une femme en deuil prit dans son tablier la tête coupée, s'agenouilla près du corps déshonoré, l'entoura d'un drap blanc, dénoua doucement les mains crispées qui serraient le chapelet et se dirigea vers le cimetière. Nous la suivîmes, et Julien fut enterré dans un coin obscur du champ de repos de Bival.

Les paroles de cet homme, le conseil qu'il m'avait donné du haut de l'instrument de supplice, la seconde

vue dont je crois que les mourants sont parfois doués par le ciel, ont décidé de ma vocation. Désormais je ne pouvais être qu'aumônier d'une prison ou d'un bagne... Je crus que les prisonniers dont la plupart font un court séjour dans la maison de détention, étaient suffisamment guidés, éclairés, instruits par les aumôniers spéciaux... Le bagne m'attirait... le bagne d'où l'espérance semble bannie... le bagne qui renferme les damnés de ce monde... Je fis des démarches... l'abbé Legal venait de mourir, j'arrivai à Brest, et j'y ai trouvé tant de douleurs, de misères, de tortures que je bénis Dieu de la vocation spéciale qu'il m'avait fait connaître par la Louche de Julien.

Oui, monsieur, j'ai cru souvent, je crois encore que c'est ma vraie voie ! comme le disait Julien dans son langage naïf, je trouve le *joint*, le côté vulnérable, sensible de ces hommes chez qui tout sentiment ne saurait s'éteindre... Je les attire presque infailliblement... Ceux qui me résistent, eh bien ! je les remets encore entre les mains de Dieu !

— Vous avez raison ! dit M. Monvel, c'est une vocation spéciale.

— Souvent, reprit l'abbé Pascal, je me suis entretenu de ces choses avec Cyrille de Breteuil, mon condisciple à Sainte-Anne. Il quitta l'humble séminaire de campagne pour Saint-Sulpice où il acheva ses études. Sa foi ardente, son courage, son enthousiasme le portaient vers les rivages lointains où n'a pas encore lui la lumière de la foi. Il était né missionnaire. Parti pour l'Améri-

que, il était revenu à Paris rapportant les cendres de son angélique sœur, Viatrice de Breteuil. Que de fois, entre les voyages du zélé propagateur de l'Évangile, nous sommes-nous entretenus de nos missions diverses. Il court visiter l'Indien naïf que gouverne la loi naturelle, il brave le climat neigeux du Kamtschatka ; sa course ne s'arrête que là où finit le monde habité... Moi, j'ai pour royaume l'enceinte d'une tanière dans laquelle les bêtes fauves de l'espèce humaine sont enfermées. Je rappelle peu à peu la foi, la charité, l'espérance dans les âmes. Je laboure cette terre inculte, j'arrache les plantes vénéneuses pour semer le bon grain, trop heureux quand le succès couronne mes efforts, quand le mourant presse la croix sur ses lèvres, quand l'agonisant avoue les crimes de sa vie ! J'ai voulu me faire le Las-Casas du bagne ! Il faut que la doctrine du Christ, qui a tant aimé les pécheurs, triomphe des natures les plus féroces. J'ai offert ma vie en sacrifice, pour mes malheureux enfants. Je voudrais être leur espérance, leur rédemption et leur salut ! Le Sauveur qui a divinisé le pardon sur la terre ; le Christ qui a promis au pauvre déshérité des biens de ce monde sa part à côté de lui et presque une royauté dans le ciel, triomphera infailliblement, même dans ces sépulcres hideux. Il nous faut devenir les Fénélon, les Vincent de Paul de ces infortunés ; le ciel aura pour nous des joies et des consolations inappréciables, pour nous payer d'avoir rappelé des hrebis égarées au bercail du pasteur.

— Voilà, monsieur Monvel, l'histoire de ma voca-

tion : l'appel fortuit d'un confrère, le mot d'un condamné à mort...

Le commissaire de marine était vivement ému.

— Vous êtes un apôtre, lui dit-il.

— Vous devez être le législateur ! répondit l'aumônier.

— Et ?... demanda M. Monvel.

— Vous agissez parfois comme un code.

XVIII

LE RÊVE DE L'ABBÉ PASCAL.

Plans. — Travaux. — Suppression des chaînes. — Le ministre de l'Évangile devient organisateur.

Lorsque le commissaire de marine eut parcouru sa correspondance, il se retourna vers l'aumônier :

— Je vous écoute, dit-il.

— J'ai cherché longtemps, dit l'abbé Pascal, s'il ne serait pas possible d'organiser un système qui, en maintenant la répartition par classe des condamnés, offrit en même temps des moyens d'assurer la sûreté des bagnes, d'améliorer le moral des forçats, d'obtenir, par rapport aux différents travaux qu'on y exécute, les meilleurs résultats possibles. J'ai cru voir qu'un des vices du régime ordinaire était le défaut d'organisation. En agissant sur des masses entre lesquelles n'existe aucun lien, on rencontre constamment une force d'inertie qui paralyse et fait avorter les plans les meilleurs. Les hommes n'y sont point individualisés; aucune solidarité n'existe entre eux; l'action des agents de surveillance ne pénètre point dans les masses et se trouve arrêtée à la surface; l'emploi que l'on fait des condamnés manque d'ordre, de

régularité, de continuité, de justice ; il est préjudiciable aux travaux exécutés comme à ceux qui les exécutent. La surveillance des travaux et celle des forçats devrait être confiée aux mêmes agents.

— J'y réfléchirai, dit M. Monvel.

— Je créerais un bagne composé de quatre salles immenses, aérées, dans lesquelles des conduits laisseraient passer sous les lits de camp une eau courante qui entretiendrait la salubrité dans les dortoirs et concourrait avec de nombreuses fenêtres à purifier un air trop rare et rendu pestilentiel par les exhalaisons et les miasmes qui s'y concentrent ; dans chaque salle seraient disposés quatre bancs sur lesquels prendraient place cent vingt à cent trente condamnés, mais espacés de telle sorte que chaque forçat occupât seul l'étroite place qu'on lui accorde pour la nuit. La chiourme serait divisée en deux catégories : celle des condamnés à temps, celle des condamnés à perpétuité. La première occuperait trois salles, la quatrième serait réservée aux hommes de la seconde.

Les condamnés à temps seraient affectés aux travaux d'art et d'intelligence. Les travaux de force seraient réservés aux condamnés à perpétuité. En outre, les condamnés à temps seraient classés par corps d'état ; ceux qui n'en ont point appris ou ont jadis exercé des professions inutiles aux travaux des ports, deviendraient apprentis dans une proportion mesurée aux divers besoins des chantiers.

Les condamnés seraient eux-mêmes intéressés au bon ordre ; sur dix hommes on choisirait un chef et un sous-

chef; deux escouades de ce genre obéiraient à un corporal et prendraient le nom de brigade, laquelle recevrait les ordres d'un sergent; six brigades formeraient une compagnie, un sous-adjutant serait à leur tête et gouvernerait un des bancs; le commandement de la salle entière serait confié à un adjudant.

La moralité, la sûreté et le bon emploi du temps dans les chantiers seraient du ressort des adjudants, des sous-adjutants et des sergents.

Je passe sur l'organisation du détail

Les forçats de chaque escouade seront classés par rang d'âge : les chefs et les sous-chefs sépareront les compagnies en demi-escouades. Pour la facilité du travail, les condamnés à temps porteront la *chaussette* et une petite *manille* d'acier.

Je supprime l'accouplement, et j'en fais seulement un moyen de correction.

— Je le souhaiterais aussi, dit le commissaire de marine, il achève de pervertir les jeune forçats.

— Le forçats qui se serait évadé reprendrait ses fers; il en serait ainsi des chefs ou des sous-chefs qui, ayant eu connaissance d'un projet d'évasion, n'en auraient pas averti l'autorité.

— Le système intérieur du bagne étant moins rigoureux, dit Monvel, les évasions ne seraient pas aussi fréquentes.

— Je le crois, monsieur.

Le commissaire de marine écrivit une note en marge d'un cahier et l'aumônier reprit :

— Je supprimerais la double chaîne pour les incorrigibles ; mais c'est à ces coupables dont l'influence pernicieuse agit d'une façon déplorable sur la masse des condamnés que j'appliquerais la peine du système cellulaire. A cet effet, je ferais construire un bâtiment renfermant une cinquantaine de cellules, ayant chacune trois mètres de long sur deux de large, et éclairées en haut par une fenêtre placée à deux mètres au-dessus du sol. Ce bâtiment serait défendu par un double entourage de chaînes. Je ne doute point que les effets produits par un système moins sévère ne permissent bientôt de réduire considérablement le nombre des gardiens.

Je souhaiterais qu'il existât peu ou plutôt point de rapports entre les individus condamnés à temps et les bonnets verts. On les supprimerait au chantier comme au bagne ; il en serait de même à l'hôpital.

Remarquez, monsieur Monvel, que ces changements, loin d'augmenter les dépenses, ne tendent qu'à les diminuer.

Il est juste que la compensation des frais se trouve dans les travaux des condamnés, ou du moins, doit tendre à approcher le plus possible de ce résultat. Dans les ports, le galérien doit être considéré comme un ouvrier ; chacun d'eux est tenu d'exécuter une tâche qui n'excède point ses forces, mais qui, en le préservant de la paresse augmente le salaire dont il dispose pour améliorer sa position, ainsi que la *masse* dans laquelle il trouve une ressource en quittant le bagne.

Pour cela, les forçats devraient être occupés aux

mêmes chantiers, y arriver au son de la cloche qui appelle les autres cuvriers, ne pas le quitter avant eux ; on devrait, autant que possible, et sauf les cas d'une surveillance spéciale, leur faire oublier, s'il est possible, qu'ils ne sont plus des galériens, mais des artisans.

— Ils s'évaderont davantage, dit Monvel.

— Ne le croyez pas ; les condamnés à temps supportent assez patiemment leur peine, et nous avons parlé des mesures à prendre pour les récidivistes.

— Et le service journalier, comment le réglerez-vous ?

— Je ne voudrais point que des hommes fussent spécialement affectés à cet emploi ; les galériens de chaque escouade le rempliraient à tour de rôle.

— Cela éviterait des préférences, dit Monvel.

— Parlons des travaux, reprit l'abbé ; beaucoup des condamnés travaillent à la journée ?

— La plupart.

— Le calcul des bénéfices produits par l'emploi des forçats à la journée, est, vous le savez, un chiffre illusoire. Pourquoi ne travailleraient-ils pas tous à la tâche ?

— Le mode de travail à la journée entraîne des abus, c'est vrai...

— Que ne compense aucun avantage. Maintenant, dans l'intérêt de la justice, il est à souhaiter que ces malheureux reçoivent un salaire ; mais il conviendrait d'établir des tarifs différents pour les deux catégories, et d'exercer sur la somme gagnée par les condamnés à

temps une retenue destinée à leur être remboursée au moment de leur libération.

— On le fait déjà, monsieur l'abbé.

— Et peut-être bien des malheureux ont-ils dû à cette sage précaution de ne pas retomber dans le gouffre d'où ils sortaient. Je proposais seulement une réforme.

— Laquelle ?

— Le paiement journalier de ce salaire.

— Quelle comptabilité !

— Vous simplifieriez aisément votre répartition grâce à mon système de brigade. Le paiement quotidien encouragerait le travailleur, chaque soir il pourrait se dire : demain j'adoucirai mon sort. On solderait régulièrement aux adjudants des à-comptes réglés sur l'effectif des escouades qui rapporteraient la preuve qu'elles auraient exécuté les tâches imposées. Du reste, les mètres d'ouvrage pour arrêter le décompte de chaque escouade et de chaque condamné ne seraient faits qu'à la fin du mois.

— Une chose que je déplore, dit Monvel, c'est le mélange des ouvriers libres et des forçats dans les chantiers ; le coupable y gagne rarement, l'honnête homme y perd presque toujours.

— Pemzek est une exception.

— Comme le pauvre Loïc, dit le commissaire.

— J'allais aborder cette question, monsieur ; je ne voudrais auprès des forçats que des maîtres et des contre-maîtres pour les diriger dans leurs travaux.

— Jamais tous les résultats dont vous parlez ne seront

obtenus, ici nous n'avons point pour les bagnes un comité copié sur celui des prisons, chargé de proposer toutes les mesures qui paraîtraient propres à perfectionner le régime des chiourmes.

— Fondez-le !

— Qui nous secondera ?

— Tout le monde ! le clergé d'abord, les magistrats, l'autorité. Vous aurez à la tête de ce comité l'administrateur du bague, le commissaire - rapporteur près des tribunaux de la marine, un membre du conseil de santé et quelques hommes dévoués à ceux qui souffrent, soit que la société les adopte, soit qu'elle les repousse de son sein.

J'arrive à un point plus difficile, je voudrais confier à des forçats la garde d'un certain nombre de forçats.

— Ceci est illusoire, mon cher abbé.

— Pourquoi, dans les colonies, des esclaves commandent à d'autres esclaves.

— Ce n'est pas la même chose.

— Je vous accorde que ceci présente des difficultés. Cependant vous avez déjà des forçats chefs d'ouvrage qui dirigent les travaux de leurs camarades et reçoivent une paie plus élevée.

— Comment, l'abbé, vous ne faites porter qu'une manille aux condamnés à temps, et vous croyez maintenir la sûreté des bagnes en confiant à des condamnés la garde de leurs compagnons.

— Nous avons commencé par éloigner les hommes

dangereux ; ceux-là nous les accouplons. Plus les autres jouiront d'une existence supportable, moins ils auront le désir de s'évader ; la crainte d'être remis en couple agira d'une façon puissante.

— Il y a du bon dans ce que vous dites, monsieur Pascal, continuez.

— Je reprends, vous réduirez de beaucoup le nombre des forçats travaillant dans les chantiers en employant plus de machines, de la sorte, vous ne serez pas obligés d'employer un nombre d'hommes plus élevé que celui dont se compose la seconde catégorie.

— Mais si vous faites des ouvriers des forçats, il faudra un apprentissage.

— J'y arrive. Faites faire aux condamnés non pas un apprentissage machinal et d'imitation, mais un apprentissage raisonné, les pertes de temps seront moindres, et les maîtres seront tenus d'enseigner avec plus de méthodes. J'en ai fait des ouvriers, ce n'est pas tout : dans chaque salle serait établie une école. Tous les condamnés, même les condamnés à perpétuité pourraient jouir des bienfaits de l'enseignement.

— Qui donnerait ces leçons ?

— Moi, si vous le voulez ! d'ailleurs, faites un appel à mes confrères, et les membres de la société de saint Viucnt de Paul accourront empressés pour instruire ces malheureux. Fermez les prisons et les cachots du bague, agrandissez la chapelle, rendez le travail facile, supprimez les chaînes, répandez les lumières de l'intelligence, brisez l'anneau d'accouplement.

— Toujours votre système, monsieur Pascal, la charité.

— En connaissez-vous un autre.

— Oui, la terreur : on en a essayé.

— Quel profit en a-t-on retiré? Aucun. Je me fais fort d'amener à moi les natures les plus endurcies en descendant jusqu'à elles... Aimer, soutenir, consoler, c'est le remède unique, le seul, puisque le divin Maître n'en a pas employé d'autre.

— Que diriez-vous, si de vos rêves je formais un mémoire ?

— Je m'en réjouirais pour les malheureux !

L'abbé Pascal se leva.

— Il est tard, monsieur Monvel, je me retire, heureux d'avoir confié à un homme digne de ce titre, ce que j'ai médité au pied de la croix... je n'ai point tout dit encore... ces misérables passent quelque fois dix ans, vingt ans, sans qu'une toile rafraichissante approche de leurs membres. Il leur faudrait un matelas, le varech n'est ni rare ni cher sur nos côtes ; des couvertures assez grandes et assez épaisses pour les garantir du froid, enfin le droit d'ôter leurs vêtements sinistres ! la nuit, la nuit pour ces malheureux n'est souvent qu'une nouvelle torture !... Oh ! quand je pense à ces choses, monsieur Monvel, je me dis que ma place n'est point dans la chambre que j'habite, que je devrais être près d'eux, dans la même salle, roulé dans un capot, prêt à courir à leur appel, et partageant du moins l'une de leurs plus grandes souffrances.

— Grand cœur ! fit Monvel en prenant les mains de l'abbé, si vous pouviez, comme Vincent de Paul, vous charger des fers de l'un d'eux, il y a longtemps que vous auriez la vareuse.

— C'est vrai ! répondit l'aumônier.

— Qui les consolerait alors ?

— Un autre prêtre, nous avons tous le même Maître !

— Avant que vous partiez, dit le commissaire de marine, je veux vous lire la lettre que je reçois du ministre.

Cette dépêche donnait ordre à M. Monvel d'annoncer à Aulaire de Rédan que les révélations de son frère ayant éclairé la justice, les portes du bagne s'ouvraient devant lui, qu'il rentrait en possession de son nom et de sa fortune, et que, le premier, il se plaisait à rendre hommage à la rare vertu dont il avait donné l'exemple même au fond de cet abîme de douleurs.

— C'est pour demain, dit le commissaire.

— Bleu-de-Ciel regrettera le bagne.

— Vous croyez ?

— J'en suis sûr : cet homme est un apôtre ! n'a-t-il point caché aujourd'hui ses opinions quand j'ai effleuré la question de la liberté. Lui ouvrir les portes, c'est lui donner le coup de la mort.

— Depuis cinquante ans ! dit Monvel, il s'est habitué même à ses fers... Pourtant cet homme ne peut rester ici ! c'est un héros, un saint ! je le vénère et je l'admire, mais l'heure de le dire devant tous est arrivée... A de-

main, monsieur l'abbé; vous me rejoindrez à deux heures.

L'aumônier sortit, et le commissaire de marine reprenant sa plume laborieuse, commença un long mémoire composé d'après les projets de l'abbé Pascal

XIX

LES VISITEURS.

L'aumônier et le missionnaire. — Travaux d'art des forçats. —
Les gobelets d'étain du baron de Trenk. — La statuette de
de Silvère. — Un concert au bain.

L'abbé Pascal se levait avec le jour. Après une prière brûlante sortie d'un cœur plein de charité, il reposait son âme attristée par les douleurs qui l'entouraient dans l'oraison pure, élevée, sereine où le vol de sa pensée s'élevait jusqu'au trône de Dieu. Son âme ascétique et contemplative se pliait pourtant à l'activité afin de consoler les autres. Les nuits de l'abbé Pascal étaient celles d'un chartreux, ses jours ressemblaient à ceux de Vincent de Paul. Lorsque la lecture des offices de l'église et de la méditation avaient resserré encore son intime union avec Dieu, quand il s'était élevé aux sublimes hauteurs de la contemplation dont parle le chancelier Gerson dans ses admirables manuscrits, il se rendait à la chapelle, officiait avec la dignité d'un apôtre et la ferveur d'un ange, rentrait chez lui, s'asseyait devant une table frugale comme celle d'Emmaüs, puis compulsant des mémoires, étudiant les auteurs, comparant les codes, les législations, il tirait de son travail

de nouveaux aperçus qui, tous, avaient pour but unique le soulagement de ses chers prisonniers. Il faisait plus : il préparait pour eux la parole évangélique, et n'oubliait pas même que, pendant leurs rares récréations, ces malheureux regardaient comme un appréciable bonheur de lire les pages écrites pour les distraire.

Il était encore de bonne heure quand la servante introduisit des visiteurs.

L'aumônier se leva et fixa sur le prêtre qui s'avancait un regard avide ; il connaissait bien ce visage austère et grave, ces yeux dont la douceur tempérait l'éclat ; mais le nom qu'il cherchait ne venait point sur ses lèvres, il semblait ne voir qu'une ombre de l'ami qu'il avait connu.

— Ne me reconnaissez-vous point, Pascal !

— Cyrille de Breteuil ! s'écria l'aumônier en serrant le missionnaire dans ses bras.

Celui qui, pendant trois années avait erré dans les solitudes de l'Amérique au milieu de la tribu des Serpents, celui qui avait ramené en France les restes mortels de sa sœur était bien changé ; sur ses tempes les cheveux s'argentaient, les yeux s'entouraient d'un cercle de bistre, le visage prenait cette expression sublime que communiquent la prière, l'austérité et d'innombrables fatigues. Mais la voix était restée pure, sonore, telle que Pascal l'avait toujours entendue, et le son de cette voix amie lui fit retrouver le nom de Cyrille.

Après le premier mouvement d'effusion, l'abbé de Breteuil présenta à son ancien condisciple les amis qui l'accompagnaient :

— M. Pradère, capitaine du *Druide*, qui s'abîma dans les flots malgré l'habileté du chef et le courage des marins.

Le capitaine tendit la main à l'aumônier avec une cordialité vraie.

— Madame Marguery Pradère, sa femme, qui fut d'un si grand secours dans nos missions et partagea avec ma sœur les fatigues d'un apostolat difficile.

La jeune femme rougit de cette louange et répondit à l'aumônier :

— J'ai fait bien peu de choses, monsieur, et si l'abbé de Breteuil voulait tout dire, vous comprendriez que jamais nous ne saurions assez le bénir.

— Laissez-moi vous nommer encore M. Silvère, un artiste de talent qui cumulait chez les Indiens l'office d'architecte, de peintre et de sculpteur de la colonie. Maintenant, n'oublions pas ceux qui restent en arrière. Jacques, Risque-Tout, deux matelots de cœur, de vrais gens de mer, et Ivon le pauvre mousse qui faillit partager mon bûcher. Nous venons bien matin, mon ami, mais nos heures sont comptées. Le capitaine Pradère et sa femme désirent visiter le bagne que vous évangélisez ; j'ai trois jours de vacances avant mon embarquement, j'ai voulu voir si les malheureux enfermés ici étaient plus difficiles à convaincre et à convertir que mes pauvres enfants des forêts, et nous venons vers vous. Ce fut un ange qui fit traverser à Pierre les sombres détours d'une prison.

— Venez, Madame, venez, ami, répondit l'aumônier,

et vous, messieurs, attendez-vous à voir un triste spectacle : l'homme chargé de chaînes semble effrayant comme la bête fauve que l'on jette dans une cage de fer.

Les visiteurs parcoururent les salles, les ateliers, l'infirmierie et les cours. A chaque pas une impression pénible venait serrer leur cœur. Les forçats qu'ils voyaient sentaient que leurs âmes s'ouvraient à une compassion émue, il les en remerciaient par un salut humble, un regard adouci, un mot de reconnaissance.

Jacques et Risque-Tout se révoltaient à chaque pas.

— Tonnerre à la voile ! grommelait Jacques, affaler des hommes dans une pareille cale, c'est à avaler sa gaffe pour avoir plus vite paré la coque.

— Ils se plaignent de la soute au charbon, les tribordais et les babordais, c'est doux comme une dunette, en comparaison ! J'aimerais mieux mourir de faim sur un pont que de vivre tant seulement une année avec cette chaîne d'ancrage.

Ivon avait des larmes dans les yeux.

— Vieux, dit Jacques à un forçat qui ôtait lentement son bonnet vert, pour combien de temps es-tu ici !

— Pour la vie..., répondit le misérable.

— Ce n'est pas une raison pour se passer d'une chique, dit le rude matelot. Il tira de ses poches environ une demi-carotte de tabac et la donna au galérien.

— Sabord d'enfer ! grommela Jacques, ne plus garder l'idée qu'on reverra sa vieille mère et qu'on accostera la maison où l'on courait quand on était haut comme

une cage à poules ! courage, vieux ! avez-vous des amis, au moins ?

— Oui, répondit le forçat, le cœur s'attache toujours à quelqu'un : entre malheureux on s'aide.

— Comme qui dirait vous êtes *matelots* ?

— Oui, puisque matelots veut dire amis !

Risque-Tout vida sa bourse dans les mains d'un autre galérien, et Ivon après avoir tout donné se glissa près de la jeune femme du capitaine.

— Oh ! madame Marguery ! dit-il d'une voix pleine de larmes, ces gens sont bien plus malheureux que nous chez les sauvages... le capitaine m'a dit qu'il m'augmentait, voulez-vous m'avancer deux mois de ma paie...

— Ivon, dit madame Pradère, ta paie était pour ta mère...

— Ma *délègue* est pour elle, oui, madame ! mais si elle était ici, elle me crierait : donne, Ivon, cela nous portera bonheur à tous ! La jeune femme regarda le mousse dont les yeux brillaient d'attendrissement :

— Prends ces pièces d'or, dit-elle, ce n'est point la paie du capitaine, c'est un léger cadeau ; disposes-en, Ivon, nous avons assez souffert sur le radeau pour être accessibles à la pitié.

Silvère étudiait les physionomies des hommes qui posaient devant lui. Les uns, et c'étaient surtout les plus criminels, posaient hardiment sur le piédestal de leur crime. Quelques-uns semblaient honteux et craintifs, ils se cachaient derrière les groupes de leurs camarades.

D'autres l'abordaient pour essayer de lui raconter *leur affaire* ; presque tous se plaignaient d'une erreur de la justice. Doit-on voir, dans l'empressement des condamnés à se disculper du crime pour lequel ils sont punis, le reste d'une pudeur qui leur fait souhaiter que l'on croie à leur innocence ? Rendent-ils ainsi un involontaire et instinctif hommage à la vertu qu'ils ont outragée ?

Le dauphin, fils de Louis XV visitant le bagne de Brest se vit entouré de galériens qui, tous, protestaient de leur innocence. Apercevant un malheureux qui se tenait à l'écart, le prince l'appela d'un geste, et lui demanda :

— Pourquoi êtes-vous ici ?

— Sire, répondit le malheureux en versant des larmes, j'ai oublié les lois de l'honneur dans un moment d'entraînement, j'expie justement ma faute.

Messieurs, dit le prince en se tournant du côté des administrateurs, je ne me suis trouvé jusqu'à ce moment qu'au milieu de gens honnêtes... celui-ci m'avoue avoir justement perdu ses droits à la liberté... Je ne veux pas qu'un seul coupable puisse démoraliser tant d'hommes vertueux... Je fais grâce pleine et entière !

Tantôt l'artiste qui à grands traits esquissait des types sur son portefeuille, se trouvait en face d'une tête déprimée, au cervelet énorme, et dont le développement des lobes moyens était effrayant. L'animalité dominait dans quelques-unes de ces figures, et souvent aucune influence salutaire ne balançait les mauvais penchants,

et ne venait lutter contre le désir d'avoir, la fermeté, la circonspection qui portaient cet homme au vol.

L'idiotisme dominait sur certaines figures ; d'autres mobiles, expressives n'avaient pas perdu leur caractère intelligent. L'album de Silvère se remplissait ; sa bourse était vide, il sacrifia même ses cigares. Marguery désirait voir les travaux ingénieux des condamnés, l'aumônier la guida dans une vaste cour , à l'heure où les forçats pouvaient employer une heure dont le profit était pour eux.

Un sentiment de bienfaisance a porté le gouvernement à accorder un salaire aux ouvriers travailleurs. On leur donne des vivres en quantité suffisante, une ration de vin leur est distribuée ; mais le condamné qui ne va pas à la fatigue, celui que retient la double chaîne, le convalescent, l'infirmes seraient réduits à une nourriture presque insuffisante, si l'industrie ne venait à leur secours.

A certaines heures, tandis que les forçats valides sont dans le port , les salles et les cours du bagne se transforment en ateliers.

Là, chacun se livre à des travaux dont le besoin lui fait deviner la règle et le secret. Celui-ci tresse du crin dont il fait des chaînes d'un travail exquis, à rendre jaloux les artistes dont les bijoux en cheveux ont une si grande vogue.

Sous les doigts d'un autre la paille revêt mille formes variées ; elle devient corbeille, coffret élégant, étuis, portefeuilles.

La noix de cocotier, dépouillée de sa bourre, d'abord polie, puis ciselée, devient quelquefois un objet d'art d'un grand prix. Autour de cette coupe se déroule tantôt une farandole joyeuse, tantôt le drame tumultueux d'une bataille.

Le bois de gaïac aux nuances rougeâtres s'arrondit en boîtes.

Et, contraste frappant avec les émotions qui doivent agiter l'homme du bague, presque toujours les objets qui sortent de leurs mains sont gravés ou en reliefs de doux emblèmes de bonheur : ce sont des luths et des palettes liées par de poétiques légendes, des tourterelles nichées sous les fleurs, des trophées de chasse et des emblèmes de victoire. Peut-être, tandis que leur burin grave ces sujets belliqueux ou tendres, les malheureux se font-ils illusion pour un instant et oublient-ils, emportés pour une heure dans le domaine des rêves, qu'ils ont perdu la liberté et presque l'espérance !

D'autres cisèlent des coupes et des bénitiers ; les plus habiles sculptent des christs d'ivoire et des vierges.

Beaucoup exécutent en petit des navires en miniature qui sont de véritables chefs-d'œuvre.

Marguery remarqua un jeune homme qui attachait un dernier câble à un vaisseau à trois ponts, objet de deux années de travail.

— Le joli navire, dit-elle à son mari.

Le capitaine comprit, et tendant dix louis au condamné, il offrit le vaisseau à sa femme.

Qui pourrait, qui devrait être assez cruel pour mar-

mander un objet au bagne! Le malheureux qui a soif et faim le donnera à vil prix. Les occasions de vente sont si rares, les besoins de l'ouvrier se renouvellent si souvent! Oh! vous qui allez à Brest, à Toulon ou à Rochefort, achetez, achetez beaucoup! achetez cher, achetez à tous! vous ferez une belle et sainte aumône... La prière que vous direz devant le christ ciselé par un forçat aura tout le parfum de la pitié; l'eau sainte que vous puiserez dans le bénitier sculpté par un malheureux vous purifiera deux fois!

Silvère s'était littéralement dépouillé. Il s'approcha d'un condamné qui sculptait un bas-relief fort remarquable, et demeura surpris de lui voir des outils si insuffisants.

— C'est le règlement, monsieur, dit le forçat; nous n'avons pour exécuter ces objets que de très-petits burins et quelquefois des morceaux de verre. Souvent nous aurions besoin d'équerre, de compas, de vilebrequin, d'emporte-pièce, de tout ce qui donne de la régularité au travail, impossible! le règlement est là. De crainte d'évasion on nous enlève les outils; il faut avouer pourtant que sous l'administration de M. Monvel on se relâche de cette sévérité, et que bien des facilités nous sont accordées sous ce rapport.

— Mais vous êtes habile, dit Silvère, et plus que vos camarades vous possédez le sentiment artistique.

— Je devais me vouer à la gravure sur bois, monsieur, dit le galérien avec effort.

— Tenez, dit Silvère, je suis fort malheureux main-

tenant, j'ai vidé mes poches et ma bourse ; nos amis sont dans le même cas... et j'aurais voulu vous laisser un souvenir.

Une idée traversa le cerveau du sculpteur ; il aperçut de la terre glaise dans un angle de la cour, et tandis que Marguery et Pradère causaient avec quelques prisonniers, et que les deux prêtres les consolait par les plus douces paroles, Silvère, posant sa terre sur un banc, et modelant avec une incroyable ardeur, [forma en quelques minutes une statuette ravissante de sentiment et de forme. Elle représentait la Pitié.

Les galériens s'étaient lentement groupés autour du statuaire, ils le regardaient avec admiration, et lorsque l'artiste eut achevé et que, sur le rocher qui servait de base à sa statuette, il eut gravé le nom de Silvère, il remit la maquette au jeune graveur.

Voilà tout ce que je puis faire, dit-il, quand vous sortirez, venez me voir, mon atelier vous sera ouvert.

Le jeune homme échangea une coupe contre la statuette que deux jours après le commissaire de marine offrit de payer magnifiquement.

— Monsieur Moavel, dit le graveur, cette statuette n'est pas une aumône, mais une preuve du plus touchant intérêt. Cette figure de la Pitié me dit que quelqu'un me plaint encore... c'en est assez pour me donner le courage de supporter deux années de douleur.

La plupart des ouvrages des forçats, tels que les coupes, les vases de coco, sont enrichis d'ornements en or ; ce métal n'étant point contrôlé excite souvent la défiance

des acheteurs ; et cependant on n'a pas encore d'exemple qu'un condamné se soit rendu coupable d'une duperie en ce genre. Les bijoux qu'il vend sont en or d'un bon titre, on peut les acheter sans crainte.

Ces divers travaux sont un double allégement à leurs douleurs. Le forçat laborieux traverse souvent des semaines, des mois, sans s'apercevoir des rigueurs du bagne ; il n'a pas le temps de devenir coupable ; il ne songe point à commettre des fautes qui attireraient sur lui de nouveaux châliments. Son sommeil est plus doux, sa journée plus tranquille. Son visage, son attitude même, ne ressemblent point à la physionomie du forçat paresseux. Il a plutôt l'air d'un ouvrier paisible dans l'atelier de son maître ; son regard s'empreint de sérénité, il répond avec douceur aux paroles que vous lui adressez. Sous sa main laborieuse, le coco d'arbre ou de mer devient une pensée, et cette pensée le soutient et le console. Nous avons une preuve de l'influence salutaire qu'exerce le travail sur le moral des condamnés en feuilletant les mémoires de l'infortuné baron de Trenk. Laissons-le nous raconter lui-même l'épisode des gabelets d'étain, tandis qu'il gémissait en Autriche dans un horrible cachot.

« C'est à cette époque, dit-il, qu'avec un clou tiré du
« plancher, je commençai sur mon gobelet d'étain à des-
« siner, à écrire des satires et même à graver des sujets.
« Mes progrès dans cet art furent si rapides que ces go-
« belets gravés furent regardés comme des choses de
« prix. On les vendait aussi cher que des chefs-d'œuvre

« de dessin et d'invention sortis de la main des meilleurs
« maîtres.

« Mon premier essai fut à la vérité très-imparfait ;
« cependant le commandant le montra, le répandit dans
« la ville, et me fit remettre un second gobelet pour le
« graver. Celui-ci me réussit mieux que l'autre. Alors
« tous les majors qui me gardaient voulurent avoir un
« de mes gobelets. Une année, pendant laquelle je me
« perfectionnai dans ce travail, s'écoula avec la rapidité
« d'un mois, et cette occupation me valut même, à la
« fin, la permission de brûler de la chandelle, ce qui me
« fut accordé sans interruption aucune jusqu'au mo-
« ment où je recouvrai ma liberté.

« Il était ordonné que tous ces gobelets passeraient
« par les mains du gouverneur, afin de prendre con-
« naissance de ce que j'écrivais dessus, ou de ce que j'y
« traçais par des emblèmes pour instruire de mon sort.
« Cet ordre n'eut pas d'exécution, et les officiers qui me
« gardaient les commercèrent. Il y en eut même de
« vendus jusqu'à douze ducats, et le prix, après ma dé-
« livrance, en monta si haut, qu'aujourd'hui on en peut
« trouver encore dans les plus riches cabinets des cu-
« rieux de l'Europe. Il y a douze ans que le feu landgrave
« de Hesse en donna un à ma femme, comme pour l'en-
« gager à n'oublier jamais les maux que j'ai soufferts.
« J'en ai trouvé un autre à Paris, qu'on était parvenu à
« se procurer d'une façon assez singulière. On le tenait
« de la feuë reine. Je les ai copiés tous deux fidèlement,
« avec les symboles et les inscriptions qui s'y trouvent.

« Comme dans plusieurs endroits de ce livre il est
 « question de mes gobelets gravés en étain, je crois
 « qu'il est convenable de donner ici la description
 « exacte d'un de ces mêmes gobelets. Je l'ai eu l'année
 « dernière entre les mains; il a été gravé pour Sa Ma-
 « jesté la reine de Prusse, actuellement douairière. »

Après avoir cité les nombreuses inscriptions gravées sur ce chef-d'œuvre de patience, Trenk reprend son récit :

« Il paraîtra incroyable que j'aie pu graver tout cela
 « sur un gobelet d'étain de huit pouces de hauteur sur
 « trois de diamètre : mais comme j'en ai gravé plusieurs
 « qui sont actuellement dispersés dans différents pays,
 « je réclame le témoignage de ceux qui en possèdent.
 « J'en ai un que le landgrave de Hesse a donné à ma
 « femme ; il contient au moins trente emblèmes sem-
 « blables en différentes langues. Je n'avais jamais appris
 « à graver, il est donc certain que les premiers que j'ai
 « faits ne sont point comparables à celui que j'ai copié
 « fidèlement. Je n'avais d'ailleurs qu'un clou tiré d'une
 « planche. Quand j'eus obtenu ma liberté, j'achetai les
 « instruments nécessaires pour en graver un pareil, en
 « mémoire de ceux que j'avais faits en prison ; mais,
 « peine inutile ! je ne pouvais graver qu'avec mon clou,
 « et il est resté dans mon cachot. Celui-ci est le dernier
 « auquel j'ai travaillé, c'est par conséquent le plus par-
 « fait en dessins, le plus beau et le plus intéressant.

« L'histoire de mes gobelets est certainement faite
 « pour exciter l'admiration, Sous peine de mort, il était

« expressément défendu de me parler, de m'en donner ni
« plume ni encre, et cependant tout ce qu'il m'était in-
« téressant de faire connaître, je surpris, sans qu'on s'en
« aperçût, la permission de le graver sur l'étain. Par ce
« moyen et par celui des mauvais vers qui accompa-
« gnaient mes emblèmes, j'inspirai cet intérêt qui ré-
« sulte toujours du malheur quand il est une suite de
« l'oppression. Par mes gobelets, j'acquis des amis et
« de l'estime; c'est à cette invention que je dois, en
« grande partie, ma liberté.

« Je dois faire une observation encore; elle ne peut
« qu'ajouter au prix de mon travail. Je gravais à la lu-
« mière sur un étain éblouissant; à force d'exercice, je
« trouvai l'art de distinguer le clair et les ombres dans
« mes petits tableaux. Je divisai si bien les cadres des
« trente-deux dessins, qu'on aurait cru que ma division
« était faite au compas. Mes légendes étaient écrites
« d'un caractère si fin, qu'on ne les pouvait lire qu'avec
« le secours d'un microscope. Comme il fallait que je
« travaillasse avec les deux mains attachées à une barre
« (Trenk était enchaîné avec la plus grande barbarie),
« et que je ne pouvais me servir que d'une à la fois, je
« m'habituai à tenir mon gobetet avec les deux genoux.
« Le seul instrument que j'eusse était, comme je l'ai dit,
« un petit clou aiguisé, ce qui ne m'empêcha pas de
« faire quelquefois de doubles lignes d'écriture sur le
« bord.

« Si j'avais continué ce travail, il aurait fini par me
« rendre fou ou aveugle. Cependant, pour satisfaire la

« curiosité et les désirs de plusieurs personnes, je travaillais régulièrement dix-huit heures par jour. L'invitation me donnait des difficultés incroyables, parce que je n'avais jamais appris que le dessin relatif à l'architecture civile et militaire. La réflexion de la lumière me causait aussi souvent une fatigue insupportable. Je ne parlerai pas davantage de ces gobelets qui me firent souvent oublier ma douleur, et qui me devinrent d'une grande utilité... »

Comme l'infortuné baron de Trenk, tous les captifs qui cherchent un soulagement dans le travail ne manquent pas de le trouver. A côté des ouvriers se tenaient des forçats que réunissait la récréation; les dominos, les dames, les cartes, passaient joyeusement de mains en mains. D'autres lisaient...

L'un deux, entouré d'un nombreux auditoire, lisait à haute voix le dernier cahier écrit par l'aumônier pendant ses veilles laborieuses.

Puissent ces lignes que nous avons tracées pour eux aller les trouver dans leur asile de misère! qu'il leur porte la pitié d'une âme sensible à leurs maux. Qu'un jour ces pages écrites avec une émotion sincère tombent sous leurs yeux, que leurs regards se voilent de larmes, et celle qui tombera sur une des pages du *Livre des prisonniers*, compensera amplement son labeur et ses peines!...

Non loin de ceux qui lisaient isolément ou se groupaient pour écouter un camarade plus instruit, se tenaient ceux qui occupaient leurs loisirs en cultivant les

arts libéraux ; plusieurs peignaient, d'autres faisaient de la musique ; il y en avait qui rédigeaient leurs mémoires...

Les condamnés avaient suivi des yeux avec reconnaissance le groupe des visiteurs. La consolation, l'aumône étaient tombées de leur main généreuse et de leur âme compatissante ; les misérables se sentaient comme purifiés par la présence du missionnaire de la Floride, de Marguery, du capitaine et des fidèles matelots.

L'un deux fit un signe à ses camarades, et une seconde après, les musiciens du préau jouèrent avec ensemble deux morceaux composés par un condamné.

Ils ne pouvaient rien offrir de plus... ils le donnaient.

La lecture, les travaux et les jeux furent suspendus pendant le concert ; leur physionomie reflétait un plaisir extrême ; quelques-uns battaient la mesure ; les yeux des forçats étaient dirigés vers les étrangers, les gardiens eux-mêmes semblaient surpris de cette scène inattendue et de cette soudaine ovation. L'harmonie a sur les hommes une influence énorme, et l'on pourrait comme récréation introduire dans les bagnes une école de musique vocale qui, avec quelques instruments, exercerait une heureuse influence sur les mœurs des condamnés. Il serait facile de composer des paroles contenant des maximes morales, appropriées au caractère et à la position des galériens qui, ornées d'une mélodie facile et simple, les distrairait et les adoucirait.

Quelle noble tâche ce serait pour l'artiste, pour le

poète, pour le romancier de consacrer leurs travaux à ces malheureux dont le monde se préoccupe trop peu.

Les deux prêtres parlaient de leur double mission, ils se racontaient les péripéties du double drame que voient se dérouler les forêts vierges et les bagnes !

Tous deux puisaient dans l'âme l'un de l'autre un héroïque courage.

L'heure s'avancait ; la visite au bagne était finie ; les étrangers allaient s'éloigner, quand M. Monvel s'avancant vers eux.

— Vous êtes les amis de l'abbé Pascal, dit-il avec courtoisie, je viens vous prier d'assister non plus à une scène douloureuse qui vous montrera les plaies morales de la société, mais à une réhabilitation couronnant une vie d'immolation et de sacrifice ! Vous avez vu le côté affligeant de cette demeure, suivez-nous dans une salle où vous serez témoins d'une réparation éclatante.

Les hommes admireront, Dieu récompensera.

M. Monvel offrit son bras à Marguery et les visiteurs le suivirent à l'infirmerie.

Un moment après le tambour battait, et toutes les autorités de Brest faisait leur entrée au bagne, quelque chose d'inusité allait s'y passer...

XX

RÉDEMPTIONS.

Bleu-de-Ciel regrette ses chaînes. — Résignation. — Il recommande ses camarades à M. Monvel. — Le lit d'agonie. — Mort de Bleu-de-Ciel.

Un grand mouvement se fit dans l'infirmerie; les *servants* se rangèrent au fond de la salle, et Loïc annonça à ses camarades :

— Monsieur Monvel, l'abbé Pascal, le sous-préfet... Que va-t-il se passer ici.

Le missionnaire, l'aumônier, le capitaine, ses amis et les matelots prirent place près de son lit; les convalescents se rapprochèrent. Aulaire s'était soulevé pour saluer le commissaire de marine, les douleurs aiguës dont il souffrait depuis deux jours le firent retomber sur sa mince couchette.

Maurice Pesas se mit au premier rang, M. Monvel et le sous-préfet s'approchèrent de son lit, le forçat jeta un regard triste, presque un regard de reproche sur l'abbé Pascal.

— Vous vous nommez Aulaire de Rédan, demanda le commissaire de marine d'une voix bienveillante.

— Monsieur, répondit le galérien, il y a plus d'un demi-siècle on m'appelait ainsi... Depuis cette époque je suis un *numéro*... le 1580... rien de plus !

— Aulaire, pourquoi dissimuler encore ? c'est que vous avez souffert ne fut ni le résultat d'une faute, ni même d'une imprudence... Votre secret ne vous appartient plus...

— Monsieur, fit le galérien en joignant ses mains décharnées et que l'émotion faisait trembler... Par pitié, pas un mot de plus... Ma tâche est finie et ma vie s'éteint... Je n'ai plus de voix, et un dernier souffle seul atteste que je respire... Laissez-moi mourir en paix...

— Vous ne mourrez pas encore, Aulaire !

— Je vais mourir... et je souhaite mourir, monsieur, mais comme j'ai vécu, couvert de cette vareuse et chagré de ces fers.

— Non ! non ! s'écria l'abbé Pascal, si la patience et la résignation sont admirables aux yeux du Seigneur qui s'onde les reins et les consciences, nous ne pouvons laisser la lumière sous le boisseau, et l'éclat que jette la vertu est salutaire pour la foule. Innocent, levez votre vieux front couronné par vos humiliations passées ! flétri par un arrêt que semblait appeler votre générosité, grandissez enfin de toute la hauteur de votre sacrifice ! Dieu, la loi, et l'empereur le veulent !

Deux grosses larmes descendirent lentement des yeux du galérien et coulèrent sur sa joue ridée.

Le cercle des assistants se resserrait de plus en plus ; on entendait des murmures de joie, des applaudisse-

ments contenus par le respect, des mots de fraternelle et respectueuse sympathie.

Le commissaire de marine reprit :

— Aulaire de Rédan, innocent du crime dont il fut accusé, rentre dans la vie civile. Enlevez-lui ses fers, donnez-lui des habits, ouvrez-lui les portes ! Qu'il donne dans le monde où il reprend sa place l'exemple des vertus que vous avez admirées.

Les forçats se précipitèrent sur le lit de leur compagnon, ils prenaient sa main, ils auraient voulu briser les chaînes et la manille ; leurs voix entrecoupées laissaient tomber des mots de regret et d'admiration.

— Je le savais bien ! oh ! je le savais bien ! disait Loïc, Aulaire parlait comme un saint, et ses paroles avaient le pouvoir de convertir.

Le vieux galérien dont Priscille avait demandé la bénédiction paternelle le remerciait des consolations qu'il lui avait prodiguées ; on ne distinguait dans toutes les bouches que l'éloge du malheureux. Pour lui, accablé par une nouvelle que d'autres auraient accueillie avec transport, il demeurait muet, souffrant au fond de son âme une secrète angeoisse.

— Dieu l'a voulu ! dit-il enfin, la vérité s'est fait jour ; je ne l'ai point appelée, je ne la désirais pas..., j'eusse cru en souhaitant que ses rayons vinssent éclairer ma tombe perdre le prix de mon sacrifice ! et qui sait par combien de faveurs le ciel s'est plus à compenser ma misère ! Quel doux sommeil j'ai goûté dans mes chaînes ! Avec quelle tranquillité se sont enfuies les années

de ma captivité... Je voyais au terme de mes maux une félicité sans nuage. Pendant que je partageais les misères de mes compagnons, Dieu permettait que je soulageasse la leur... Je les aimais, ils m'aimaient aussi !... Le peu que j'ai pu faire de bien, je ne l'ai point négligé ; et, je le répète, pour la consolation et l'exemple de ceux qui comme moi peuvent être victimes d'une erreur, j'ai su trouver le bonheur, même au bagne ! Que me donnerez-vous en échange ? J'ai soixante-douze ans !... où sont les amis de ma jeunesse ? la tombe seule me répondra ! laissez-moi expirer comme j'ai vécu !... je croyais à la rédemption, laissez-moi achever celle que j'ai rêvée.

Aulaire s'arrêta un moment, puis il reprit :

— Je crois que, comme le Christ qui fut envoyé pour être le réparateur des crimes du monde, certains êtres sont destinés par la providence à supporter le poids des fautes de leurs frères..., permettez-moi de vous développer toute ma pensée... Il y a des hommes qui expient par leur abaissement volontaire les orgueils insensés de leurs frères ! J'ai connu, jadis, un poète, homme de génie, au grand cœur et à l'intelligence sublime qui croyait par les tortures morales, les défaillances de son cœur, les martyrs de sa pensée, racheter les folies, les erreurs, les créations coupables, les fautes de ceux qui font des arts un moyen de satisfaire leurs passions insatiables. L'expiation est une des conditions essentielles de la foi catholique ; et la souffrance des uns expie la joie coupable des autres. Les exécutions d'une

soldatesque sans frein, et les iniques jugements des tribunaux secrets ne furent-ils point balancés par le martyr de Jeanne-d'Arc ? Lorsque Jean-de-Dieu contrefit l'insensé par pitié pour les malheureux privés de la raison, il acquittait la dette de ces fous... Je crois qu'il y a des crimes et des réparateurs ! Innocent, j'ai accepté le châtimeut des coupables..., pur, j'ai aimé les accusations, la condamnation des hommes..., ce ne fut point par un intime orgueil qui m'eut fait perdre le mérite de cette immolation..., je crus marcher sur les traces de mon Maître, je crus aux *rédempteurs* qui apaisent sa justice souveraine... Je tremble maintenant de m'être trompé..., vous m'enlevez ma livrée et mes chaînes, Dieu repousse donc mon sacrifice... Si ma vie fut digne d'estime, si, comme je le crois, vous avez pour le galérien des sentiments de pitié, ah ! laissez Aulaire de Rédan mourir dans l'asile qu'il accepta et que Dieu sembla lui désigner en faisant peser sur lui le silence de son frère... Il me fallait la vie solitaire, je l'ai trouvée dans cette foule... Aurais-je obtenu dans le cloître ce que je trouvais ici ? Je ne le crois point : ma vocation était de vivre dans ce milieu !

— O mon frère ! dit l'abbé Pascal, je vous porte envie.

— Ils ont besoin de vous, monsieur l'abbé..., restez-leur... je m'en vais à mon Père...

— Que faire ? demanda au sous-préfet le commissaire de marine.

— Je ne puis me résoudre à désoler ce malheureux vieillard.

— Il ne peut cependant continuer à vivre au milieu de ses anciens compagnons

— Aulaire, voulez-vous partager mon appartement ? demanda l'aumônier.

— Vous accompagnerez chaque jour l'abbé Pascal dans ses visites, ajouta le sous-préfet.

— Mon père, demanda Aulaire, je dois faire encore ce dernier sacrifice ?

— Oui, mon ami...

— Dieu le veut ?

— Je le crois !

— Que sa volonté soit faite !...

Les témoins de cette scène étaient vivement émus, Marguery pleurait, Jacques étouffait avec peine des exclamations expressives :

— En voilà un paré pour le Paradis ! comme disait M. Cyrille ! Nom d'un cabestan ! aussi doux qu'une fine brise et courageux comme un vieux timonier ! Tonnerre à la voile ! s'il voulait tant seulement s'embarquer sur le brick que M. Pradère vient de gréer, j'en ferai mon second matelot.

— Et je ne serais pas jaloux, répondit Risque-Tout, le grognard d'eau salée.

— Monsieur Monvel dit Aulaire d'une voix plus faible, j'ai deux grâces à vous demander :

— Parlez, Aulaire.

— Vous m'avez promis de vous occuper de Loïc.

— Je tiendrai ma promesse.

— Je vous recommande encore mon voisin..., l'affec-

tion que sa famille lui garde, le respect dont Simonne et Priscille lui donnent des preuves me font croire qu'il est loin d'être perverti...

— Votre prière peut beaucoup pour lui, Aulaire.

— N'oubliez pas non plus Louis Hubin..., vous connaissez sa femme, monsieur l'abbé... car l'histoire de chaque forçat est lié à l'un de vos bienfaits... Pemzek le tailleur de pierre a recueilli Rose, et ses trois enfants..., rendez le mari à l'épouse et le père aux innocents..., il n'a plus que deux ans de peine à subir...

— Oh ! merci ! merci ! disait Loïc en pressant sur ses lèvres la main d'Aulaire.

— Alors, dit le malade en souriant, tu pourras revoir ta bruyère et ton clocher à jour...

— Merci ! disait Gervais, vous serez béni par Priscille.

Et l'on n'entendait dans cette salle que des larmes et les actions de grâce qui accompagnaient le départ du galérien.

— Je demande une dernière faveur, reprit Aulaire, je souhaiterais être transporté dans la salle commune que j'ai si longtemps habitée.

— On va vous aider à vous lever, Aulaire et vous débarrasser de ces chaînes...

— Là-bas..., dit la voix presque éteinte du malade..., dans la salle.

Quatre des infirmiers soulevèrent le forçat et l'on traversa les cours.

Les galériens compagnons d'Aulaire étaient réunis dans le dortoir :

— Bleu-de-Ciel? s'écrièrent-ils, Bleu-de-Ciel!

A ce nom le visage du moribond s'éclaira d'une joie pure.

— Ils ne me connaîtront jamais autrement, monsieur l'abbé; je suis bien leur frère, leur ami, leur conteur.

On le déposa sur son lit de camp; il n'avait pas même accepté le mince matelas d'étaupe que l'on accorde à quelques condamnés.

Ses yeux royaonnèrent quand il fut étendu sur cette couche humiliante; son regard appela l'abbé Pascal à son chevet.

— Mon père, dit-il, Dieu m'exauce..., la loi ni les hommes n'y feront rien..., j'ai vécu au bagne et j'y meurs!...

— Aulaire! Aulaire! il faut vivre pour l'exemple de tous!

— L'exemple que j'ai donné vivra dans ces lieux..., est-ce une faiblesse d'être si heureux de quitter la terre...

— Non, frère! non!

— Suis-je obligé de demander à Dieu la vie?

— O vertu! murmura le prêtre.

— Monsieur Monvel, messieurs, mes frères..., fit le condamné en se redressant et en donnant plus d'étendue à sa voix presque indistincte, il ne me faut plus que des prières...

— Que dit-il, mon Dieu? demanda Monvel.

— Le Seigneur lui fait grâce de la liberté, répondit le prêtre.

— Le compagnon va mourir ! disaient les forçats.

— Bleu-de-Ciel nous quitte.

— Aulaire de Rédan expire.

Ces mots se confondirent dans la salle; le prêtre reçut les derniers aveux du malade, il étendit pour la dernière fois sa main sur son front.

Dans la salle les forçats pleuraient. Ces âmes de bronze se fondaient dans le regret; leur compagnon, leur avocat, leur frère mourait.

Pour lui, il souriait. Ses derniers regards cherchaient des regards amis, il paraissait bénir en les quittant ses camarades d'infortune; ses doigts tremblants en désignaient quelques-uns au commissaire de marine qui, à mesure inscrivait leurs numéros sur un portefeuille.

Le dévouement et la charité devaient remplir les dernières heures de celui qui avait vécu dans le renoncement.

Il faisait une belle, pure et chaude journée; on avait ouvert les fenêtres, l'air pénétrait dans la salle, le ciel était bleu comme il doit l'être sous les climats des tropiques; mais ce ciel n'était pas plus limpide que l'âme prête à s'envoler de la prison qu'elle habitait depuis tant d'années. Une irradiation de pureté et de sainteté semblait entourer le front d'Aulaire. Un rayon de soleil se posa sur sa tête et mit un nimbe d'or sur ses cheveux blancs.

On eut dit à le voir souriant ainsi au trépas, un de ces moines du moyen âge qui expiraient couchés sur une natte grossière, l'âme remplie par avance de la vision des choses célestes.

La vie s'affaiblissait rapidement; le pouls remontait, le souffle ne ternissait qu'à peine le miroir présenté aux lèvres du malade.

L'abbé Pascal priait tout bas.

— Un crucifix ! un crucifix ! demanda l'agonisant.

Marguery tira de son sein une croix d'or sanctifiée par le trépas d'une martyre, et Cyrille le missionnaire, après avoir pressé cette relique sur ces lèvres la posa sur celles d'Aulaire.

— Prions ! dit l'abbé Pascal à voix haute, prions pour lui qui pria tant pour nous !

Le prêtre arriva à ces paroles des litanies :

— Par vos travaux, délivrez-nous Seigneur !

— Par votre agonie...

— Délivrez-nous Seigneur ! répondit la foule.

— Par votre croix.

— Délivrez-nous, Seigneur !

— Par votre mort...

— Délivrez-nous Seigneur ! répétèrent les spectateurs de ce drame si touchant et si élevé.

— Tout est consommé, dit le prêtre..., Seigneur, ne tardez pas à mettre sur le front du juste la couronne immortelle !

L'huile consacrée toucha les pieds, les mains, le front et la poitrine du mourant...

— Me voici ! Seigneur me voici ! dit-il comme en extase.

— Ame chrétienne, montez au ciel ! dit l'abbé Pascal avec l'autorité sacrée du ministre de l'Évangile.

Sans doute Aulaire n'attendait que cette parole, il pressa la croix d'or sur sa bouche muette désormais... ses bras se détendirent, sa paupière voila son regard...

Il était mort.

Le prêtre prit avec vénération la main du forçat et la baisa...

Une scène déchirante suivit le trépas de Bleu-de-Ciel. Ses camarades se précipitèrent sur le lit de camp où il venait de rendre le dernier soupir, ils se partagèrent les débris de sa vareuse, afin de les garder comme des reliques en souvenir de celui qui s'était fait pendant sa vie l'éloquent interprète de la morale et de la vertu.

XXI

CLAUDE LE LIBÉRÉ.

Le passeport. — La marque morale. — Moyens de surveillance moins avilissants que la feuille de route et la résidence. — Le déjeuner du libéré. — La pièce d'or. — Adieux de Claude à Pascal.

L'abbé Pascal travaillait dans son cabinet quand Martine, sa vieille femme de charge, frappa discrètement à la porte.

— Monsieur, dit-elle, quelqu'un demande à vous parler.

— Qui cela, *quelqu'un*.

— On ne m'a pas dit de nom, Monsieur.

— Retournez demander, Martine, je suis fort pressé !
La vieille fille revint une minute après.

— En vérité, Monsieur, je ne sais que vous dire, ce homme m'a répondu : le 1883, *bonnet rouge* !

— Faites entrer ! répondit vivement l'abbé Pascal.

Un homme vêtu d'un gilet rond, en drap brun, d'un pantalon semblable, d'une chemise rousse et d'un chapeau ciré, entra timidement dans le cabinet du prêtre.

Sa figure pâle respirait le calme, une grande douceur régnait sur sa physionomie, son attitude était presque digne. Il salua avec respect, garda son chapeau entre ses doigts et demeura muet devant l'abbé Pascal.

— Vous êtes libre, mon ami, lui dit le prêtre.

— Libre, monsieur, oui, c'est vrai, je respire l'air, je jouis du soleil et les routes s'ouvrent toutes grandes devant moi ! mais ma liberté est presque un mensonge, par le fait !

— Comment cela !

Le libéré tira de sa poche une feuille jaune, imprimée et la tendit à l'abbé Pascal.

Voici ce qu'elle contenait :

Port CHIOURMES.

de

BREST.

N° d'enregistrement.

CONGÉ DE FORÇAT.

Le dénommé au présent congé a choisi pour résidence le département du Morbihan.

N. B. Signalement actuel, pris sur l'individu et non copié sur les matrices.

Le commissaire de la marine, préposé à l'administration et police du bague de *Brest*, certifie à tous ceux qu'il appartiendra, que, d'après les ordres de Son Excellence le Ministre de la marine et des colonies, en date du 2 novembre, il a en sa présence fait détacher de la chaîne et mettre en liberté le nommé *Claude Amel*, forçat détenu en ce port, sous le n° 1883, fils de *Jean Amel* et de *Marie Alois*, profession de *corroyeur*, né à *Redon*, département d'*Ile-et-Vilaine*, taille d'un mètre 80 centimètres, cheveux *noirs*, sourcils *noirs*, barbe *noire*, visage *pâle*, yeux *bleus*, nez *moyen*, bouche *grande*, menton *rond*, front *haut* ; lequel avait été condamné à l'âge de *vingt-six* ans à la peine de *quinze* ans de fers, le *quinze mars* 1839, par le tribunal séant à *Orléans*, pour *vol avec effraction*.

EXPOSÉ.

Lequel a déclaré choisir pour résidence *Vannes*, département *du Morbihan*.

En foi de quoi le présent lui a été expédié pour lui servir et valoir ce que de raison, sous la condition qui lui a été notifiée lorsqu'il a été remis aux autorités civiles, de se conformer aux dispositions du décret du 17 juillet 1806. — Article 5. Aucun forçat libéré, à moins d'une autorisation spéciale du Directeur général de la police, ne pourra fixer sa résidence dans les villes de Paris, Versailles, Fontainebleau et autres lieux où il existe des palais royaux, dans les ports où des bagnes sont établis, dans les places de guerre, ni à moins de trois myriamètres de la frontière et des côtes. — Art. 10. Aucun forçat libéré ne pourra quitter le lieu de sa résidence sans l'autorisation du préfet du département. — Art. 11. Sur toute la route à suivre par le forçat libéré, l'officier public du lieu auquel il sera tenu de se présenter, visera sa feuille et notera la somme qu'il aura remise au forçat libéré pour se rendre à la nouvelle couchée qu'il lui aura indiquée. — Art. 12. Arrivé à sa destination, le forçat libéré se présentera au commissaire de police ou au maire du lieu, qui lui délivrera son congé en échange de sa feuille de route.

Si le dénommé au présent congé enfreint les ordres qui s'y trouvent mentionnés, et s'il est rencontré hors de la route qui lui aura été tracée, il sera arrêté et poursuivi par qui de droit pour subir les peines qu'il aura encourues.

Fait à Brest le 15 du mois de mars mil huit cent cinquante-quatre.

*Vu par le contrôleur
de la marine,*

RENOUDET.

*Vu par le commissaire
général de la marine,*

MONVÉL.

Pendant que l'abbé Pascal lisait cette triste feuille de route, Claude Amel attachait tristement ses yeux à terre.

— Suis-je libre ! s'écria-t-il enfin ; à qui pourrai-je cacher ma triste position ! Si l'ouvrage me manque à Vannes, si ma famille me repousse et que mes amis m'abandonnent, je suis donc condamné à mourir de faim dans le creux d'un fossé ? Ce passeport proclame mon infamie ; le donner à lire est une honte qui chaque fois me brisera le cœur ! Les gens qui m'emploieront ne pourront se défendre d'un sentiment de terreur involontaire ; le préjugé ne cède pas, même dans les âmes bien trempées ; on n'est pas maître de l'espèce d'effroi qu'inspire un homme sortant du bagne. J'aurai à supporter mille humiliations ; le pain que je mangerai sera mendié et trempé de mes larmes ! Ah ! monsieur l'abbé, vous qui avez tant fait pour les malheureux, ne pourriez-vous pas obtenir, qu'au lieu de ce passeport avilissant, on nous en donnât un semblable à ceux qui se délivrent à tous les voyageurs ? Je sais que la sûreté de la société exige de grandes précautions, que nous devons, en raison de nos erreurs, être plus surveillés que les autres ; mais il y aurait moyen de prévenir le préfet du département où nous serions envoyés en résidence ; l'at-

tention de l'autorité serait éveillée sur nous sans que nous puissions en souffrir si notre vie était sans reproche. Les ordres du préfet transmis secrètement aux agents de la gendarmerie nous feraient surveiller sans nous empêcher de gagner du pain, et les chefs d'atelier ignorant de quel triste asile nous sortons, nous emploieraient sans répugnance. Que dans une manufacture où travaille un libéré, on dérobe un objet, de suite la voix générale dira : — C'est le forçat ! — D'autres ouvriers, presque sûrs de l'impunité, se serviront du malheureux pour cacher leurs vols, persuadés que le misérable galérien sera seul soupçonné et recherché. J'ai maintenant quarante ans, monsieur Pascal, je suis bon menuisier, et je sais encore mon métier de corroyeur ; mon père m'avait fait instruire avec soin, et quand j'aurai dépensé la masse que j'ai gagné au bagne, je me demande si je ne serai point obligé de rompre mon ban pour me faire réintégrer sous les verroux afin de manger et d'avoir un abri.

L'abbé Pascal demeurait soucieux et pensif.

— La question que vous soulevez est grave, Claudé ; elle mérite d'appeler toute la sollicitude du gouvernement... Mais l'heure de ce nouveau progrès n'est pas encore sonnée...

— On a supprimé la marque, monsieur ; eh bien ! le passeport du libéré est en quelque sorte pire ! L'homme sur l'épaule de qui le fer avait gravé le T de l'infamie pouvait serrer ses haillons sur sa chair flétrie ; mais nous, forcés de montrer à tous ce passeport de galérien,

nous n'avons pas la possibilité de conquérir la confiance; auparavant nous serons morts à la peine, ou, pour la seconde fois, nous aurons roulé dans la fange du vice.

— Vous n'avez plus de famille, Claude?

— Non, monsieur.

— Aviez-vous des amis à Vannes?

— Personne.

— Pourquoi souhaitez-vous y aller?

— Je connais le pays; il me semble que la terre m'aime si les hommes me repoussent.

— Vous avez raison, Claude, la terre purifie!

— Ah! monsieur l'abbé, il y a six mois, quand je sentais approcher le terme de ma délivrance, je n'étais plus forçat que de nom; je me disais que les chaînes, les gardiens, les murailles me sembleraient bientôt un mauvais rêve. L'idée de coucher dans un lit, d'avoir des draps blancs et frais après avoir pendant quinze ans dormi tout habillé sur un banc, ayant seulement pour m'abriter une couverture insuffisante, me réjouissait le cœur! N'ayant plus de parents, je songeais à Bastien, mon camarade d'enfance! Mon corps seul était encore aux galères, mon esprit était bien loin! Je revoyais la vieille église de Saint-Paterne, la Ravine, la mer qui lèche doucement le sable près de l'Armor. J'ai tant souffert depuis ma faute, tant gémi pendant ma captivité, j'ai tant réfléchi sur les causes fatales de l'entraînement qui me conduisit aux assises, que j'ai résolu de vivre en honnête homme. Ces idées que votre parole a mûries ont opéré en moi une métamorphose complète!

J'ai compté les mois, les semaines, les jours ! Aujourd'hui j'ai cru que le soleil ne se lèverait jamais ! J'ai dit adieu à Loïc, je sentais du regret en abandonnant mes pauvres compagnons de chaîne, et maintenant, monsieur, je tremble, je souffre et je m'afflige. Je suis libéré de la peine, mais cette peine m'opprime encore ! Je puis marcher, mais en courbant la tête ; je n'ai plus ni fers ni manille, mais je dois me présenter à la police ; je ne suis plus en prison, mais on m'impose une résidence !

— Si j'étais la loi, Claude, je ferais une exception en votre faveur ; j'ai lu assez souvent dans votre âme pour connaître le fond de votre cœur. Vous vous repentez et je crois que vous ne dévierez plus du sentier de la probité ; mais pour un condamné qui se repent, combien sortent du bagne plus pervers qu'en y entrant !

— C'est vrai, répondit Claude.

— J'essaierai du moins de faire pour vous ce qui est humainement possible ; je connais le curé de Saint-Paterne et vous lui porterez une lettre.

— Tant de bonté, monsieur...

— Si, malgré son désir de m'obliger et sa bienveillance inépuisable, le pauvre recteur ne pouvait convenablement vous caser, revenez ici ; le mystère de mon œuvre se dévoilera bientôt ; et, le premier, vous entreriez dans ces ateliers où tout homme que le regret lave de ses fautes peut se relever devant tous.

— Maintenant, mon ami, avez-vous déjeûné ?

— Non, monsieur, mais...

L'abbé Pascal sonna.

— Martine, dit-il, servez.

Claude Amel avait les yeux remplis de larmes.

— Moi, monsieur, m'asseoir à votre table !

— Ne suis-je pas votre meilleur ami ?

— Oui, monsieur, mais que suis-je ?

— Un malheureux ! Et à la table de qui mangeait de préférence le Sauveur des hommes, Claude ? Allait-il au palais d'Hérode, chercha-t-il l'amitié des grands et des riches ? Non ! il entra sur sa route, dans la maison la plus humble, ou appelait de loin un homme de bonne volonté qui le regardait de loin avec une curiosité mêlée de crainte et de respect, et il disait à cet homme : — Descendez, Zachée, je souperai chez vous ! Sommes-nous plus grands que le Christ, pauvre Claude ? Sa croix n'est-elle point le grand niveau humanitaire ? Lorsque les hommes comprendront cette vérité, ils auront la science du pardon et celle de l'amour.

En ce moment Martine entra portant sur un plateau un pain un peu bis, une carafe et une tranche de gruyère.

L'abbé Pascal sourit.

— Martine, dit-il, j'ai oublié de vous dire qu'il fallait tuer le veau gras.

— Ah ! monsieur, dit Claude, permettez-moi de prendre part à ce repas, tel que vous avez coutume de le faire servir... Si vous vous privez ainsi, ne sais-je pas où vont les économies de votre table ! On sait au bagne que vous êtes riche, que vous avez une famille influente

et que vous avez renoncé à tout pour vous dévouer à nous autres forçats ! Allez ! Dieu seul, monsieur l'abbé, vous paiera de tels sacrifices, mais il n'en est pas un de nous qui ne se ferait tuer pour vous défendre.

— Tous, non, mon ami !

— Il y avait un traître parmi les douze apôtres, monsieur ; mais encore parmi les mauvaises têtes de Brest, on dit que vous avez du sang-froid, et le courage comme la force physique imposent à ces hommes. Vous souvenez-vous du jour où entrant dans une salle au moment où Mâche-Fer luttait contre un surveillant, vous vous êtes placé entre eux en lui disant d'une voix calme : si vous devez frapper quelqu'un, donnez-moi la préférence, votre punition sera moins grande ! Le misérable demeura tout interdit, et depuis ce jour il tire son bonnet vert du plus loin qu'il vous aperçoit dans la salle. Avec les galériens, monsieur, la pitié, la douceur, la confiance font mille fois plus que les règlements, la chiourme et la double chaîne. On ne le comprend pas !

— Je le crois, dit l'abbé Pascal.

— Ce qui fait votre force, à vous autres prêtres, c'est le sacrifice que vous avez fait de votre vie. Si un misérable aveuglé par la colère vous assassine tandis que vous l'exhortez à la patience ou que vous tentez de détourner son bras criminel, vous recevez la récompense du martyr ! Ayant tout donné vous ne pouvez plus perdre ! Et le sentiment de votre abnégation est le secret de votre empire !

— Claude, dit le prêtre, si nous trouvions dans les

bagnes beaucoup de condamnés comme Loïc, Bleu-de-Ciel, vous et bien d'autres, la tâche serait trop facile et nous aurions déjà notre récompense en ce monde.

— Ah ! monsieur, pouvez-vous me mettre sur le même rang que Loïc et Bleu-de-Ciel ?

— Que pensez-vous de lui, Claude ?

— Il était victime d'une erreur, monsieur.

— D'une erreur, seulement ?

— Entendons-nous, monsieur l'abbé ; cette erreur, il aurait pu la dissiper ; Aulaire subit volontairement un supplice de cinquante années, disions-nous..., le crime dont on l'accuse a été commis par un homme dont il sait le nom..., ce nom, il ne le dira jamais... Nous avons bien à Brest, un père qui expie le crime de son fils et se console d'être galérien en songeant que son enfant est libre.

— Je le connais, Claude, c'est le vieillard que l'on appelle Taciturne ? Si les romanciers qui épuisent leur imagination à chercher des sujets de drames venaient les prendre réels et vivants dans l'enfer d'où vous sortez, quelles œuvres attendrissantes sortiraient de leurs plumes... Allons, vous avez fini, ami Claude ; nous avons partagé le pain et le sel..., voici votre lettre pour le curé de Saint-Paterne, écrivez-moi dès que vous l'aurez vu.

— Monsieur, dit le libéré en tirant une pièce d'or de sa poche, voulez-vous l'ajouter à la caisse des forçats ?

— Que le Seigneur centuple votre aumône, Claude !

Le libéré gagna lentement la porte, l'ouvrit, se re-

tourna pour considérer encore la pâle figure de l'aumônier; puis, par un mouvement spontané, il courut vers lui, tomba à genoux et porta à ses lèvres le bas de sa robe noire.

— Que faites-vous, Claude? demanda l'abbé Pascal confus de cet humble témoignage de reconnaissance.

— Je fais ce qui valut à une pauvre femme la guérison du mal dont elle souffrait, dit Claude en se levant. Monsieur l'abbé, je n'ai qu'un souhait à faire : puisse Dieu garder longtemps ici *l'Ange du baigne* que je quitte en pleurant. Claude passa la main sur ses yeux et franchit le seuil sans oser se retourner.

XXII

LETTRES DE GRACES.

Les hôtes de Pemzek. — Les chansons du sonneur. — La voix du conscrit. — Famille retrouvée. — Les joies du foyer. — L'Ange du baigneur.

Dans les deux chambres que madame Pascal avait cédées à Pemzek et à la blonde Tina, on entendait tout le jour le rouet des fileuses, les frais éclats de rire des enfants, la voix cassée de la Maudette qui leur recommandait d'être sages.

Le soir, quand rentrait le tailleur de pierres, il trouvait sur une table couverte d'une nappe blanche le potage au lard fumant, les choux étalés dans des beaux plats de faïence brune, le cidre écumeux dans les chopines vernisées et l'étain brillant des gobelets et des fourchettes luisait sous les rayons d'une petite lampe. L'ouvrier mangeait de bon appétit, caressait ses enfants, remettait à la ménagère la paie de la journée, puis, les coudes sur la table où berçant un des fils de Rose, il écoutait la voix douce de la femme du condamné qui lisait les beaux passages de la Bible et de l'Évangile. La femme pieuse et chrétienne s'arrêtait souvent sur un mot, sur une phrase, et Maudette, de l'âge de l'aïeule,

traduisait, commentait, expliquait le passage comme elle se souvenait de l'avoir entendu faire au curé des Boisières.

Souvent, vers huit heures, quand le jour était tombé, une ritournelle de biniou se faisait entendre sous la fenêtre, les huit enfants battaient des mains, ouvraient la porte toute grande, l'ainé prenait la lampe pour éclairer les pas alourdis du sonneur, et Tennaëc appuyé sur son *penn-bas* entrait dans la salle hospitalière.

— Pemzek, disait-il alors, et vous, Rose et Tina, vous me faites croire que je suis encore en plein Morbihan, à la ferme de Michel où l'on élevait Reine-des-Près, l'enfant de Madeleine que j'avais adoptée. Tina est blonde comme elle, Rose ressemble à une des saintes de l'église de Josselin, et je puis ici chanter mes *guerz* et mes *sônes* dans la belle langue du pays ! Bénie soit l'hospitalité du Léonais.

— Savez-vous des nouvelles, Tennaëc ?

— De fameuses, un joli brick appareille demain, emmenant à son bord des matelots finis, qui plus d'une fois ont brûlé des cierges à Sainte-Anne... Je les connais bien, Jacques et Risque-Tout sont des Arzonnais ! et Ivon le mousse sait toutes les chansons du pays. Ne voulaient-ils pas m'engager sur leur navire pour jouer du biniou pendant la traversée... J'ai refusé, Reine serait trop triste ; sans cela, vrai ! naviguer avec des francs matelots, ça m'eût été au cœur. Si vous voulez, Pemzek, quelque jour nous ferons un fin gabier de ce brun-ci à la mine éveillée.

— Oui, oui, père Tennaëc, je monterai sur un vrai bâtiment, et j'irai loin, très loin, partout et puis ailleurs encore; ensuite je reviendrai bien riche et tout le monde sera heureux.

— Tout le monde est heureux! dit Tina.

Un soupir étouffé de Rose lui fit comprendre son naïf égoïsme; elle se leva, serra la main de la femme du condamné et ajouta :

— Tout le monde sera heureux, Pierre, tu as raison!

— Oui, père Tennaëc, mais pour que ce soir nous soyons bien sages, dis-nous une histoire qui fasse peur... Une histoire à nous tenir éveillés dans nos *bers*.

— Non! non! dit Tina, ce soir il faut dormir.

— Père Tennaëc, dit la petite fille, si tu veux me dire un *guerz*, je te donnerai mon chapelet de fleurs de lait.

— Et moi je t'embrasserai sur les deux joues, dit Pierre. Oh! Tennaëc, une histoire! *l'histoire de l'homme qui ne mange pas!*

Le vieux sonneur posa son biniou à côté de lui, s'appuya des deux mains sur son bâton et commença :

« Esprit saint! vous enflammez mon âme, je vais chanter un cantique aux Bretons; je dirai ce qui arriva dans le bas pays au dernier mois de septembre.

« Mon cœur se brise, mes membres se crispent, mes yeux s'écoulent en larmes, quand je pense combien est triste ce que je vais chanter! Vierge sainte! secourez-moi!

« Un jeune homme, hélas ! vit tout son monde mourir de la contagion, et il fut ainsi condamné à toutes sortes de tristesses, hélas ! à toutes sortes de misères !

« Comme il était jeune, il n'osait rien demander. De bonnes gens, par charité, lui portaient quelques morceaux ! Comme il était jeune, d'autres vinrent le gronder : — Lève-toi de là et va travailler !

« Il souffrait mille injures, mais avec patience, car il avait confiance dans la Vierge bénie ; il avait son image et celle de la Passion, et il priait chaque jour devant elles.

« Un riche du pays, un homme du canton, entendit parler de sa misère, voulut le voir et lui dit : — Viens chez moi travailler. Et le pauvre malheureux répondit : — Hélas ! je n'ai point d'habits.

« — Oh ! certes, je sais travailler la terre ; mais, hélas ! dit le pauvre, je n'ai ni pelle ni pioche ! Il me faudrait quatre écus pour m'équiper... J'ai sûrement chez vous pour vous les rendre !

« Le riche, sur sa parole, lui compte quatre écus, et lui dit : — Mon ami, ne manque pas à ce que tu as promis ; et il ajouta : — Mon ami, viens travailler chez moi, quand tu auras pelle et pioche et que ton corps sera couvert.

« Le pauvre alla chez lui. C'était bien loin ! Certes, il aimait à travailler ; mais un jour tout le monde fut bien surpris.

« Tout le monde se demandait : — Où donc est resté le pauvre malheureux ? Ils allèrent voir, et ils le trouvè-

rent mort dans sa petite chambre, sur une poignée de paille.

« Un drap entourait son corps, comme s'il eut été préparé pour la fosse ! Le bruit de ce qui s'était passé courut bientôt ; le monde vint voir ; le riche vint aussi, car il était du canton, il vint voir... O Dieu ! quel étonnement !

« Quand il sortit de la maison, il s'écria devant les gens qui étaient là : — Non ! non ! jamais son âme n'entrera dans le paradis de Dieu avant qu'il m'ait rendu ce que je lui ai prêté... quatre écus !

« Ah ! quand il prononça ses terribles paroles, pourquoi la terre ne s'ouvrit-elle pas pour le dévorer, lui qui arrêtait le vol d'une âme, d'une âme qui allait dans la joie, qui allait être reçue par Jésus dans les cieux ?

« La glorieuse Vierge Marie, en souvenir de sa fidélité, donne un délai au trépassé !... Elle permet à son serviteur de revenir un instant sur la terre pour travailler à la maison, afin de payer le barbare !

— Il va donc à la maison du riche et il est reçu. — De l'ouvrage ! de l'ouvrage ! On lui en donne, et il travaille aux champs comme trois des plus forts, *chose étonnante ! sans boire ni manger.*

« Quand l'heure du repas venait, on avait beau le prier d'aller avec les autres, il se retirait de côté, et là il s'étendait, la bouche collée contre terre, pour souffrir ses tourments.

« L'usurier vint, et il reste frappé de surprise ! A l'instant il va chez le recteur et lui dit : — J'ai un ou-

vrier qui travaille autant que trois, *chose étonnante ! sans boire ni manger.*

« — Eh bien ! dit le recteur, continuez toujours, tout à l'heure j'irai voir ! Quand le recteur arriva aux champs, par la grâce de Dieu, il reconnut tout de suite que c'était une âme !

« — Je t'adjure, dit-il de me répondre, n'y a-t-il pas aujourd'hui huit jours que j'ai posé ton corps dans la terre ? Que veux-tu ? Que cherches-tu ? Que faut-il pour te délivrer ?

« — Je devais quatre écus au maître de cette maison ; j'ai pris le seul moyen que j'avais pour le payer. — Oh ! tu en auras huit au lieu de quatre, pauvre âme, et tu seras délivrée.

« — Hélas ! je ne puis de moi-même entrer dans la joie ; il faut que ce soit mon bon ange qui vienne me l'annoncer. Priez Dieu pour moi ; demain à la même heure je vous rendrai vos prières dans le ciel !

« Le recteur vint avec l'argent pour tirer l'affligé de peine et de souffrance. — Moi, dit l'âme, c'est moi qui les ai reçus de lui ; donnez, c'est moi qui les lui rendrai, puisque vous êtes si bon.

« Le riche allonge la main pour recevoir l'argent ; mais tout à coup, il sent la peine, les tourments, la brûlure de la mort ; son bras droit est consumé jusqu'à l'épaule.

« L'argent tombe de sa main à terre. — Adieu, monsieur le recteur, maintenant je vais à la joie, je prierai pour vous Jésus-Christ Notre-Seigneur.

« Quand un homme vous devra, et qu'il quittera la vie, au lieu de le maudire, priez-pour lui. Prions toujours et bénissons, et nous irons au repos, et nous irons louer Dieu dans la gloire de son saint Paradis. »

— Oh ! la belle histoire ! le beau *guerz* ! s'écriaient en chœur les enfants qui assiégeaient les genoux du sonneur, tendaient les bras pour l'embrasser et grimpaient sur les barreaux de sa chaise.

— Ce n'est pas madame Pascal qui manquerait de remettre quatre écus au journalier qui les lui devrait dit Pierre avec assurance.

— Dieu nous fera mesure pour mesure ! dit la Maudette. Un vieil homme opulent avait commis beaucoup, beaucoup de péchés. Il mourut, et les mauvais anges allaient l'emporter dans l'abîme, quand son défenseur jeta dans le plateau de la balance opposé à celui des crimes, une botte de paille... et voilà que la botte de paille pesait... pesait... et qu'elle emporta le poids des péchés de cet homme. Un soir un malheureux transi de froid lui avait demandé l'hospitalité, et il lui avait fait place dans un grenier sur un peu de paille ! Ce que vaut l'aumône, Dieu seul le sait !

— Pemzek, dit Rose, Dieu vous récompensera...

Mais les enfants, mis en train par l'*histoire de l'homme qui ne mange pas*, ne voulaient point encore dormir, et Tennaëc, à leur prière, fut obligé de prendre son *binou* pour jouer l'*hanhini goz*. Il lui sembla que de loin une voix alternait avec la cornemuse bretonne, il re-

prit plus lentement et fit une longue pause après le second couplet.

— On répondit en langue celte, puis tout à coup le chanteur qui se rapprochait sensiblement de la fenêtre, commença :

La gamelle ne profite guère,
Je maigrissais de jour en jour,
En march', je restais en arrière,
M'arrêtant à chaque détour :
Et puis j'pleurais, et j'm'répétais :
Qui t'aurait dit, Loïc, que tu mourrais,
Sans revoir ta bruyère
Et mon clocher à jour?

— Loïc ! Dieu du ciel ! c'est Loïc ! fit le tailleur de pierres en descendant l'escalier comme un ouragan. Loïc, est-ce vous, Léonais ?

— Moi ! dit Loïc d'une voix joyeuse.

— Mais, est-ce que vous seriez ?...

— Évadé !

— Ah ! dit Pemzek, vous aviez le mal du pays, et ce mal là on ne le guérit qu'à Saint-Pol.

— Libre, Pemzek, libre et grâcié ! Ce n'est pas tout : vous ne dites rien à celui-là ?

Un homme se tenait timidement en arrière, Pemzek le saisit par la main et l'entraîna en face d'une boutique bien éclairée :

— Louis Hubin !

— Libre aussi !

Pemzek gravit les escaliers plus vite qu'il ne les avait descendus :

— Tina ! Rose ! criait-il, ô mon Dieu ! comment le leur dire ?

— Loïc ? le conscrit Loïc ! disaient les enfants.

— Ils savent mon nom ? demanda le soldat attendri.

— Vous leur avez sauvé la vie... répondit Tina. Vous êtes notre frère, Loïc, Pemzek vous l'a dit déjà.

— Ce n'est pas tout, dit le tailleur de pierres... il faut que la fête soit complète... il y aura bien des heureux aujourd'hui... Allons, Rose, prenez vos enfants et remettez-les dans les bras de leur père.

— Hubin ! s'écria Rose, mon mari ?

— Il se rendra digne d'une telle femme, répondit Louis en serrant contre son cœur la chère famille retrouvée.

— Le bon Dieu fait des miracles, dit Tina.

— Louis, fit Rose, voici notre mère, la Maudette.

— Je vous aimerai pour toute la tendresse que vous avez eue pour Rose, répondit Hubin.

— Bon, bon ! mes enfants ! N'allez-vous pas faire trouver la vie si douce à la vieille aveugle qu'elle ait regret de mourir.

— Qu'est-il arrivé ? demanda Rose impatiente.

— Bleu-de-Ciel est mort, répondit le conscrit en se découvrant.

— Mais avant de mourir il a demandé notre grâce... et comme on ne refuse rien aux saints, nous avons été graciés.

— Et nous reverrons Saint-Pol, dit Pemzek.

— Oui dit Loïc, nous le reverrons, car :

J'prenais l'chemin du cimetièrre,
 L'méd'cin m'croyait perdu sans r'tour :
 — A c'garçon-là, n'y a rien à faire,
 Un bon congé est le plus court.
 Aussitôt dit, aussitôt fait,
 V'là ton congé ! Loïc, fais ton paquet,
 Va revoir ta bruyère
 Et ton clocher à jour !

Oui, nous les reverrons, ensemble ! Et vous, Hubin, et vous, Rose, que comptez-vous faire ?

— L'abbé Pascal a son idée, répondit Louis ; je ne puis rentrer dans mon pays, on ne me regarderait pas, mais l'abbé Pascal peut ce qu'il veut, on me concède un peu de terre en Algérie, j'emène ma femme et mes enfants, et nous devenons colons là-bas et surtout honnêtes gens.

— L'idée est bonne, dit Pemzek. Quant à ce garçon-là, il a encore sa vieille mère et il doit la consoler et l'assister jusqu'à la fin.

— Mais si j'ai jamais le malheur de la perdre, Hubin, comptez sur moi, voilà deux bras vigoureux à votre service

— Bien, dit Hubin, vous aurez toujours de mes nouvelles par l'abbé Pascal.

— Je l'espère bien ! dit l'aumônier en entrant.

On se leva avec la promptitude du cœur qui nous fait si vite nous porter du côté de ceux que nous aimons. L'abbé Pascal était l'objet du culte le plus tendre.

— La paix soit avec vous ! dit-il d'une voix paternelle en posant les mains sur le front des enfants ; oui, la paix soit avec vous, car vous avez bien souffert... Dieu fait la plaie pour la guérir ! il ne vous a point oubliés. Du fond de votre malheur, Louis et Loïc, il vous a tendu une main secourable ! montrez-vous digne de sa bonté et de la générosité de ceux qui ont fait grâce... Les fautes que vous aviez commises étaient le résultat d'une heure d'oubli, on vous les pardonne... nul n'est sévère pour vous. Ne croyez point que vous ne puissiez pas racheter le passé : toute une vie vous reste ! pauvres enfants, si vous le voulez, toute une vie de bonheur ! quand vous serez là-bas, en Algérie, Louis, et que vous, Loïc, vous serez au foyer de votre vieille mère, souvenez-vous de vos jours d'épreuve, et si la tentation du mal faire s'emparait de votre cœur, lutez, combattez, triomphez pour tenir la parole que vous m'avez donnée de vivre honnêtement sous l'œil de Dieu. Enfin, si les choses de ce monde ne vous devenaient pas propres, souvenez-vous que l'abbé Pascal ne vous abandonnera jamais !

— Vous êtes l'ange du baigneur ! dit Loïc en s'emparant de sa main qu'il baisa.

— Silence ! fit le prêtre avec humilité, l'ange du baigneur, c'était le martyr que Dieu a appelé à lui.

— Bleu-de-Ciel ! dirent ensemble Pemzek, Louis et Loïc.

— Il laisse son immense fortune pour fonder un asile destiné à ses frères malheureux. Vous le voyez, même du fond de sa tombe, Aulaire de Rédan vous protégera.

Réjouissez-vous en Dieu ! aimez-vous en lui, nous allons dire en commun le *pater* des prisonniers.

Sa prière réunit ces âmes reconnaissantes, et l'abbé Pascal les quitta en leur répétant comme le Sauveur :

— La paix soit avec vous !

XXIII

LE COURONNEMENT DE L'ŒUVRE.

Quatre voyageurs. — Retour de Claude. — Son récit. — Ce que sont devenus Loïc et Hubin. — Ce que disent les anges au ciel.

Vers la fin d'une belle journée d'octobre, quatre hommes exténués de fatigue se traînaient péniblement sur la route de Brest. Leurs vêtements usés, leurs chapeaux informes, leurs pieds nus, gonflés par une marche forcée et ensanglantés par les pierres et les épines, prouvaient assez que le chemin avait été long, et grande la fatigue. Ces voyageurs ne se parlaient point ; ils craignaient de voir leurs forces épuisées avant d'avoir atteint le but. Arriver ! puis mourir... mais mourir là, protégés par un cœur dévoué à leurs misères, consolés par une voix qui connaissait plus que les paroles de la terre et semblait avoir appris le langage du ciel. Un moment brisés, n'en pouvant plus, ils s'assirent ou plutôt ils tombèrent sur un tas de cailloux qu'avaient cubés les cantonniers ; l'un d'eux tira de sa poche des débris de pain que leur avait jeté l'aumône, ils se les partagèrent, puis quand ce maigre repas leur eut rendu quelque vigueur, ils se remirent en marche.

Deux heures après, le marteau de la porte de l'abbé Pascal retombait presque sans bruit soulevé par une main affaiblie.

La vieille servante courut ouvrir.

Elle ne demanda point à son maître si elle devait introduire à cette heure des hommes que leur détresse, leurs visages amaigris, leurs yeux un peu hagards pouvaient rendre suspects ; elle tourna le bouton de la porte du cabinet du prêtre et s'éloigna.

Les quatre hommes demeurèrent un moment immobiles sur le seuil.

Puis le plus âgé prit une résolution soudaine, et se plaçant sous le rayon clair de la lampe :

— Me reconnaissez-vous, monsieur l'abbé ?

— Claude ! mon pauvre Claude ! répondit l'aumônier saisi de pitié.

Puis prenant la lampe et regardant tour à tour les trois hommes qui n'osaient avancer.

— Pierre Rouger, Antoine Russel, Jérôme Cointaud !

Il nous reconnaît ! il sait nos noms ! pensèrent les malheureux et des larmes humectèrent leurs paupières.

— Pauvres, pauvres enfants ! répéta le prêtre.

Il leur fit signe de s'asseoir, et accoudé sur sa table il les écouta.

— Monsieur l'abbé, dit Claude, quand je suis venu vous dire adieu je prévoyais ce qui est arrivé... ce qui nous arrive à tous à moins d'un miracle de la Providence. Je partais résolu à bien vivre, je vous l'avais promis, il fallait faire honneur à ma parole. Quand j'arrivai

à Vannes, le curé de St-Paterne était mort; j'obtins d'aller à Paris; longtemps je cherchai inutilement de l'ouvrage, mais ayant pu rendre service à un brave garçon menuisier, il me fit entrer avec lui dans son atelier. Vous devinez quelle fut ma joie. En faveur de mon nouvel ami, on passa sur le manque de livret; je travaillais pour trois, le patron me citait à tous comme modèle. Sobre, exact et dévoué aux intérêts du maître, je crois que je méritais en effet qu'on me traitât avec égards. Cela dura deux ans. Un soir, tandis que je rentrais dans mon garni un malheureux m'arrête et me demande l'aumône; je tire quelques sous, je les lui donne... le son de sa voix m'avait frappé, je regarde: c'était Jérôme!

— Oui, Monsieur, c'était moi, répéta le libéré en baissant la tête.

Claude reprit: — Je le fais monter chez moi, je l'interroge; il était sans ressources, sans ouvrage, et faute d'avoir du pain il serait peut-être retombé... pardonnez-moi de vous dire ces choses, monsieur Pascal, le bon Dieu sait que je ne cherche point à m'enorgueillir du peu de bien que j'ai pu faire...

Mais vous êtes l'ami, le protecteur, l'avocat des forçats; par sollicitude pour eux, vous voudriez les suivre même après leur sortie du bagne; il faut donc que vous sachiez à quel point la misère peut les poursuivre et les torturer, pour que vous en ayez plus de compassion encore, s'il est possible, et que votre pitié pour eux soit constamment en éveil. Je connaissais assez Jérôme pour avoir foi en lui.

— Écoute, lui dis-je, tu as mon secret et par conséquent tu es maître du repos de ma vie, je m'en remets à toi... Partage mon lit et mon pain jusqu'à ce que tu trouves à t'occuper; et si la chance est mauvaise, je gagne assez pour deux, et...

— Oui, monsieur, interrompit Jérôme, qui ne put résister à l'élan de sa reconnaissance; mais ce qu'il ne vous dira point, c'est que je suis tombé malade; qu'il m'a soigné comme l'eût fait une sœur de charité; que le prix des remèdes excédant son salaire, il a travaillé une partie des nuits jusqu'à ma guérison! Il faut qu'il ait appris tout cela de vous, monsieur l'abbé! Oui, à Paris, Claude m'a sauvé de la mort, peut-être m'a-t-il sauvé de l'échafaud...

— Bien, Jérôme! vous êtes reconnaissant; reprenez votre récit, Claude.

— Jérôme guéri, cela marchait assez bien depuis un mois, quand revenant de l'atelier, je trouvai avec Jérôme dans ma chambre, Pierre pâle comme un mort, maigre à faire pitié.

— C'est un ancien, me dit mon camarade..., il avait faim...

— Tu as bien fait, dis-je.

Nous soupâmes ensemble; la paille fut mise en travers, nous ajoutâmes nos habits à nos couvertures, et nous dormîmes.

Le déjeuner fut un peu léger, mais on s'en contenta.

Jérôme trouvait de temps en temps quelques commissions à faire; il était si serviable, si rangé, si obli-

geant qu'on l'occupait avec plaisir. Mes journées me rapportaient trois francs. En mangeant du pain un peu noir, en se privant de vin, on pouvait vivre à la rigueur, ou du moins ne pas mourir de faim ; je repris le travail du soir, le rabot courait jusqu'à minuit ; je doublais presque mon salaire ! Mais le bon Dieu avait ses vues, Jérôme rencontra à son tour, sur les bords de la Seine un malheureux qui, après la longue et vaine attente d'un travail promis, avait résolu de se noyer de désespoir.

Il raconta son histoire au compagnon.

Cette histoire était la nôtre.

— Bah ! dit-il, nous coucherons quatre sur la paille.

— Mais vivre ! fit le malheureux qui voulait se suicider.

— Claude arrangera cela ! répondit Jérôme.

Voilà comment Antoine entra chez nous.

Ah ! je dois le dire, monsieur l'abbé, tous cherchèrent à s'employer, et tous apportèrent à la masse l'argent de leur travail. Nous souffrions sans nous plaindre et même presque joyeusement. Un seul homme avait notre secret, c'était notre confesseur. Il nous encourageait, nous soutenait ; ses paroles nous rappelaient les vôtres ; mais elles manquaient d'onction, et elles nous laissaient froids. Rien n'arrive sans la permission de Dieu, vous me l'avez appris ; mes rencontres avec Pierre, Jérôme et Antoine m'avaient procuré un plaisir, plaisir bien vif et bien pur. Nous menions une

vie paisible quand tout à coup elle fut dérangée à jamais. Dans l'atelier, se présenta un jour un homme bien vêtu qui venait commander un ouvrage de menuiserie assez difficile. Le maître m'appela. A peine me fut-il possible de dissimuler mon trouble, je venais de reconnaître l'un des amis, des élèves de Polichinelle et l'ancien compagnon de chaîne de Jean Millet le bourreau. Il se contraignit mieux que moi et sortit, me laissant très-inquiet de cette rencontre; à l'heure où je quittais l'atelier je le trouverai; il m'attendait.

— Entrons chez un marchand de vin, me dit-il.

Je n'osai refuser et je le suivis. Il comptait m'enivrer, mais j'étais sur mes gardes.

— Combien gagnes-tu? me demanda-t-il brusquement.

— Assez pour vivre! répondis-je.

— Honnêtement?

— Oui, honnêtement, et paisiblement.

— Bêtement, alors! fit-il en éclatant de rire. Écoute, poursuivit-il, le hasard qui nous a fait nous trouver est un malheur ou un bonheur, à ton choix. Tu as mon secret, tu dois être mon complice, sans cela tu me vendrais.

— Te vendre! jamais! dis-je. Je te jure le silence! plus absolu, je ne me souviendrai ni de ton nom, ni de ta commande au maître, ni de ta figure.

— Tu as peur! me dit-il, et tu promets; mais on ne prend pas sans vert un vieux bonnet rouge.

— Comment vous convaincre, mon Dieu?

— En m'aidant.

— Jamais ! jamais ! m'écriai-je.

— Alors, je te perdrai..., me dit-il.

— Il y a un bon Dieu, répondis-je. L'abbé Pascal m'a dit de me confier en lui, de me remettre dans ses bras comme un enfant, d'éviter le mal et de suivre la route du repentir... Je fais ce que m'a dit l'abbé Pascal. Si tu me trahis, moi qui gagne avec peine le pain de la vie, tu feras une mauvaise action, et si celles-là ne sont pas punies par les tribunaux, elles le sont par la justice du ciel... Mais non ! tu ne trahiras pas mon secret ! car ce n'est pas seulement pour moi que je t'implore, c'est pour ceux qui me doivent l'existence et qui n'ont que mes bras pour la leur assurer...

— Tu es en rupture de ban ! me dit-il.

Je frissonnai.

— Pitié, grâce ! lui dis-je ; aie un bon mouvement dans ta vie. Non, je ne suis pas en rupture de ban, car je n'ai point de surveillance ; mais ta parole peut me perdre.

— Faisons l'affaire à deux.

— Tu ne me feras pas retomber, lui dis-je, que Dieu dispose de moi !

Deux jours après, quand je voulus reprendre mon travail les ouvriers s'écartèrent avec mépris pour me faire place.

A l'heure du diner le patron m'appela.

— Claude, me dit-il, depuis trois ans vous avez été

un bon et fidèle ouvrier, je vous suis attaché, je vous plains, mais...

— Vous savez tout ! m'écriai-je.

— Oui, mon ami ; les ouvriers vont me quitter en masse si vous restez, mon atelier demeurera vide et je serai ruiné.

— Ah ! les préventions ! les préventions ! lui dis-je en pleurant à chaudes larmes.

— Je ne les partage point, je subis celles des autres. Je sanglotais comme un enfant.

— Êtes-vous sans ressource, Claude ?

— Hélas ! monsieur, lui dis-je, nous vivions quatre sur le produit de mes journées.

— Quatre ?

— Trois pauvres compagnons m'ont demandé du pain, à moi qui avais le bonheur d'avoir de l'ouvrage. Nous partagions.

— Devant Dieu !

— Ce que vous dites est la vérité !

— Eh bien ! restez, Claude ; il ne sera pas dit qu'un homme qui se relève par le travail et la charité manque d'ouvrage et de pain. Amenez-moi vos camarades ; formez un atelier nouveau, devenez mes enfants, pour ainsi dire, et laissons ceux qui ne comprennent la vertu que dans l'homme qui n'a jamais failli, vous jeter la pierre et vous accuser.

— Vous êtes bon ! vous êtes bon ! monsieur, et le Seigneur vous bénira de votre piété. Maintenant, c'est moi qui vous refuse, et vous allez comprendre pour-

quoi. Dans le quartier, les ouvriers qui se mettent en grève à cause de nous, ne manqueront pas de jaser; on saura bientôt que vous avez pour ouvriers des *libérés*; on désertera la boutique; attendu que les ouvriers qui vont dans les maisons particulières prendre des mesures, et reporter l'ouvrage doivent inspirer de la confiance. Cette confiance, on nous la retirera... C'est un préjugé! L'homme qui a commis une faute peut bien n'en plus commettre! Que voulez-vous? on ne peut ouvrir son cœur blessé, saignant et meurtri pour montrer son repentir... Le vice s'étale, le remords se dérobe à tous les yeux... Devant Dieu comme devant ma conscience, je me sens plus honnête homme qu'avant d'avoir failli; je ne convaincrâi personne... et nul ne me comprendrait si ce n'est l'abbé Pascal! C'est donc vers lui que je retournerai, monsieur, et que je guiderai mes trois malheureux compagnons. Pour que les forçats trouvassent de l'ouvrage, il faudrait que les maîtres organisassent une association secrète de charité et de dévouement pour eux. Tout forçat quittant le bagne serait pourvu d'un passeport ordinaire et d'un livret, si sa conduite avait été irréprochable. Il saurait à l'avance dans quelle ville, dans quelle fabrique on l'attend. Sa position serait un secret pour tous, hors pour le maître; il ne courrait pas le risque de mourir de faim ou de voler pour vivre... M. Pascal a une autre idée; il veut qu'un même toit nous réunisse repentants, comme une même maison nous a réunis criminels. Nul ne pourra faire de reproches à son camarade; d'ailleurs, ceux que l'abbé Pascal

protégé sont revenus au sentiment du devoir... Je pars pour Brest, j'emmène les trois malheureux qui se sont unis à moi ! votre nom sera gravé dans mon cœur par la reconnaissance.

— Claude, me dit-il, je parlerai à mes confrères, et nous créerons des ateliers secrets pour vous donner du travail.

— Je le souhaite pour ceux qui viendront, lui dis-je.

Il me remit deux louis, et tout ému me quitta.

Le jour même nous abandonnâmes Paris. Nous avons fait la route à pied ; Antoine est tombé malade dans une auberge, les deux pièces d'or ont été promptement dépensées ; nous avons vendu nos habits et nous arrivons couverts de guenilles, mais nous revenons, monsieur l'abbé, la conscience tranquille et osant lever les yeux vers vous.

L'aumônier était fort ému.

— Dieu le veut ! fit-il après une pause ; une voix secrète m'avertissait que vous reviendriez et que vous seriez les premiers admis dans la maison que j'ai fondée. Je la place sous la protection de Vincent de Paul. Une statue de marbre placée dans la cour représente le généreux confesseur de Louis XIII prenant sur les galères du roi les fers d'un malheureux ! Dieu le veut ! il m'ordonne par la voix de votre misère de me hâter d'ouvrir aux libérés un asile tranquille, de leur distribuer le labeur qui rend plus gai l'esprit et le cœur plus paisible. Tout est prêt. Aulaire de Rédan a enrichi la fondation modeste que j'avais faite, et si le regard de Dieu est sur cette œuvre, elle prospérera.

LE COURONNEMENT DE L'ŒUVRE.

— Elle prospérera ! dirent ensemble Antoine, Claude et Jérôme.

— J'ai eu des nouvelles de Loïc, dit l'aumônier. Pemzek et sa famille sont allés à Saint-Pol le conduire dans les bras de sa vieille mère... le pauvre conscrit est heureux ; il a repris la charrue et voit tous les jours le clocher de son village.

— Et Hubin ? demanda Claude.

— Il est devenu colon en Algérie ; sa ferme prospère, et j'ai envoyé le rejoindre deux soldats qui ont quitté le bagne il y a six semaines.

— Dieu soit loué du bonheur de ceux-là, dit Claude ; il ajouta : Monsieur Pascal, après vous, il y eut un homme au bagne qui nous instruisit et nous consola...

— Bleu-de-Ciel ?

— Oui, monsieur ; nous voudrions aller porter sur sa tombe une couronne d'immortelles.

— Jean, le domestique de son frère, est maintenant à mon service ; tous ensemble nous irons demain au cimetière prier l'âme de ce juste de bénir une œuvre dont je l'entretins si souvent. Pas un galérien ne sort de Brest sans visiter la place où il repose ; c'est un pèlerinage de reconnaissance et d'amitié. Bonsoir, enfant, vous êtes las ! la paix soit avec vous ! car la paix est la sœur de l'innocence comme du repentir, et la couronne de ces deux vertus est la persévérance !

Les quatre libérés sortirent, et l'abbé Pascal tombant à genoux, s'écria :

— Vous avez fait ma part bien belle, Seigneur ! je

cherche les brebis égarées et je les rapporte sur mon dos comme vous fites vous-mêmes ! L'âme de votre serviteur est pleine de joie ! elle vous glorifie et mon esprit est consolé en vous ! Vous n'avez point regardé la faiblesse de l'instrument et vous m'avez choisi pour cette œuvre ! Oui, mon Dieu, notre siècle, je le crois, devait, après tant de choses accomplies, songer à ceux qui sont tombés ! Pour le crime d'une heure fallait-il ne leur laisser que le ruisseau, la prison ou le suicide ? Un asile pour eux, la pitié pour eux ! la miséricorde et la charité pour eux ! au nom du Sauveur qui conduisit le larron pardonné dans le paradis et porta sur ses membres le poids des chaînes et le poids de la croix !

L'aumônier demeura perdu dans une méditation sublime, et les anges répétaient dans le ciel :

Pitié pour eux !

Asile et pardon pour eux !

Amour et miséricorde pour eux, afin qu'il nous soit fait miséricorde.

FIN.

TABLE

PRÉFACE.

v

I

BLEU-DE-CIEL

Le vieux forçat. — La force morale. — L'aumônier du
bagne. — Un souvenir d'autrefois. — Les dévouements
du prêtre.

9

II

LE TAILLEUR DE PIERRES.

Une chanson du village. — Les natifs de Saint-Pol. —
Le conscrit Loïc. — La guérite abandonnée. — Tina.
— Le loyer du pauvre. — L'aumône des compagnons.
— Ce que résolut Loïc.

20

III

LE MAL DU PAYS.

Confidences de Loïc à Pemzek le tailleur de pierres. — Projets d'évasion. — Un sacrifice sublime. — La rançon du forçat. — L'héroïsme des malheureux.

13

IV

LE CONTEUR DU BAGNE.

Description du bagne de Brest. — Quelques réflexions. — Notes tirées des archives des galères. — Pitié pour eux !... Le commerce du bagne et l'abbé Pascal. — Le fils adoptif du forçat.

45

V

LES TROIS LARRONS.

(Légende)

Les quatre jeunes mères. — Instinct des enfants. — Le sentiment de la famille chez les galériens. — Dismas et Gesmas. — La caravane des rois d'Orient. — Les fugitifs. — Les trente deniers du larron. — Le regard de l'enfant proscrit. — La fête de Pâques. — Captures de prisonniers. — Barrabas et ses complices. — Les trois gibets. — Le cadavre de Judas.

57

VI

COMLOTS.

L'opposition de Polichinelle. — La Vendetta des condamnés. — La chanson de la veuve. — Révolte sourde. — Un enlèvement. — Bleu-de-Ciel se dévoue. — L'infirmerie. — Ce qui attend Polichinelle.

87

VII

LA FILLE DU FORÇAT.

Simonné et Priscille. — Le condamné ne perd pas ses droits paternels. — La bénédiction du galérien. — Postol le forçat reçoit le prix Monthyon. — Réhabilitation. — Le maire de village.

99

VIII

LES BATELIERS.

L'orphelin du pont du Gard. — Les bohémiens. — Éducation des saltimbanques. — La maison de correction. — Sans ouvrage. — Le cercle du vice. — Rechute. — La mission du prêtre. — Promesses célestes. — Le cœur brisé. — Les conquêtes de la charité.

109

IX

LA FAMILLE DE PEMZEK.

La misère dans un grenier. — La plainte du laboureur. — Les cheveux de la Bretonne. — Madame Pascal. — Nouvelles du bagne. — La femme du condamné. — Le biniou du sonneur.

124

X

L'ARRIVÉE DE LA CHAÎNE.

Foilette du forçat. — Le ferrage, la manille de la chaîne. — Mâche-Fer, le saltimbanque. — Le départ de Bicêtre. — Le collier d'infamie. — Attitude des condamnés. — La voix du prêtre avant le voyage.

136

XI

UNE EXÉCUTION AU BAGNE.

Les punitions disciplinaires. — Améliorations. — Jean Millet le bourreau. — Le pardon des ennemis. — Les témoins de l'heure suprême. — Derniers moments de Polichinelle.

143

XII

LES AVOCATS DU MALHEUR.

Encore l'abbé Pascal. — Le *Pater* des prisonniers. 160

XIII

LA MAISON-BLANCHE.

La vieille aveugle. — La femme du condamné. — Deux infortunes. — Le marchand de Lannion. — Préventions. — L'idée de Pemzek. — Le voyage. — Le cœur des pauvres. 163

XIV

LE PÈRE ET LE FILS.

Maître et valet. — Le prix d'un service. — M. de Rédan. — L'effroi de la mort. — Le fruit des leçons paternelles. — Le procureur général. 184

XV

LA JUSTICE HUMAINE.

Les deux frères. — La vie de Paris. — Vacances en province. — Une tentation. — Fausses apparences. — Aulaire se sacrifie. — Agonie. 196

XVI

AULAIRE DE RÉDAN.

Voyage de Jean. — Révision d'un procès. — L'amour des souffrances — Suicide d'Auguste. 213

XVII

COMMENT L'ABBÉ PASCAL DEVIENT AUMONIER DU BAGNE.

Années de séminaires. — Le fils et la mère. — La mère de douleurs. — Un chapelet héréditaire. — Les prières d'enfance. — Pleurs et regrets. — La charrette fatale. — Vocation 223

XVIII

LE RÊVE DE L'ABBÉ PASCAL.

Plans. — Travaux. — Suppression des chaînes. — Le ministre de l'Évangile devient organisateur. 241

XIX

LES VISITEURS.

L'aumônier et le missionnaire. — Travaux d'art des forçats. — Les gobelets d'étain du baron de Trenk. — La statuette de Silvère. — Un concert au bagne. 257

XX

RÉDEMPTIONS.

Bleu-de-Ciel regrette ses chaînes. — Résignation. — Il recommande ses camarades à M. Monvel. — Le lit d'agonie. — Mort de Bleu-de-Ciel. 273

XXI

CLAUDE LE LIBÉRÉ.

Le passeport. — La marque morale. — Moyens de surveillance moins avilissants que la feuille de route et la résidence. — Le déjeuner du libéré. — La pièce d'or. — Adieux de Claude à l'abbé Pascal. 284

XXII

LÉTTRES DE GRACE.

Les hôtes de Pemzek. — Les chansons du sonneur. — La voix du conscrit. — Famille retrouvée. — Les joies du foyer. — L'ange du bagne. 294

XXIII

LE COURONNEMENT DE L'ŒUVRE.

Quatre voyageurs. — Retour de Claude. — Son récit. — Ce que sont devenus Loïc et Louis Hubin. — Ce que disent les anges au ciel. 307





